UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ

LE CAMPUS UNIVERSITAIRE SATELLITE COMME STRATÉGIE TERRITORIALE

Discours politiques et institutionnels de la marge métropolitaine au Québec

Par

Celia Benhocine

BA

Mémoire présenté pour obtenir le grade de

Maître ès sciences, M.Sc.

Maîtrise en études urbaines

Programme offert conjointement par l'INRS et l'UQAM

Mai 2025

© Celia BENHOCINE, 2025

Restricted Use - À usage restreint

Ce mémoire intitulé

LE CAMPUS UNIVERSITAIRE SATELLITE COMME STRATÉGIE TERRITORIALE

Discours politiques et institutionnels de la marge métropolitaine au Québec

et présenté par

Celia BENHOCINE

a été évalué par un jury composé de

Mme Florence PAULHIAC, présidente, UQAM

M. Nick REVINGTON, directeur de recherche, INRS

Mme Florence PAULHIAC, examinatrice interne, UQAM

M. Richard SHEARMUR, examinateur externe, Université McGill

Restricted Use - À usage restreint

Pour maman, qui m'a portée et dédiée sa thèse de doctorat.

Restricted Use - À usage restreint

RÉSUMÉ

De récentes analyses critiques de l'université en tant qu'acteur urbain ont identifié la compétition interurbaine et les concepts d'attractivité métropolitaine comme des composantes importantes des relations contemporaines entre la ville et l'université. Malgré leur importance croissante les géographies globales et locales de l'enseignement supérieur, les campus satellites – sites d'activité universitaire délocalisés – attirent peu d'attention dans ces débats, notamment dans les contextes péri-métropolitains. Sous le regard de l'accessibilité aux études, les campus satellites échappent également aux conceptualisations de leurs impacts sociospatiaux. Emblématique de la restructuration spatiale, opérationnelle et discursive de l'université, nous démontrons que la relocalisation universitaire représente pourtant un site d'observation des espaces relationnels changeants entre les « centres » urbains et leurs « périphéries ». À travers l'étude de cas d'un processus consultatif pour un nouveau campus satellite dans Lanaudière, ce mémoire explore les dynamiques et les tensions de la relocalisation universitaire. Comment les acteurs politiques et institutionnels construisent-ils l'espace « post-métropolitain » (Soja, 2011) et avec quelles implications pour la géographie régionale de l'enseignement supérieur ? À partir d'entretiens semi-structurés avec des acteurs politiques, d'instances de gouvernance et du milieu universitaire, la recherche théorise une dimension réputationnelle des campus satellites qui découle d'un imaginaire spatial dominant de commercialisation du savoir et du développement urbain. Ces conceptions sous-tendent la fragmentation des visions régionales de la présence universitaire et participent à une hybridation fonctionnelle et symbolique de la territorialité urbaine entre régionalité et métropole. Ce faisant, le campus satellite apparaît non seulement comme un instrument de déploiement universitaire, mais comme un révélateur actif des recompositions spatiales à l'œuvre.

Mots-clés : campus satellite; imaginaires spatiaux; territoire; urbanisation régionale; gouvernance

Restricted Use - À usage restreint

ABSTRACT

Recent critical analyses of the university as an urban actor have identified interurban competition and concepts of metropolitan attractiveness as important components of contemporary city-university relations. Despite their growing importance in the global and local geographies of higher education, satellite campuses—sites of delocalized university activity—receive little attention in these debates, particularly in peri-metropolitan contexts. Satellite campuses also escape conceptualizations of their sociospatial impacts under overarching accessibility discourses. Emblematic of the spatial, operational, and discursive restructuring of the university, we demonstrate that university reterritorialization nevertheless represents a site for observing the changing relational spaces between urban "centers" and their "peripheries." Through the case study of a consultative process for a new satellite campus in Lanaudière, this thesis explores the dynamics and tensions of university reterritorialization. How do political and institutional actors construct the "post-metropolitan" space (Soja, 2011) and with what implications for the regional geography of higher education? Based on semi-structured interviews with political actors, governance stakeholders, and university representatives, the research theorizes a reputational dimension of satellite campuses that stems from a dominant spatial imaginary of knowledge commercialization and urban development. These conceptions underlie the fragmentation of regional visions of the university presence and contribute to a functional and symbolic hybridization of urban territoriality between regionality and metropolis. In doing so, the satellite campus appears not only as an instrument of university deployment but also as an active revealer of the spatial recompositions at work.

Keywords: satellite campus, spatial imaginaries, territory, regional urbanization, governance

Restricted Use - À usage restreint

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de recherche, Nick Revington, qui a été un mentor et une source d'inspiration pour moi à partir du stage de recherche de 1er cycle que j'ai effectué sous sa direction à l'été 2021. Sa rigueur académique, sa passion, ses conseils et son soutien continu ont été des phares qui ont éclairé le chemin de la réalisation de ce mémoire.

À travers ce parcours, j'ai rencontré mon très cher ami Oussema qui tout aussi lumineusement m'a soutenu à travers des moments aussi difficiles que transformateurs.

Je suis également reconnaissante de toutes les rencontres que j'ai faites à l'INRS et à l'UQAM, de la formation ainsi que des opportunités enrichissantes dont j'ai bénéficié.

En termes très pratiques d'écriture, je ne sais pas si ce mémoire aurait vu le jour sans l'Espace et l'équipe Thésez-Vous. Mille mercis. Je salue les cohortes de rédaction d'été de juin et août 2024.

J'embrasse les colocs de mes amours Oli et Laura, qui m'ont vu sous tous mes jours et toutes mes ombres et dont les encouragements m'ont porté jusqu'au bout, même quand j'étais à bout.

Un abrazo muy fuerte para mon doux et solaire Charlie, qui marche à mes côtés et avec qui j'apprivoise la houle du quotidien.

Merci à Aki, une rencontre très proche de mon cœur à l'effet papillon.

Merci à la nuit montréalaise et ses anges gardiens qui imaginent des futurs libres.

Merci à Nicole pour l'accueil de ma dernière retraite d'écriture.

Merci et *shout out* à Sophie-Tawes, Alya, Lou, Malvina, Lydia, Naomie, des femmes qui m'inspirent et qui tracent leur chemin fièrement.

Gros bisous à mon frérot Ryan qui me rappelle constamment la valeur du travail honnête.

Je dois à mes parents, Fatiha et Hamid, la graine de la recherche et du travail académique. Ils m'ont inculqué la liberté, mais également la responsabilité des choix. Ces pages ne peuvent contenir tout l'amour que je leur porte et la reconnaissance que je tiens envers eux.

Restricted Use - À usage restreint

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux ..... **x**
Liste des figures ..... **x**
Liste des abréviations et des sigles ..... **xi**
Introduction **1**
Chapitre 1 : Problématiser la relocalisation universitaire **8**
1.1 Qu'est-ce qu'un campus satellite ? 9
1.2 Le campus satellite, une stratégie spatiale universitaire et urbaine 11
1.2.1 Du côté des universités *12*
1.2.2 Du côté de la ville *15*
1.3 Revue de la littérature 18
1.3.1 Le campus satellite comme objet de recherche *18*
1.3.2 Régionalisme universitaire et les universités au sein des régions *22*
1.3.3 L'université en tant qu'acteur local et régional *25*
1.3.4 Au-delà de la production de la connaissance, l'attractivité *32*
Chapitre 2 : Contextualiser la relocalisation universitaire **36**
2.1 Le campus satellite en contexte québécois – définition et typologie 37
2.1.1 Définition *37*
2.1.2 (Dé)construire une typologie des campus satellite *38*
2.3 La relocalisation universitaire, un phénomène en expansion 47
2.3.1 De la genèse du réseau de l'Université du Québec à aujourd'hui *47*
2.3.2 Qu'est-ce qui a changé ? Dynamiques sous-jacentes à l'expansion *59*
2.4 Objectifs et question de recherche 67
Chapitre 3 : Méthodologie – Cadre théorique, contexte de l'étude et méthode **70**
3.1 Cadre théorique 70
3.1.1 L'université dans l'espace urbain relationnel *71*
3.1.2 Un regard post-métropolitain *73*

Restricted Use - À usage restreint

3.1.3 La production (symbolique) de l'espace *75*

3.2 Contexte de l'étude et présentation de l'étude de cas 81

3.2.1 Le CRUL, catalyseur de la question universitaire dans Lanaudière *81*

3.2.2 Le contexte Lanaudois : proximité métropolitaine, disparités de diplomation *84*

3.2.3 L'appel de candidatures du CRUL en résumé *89*

3.3 Méthode 96

3.3.1 Choix des méthodes *96*

3.3.2 Échantillonage et recrutement *98*

3.3.3 Déroulement des entretiens *101*

3.3.4 Traitement des données et analyse *102*

Chapitre 4 : Le revers de l'accessibilité – l'attractivité en compétition 106

4.1 Poser les bases de l'imaginaire spatial du campus satellite : formes 107

4.1.1 « Investir dans la formation, pas le béton » *107*

4.1.2 Plus qu'un campus, un milieu de vie *111*

4.2 Poser les bases de l'imaginaire spatial du campus satellite : fonctions 114

4.2.1 Proximité, synergies et maillages *114*

4.2.2 L'université synonyme d'investissements *118*

4.3 Symbolique de l'université – rêve, grandiosité, aspiration 120

4.4 Le campus satellite en tant que marqueur d'attractivité territoriale 124

Chapitre 5 : La production d'un paradoxe post-métropolitain 129

5.1 Les résultats de l'analyse des dossiers 130

5.2 Une offre délocalisée, centralisée ? Terrebonne, entre la Couronne Nord et la « région » 135

5.2.1 Étudier près de chez soi, pas qu'un enjeu de distance : les contraintes de mobilité intrarégionale *135*

5.2.2 Un campus pour Lanaudière ? *138*

5.2.3 Une vision fragmentée de l'enseignement supérieur dans Lanaudière *141*

Restricted Use - À usage restreint

5.3 Négocier la production de l'espace post-métropolitain entre la région et la suburbanisation universitaire 145

Conclusion 151

Conclusion générale 151

Limites, futures pistes de recherche et implications 155

Bibliographie 159

Annexe 1 : Guides d'entretiens 190

Annexe 2 : Grille d'analyse interprétative de contenu 198

Restricted Use - À usage restreint

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Les points de service de l'UQAR en région 41
Tableau 2.2 : Typologie de sites universitaires hors-campus..... 46
Tableau 2.3 : Implantation du réseau de l'UQ..... 49
Tableau 2.4 : Nouvelles infrastructures de campus universitaires 1970 – 1989 51
Tableau 2.5 : Nouvelles infrastructures de campus universitaires 1990 – 2009 51
Tableau 2.6 : Nouvelles infrastructures de principaux et satellites 2010 – 2024 56
Tableau 3.1 : Niveau de scolarité atteint dans Lanaudière – Personnes de 25 à 64 ans 85
Tableau 3.2 : Les cinq grandes catégories de critères d'évaluation de l'appel de candidatures du CRUL..... 90
Tableau 3.3 : Analyse comparative absolue des candidatures..... 92
Tableau 3.4 : Analyse comparative à pointage des candidatures..... 94
Tableau 3.5 : Survol des participants 100

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1 : Carte des sites hors-campus de l'UQAR en 2011 40
Figure 3.1 : Image promotionnelle du CRUL 83
Figure 3.2 : Image promotionnelle du CRUL 84
Figure 3.3 : Le découpage administratif de Lanaudière et de la CMM..... 88
Figure 3.4 : Les villes et municipalités participantes à l'appel de candidature 91

Restricted Use - À usage restreint

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

AATC	Aménagement axé sur le transport en commun
ACÉUM	Accord Canada-États-Unis-Mexique
ANASE	Association des Nations de l'Asie du Sud-Est
BCI	Bureau de coopération interuniversitaire
CGA	Centre de gestion autonome
CIRANO	Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
CRD	Conseil régional de développement
CRÉ	Conférence régionale des élus
CRÉPUQ	Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec
CREVALE	Comité régional pour la valorisation de l'éducation
CRUL	Centre régional universitaire de Lanaudière
CUA	Centre universitaire des Appalaches
EETP	Étudiants équivalents à temps plein
EETPP	Étudiants équivalents à temps plein pondérés
ENAP	École Nationale d'Administration Publique
ÉTS	École de Technologie Supérieure
FNEEQ-CSN	Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec
FP-CSN	Fédération des professionèles
INRS	Institut National de la Recherche Scientifique
MRC	Municipalité régionale de comté
OBHE	Observatory on Borderless Higher Education
RUISSS	Réseaux universitaires intégrés de santé et de services sociaux

Restricted Use - À usage restreint

SCCC-UQO Outaouais	Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais
TOD	*Transit-Oriented Development*
UdeM	Université de Montréal
UQ	Université du Québec
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi
UQAM	Université du Québec à Montréal
UQAR	Université du Québec à Rimouski
UQAT	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières
UMR	Unité mixte de recherche

Restricted Use - À usage restreint

INTRODUCTION

Dans le paysage contemporain de l'éducation supérieure, caractérisé par la commercialisation du savoir et un impératif grandissant de compétitivité, l'université est à la fois un sujet économique mondial agissant sur la géographie des territoires et des populations et un objet de politique publique hautement mobilisé par le développement local et régional dans un contexte d'urbanisation néolibérale où la concurrence et la compétitivité dépassent le cadre institutionnel pour s'ancrer territorialement. Malgré leur importance croissante dans les géographies globales et locales de l'enseignement supérieur, les campus satellites, en tant que sites d'activité universitaire délocalisés, attirent encore peu d'attention. Sous le regard de l'accessibilité aux études et du développement économique régional, les campus satellites échappent aux conceptualisations de leurs impacts sociospatiaux. Pourtant, la spatialisation de l'enseignement supérieur dans les zones d'urbanisation régionalisées comporte des aspects stratégiques tant pour l'université que pour la communauté d'accueil.

Entre 2016 et 2024, ce ne sont pas moins de 11 succursales universitaires qui ont ouvert leurs portes au Québec. Cela représente plus du double du nombre de campus construits entre 1990 et 2009, en la moitié du même horizon de temps. Cette expansion accélérée, amorcée par l'inauguration des campus secondaires de l'Université du Québec en Outaouais à Saint-Jérôme en 2010 et de l'Université de Montréal à Laval en 2011, contraste avec une première vague de délocalisation universitaire dans les années 1970 et 1980. Cette dernière correspondait alors à la consolidation du réseau de l'Université du Québec dans le cadre d'un projet d'État visant à démocratiser l'enseignement supérieur au sortir de la Révolution tranquille. Aujourd'hui, les campus satellites connaissent à la fois une expansion territoriale fulgurante et un intérêt politique soutenu. Malgré les nombreux aspects stratégiques de la spatialisation de l'enseignement supérieur dans les zones d'urbanisation régionalisées tant pour l'université que pour les communautés d'accueil, un regard critique sur la signification de ces développements, pour la reconfiguration des espaces en lien avec l'évolution du paysage de l'enseignement supérieur, manque à l'appel, sauf dans certaines interrogations géopolitiques au sujet de l'internationalisation de l'éducation supérieure à travers les campus satellites internationaux (Siltaoja, Juusola et Kivijärvi 2019; Kleibert et al. 2021).

Restricted Use - À usage restreint

La tendance actuelle évolue dans un contexte où les villes considèrent de plus en plus la présence d'une université comme une infrastructure essentielle pour assurer leur compétitivité à la fois locale et mondiale (Cenere et Mangione 2021; Goglio et Parigi 2016). Elles sont perçues, toutes échelles politiques confondues, comme étant un facteur déterminant de l'expansion de l'économie du savoir qui représente des possibilités de croissance économique en continu (May et Perry 2017). Dans les villes où les infrastructures institutionnelles mobilisant le secteur du savoir sont absentes, investir les universités sur le territoire apparaît alors comme une stratégie spatiale vitale de l'innovation, de la commercialisation du savoir, de la revitalisation urbaine, et de la croissance économique régionale (Addie, Keil et Olds 2015).

Simultanément, face à des pressions structurelles et financières importantes, la délocalisation universitaire permet aux établissements d'éducation supérieure d'élargir leur portée physique, faire rayonner leur image de marque et accéder à une clientèle étudiante élargie (Kleibert 2021; Botelho 2016; Naidoo, Shankar et Veer 2011). Bien que la relocalisation par le biais des campus satellites puisse répondre à une mission institutionnelle des universités, celles-ci restent soumises aux impératifs du milieu, marqués par la logique de marchandisation et la recherche de financement privé, ce qui engendre des tensions avec leurs objectifs civiques (Briscoe et De Oliver 2006; Zeeman et Benneworth 2017). Suivant Addie, Keil et Olds (2015) qui utilisent le terme « *reterritorialization* » en anglais, nous entendons par « relocalisation universitaire » l'ensemble les stratégies employées par les universités qui modifient leur inscription dans un espace géographique donné. Cela peut inclure, par exemple, la relocalisation d'un campus d'un endroit à un autre ou l'ouverture d'un ou plusieurs campus satellites (délocalisation). Afin de demeurer compétitives et assurer la pérennité de leur financement, les universités sont engagées dans des luttes de pouvoir géographiquement situées au sein des systèmes d'éducation supérieure nationaux et internationaux (Addie, Keil et Olds 2015). Les universités ne sont pas que des endroits à part où la recherche et l'enseignement ont lieu, elles représentent une composante du tissu urbain qui lie d'importants investissements en infrastructure aux transformations sociales, économiques et spatiales des territoires où elles s'installent. Bien que ces implantations délocalisées offrent un potentiel en matière de recherche et de développement (Addie, Keil et Olds 2015), leur essor soulève des enjeux analytiques encore peu explorés puisque l'implantation physique d'un campus dépasse la simple offre de formation. Elle participe à la mise en valeur

Restricted Use - À usage restreint

stratégique des territoires, comme le soulignent plusieurs auteurs qui lient présence universitaire, compétitivité et image territoriale (Benneworth, Charles et Madanipour 2010; Cenere et Mangione 2021; Lazzeroni et Piccaluga 2015). L'implication d'acteurs locaux et régionaux dans les processus de localisation universitaire (Cenere et al. 2023; Shen 2022b) révèle par ailleurs le potentiel politique de l'université (Rosen et Razin 2007; Goglio et Parigi 2016). Ainsi, le phénomène invite à repenser le rôle des universités dans la production de l'espace urbain (Lefebvre 1974), au-delà de leur fonction économique souvent mise de l'avant, afin de mieux saisir la diversité des dynamiques sociospatiales dans lesquelles elles sont impliquées (Addie 2017).

La littérature qui s'intéresse à l'université comme agent d'urbanisation ou qui touche les implications spatialisées des universités de manière générale tend à se focaliser sur les espaces métropolitains qui accueillent des universités souvent prestigieuses ou intensives en recherche (Charles 2016a). Or, l'importance des projets de délocalisation universitaire menés par des établissements principalement ancrés à l'échelle locale et régionale au Québec – où la recherche d'« excellence » ou de prestige international ne figure pas au premier plan (Poojary et Inamdar 2023; Jöns et Hoyler 2013) – révèle un champ d'étude riche pour analyser les reconfigurations spatiales qui débordent des cadres d'analyse centrés sur les grandes métropoles.

Dans ce contexte, la recherche vise à comprendre les discours mobilisés par les différents acteurs politiques et institutionnels impliqués dans l'implantation de campus satellites. Plus précisément, elle cherche à analyser comment ces discours façonnent la construction de l'espace dans la région de Lanaudière, située à la marge de la métropole montréalaise. La question centrale du mémoire examine la manière dont les cadrages et les discours des acteurs politiques et institutionnels au sujet de l'université délocalisée construisent l'espace « post-métropolitain » (Soja, 2011) – une nouvelle condition d'urbanisation régionale – en périphérie de Montréal et quelles implications ils portent pour la géographie régionale de l'enseignement supérieur.

La recherche utilise l'étude de cas d'un appel de candidatures pour l'implantation d'un campus satellite dans Lanaudière, un processus consultatif lancé par le Centre régional universitaire de Lanaudière (CRUL) qui, de 2015 à 2024, fut une instance de concertation régionale importante en matière d'accroissement de l'offre de services universitaires dans la région. L'appel avait pour but de déterminer l'endroit le plus propice à l'implantation d'un nouveau projet de délocalisation afin de pallier les taux de diplomation universitaire régionaux très faibles comparativement à la moyenne provinciale. Cinq municipalités, Saint-Lin-Laurentides, Saint-Roch-de-l'Achigan, Joliette, Terrebonne et Repentigny ont été impliquées dans le processus.

Restricted Use - À usage restreint

Plutôt que de s'intéresser à un projet de déploiement spécifique chapeauté par une université, la recherche met en lumière la participation de la gouvernance régionale dans les enjeux de desserte du point de vue d'acteurs locaux et régionaux. Ceci permet de se concentrer sur la mise en relation des territoires municipaux à travers les discours politiques et institutionnels sur la délocalisation universitaire, et ainsi de développer des perspectives sur la manière dont l'espace charnière région-métropole vient à en être transformé.

La recherche n'a également pas pour ambition d'expliquer un système de gouvernance en tant que tel, mais d'aborder les discours et les représentations qui ressortent du traitement de la desserte universitaire comme préoccupation d'intérêt régional abordée à l'extérieur d'un cadre strictement gouvernemental. Tout comme le travail des tables d'éducation interordres consiste à encourager l'élaboration d'une vision partagée concernant l'offre de formation par la gouvernance régionale de l'éducation (Lanoville 2017), il se pose une question de coopération et de concertation intermunicipale quant à la répartition de l'offre universitaire sur le territoire même en l'absence d'un dispositif formel à cet effet.

Le cas de Lanaudière est particulièrement intéressant, car une partie du sud de Lanaudière fait partie de la communauté métropolitaine de Montréal (CMM). En effet, certaines villes dont Terrebonne et Repentigny chevauchent les découpages de la région administrative et de la CMM. Cette particularité centre l'importance d'une approche qui conçoit des processus d'urbanisation régionale hybrides remettant en question les binarités traditionnelles entre la métropole et la banlieue. Lanaudière peut non seulement apparaître comme un exemple de la densité grandissante des banlieues et l'estompage de la ligne de démarcation entre la banlieue et la ville qui marquent le déclin du modèle métropolitain d'urbanisation à l'échelle planétaire (Queirós 2016), mais le débat public sur l'implantation universitaire dans la région se rapproche de plusieurs autres contextes qui démontrent le rôle actif des instances politiques locales et régionales dans le déploiement de succursales universitaires et la concurrence interurbaine qui sous-tend ces développements.

Un cas illustratif est celui de l'Université d'Ulster en Irlande, dont l'implantation initiale opposa deux villes. L'inauguration du premier campus de l'université à Coleraine dans les années 1960 a été réalisée au détriment des revendications visant à étendre et réaffecter le Collège Magee de la ville de Derry en une université. Fondé en 1865, le Collège Magee délivrait déjà des diplômes sous l'égide de l'Université Royale. Cependant, la réaffectation du collège en un premier campus de la nouvelle université d'Ulster relevait d'une question de revitalisation économique pour les

Restricted Use - À usage restreint

autorités locales et régionales, qui souhaitaient assurer la pérennité des activités académiques à Derry. Lorsque la décision finale d'implantation s'est arrêtée sur la ville de Coleraine après de multiples commissions d'enquête du gouvernement de l'Irlande du Nord, la construction du campus a entraîné l'envenimation d'un contexte social fragile et s'est inscrite dans l'histoire sous le nom de la « trahison de Magee » (O'Brien 1999). Le Collège Magee fut intégré au réseau multi-campus de l'Université d'Ulster en 1984 et fait maintenant l'objet d'un projet d'expansion d'envergure annoncé en mars 2024 par le ministère de l'Économie de l'Irlande du Nord dans le cadre d'un plan stratégique de développement régional (McKenna, Riordan et Kenneally 2024).

Au début des années 2000 en Ontario, le gouvernement provincial incitait les municipalités en grand nombre à concourir pour l'implantation de campus satellites, instaurant ainsi entre les villes une attitude concurrentielle à l'image de la ruée vers l'or (Zminkowska 2018). Au Québec en 2009, l'ancien directeur général de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ)[1], Daniel Zizian, commentait les démarches des villes de Laval, Lévis, Drummondville, Granby et Sainte-Thérèse qui avaient activement sollicité l'Université de Sherbrooke pour qu'elle y implante une antenne : « Elles [les universités] se font interpeller parce que les communautés réalisent à quel point c'est important d'avoir des services universitaires sur place » (Allard 2009).

L'implantation d'un nouveau campus satellite de médecine vétérinaire à Rimouski, issu d'une collaboration entre l'Université de Montréal (UdeM) et de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), fut également l'objet de chaudes contestations du printemps à l'hiver 2022, lorsque le projet – ayant déjà fait l'objet d'une étude d'opportunité – fut publicisé dans le Plan québécois des infrastructures (Krol 2022). La Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet lança alors une pétition à l'intention du gouvernement du Québec réclamant la considération de la ville de La Pocatière pour l'implantation du projet en raison de la préexistence d'infrastructures adaptées au programme grâce aux installations de l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (Assemblée nationale du Québec 2022). Malgré le fait que La Pocatière n'aie jamais été réellement considérée par le gouvernement ou les porteurs universitaires du projet, trois élus des municipalités régionales de comté (MRC) de Kamouraska et de L'Islet se sont mobilisé pendant

[1] La CRÉPUQ est maintenant connue sous le nom du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) à la suite d'une restructuration organisationnelle en 2014 et n'a désormais plus le mandat de représenter les administrations universitaires du Québec dans leurs opérations en lien avec le public, les médias, et le gouvernement (Lambert-Chan 2014).

Restricted Use - À usage restreint

plusieurs mois, si bien qu'un comité dédié à la mobilisation autour de l'enseignement supérieur à La Pocatière et sur la Côte-du-Sud fut mis sur pied pour continuer de faire valoir la cause universitaire après la fermeture du dossier (Paradis 2022).

Plus tôt, en 2018, Rimouski lançait aussi une pétition demandant l'implantation d'un campus de médecine décentralisé sur son territoire au nom de la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie (Assemblée nationale du Québec 2018). Plusieurs acteurs locaux, dont plusieurs élus et 122 médecins de la ville (sur les 200 que compte l'hôpital de Rimouski) se sont soulevés en réaction à ce projet de délocalisation qui devait s'installer uniquement à Lévis (Cloutier 2018; Fournier 2018). Le député de Rimouski, Harold Lebel, exprimait alors sa colère autour du dossier largement passé sous silence en faveur de Lévis malgré les besoins régionaux de formation médicale du Bas-Saint-Laurent : « Décentraliser l'autre bord du pont Pierre-Laporte [qui sépare Lévis et la ville de Québec, où est située l'Université Laval], je vais vous dire que ce n'est pas décentralisé [sic] très loin » (Radio-Canada 2018). Suivant l'annonce de l'attribution d'un financement à l'Université Laval pour implanter un pavillon à Lévis et à Rimouski, Lebel commentait que le déroulement des négociations entourant l'offre régionale s'était néanmoins avéré douteux :

> Je trouve intéressant ou curieux que l'annonce arrive quelque temps après ma demande d'accès à l'information adressée au ministère de la Santé et des Services sociaux et au ministère de l'Enseignement supérieur. (…) Je rappelle que n'eut été de la mobilisation citoyenne que j'ai moi-même encouragée, le pavillon « décentralisé » de médecine pour l'Est du Québec s'installait à Lévis seulement. Nous avons gagné et assuré qu'un 2e pavillon soit construit à Rimouski. Maintenant je vais surveiller le dossier pour ne pas que l'on nous refile une coquille vide. (Michaud 2021)

Emblématique de la restructuration spatiale, opérationnelle et discursive de l'université, nous démontrons que la relocalisation universitaire représente dans ce contexte un site d'observation des espaces relationnels changeants entre les « centres » urbains et leurs « périphéries ». À travers l'étude de cas de l'initiative d'une coalition d'acteurs locaux dans la région de Lanaudière en marge de Montréal, ce mémoire explore les dynamiques et les tensions de la relocalisation universitaire en contexte péri-métropolitain. À partir d'entretiens semi-structurés avec des acteurs politiques, de la gouvernance et du milieu universitaire, la recherche théorise une dimension réputationnelle propre aux campus satellites qui découle d'un imaginaire spatial dominant de

Restricted Use - À usage restreint

commercialisation du savoir et du développement urbain. Ces conceptions sous-tendent la fragmentation des visions régionales de la présence universitaire et participent à une hybridation fonctionnelle et symbolique de la territorialité urbaine entre régionalité et métropole. Ce faisant, le campus satellite apparaît non seulement comme un instrument de déploiement universitaire, mais comme un révélateur actif de recompositions spatiales à l'œuvre.

Dans le premier chapitre, nous problématisons la question de la relocalisation universitaire à travers une discussion du campus satellite en tant que stratégie spatiale qui s'inscrit à la fois dans les objectifs et contraintes d'expansion institutionnelle des universités et dans le positionnement des espaces urbains vis-à-vis de l'expansion de l'économie du savoir. Nous traitons de la littérature issue de plusieurs courants disciplinaires sur le campus satellite comme objet de recherche, le régionalisme universitaire, le rôle de l'université en tant qu'acteur local et régional, ainsi que les conceptions symboliques de la présence universitaire. Le deuxième chapitre met sur la table l'expansion des sites universitaires hors-campus plus généralement en s'appuyant sur le contexte québécois en vue de cheminer vers la problématique de recherche qui vise une interrogation critique des implications sociospatiales du déploiement des sites hors campus des universités. Ensuite, le troisième chapitre allie théories de l'espace urbain relationnel avec certaines notions d'économie politique et culturelle en définissant plus précisément le concept d'imaginaire spatial pour former notre cadre théorique, puis fournir le contexte de l'étude de cas ainsi que la méthode. Dans le quatrième chapitre, nous explorons les cadrages de la délocalisation universitaire issus du processus consultatif à l'étude et développons une compréhension du campus satellite comme marqueur d'attractivité territoriale. Le cinquième chapitre s'appuie sur cette conceptualisation et discute de son inscription dans des dynamiques de hiérarchisation régionale, notamment par l'opposition des possibilités de connectivité métropolitaine et de la mobilité intrarégionale. La dernière partie du mémoire conclue avec un retour sur les limites et les possibilités d'ouvertures de la recherche.

Restricted Use - À usage restreint

CHAPITRE 1 : PROBLÉMATISER LA RELOCALISATION UNIVERSITAIRE

Dans ce chapitre, nous définissons le campus satellite en tant qu'objet de recherche et le contextualisons comme une forme particulière de relocalisation universitaire à titre de stratégie spatiale urbaine. Nous nous intéressons à l'aspect concurrentiel du déploiement de la desserte universitaire délocalisée entre les territoires à l'échelle municipale, ce qui mène à considérer la construction de l'espace régional plus largement en lien avec le paysage de l'éducation supérieure, ainsi que la face politique des relations sociospatiales entre les villes et les universités. Puis, nous faisons état de la littérature de plusieurs courants disciplinaires s'étant intéressés à la question du campus satellite comme objet de recherche, au régionalisme universitaire, au rôle de l'université en tant qu'acteur local et régional, ainsi qu'aux conceptions symboliques de la présence universitaire.

Compte tenu des multiples échelles d'influence de l'université, une grande partie de l'attention académique s'intéressant aux formes changeantes de l'ancrage de l'université porte sur l'éducation transnationale à cause de la prédominance de la mondialisation de l'éducation supérieure et de la spatialisation de l'économie du savoir. À l'inverse, les interprétations locales de la relocalisation universitaire ont souvent soit adopté l'angle de la géographie économique pour évaluer les impacts (réalisés ou attendus) sociaux et économiques des universités dans le développement régional ou été menées du côté des études de l'enseignement supérieur d'un point de vue organisationnel. De plus, la littérature qui s'intéresse à l'université comme agent d'urbanisation ou qui touche les répercussions sociospatiales des universités de manière générale tend à se focaliser sur les espaces métropolitains qui accueillent des universités souvent prestigieuses ou intensives en recherche (Cenere et al. 2023; Charles 2016a). Les logiques politiques et économiques qui sous-tendent l'implantation universitaire à l'échelle locale dans un contexte à la marge métropolitaine et qui inscrivent la relocalisation universitaire plus largement dans la toile complexe d'interdépendances et de configurations régionales (Cochrane et Williams 2013) représentent donc des dimensions d'intervention clés de la recherche.

Restricted Use - À usage restreint

1.1 Qu'est-ce qu'un campus satellite ?

Une définition opératoire s'impose en tenant compte du fait qu'il n'existe pas de définition fixe du campus satellite, d'abord parce que les antennes internationales et domestiques comportent plusieurs différences, et parce qu'il existe une variété de types de campus domestiques (Addie, Keil et Olds 2015). Une définition générale et peu controversée soutient qu'un campus satellite réfère à un site d'un établissement universitaire autre que le site principal de celui-ci (Woodside 2007; Lewis-Campbell 2003; BCI 2023). Celle-ci est inclusive de toutes les formes hybrides que peuvent prendre une implantation autre qu'un campus principal doté de l'intégralité des services universitaires (tels qu'une bibliothèque et des services à la vie étudiante). Rossi et Goglio (2020) considèrent les campus satellites comme un cas particulier de la décentralisation des systèmes d'éducation supérieure parmi d'autres formes de décentralisation comme l'attribution de statut universitaire à certaines écoles professionnelles et techniques qui s'opère depuis 1992 au Royaume-Uni, ainsi que les universités organisées en réseau (comme l'Université de Californie, l'Université de la Caroline du Nord, ou l'Université du Québec).

Certains auteurs considèrent que la définition du campus satellite puisse ne référer qu'à une forme de campus traditionnel caractérisé par son infrastructure. Autrement dit, que le mot « campus » englobe obligatoirement les terrains physiques et les bâtiments d'un établissement d'enseignement en vue d'offrir une certaine expérience d'études offrant au minimum une bibliothèque, un laboratoire informatique et des réfectoires (Wilkins et Rumbley 2018). Le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) (2023) – une instance importante de gouvernance de l'éducation supérieure au Québec qui publie notamment des données de la formation universitaire sur le territoire – quant à lui, a une définition d'un campus comme étant une infrastructure permanente qui abrite une offre de services diversifiés dédiés à l'enseignement, à la recherche et à la vie étudiante. Un campus peut être composé de plusieurs bâtiments dans une agglomération urbaine, mais doit dans son ensemble rassembler des équipements et des ressources humaines permanentes (BCI 2023). Or, le BCI ne considère pas que la formation offerte par une institution dans les locaux d'une autre institution compte comme étant une formation « sur campus » si elle n'inclut pas des services issus de ses propres ressources humaines permanentes (BCI 2023).

On pourrait alors plutôt parler d'antenne pour désigner les opérations décentralisées qui n'offrent qu'une seule ou que peu de qualifications dans une infrastructure variable (par exemple, quelques

Restricted Use - À usage restreint

salles d'un immeuble de bureau), ou encore celles n'employant pas de faculté à temps plein[2] (Wilkins et Rumbley 2018). D'autres considèrent que tant qu'au moins un programme de qualification complet est offert dans des locaux gérés par l'université dispensaire, le terme « campus » s'applique (Becker 2010). Pour le contexte international, l'enjeu de définition est crucial, car il permet de qualifier la nature des opérations d'une université à l'étranger alors que les distinctions entre des termes tels que « *branch campus* », « *satellite campus* » et « *study centers* » s'estompent (Becker 2010). Or, il est nécessaire d'exercer un jugement subjectif pour caractériser la présence universitaire décentralisée entre le modèle traditionnel et les opérations à plus petite échelle (Becker 2010). Ce jugement est important, car même les définitions utilisées dans des milieux de pratique sont poreuses. Prenons par exemple la définition d'un campus satellite international de l'Observatory on Borderless Higher Education (OBHE) :

> [An] international branch campus is an off-shore entity of a higher education institution operated by the institution or through a joint venture in which the institution is a partner (some countries require foreign providers to partner with a local organization) in the name of the foreign institution. Upon successful completion of the course program, which is fully undertaken at the unit abroad, students are awarded a degree from the foreign institution. (P. Altbach 2010)

L'OBHE est un corps d'information et de recherche stratégique sur l'éducation supérieure mondialisée reconnu dans le milieu professionnel et académique (P. Altbach 2010). Néanmoins, certains établissements, dont ceux qui offrent des cours conjoints avec une autre université et ceux qui n'offrent qu'une partie d'un programme de diplôme, ne sont pas inclus dans la définition (Becker 2010). Selon Wilkins et Rumbley (2018), cette définition est limitante puisqu'elle ne permet pas de considérer ce qu'une « antenne » offre et fait différemment d'un établissement traditionnel. À l'inverse, dans le contexte québécois, Crespo, Beaupré-Lavallée et Dubé (2011a) proposent le terme plus général de « site hors-campus » qui englobe toutes les formes possibles de la présence universitaire délocalisée.

[2] La discussion de Wilkins et Rumbley traite des campus satellites internationaux où certains membres de la faculté de l'université principale peuvent être déployés à l'international, mais dont le mandat principal demeure dans le pays d'origine.

Restricted Use - À usage restreint

1.2 Le campus satellite, une stratégie spatiale universitaire et urbaine

La littérature s'entend pour dire que les campus satellites peuvent représenter un mode d'accès alternatif à l'enseignement supérieur pour les populations sous-desservies en matière d'éducation (Briscoe et De Oliver 2006; Tomaney et Wray 2011), souvent à l'extérieur des métropoles et dans d'autres régions périphériques (Rossi et Goglio 2020). Dans le discours public québécois également, les projets de succursales universitaires sont presque exclusivement perçus comme des vecteurs d'accessibilité à l'éducation supérieure en permettant à diverses régions de répondre à leurs besoins de formation et par le fait même, de contribuer au développement économique à travers la formation d'une main-d'œuvre qualifiée (Krol 2022; MRC de Roussillon 2021; Rochette 2013; Pinheiro, Charles et Jones 2016). Dans certains cas, les projets de succursales sont même caractérisés comme étant apolitiques en soutenant que les premiers intéressés de ces développements sont nécessairement les étudiants eux-mêmes. Cependant, les universités sont inextricablement imbriquées dans des processus de globalisation et de néolibéralisation qui se manifestent dans leurs modes d'opération en milieux urbains (Brennan et Cochrane 2019).

La territorialisation contemporaine des universités prend forme au milieu de contradictions importantes entre l'assise d'un régime d'enseignement supérieur néolibéral incisif et l'extension de processus d'urbanisation mondialisés (Addie 2017). Or, il n'est pas possible de dissocier l'université de ses fonctions stratégiques spatiales, matérielles et discursives (Addie, Keil et Olds 2015) tant pour la pérennité des institutions d'enseignement supérieur elles-mêmes que pour les espaces urbains qu'elles mobilisent (et qui les mobilisent en retour). Sans toutefois amalgamer « la ville » et « l'université » comme étant des agents monolithiques, il est question de dresser un portrait général de la manière dont la relocalisation universitaire prend une dimension stratégique pour ces deux entités institutionnelles en tandem avec les processus d'urbanisation qui lui sont associés (Addie 2017). Du côté de l'université, la relocalisation fait à la fois partie de l'expression locale et urbanisée de la globalisation de l'enseignement supérieur et est étroitement liée au recrutement étudiant (Brennan et Cochrane 2019; Robertson 2010). Pour la ville, la relocalisation s'imbrique dans la portée des contributions attribuées aux universités en termes de compétitivité, notamment à travers leur rôle dans les sphères du savoir, et de développement économique local (Pinheiro, Benneworth et Jones 2012; Benneworth et Hospers 2007). Ces spatialités peuvent s'exprimer de différentes manières : elles peuvent être rattachées territorialement ou

Restricted Use - À usage restreint

politiquement à la ville, mais peuvent ne pas correspondre aux intérêts stratégiques de la ville ou demeurer confinée aux limites géographiques administratives (Addie 2017).

1.2.1 Du côté des universités…

Dans la montée en importance de l'économie du savoir, l'enchevêtrement et la contrainte des universités dans la commercialisation des connaissances et de la recherche est de longue haleine (Moisio 2018). Afin de demeurer compétitives et surtout financées, les universités sont engagées dans des luttes de pouvoir géographiquement situées au sein des systèmes d'éducation supérieure nationaux et internationaux (Addie, Keil et Olds 2015). Comme le démontrent Tomaney et Wray (2011) dans le contexte australien, l'expansion fulgurante et l'internationalisation de l'Université Monash à travers ses campus satellites a entre autres été poussée par une combinaison de motivations financières sous-jacentes à des considérations politiques et académiques.

Bien sûr, la relocalisation peut avoir pour objectif de départ de répondre à une mission institutionnelle de l'université, comme celle de promouvoir l'accès aux études supérieures pour les étudiants non-traditionnels et à faibles revenus (Briscoe et De Oliver 2006; Provost 2023). Par exemple, la plupart des activités hors-campus des universités québécoises sont données dans des petits points de services à faibles coûts (Chabot 2013). Cependant, ces initiatives sont exposées à des impératifs du milieu qui tendent vers la marchandisation et le financement privé, ce qui crée des tensions importantes avec ces objectifs civiques et démocratiques (Briscoe et De Oliver 2006; Zeeman et Benneworth 2017). Ces dynamiques représentent des pressions externes au développement d'infrastructures universitaires (Ruming 2023) dont des centres de recherche et des incubateurs d'entrepreneuriat pour faciliter la création de lien avec les entreprises (Goddard et al. 2014).

À titre illustratif, Kleibert (2021) avance que l'essor du développement de succursales universitaires anglaises à l'étranger n'a pas seulement été propulsé par la promotion de la participation des institutions dans la sphère académique internationale, mais qu'il s'est plutôt opérationnalisé en réaction à la *marketisation* du système universitaire au Royaume-Uni. Le principe de *marketisation* fait référence à la transformation de la conception et la mise en œuvre de l'éducation supérieure en tant qu'investissement privatisé plutôt qu'en tant que bien public

Restricted Use - À usage restreint

(Kleibert 2021; Alajoutsijärvi et Alon 2021). Concrètement, ce glissement fait en sorte que les revenus des institutions universitaires dépendent des frais de scolarités, de subventions de recherche et d'autres efforts de nature de plus en plus entrepreneuriale (Kleibert 2021). En Mozambique, la multiplication de campus satellites domestiques a été attribuée à la dérégulation du secteur de l'enseignement supérieur à partir d'une organisation plus socialiste et centralisée, créant non pas une massification des services universitaires mais plutôt un phénomène d'expansion champignonnant et décousu (Langa 2017). À l'échelle mondiale, le retrait de l'état surtout en matière de financement des systèmes universitaires a fait en sorte de créer un marché dans l'enseignement supérieur, amenant ainsi les universités à devoir assurer leur pérennité à travers l'augmentation des frais de scolarités (Naidoo, Shankar et Veer 2011; Kleibert 2021).

À la lumière de ces pressions structurelles, Bose (2015) conceptualise l'université en tant que sujet entrepreneurial, c'est-à-dire, une institution néolibérale qui intègre la responsabilité de se renouveler pour générer un surplus de valeur à réinvestir. Dans la théorisation de Bose, les logiques de marché du processus d'accumulation du capital se manifestent en un mandat d'expansion pour l'université, qui cherche à assurer sa longévité. Cette expansion se caractérise par des projets de réaménagement urbain et d'agrandissement *in situ* afin d'atteindre une plus grande clientèle (Bose 2015). Dans la même lignée, les campus satellites domestiques peuvent représenter un élément de la commercialisation de l'éducation supérieure, où l'université entrepreneuriale s'accapare de nouveaux segments de marché selon les secteurs prometteurs pour les inscriptions étudiantes (P. G. Altbach 2012). Les pressions financières peuvent effectivement exacerber la délocalisation des universités dans la poursuite de viabilité financière au détriment de leurs territoires d'ancrage (Zeeman et Benneworth 2017; Vergnaud 2023).

De manière générale, les campus satellites domestiques offrent aux universités la possibilité de renflouer leurs coffres forts en leur donnant accès à une clientèle et un territoire élargi (Addie, Keil et Olds 2015). D'autre motivations discursives relatives à l'expansion des succursales universitaires ont trait à la propagation de l'image de marque des institutions (Addie, Keil et Olds 2015). En effet, une présence territoriale accrue permet d'augmenter la visibilité de la marque institutionnelle de l'université – pouvant ainsi mener à un plus grand nombre d'inscriptions à mesure que l'université se fait reconnaître – sans avoir à se préoccuper de contextes politiques ou régulatoires externes (Botelho 2016).

Restricted Use - À usage restreint

Ceci s'inscrit dans un processus plus large de restructuration des universités face à des conditions de crises dont les répercussions de récessions économiques globales sur le fonctionnement des systèmes universitaires, ainsi que le tournant néolibéral des politiques publiques à l'échelle mondiale où la responsabilité privée prend le dessus du financement public. Pour Looser (2012), la relocalisation à travers la construction de nouveaux sites d'opération est au cœur de la restructuration universitaire en cours. Tant à l'international que dans des contextes domestiques, l'implantation de succursales visant l'accroissement de la portée physique et le rayonnement des images de marque universitaires en passant par l'internationalisation des pratiques de recrutement et des universités font partie de la restructuration spatiale, opérationnelle, et discursive des universités (Addie, Keil et Olds 2015).

Dans le contexte anglais, la délocalisation universitaire internationale est une stratégie importante de croissance pour accéder à de nouveaux marchés étudiants tout en étant une stratégie d'évitement de régulations territoriales afin d'exploiter des structures tarifaires plus avantageuses (Kleibert 2021). À l'inverse de la délocalisation internationale, plusieurs universités anglaises établies à l'extérieur de Londres ont implanté des campus satellites domestiques dans la capitale afin d'utiliser le caractère attractif et convoité de la ville (Brooks et Waters 2018). Celui-ci est utilisé comme stratégie marketing pour attirer une clientèle étudiante internationale aux frais de scolarité plus élevés (Brooks et Waters 2018). Zeeman et Benneworth (2017) relèvent pour leur part que la création « accidentelle » d'universités multi-campus à travers les fusions de sites universitaires dans le pays de Galles relèvent directement de pression de compétitivité.

Au Canada et au Québec, l'État se dote d'importants pouvoirs de régulation en ce qui concerne le fonctionnement des universités comparativement au financement qui leur est accordé, amenant Crespo, Beaupré-Lavallée et Dubé (2011a) à dépeindre le paysage général de l'enseignement supérieur québécois comme un « quasi-marché » dans lequel la délocalisation universitaire représente un sous-marché. Les auteurs posent comme hypothèse que les universités cherchent à se délocaliser pour dégager des voies de croissance qui ne sont pas contraintes par le développement urbain avoisinant, ainsi que pour signaler une certaine compétitivité auprès d'autres joueurs en s'installant sur un territoire déjà desservi en cours universitaires (Crespo, Beaupré-Lavallée et Dubé 2011a).

Restricted Use - À usage restreint

La délocalisation universitaire au Québec s'opère sous très peu de réglementation ou de supervision quant aux décisions des universités d'ouvrir une succursale ou un point de service. De plus, la majorité des programmes offerts dans les sites hors-campus se résument à des programmes courts de premier et deuxième cycle à faibles coûts et aux taux d'admission élevés en administration, en santé et en sciences sociales, dont le travail social et surtout, l'éducation (Crespo, Beaupré-Lavallée et Dubé 2011a). Ceci pourrait correspondre à une stratégie de rentabilité pour les établissements hors-campus, puisque les programmes courts qui comportent moins de coûts que les programmes nécessitant des investissements importants en équipement ou en infrastructure de laboratoire promettent des retombées économiques plus grandes sur un horizon de temps plus court (Crespo, Beaupré-Lavallée et Dubé 2011a).

Toutefois, les nouvelles succursales universitaires ne sont pas uniquement une question de profits (Looser 2012). Elles agissent aussi en tant que stratégies spatiales de *place-making* physique, social et symbolique, car les universités sont de plus en plus conscientes d'un besoin d'enracinement dans les communautés des régions urbaines changeantes au rythme de la métropolisation (Goddard et Vallance 2013; Addie, Keil et Olds 2015). Finalement, la relocalisation universitaire est également sujette à la concurrence inter-établissements pour le recrutement étudiant, encore une fois dans un contexte de fragilisation du financement et d'accès aux ressources (Gentil et Mestiri 2024; Harrison et Turok 2017). La question de la langue au Québec par rapport à l'enjeu de recrutement étudiant est également important à cause des ramifications associées aux revenus que peuvent apporter différentes clientèles étudiantes (Provost 2023; Riga 2024a; Riga 2024b). Les pratiques de relocalisation des universités reflètent à la fois les paradigmes de croissance de l'économie de la connaissance situés à la confluence des interactions entre la politique d'état et le marché (Shen 2022a). Ces dynamiques s'expriment spatialement dans les villes, ce qui met de l'avant la politique urbaine et donc l'aréna municipale comme terrain de jeu des dimensions stratégiques de la relocalisation universitaire.

1.2.2 Du côté de la ville…

L'intérêt marqué des décideurs locaux et régionaux envers les campus satellites va de pair avec la tendance à la hausse de la relocalisation universitaire sous la forme de nouvelles succursales. Intrinsèquement liées aux dynamiques de concurrence entre les universités, les villes participent

Restricted Use - À usage restreint

elles aussi à l'éclosion de campus satellites. Cet intérêt est d'ordre stratégique et imbrique la spatialisation de l'économie du savoir avec le développement urbain dans une optique de compétitivité (Woodside 2007). Dans une atmosphère néolibérale globale, le rôle de l'éducation supérieure dans l'économie prend une plus grande importance dans la mesure où l'éducation supérieure est depuis quelques décennies l'étoile montante de la politique publique des gouvernements d'ici et d'ailleurs (Olssen et Peters 2005). Cet intérêt met aussi en lumière les attentes de développement urbain associées aux universités, menant à un phénomène de concurrence interurbaine entre les territoires (Rosen et Razin 2007).

Les villes considèrent de plus en plus la présence d'une université comme une infrastructure essentielle pour assurer leur compétitivité à la fois locale et mondiale (Cenere et Mangione 2021; Goglio et Parigi 2016). Les universités sont perçues comme étant un facteur déterminant de l'expansion de l'économie du savoir qui représente, dans les discours politiques, des possibilités de croissance économique en continu (May et Perry 2017, 15). La connaissance est positionnée en tant que *la* ressource par excellence plutôt qu'*une* ressource parmi d'autres (May et Perry 2017, 15). En ce sens, les contributions de l'université à l'économie du savoir passent par le développement du capital humain ainsi que le rôle crucial de la recherche à propulser toutes formes d'industries. Ici, la connaissance est un facteur de production, d'où le rôle du capital humain comme moteur de la croissance économique (Jessop 2002, 97) et l'importance de l'université dans l'économie du savoir en tant que pourvoyeuse de capital humain. Pour ce qui est de l'industrie, l'on se réfère au tournant post-fordiste de la recherche et de la formation universitaire vers l'économie, l'état et la communauté pour co-créer des savoirs « utiles » et à usage commerciaux (Jessop 2002, 163-166; Looser 2012, 100). Or, le lien entre l'université et la compétitivité s'ancre dans l'influence de la néolibéralisation – soit l'interconnexion des processus et idéologies qui renvoient les questions de politiques publiques aux mécanismes du marché – à remodeler la relation de la ville à l'université (Addie, Keil et Olds 2015, 43). Tout comme les universités, l'autonomisation des municipalités sous le néolibéralisme les pousse vers des stratégies entrepreneuriales pour se démarquer et assurer leur fonctionnement (Jolivet et Reiser 2022; Berg 2012).

Ainsi, que la construction de campus puisse revitaliser et renouveler le développement des régions urbaines s'appuie sur l'idée que les villes doivent se (re)positionner vis-à-vis une économie du savoir en évolution afin de demeurer compétitives. La notion de la compétitivité

Restricted Use - À usage restreint

demeure conceptuellement ambiguë et hautement controversée politiquement, car elle implique différentes formes d'actions et d'implications politiques et économiques selon les enjeux (Jessop 2002, 121). Toutefois, dans le contexte de la relation université-ville, cette notion réfère implicitement au développement de capacités individuelles et collectives axées sur l'innovation en termes économiques et extra-économiques (Jessop 2002, 121). Dans les villes où les infrastructures institutionnelles mobilisant le secteur du savoir sont absentes, investir les universités sur le territoire apparaît alors comme une stratégie spatiale vitale de l'innovation, de la commercialisation du savoir, de la revitalisation urbaine, et de la croissance économique régionale (Addie, Keil et Olds 2015).

En effet, les représentations de l'université en tant qu'agent de développement multidimensionnel sont bien ancrées tant chez les acteurs gouvernementaux que chez les acteurs universitaires. Ce constat s'appuie sur les impacts économiques régionaux des universités largement documentés (Goldstein et Drucker 2006; Goldstein et Renault 2004), ainsi que la montée en importance de l'« économie du savoir » associée à la croissance globale des taux d'inscriptions dans les institutions d'éducation supérieure (May et Perry 2017). Malgré les tensions complexes et la diversité qui caractérise le secteur, les décideurs politiques tendent à promulguer une vision monotypique des universités en tant qu'acteurs flexibles, intégrés et stratégiques, ce qui informe leurs attentes souvent très hautes envers les contributions de ces établissements à l'innovation régionale (Uyarra 2010, 1228). Dans plusieurs cas, l'implication de l'université dans les politiques de développement économique et urbain comporte également une dimension réputationnelle pour les instances décisionnelles locales (Rosen et Razin 2007; Cochrane et Williams 2013; Cenere et Mangione 2021).

Dans leur exploration de l'interconnexion entre les institutions d'éducation supérieure, la massification des études postsecondaires et les processus d'urbanisation capitaliste dans la ville de Turin, Cenere et al. (2023) démontrent qu'un récit dominant qui cadre les institutions d'éducation supérieure comme moteurs stratégiques de croissance active la production de géographies d'exclusion par divers acteurs institutionnels. L'identification des universités en tant qu'« usine du savoir » contribue à faire de ces institutions un élément clé dans la création d'une image de marque pour la ville de Turin (Cenere et al. 2023). En France également, la conception des activités académiques en tant que moteur de croissance a progressivement pris le dessus sur les objectifs des politiques d'enseignement supérieur de l'après-guerre visant l'équité de

Restricted Use - À usage restreint

répartition et d'accès sur le territoire national (Vergnaud 2023). Vergnaud (2023) nomme conséquemment un « paradigme de l'économie de la connaissance » pour désigner le cadre qui se superpose à des dynamiques de métropolisation et de compétitivité entre les territoires. Ceci-dit, les mêmes représentations énoncées envers l'université sont reflétées dans les attentes envers les apports potentiels des campus satellites (O'Mara 2012; Lafer 2003), malgré leurs tailles et leurs ressources relativement moindres que les campus principaux traditionnels.

1.3 Revue de la littérature

1.3.1 Le campus satellite comme objet de recherche

Les travaux qui ont comme objet de recherche les campus satellites adoptent une variété de perspectives souvent pluridisciplinaires (Brooks et Waters 2018), allant de la géographie économique aux études de l'enseignement supérieur. Ces études adoptent soit une lentille relative à l'accessibilité de l'éducation et au capital humain (Rossi et Goglio 2020; Seri 2014; Animali et Seri 2009; Briscoe et De Oliver 2006; Frenette 2007; Morrill et Beyers 1991), à l'innovation dans une perspective plutôt normative (Charles 2016b; Benneworth, Pinheiro et Karlsen 2017; Eversole 2022; Allison et Eversole 2008) ou aux enjeux d'enseignement, de diplomation, et de gestion des établissements universitaires délocalisés (Seri et Compagnucci 2024; Ebden 2010; Eder et Döringer 2022; Wirihana et al. 2017; P. Altbach 2010; Duru-Bellat, Jarousse et Rapiau 1994; Felouzis 2001). Il existe également tout un mouvement disciplinaire éducationnel qui se concentre sur les pratiques et la gouvernance du domaine de l'éducation supérieure délocalisée (Brooks, Fuller et Waters 2012; Lane et Kinser 2011).

Les études qui se penchent sur les campus satellites internationaux ont plus tendance à aborder les dimensions géopolitiques (Moisio 2018) de l'éducation supérieure délocalisée dans le contexte plus large de la globalisation de l'enseignement supérieur et ses impacts sur la géographie et les populations (Siltaoja, Juusola et Kivijärvi 2019; Kleibert et al. 2020; Collins 2014). Par exemple, Chankseliani (2020) explore les dimensions politiques de l'exportation de l'éducation supérieure par le déploiement de campus satellites dans les pays de l'ex-Union soviétique en utilisant les cadres du néo-impérialisme et de l'internationalisation. L'auteure avance que les campus satellites internationaux peuvent agir à titre d'outil pour le pouvoir et l'influence politique, ce qui

Restricted Use - À usage restreint

rejoint Lazar (2012) pour qui la délocalisation des campus universitaires à travers l'importation de capacités éducatives par l'état qatari s'inscrit dans des stratégies de transition économique et de positionnement géopolitique.

En revanche, les études qui touchent les campus satellites domestiques tendent à adopter une perspective plus régionale (Eversole 2022; Eder et Döringer 2022; Wirihana et al. 2017; Charles 2016b; Tomaney et Wray 2011). Benneworth, Maxwell et Charles (2022) développent un cadre d'analyse des impacts sociaux des campus satellites en contexte rural norvégien et postulent que les campus régionaux créent une infrastructure sociale bénéfique à la qualité de vie des communautés locales. Le rôle de l'université est alors structural et fournit une interface de partage des savoirs qui finissent par intégrer la prestation de services locaux. Seri et Compagnucci (2024) proposent une analyse rétrospective à long terme des effets des campus satellites en Italie sur les dynamiques urbaines et régionales. À l'échelle urbaine, les auteurs cherchent à établir des liens entre la présence de ces campus, les taux de diplomation et les tendances démographiques et socioéconomiques locales.

Toujours en Italie, Animali et Seri (2009) s'intéressent à l'impact de la production de connaissances dans huit campus satellites régionaux sur l'employabilité des diplômés et la capacité d'absorption des systèmes de production locaux. Dans une perspective axée sur le capital humain, les auteurs concluent que les activités de formation offertes dans les campus satellites à l'étude manquent d'appuis basés sur les besoins et les priorités locales. En outre, les auteurs avancent que la création de campus satellites peuvent davantage s'appuyer sur les motivations des autorités et des lobbys locaux envers l'accroissement de leur visibilité et l'obtention de fonds publics (Animali et Seri 2009). Goglio et Parigi (2016) présentent également une évaluation critique de l'expansion des succursales universitaires italiennes en lien avec les réformes du secteur de l'éducation supérieure. À partir de données quantitatives, les auteurs avancent que la propagation de campus satellites correspond aux efforts de professeurs permanents pour détourner la concurrence de postes intra-établissement et maintenir une distribution de pouvoir favorable au personnel de longue date dans les campus principaux (Goglio et Parigi 2016).

Leany et Mwale (2021) étudient les conséquences matérielles, sociales, et affectives des fermetures de succursales universitaires sous un angle sociologique. Les auteurs avancent notamment que la fermeture de campus satellites doit être abordée dans un contexte d'inégalités

Restricted Use - À usage restreint

sociospatiales grandissantes. Ils suggèrent que malgré les concepts d'inclusion qui cadrent souvent la spatialisation des universités quant à l'accessibilité des études et à la pertinence des programmes offerts aux étudiants, les motivations pratiques relatives à l'inclusion relèvent plutôt du paysage sociopolitique dans lequel la desserte s'insère (Leaney et Mwale 2021; Burke, Crozier et Misiaszek 2016). Zeeman et Benneworth (2017) relèvent également des tensions relatives aux modèles de la délocalisation universitaire entre la responsabilité morale de l'université et l'impératif financier que représente l'accroissement de la participation universitaire. Dans leur analyse des fusions des établissements universitaires menant à la création d'universités multi-campus dans le pays de Galles, les auteurs révèlent les pressions de compétitivité menant à l'agrandissement des institutions, prises entre le choix de concentration des ressources ou de dispersion géographique, ce qui présente des risques de segmentation entre les lieux d'études et les populations étudiantes.

Pour Leaney et Mwale (2021), ces tensions remontent à l'incompatibilité des discours d'égalité et diversité avec les conceptualisations néolibérales du marché de l'éducation supérieure, ce qui délégitimise les campus satellites d'un point de vue idéologique et économique et souligne qu'ils ne peuvent être vus comme faisant partie d'un agenda de justice sociale des universités. Cet argument s'applique également au domaine de l'éducation transnationale où la multiplication des campus satellites internationaux, qui offrent souvent des programmes génériques faciles à dupliquer et implanter (P. Altbach 2010), a été critiquée sous l'angle du néo-colonialisme (Wilkins 2011). À l'échelle internationale, les programmes les plus communs sont dans les domaines de l'administration des affaires et en technologie de l'information. En plus de faire l'objet d'une demande mondiale importante, les coûts de mise en place de ces types de programmes sont moindres ce qui permet leur développement rapide (P. Altbach 2010). Or, plusieurs études soutiennent que l'offre de programmes générique des campus satellites ne correspond pas aux besoins locaux du marché du travail (Ebden 2010). Dans ce même cadre, la participation à ces programmes requiert les mêmes frais de scolarité malgré une offre de services et d'infrastructure moins bien nantie que dans les campus traditionnels (Lewis-Campbell 2003; Lebowitz 1997).

Du côté de l'économie et de l'innovation, il est entendu que les impacts économiques des universités en général tendent à être surestimés (Siegfried, Sanderson et McHenry 2007; Lawton Smith 2007), tandis qu'il existe peu de données probantes sur les impacts et les bénéfices potentiels des campus satellites qui sont particulièrement difficiles à mesurer (Goglio et Parigi

Restricted Use - À usage restreint

2016; Charles 2016b; Addie, Keil et Olds 2015; Yeats 2014). Qui plus est, la viabilité à long-terme des campus satellites a également été remise en question à cause de l'absence d'économies d'échelles qui leur permettraient de maintenir leurs activités surtout en ce qui concerne l'obtention de financement adéquat (Zminkowska 2018; P. Altbach 2010). Face à ces enjeux, l'apparition d'importants biais géographiques quant aux expériences, aux fonctions et au succès des projets d'expansion universitaire a aussi été soulevée (Addie, Keil et Olds 2015). D'ailleurs, il n'est pas rare que les corps professoraux s'opposent aux ambitions institutionnelles d'expansion (Looser 2012). Dans plusieurs cas, ce sont les administrateurs universitaires qui sont à l'origine des projets de nouveaux campus, ce qui veut dire que ces développements ne sont pas actionnés à partir d'un projet académique :

> These are therefore educational projects driven neither by a prior intellectual desire, nor any clear tie of an intellectual aim with a particular area, and without a clear constituency. It should not really be surprising that the curricular content of these universities remains unclear and still under discussion, in some cases even after they are built and running (Looser 2012, 105).

Dans le même ordre d'idées, Addie, Keil et Olds (2015) avancent que le potentiel de nouveaux sites hors-campus à enclencher une mobilisation significative des connaissances dans des environnements localement situés dépend non seulement d'une multitude de facteurs, mais que l'agencement de ceux-ci ne sont pas non plus garants de succès :

> Still, in the absence of a systematic body of research on these issues, university administrators are likely to continue the clamor to establish branch campuses and develop the technological and spatial infrastructure, lest they miss the perceived opportunities presented in the latest wave of university expansion (Addie, Keil et Olds 2015, 40).

Certains travaux abordent l'angle d'implantation des campus satellites (Lane et Kinser 2011; P. G. Altbach et Knight 2007; Wilkins et Huisman 2012; Krollpfeiffer et Kosmützky 2012) dans le contexte de l'internationalisation de l'éducation supérieure et selon les implications endogènes au domaine. Cependant, il demeure pertinent de noter que l'implantation de campus satellites se base sur les attentes liées à leurs impacts. Krollpfeiffer et Kosmützky (2012) soulèvent notamment que la motivation d'implantation de campus satellites internationaux la plus importante citée dans la littérature est en lien avec la bonification du développement économique. Pour cette raison, les

Restricted Use - À usage restreint

succursales de certains pays hôtes reçoivent du soutien financier afin de s'y établir, ce qui requiert l'intégration de missions civiques dans le mandat des succursales et module les attentes sociales et économiques des succursales comparativement à l'institution mère (Krollpfeiffer et Kosmützky 2012).

En somme, les écrits portant sur les campus satellites domestiques mettent généralement de l'avant un regard sur les impacts réalisés (Animali et Seri 2009; Goglio et Parigi 2016; Rossi et Goglio 2020) ou attendus (Yeats 2014) de ces établissements. Dans ces travaux, une perspective d'abord et avant tout urbaine ou du moins géographiquement située est rarement présente contrairement aux études qui considèrent plutôt les formes traditionnelles des universités. Si elle l'est, elle est soit orientée sur l'accessibilité ou l'innovation en termes normatifs. Sous l'angle de l'impact, on aborde aussi l'hétérogénéité des expériences étudiantes et du fonctionnement des institutions délocalisées. Les études plus critiques concernant les campus satellites sont rarement spatialisées ou directement en lien avec l'inscription du campus universitaire dans le tissu urbain. Par exemple, l'approche de Seri et Compagnucci (2024) ne considère pas les campus satellites en tant que tels comme agents d'urbanisation.

Comme le soulignent Misra et Pugh (2023), les perspectives concernant les impacts des universités en contexte régional sont communes. Toutefois, il existe un manque de contributions qui font état critique de l'expansion des campus satellites d'un point de vue d'implantation plutôt que d'impact, surtout concernant les campus satellites domestiques. Afin d'aborder la dimension territoriale de la délocalisation universitaire, nous nous tournons vers les écrits sur le régionalisme universitaire et le rôle de l'université comme acteur local et régional.

1.3.2 Régionalisme universitaire et les universités au sein des régions

Avant de plonger dans la littérature qui place l'université au centre de l'analyse régionale, on se rend compte rapidement qu'il faut préciser ce que l'on entend par le terme « région » qui représente un centre d'intérêt analytique désignant des zones d'urbanisation plus ou moins limitées géographiquement. Par exemple, Soja (2018) aborde la nature multiscalaire des questions d'urbanisation régionale contemporaines incluant les conceptions supranationales dont l'Union européen et les groupements commerciaux dont l'ACÉUM (Accord Canada-États-Unis-Mexique) et l'ANASE (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est). Le terme région est aussi

Restricted Use - À usage restreint

parfois appliqué à la ville-région (*city-region*), qui dans certains cas indique l'ensemble des localités qui composent le territoire étendu d'une métropole (Henderson 2018). Dans d'autres cas, le terme identifie l'entre-deux de deux territoires métropolitains et les formes spatiales et imaginaires qui en font un tout (Hincks, Deas et Haughton 2017; Haughton et Allmendinger 2015; Harrison 2014). Ces conceptions sont à contraster avec l'usage commun du terme dans les sphères publiques et politiques du Québec (M.-U. Proulx 2015). Être « en région » ou parler d'enjeux qui concernent « les régions » implique une distance significative d'un centre urbain métropolitain comme Montréal ou Québec, ce qui fait parfois allusion à un état de relations centre-périphérie (Fournis 2019) et aux tensions entre les formes de ruralité et d'urbanité contemporaines (Soja 2011a; Guillemard et Lapointe 2020).

Plusieurs études ont abordé la reconceptualisation des liens entre les universités et les espaces urbains dans lesquels elles s'inscrivent en cherchant à se défaire des limites territoriales prescrites administrativement et concevoir la formation de l'espace régional autrement (Addie 2021). Dans ce contexte, le nouveau régionalisme se réfère aux manières d'appréhender les modèles et les structures régionales telles qu'elles façonnent divers événements et processus sociospatiaux, politiques, culturels et économiques, et vice-versa (Soja 2018). Au lieu de considérer la région comme un réceptacle d'activités économiques et sociales, les approches contemporaines de la question régionale mettent l'accent sur le pouvoir structurant des régions elles-mêmes dans ces processus, ainsi que sur les formes variées que peut prendre la construction régionale à travers la circulation d'imaginaires spatiaux dans les espaces de gouvernance (Hincks, Deas et Haughton 2017; Soja 2018). Par exemple, Harrison, Smith et Kinton (2016; 2017) documentent la création de nouvelles conceptions imaginaires et fonctionnelles de l'espace régional à travers les réseaux de collaboration universitaire à grande échelle au Royaume-Uni. Les auteurs utilisent le terme « régionalisme constellationnel » pour désigner la nature relationnelle d'expressions spatiales empiriques, au-delà de tout modèle fixe provenant de désignations étatiques correspondantes au régionalisme territorial.

Addie (2021) propose la lentille analytique de la métropolisation – soit l'assemblage processuel de régions urbanisées divisées vers une échelle spatiale de plus grande envergure selon des paramètres institutionnels et fonctionnels (Cardoso et Meijers 2021) – pour comprendre comment les régions urbaines deviennent visibles et comment elles sont gouvernées. L'ancrage urbain de l'université investit autant la production de connaissances que sa présence matérielle et

Restricted Use - À usage restreint

institutionnelle dans sa capacité à reconfigurer la ville à l'échelle régionale (Addie 2021). En effet, les domaines d'influence des universités dépassent les frontières sociales, politiques et économiques de leurs villes ou régions hôtes (Ehlenz et Mawhorter 2022). Situées au sein d'une toile complexe d'interdépendances et de configurations régionales (Cochrane et Williams 2013), les universités sont donc des sites cruciaux de négociation entre les intérêts d'organisations et d'acteurs multi-scalaires dont l'État et les entreprises privées (Moisio 2018). À cet effet, Addie, Keil et Olds (2015) soutiennent la remise en question des relations spatiales entre les institutions gouvernementales locales et académiques à cause des contraintes contemporaines auxquelles font face les universités et les villes. En raison de leurs intérêts et priorités divergents, ils existe des écarts importants dans les « rôles, les relations et les imaginaires spatiaux adoptés par les villes, les instances de gouvernance régionales et les universités » (Addie, Keil et Olds 2015).

Les travaux récents sur le régionalisme universitaire donnent un aperçu de l'ampleur des imbrications indépendantes et en réseau de l'université au sein des « territoires régionaux formalisés et imaginés » (Ehlenz et Mawhorter 2022; Uyarra 2010). Dans ce corpus, la notion de « post-métropolitanisme » est omniprésente compte tenu de son accent sur la formation relationnelle de l'espace urbain (Addie, Angrisani et De Falco 2018; Haughton et Allmendinger 2015). Au cœur de ce concept se trouve l'idée que les villes subissent un processus d'urbanisation régionale plutôt qu'un développement urbain strictement métropolitain (Soja 2000). Cette distinction permet de s'écarter théoriquement d'un dualisme urbain-suburbain pour embrasser les reconfigurations contemporaines des formes urbaines (Soja 2011a). Une approche post-métropolitaine met ainsi en évidence les limites de plus en plus floues du continuum de l'urbanisation. Comme l'articulent Addie, Angrisani et De Falco (2018, 1186) au sujet de l'urbanisation de l'innovation par le biais des universités :

> As urban areas rapidly expanding at their fringes, 'post-metropolitan' forms present new scalar challenges for the infrastructural connectivity of place in social, material, and political terms. In an era of global urbanization, regional centralities/marginalities are produced at different scales. Uneven development at the interurban scale is reflected in the continued concentration of knowledge capital in global urban centres while intra-urban disparities

Restricted Use - À usage restreint

> disclose the dialectic co-construction of advantaged urban spaces and de-valorised and marginalized neighbourhoods (Addie, Angrisani et De Falco 2018)[3].

Dans le sillage des travaux d'Addie (2021), Henderson (2018) et Addie, Keil et Olds (2015), la recherche problématise les dynamiques sous-régionales de concurrence et de fragmentation. À Melbourne en Australie, Henderson (2018) rapporte l'avènement d'intérêts concurrents entre différentes régions sous-métropolitaines – également connues sous le nom de sous-régions au sein de *city-regions* – et les impacts sur les formations de gouvernance régionales apportés par les négociations que ces intérêts impliquent. Keil et Addie (2015) illustrent comment l'évolution des dispositifs sociospatiaux de zones urbaines marginales dans un contexte de post-suburbanisation vient renouveler les configurations et les imaginaires régionaux en lien avec l'université. Le cas empirique présenté dans le cadre du mémoire appuie l'existence de ces tensions et présente la marge métropolitaine en tant qu'espace de négociation spatiale et politique constante au sein des tendances mondiales de « restructuration scalaire régionale de la territorialité urbaine » (Addie 2021). Par conséquent, le rôle post-métropolitain des universités en tant qu'acteur local et régional est un site de réflexion important.

1.3.3 L'université en tant qu'acteur local et régional

Certaines études normatives ont théorisé les universités en tant que catalyseurs d'innovation urbaine et de transformations sociales (Birch, Perry et Taylor 2013; Etzkowitz 2018), tandis que d'autres courants soutiennent l'application d'un regard plus critique de l'implication des universités et de leurs campus satellites dans les développements urbains et régionaux (Shen 2022a). Plusieurs études tendent à se concentrer sur une perspective de développement économique sans se préoccuper de la manière dont les liens qui peuvent contribuer à ce type de développement se tissent (Misra et Pugh 2023). Cette approche est d'ailleurs soutenue par les décideurs politiques, qui ont su normaliser une codification des universités et des villes en tant que « co-gardiens » du développement économique régional (Addie 2017). De nouvelles optiques

[3] Traduction libre : Alors que les zones urbaines se développent rapidement à leurs marges, les formes « post-métropolitaines » présentent de nouveaux défis scalaires pour la connectivité infrastructurelle du lieu en termes sociaux, matériels et politiques. À l'ère de l'urbanisation mondiale, les centralités/marginalités régionales sont produites à différentes échelles. Le développement inégal à l'échelle interurbaine se reflète dans la concentration continue du capital de la connaissance dans les centres urbains mondiaux, tandis que les disparités intra-urbaines révèlent la co-construction dialectique des espaces urbaines favorisés et des quartiers dévalorisés et marginalisés.

Restricted Use - À usage restreint

ont cependant été proposées pour comprendre le rôle de l'université dans la ville et la région contemporaine en complément avec les perspectives de géographie économique en ce qui concerne la négociation des tensions entre l'implication locale-globale des universités (E. Knight, Jones et Gertler 2021; McNeill et al. 2022). McNeill et al. (2022) présentent l'université comme un perturbateur régional, créant des espaces de risque et des configurations spatiales de nature coloniale. Des recherches récentes sur la spatialité des universités ont également exploré leur rôle dans la contribution aux injustices sociales en milieu urbain (Baldwin 2021) et dans le contrôle des corps humains et non humains, notamment en lien avec les (im)mobilités étudiantes (McNeill 2024).

Or, le développement post-métropolitain et le visage changeant des systèmes d'enseignement supérieur présentent des liens mutuellement constitutifs ayant des implications importantes pour la construction relationnelle de l'espace urbain dans une multitude de contextes (Harrison et Turok 2017; Addie 2017). Ces liens ont été vastement répertoriés dans la littérature à travers les rôles variés que les universités peuvent jouer en tant qu'acteurs locaux et régionaux.

Dans une revue de littérature approfondie, Uyarra (2010) catégorise en cinq temps les différentes manières dont l'université est dépeinte, chaque « modèle » proposant des rôles, des types d'interactions spatiales et des mécanismes d'engagement universitaires différents. Dans un premier temps, les universités ont été considérées en tant qu'« usines du savoir » pouvant avoir un impact économique sous la forme de retombées indirectes. Puis, certaines études s'intéressant aux liens entre l'université et l'industrie ont théorisé un lien collaboratif de partage des savoirs avec les entreprises. Plus récemment, le thème de l'université entrepreneuriale a fait surface dans la littérature en adéquation avec la commercialisation de la recherche universitaire, devenue un objectif de la politique publique (Calvo 2023).

Du côté des études de systèmes d'innovation, les universités représentent des nœuds institutionnels dont l'influence dépend du système d'innovation régional environnant (Uyarra 2010). Finalement, la littérature assigne un rôle de développement aux universités en tant qu'acteur engagé du développement économique des localités et des régions dans lesquelles elles se trouvent (Uyarra 2010; Pinheiro, Benneworth et Jones 2012). Shen (2022a) regroupe ces cinq catégories dans la première de deux approches théoriques qu'il recense au sujet des mécanismes d'action de l'université sur l'urbanisation, la première étant orientée vers le développement économique. La deuxième se penche sur les impacts relatifs aux sphères

Restricted Use - À usage restreint

sociales, culturelles et politiques, d'où certaines perspectives plus critiques sur l'université en tant qu'acteur d'urbanisation (Shen 2022a).Dans la lignée du quatrième courant identifié par Uyarra (2010), d'autres études ont démontré que les universités participent au développement social et économique de leurs localités à travers leur implication dans des activités du domaine de la gouvernance régionale (Pugh et al. 2016) et en appliquant des modèles à « triple hélice » d'approches universitaires à l'innovation et au développement économique (Pugh 2017; Etzkowitz 2018; Addie 2021). Pour Ruming (2023), l'idée de l'université comme *anchor institution* est une manifestation spatiale de ces processus. En outre, une littérature abondante traite de l'université en tant qu'*anchor institution* en soulignant les rôles de régénération économique et de revitalisation urbaine qui lui est attribué dans les projets spatiaux à grande échelle de l'enseignement supérieur (Ehlenz 2018; Ehlenz 2019b; Addie 2020; Birch, Perry et Taylor 2013).

De manière générale, le lien entre l'université, l'innovation et la croissance économique est difficilement mesurable. En revanche, le rôle de l'université dans le développement local sous forme de *placemaking* (Ehlenz 2019a) et de générateur de dépenses et de consommation dans l'économie locale demeure plus concret, mesurable, et territorialement délimité (Revington et al. 2023). Les retombées localisées d'une université peuvent entre autres provenir des salaires payés aux employés, de la consommation de biens et de services par le personnel et le corps étudiant de l'université, sans compter les visiteurs extérieurs dans le cadre d'événements spéciaux, des dépenses en construction d'infrastructure et autres dépenses en équipement (Siegfried, Sanderson et McHenry 2007).

Concernant le rôle post-métropolitain des universités, Balducci et Fedeli (2014) proposent que l'université, en tant qu'acteur spatial, produit de nouvelles formes d'« urbanité » qui transcendent la binarité traditionnelle centre-périphérie en Italie. Les auteurs relient notamment les dynamiques internes de l'université aux dynamiques urbaines et sociales locales externes. Dans une étude quantitative, Rossi et Goglio (2020) tentent de retracer les retombées des campus satellites à leur localité. En utilisant le cas d'un campus satellite dans le nord-ouest de l'Italie, ils démontrent des contributions potentielles au capital humain via les taux de diplomation, la recherche, l'engagement communautaire et avec les entreprises (Rossi et Goglio 2020). Également en ce qui concerne les campus satellites, Tomaney et Wray (2011) mettent au jour les contradictions posées par les mandats d'« excellence » et d'« accessibilité » promus par l'université Monash en Australie. Ils mettent en lumière la façon dont les arrangements structurels entre la croissance

Restricted Use - À usage restreint

urbaine et régionale et l'économie politique de l'enseignement supérieur ont compliqué l'engagement régional de l'université entre le leadership civique et la commercialisation du savoir (Tomaney et Wray 2011).

1.3.3.1 L'université n'est pas un acteur indépendant

En général, les études sur le rôle de l'université dans le développement local et régional se centrent sur l'université en tant qu'acteur urbain plutôt que de considérer l'implication des acteurs institutionnels et politiques dans ces processus. Ceci rejoint la littérature plus large de la spatialité des universités qui isole parfois les institutions de leur contexte de gouvernance urbaine (McNeill 2024). Dans le contexte chinois, Shen (2022a) avance que le rôle du gouvernement est mieux compris que celui de l'agentivité universitaire dans l'expansion foncière universitaire. Cependant, beaucoup plus d'attention est tournée vers le rôle des universités elles-mêmes dans les études réalisées sur l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Australie (Misra et Pugh 2023). Quelques travaux font exception en expliquant la position stratégique de l'université dans les agendas locaux de développement urbain. Dans un premier temps, Ruming (2023) explore le rôle des universités dans la planification stratégique métropolitaine de la ville de Sydney et décèle la manière dont elles sont utilisées pour soutenir la vision urbaine stratégique d'acteurs publics. L'article se base principalement sur une perspective de planification, mais offre tout de même des éléments de compréhension clés de l'université en tant que stratégie spatiale de développement pour les villes.

Ce dernier présente un survol complet de l'université en tant qu'agent de changement urbain à travers les multiples rôles économiques, civiques et de développement qui lui ont été assignés dans la littérature. Ceci permet de comprendre comment l'université est ensuite mobilisée dans le déploiement d'une vision urbaine stratégique. Dans le contexte anglais, Brennan et Cochrane (2019) avancent pour leur part que le positionnement des universités dépend de l'échelle d'interaction avec l'écosystème institutionnel environnant. Ils observent une distinction entre les exigences de la politique régionale – qui mobilisent les institutions et les réseaux régionaux des structures plus formelles du gouvernement à l'échelle d'une région – et les liens situés qui se tissent au jour le jour avec les communautés, les bureaucrates de terrain et les élites locales. Les universités mettent de l'avant un rôle civique typiquement régional afin de bénéficier des initiatives des agences administratives qui opèrent à cette échelle, mais s'identifient – par exemple à travers

Restricted Use - À usage restreint

leur matériel promotionnel – plus étroitement avec des espaces urbains plus délimités, là où les interactions avec les représentants locaux sont plus directes (Brennan et Cochrane 2019).

La planification métropolitaine stratégique considère l'université d'abord et avant tout en tant qu'infrastructure économique. Elle est présentée comme étant cruciale pour rassembler les parties prenantes des secteurs privés et publics afin de pousser la croissance économique de la ville, et apporter des retombées positives provenant des dépenses du personnel et d'étudiants universitaires, ainsi que de la formation de main-d'œuvre. L'université est aussi considérée en tant qu'atout réputationnel pour les territoires, et son rôle civique est surtout articulé en termes d'accessibilité à l'éducation pour les secteurs moins bien desservis (Ruming 2023). En dernier lieu, les nouveaux projets universitaires sont aussi acclamés pour leur potentiel de régénération urbaine (Ruming 2023).

Rosen et Razin (2007) portent également le regard sur les autorités locales pour s'inscrire dans le corpus clairsemé qui s'intéresse à la place des institutions d'éducation supérieure dans les stratégies de développement des gouvernements de proximité (Adams 2003). Les auteurs décrivent un contexte institutionnel qui depuis les années 1990, fait de l'éducation supérieure une arène de compétition pour les gouvernements locaux à cause du rôle proactif qu'ils peuvent prendre par rapport au gouvernement d'état quant au déploiement de campus (Rosen et Razin 2007). Ils avancent que la décision stratégique de ces acteurs de s'impliquer dans un jeu de concurrence pour l'implantation d'universités représente une forme d'entrepreneuriat urbain dont les motivations se rattachent à des aspirations de prestige et de bonne réputation. Les auteurs tirent cette conclusion de l'absence d'un rôle formel dans la sphère de l'éducation supérieure dans les fonctions officielles de ces acteurs. Goglio et Parigi (2016) décrivent une situation similaire en Italie, où, dans les années 1990, la rhétorique dominante des autorités locales, régionales et surtout provinciales centrait le développement local sur la société du savoir. Cette rhétorique semblait légitimer le *besoin* et le *droit* de chaque province, de chaque ville, de *revendiquer* le savoir, la recherche et l'innovation comme piliers du développement économique local et comme base de leur compétitivité.

Les aspirations citées par Rosen et Razin concernent l'image des villes hôtes et conséquemment de leur gouvernement vis-à-vis l'attraction de résidants et d'investissements économiques. Il est attendu des universités qu'elles bonifient les valeurs foncières en contribuant à la vie sociale et

Restricted Use - À usage restreint

culturelle des villes, ce qui se refléterait positivement sur les autorités municipales au pouvoir. Goglio et Parigi (2016) évoquent également l'exploitation politique de l'université pour des raisons électorales : les nouveaux satellites bonifient la légitimité, le prestige et le pouvoir des gouvernements locaux et de leurs lobbies, car la présence d'une université peut être présentée en guise d'accomplissement politique auprès d'un électorat.

Le cadrage des universités comme atouts stratégiques pour le développement des villes mondiales par les gouvernements locaux et nationaux est aussi repérable dans la littérature sur l'éducation supérieure transnationale et les campus satellites internationaux. Par exemple, Rottleb (2024) soutient que la production matérielle et discursive de Dubai en tant que pôle international d'éducation[4] fait partie d'une stratégie de positionnement global (dite *worlding*) de la part du gouvernement afin de renouveler le rôle économique de la ville dans la sphère du savoir et de solidifier un imaginaire urbain cosmopolite fertile pour l'investissement étranger. Dans ce but, le gouvernement de la ville-émirat joue un rôle significatif dans le déploiement de succursales universitaires étrangères par le biais d'infrastructures et de politiques favorables à leur implantation, ce qui permet une spatialisation matérielle de l'éducation supérieure à partir de laquelle sont disséminés des discours de production des connaissances, d'innovation, et d'entrepreneuriat (Rottleb 2024). Comparativement aux campagnes marketing de la ville et des universités, peu de recherche, de produits de l'innovation ou d'activités entrepreneuriales émergent des activités des campus. Or, malgré les écarts entre le positionnement discursif de la ville et la réalité matérielle, le *worlding* de Dubai attire des investissements conséquents.

Globalement, la croissance des espaces mondiaux d'éducation supérieure s'aligne avec les stratégies des gouvernements locaux pour se positionner favorablement dans l'économie mondiale du savoir (Rottleb 2023). Dans ce cadre, l'implication des acteurs publics dans la promotion de pôles d'éducation reflète davantage un intérêt pour le développement d'une image de marque nationale, de compétitivité et d'un statut géopolitique régional et mondial renforcé qu'une avenue de développement durable en matière d'éducation (J. Knight 2011). En outre, les universités sont des agents actifs des stratégies urbaines d'image de marque mises en œuvre

[4] Knight (2011) définit un pôle international d'éducation comme étant un « effort planifié pour construire une masse critique d'acteurs locaux et internationaux stratégiquement engagés dans l'éducation, la formation, la production de connaissances et les initiatives d'innovation, » ce qui comprend les politiques pour attirer des succursales universitaires et faciliter leur ancrage matériel.

Restricted Use - À usage restreint

par les administrateurs urbains (Beech 2022). Des phénomènes tels que les « campus fantômes » – qui réfèrent à l'absence d'information concernant le développement ou les activités de campus satellites internationaux à la suite d'annonces concernant leur implantation – révèlent que le développement des campus satellites internationaux relève des stratégies des acteurs publics en lien avec l'université (Kleibert et al. 2020). Ceux-ci misent sur le pouvoir publicitaire des annonces de projets universitaires pour leurs ambitions de développement local sans pour autant avoir des horizons concrets de collaboration universitaire (Kleibert et al. 2020).

Restricted Use - À usage restreint

1.3.4 Au-delà de la production de la connaissance, l'attractivité

Souvent, la spatialisation de l'enseignement supérieur dans les zones d'urbanisation régionalisées comporte des aspects stratégiques tant pour l'université que pour la communauté d'accueil (Addie, Keil et Olds 2015; Rosen et Razin 2007). Ces contributions s'appuient sur la création de savoirs utiles pour l'industrie et le transfert des connaissances de la recherche universitaire. L'emphase est généralement mise sur les impacts économiques directs de celles-ci, mais l'engagement situé des universités avec les communautés est aussi souvent présenté comme étant une condition de prérequis au développement économique à travers la création de capital social (Cochrane et Williams 2013). Le point de vue économique, autant direct qu'indirect, n'est toutefois pas suffisant pour traiter des liens multidimensionnels qu'entretiennent les universités et les villes. En plus de l'approche relationnelle qui permet de cerner les interactions entre les institutions et leurs acteurs, la lentille culturelle permet d'articuler la formation d'une identité urbaine et la caractérisation du paysage urbain à partir de la présence d'une université (Michela Lazzeroni et Piccaluga 2015). En d'autres mots, la présence d'une université comporte des aspects tangibles et intangibles qui deviennent des symboles et des signes visibles de la ville (Hoeger 2007). Ce processus peut être spontané et inscrit dans la continuité d'un héritage patrimonial historique et touristique, ou faire l'objet de campagnes plus élaborées autour de référents culturels locaux (Michela Lazzeroni et Piccaluga 2015). Même sans référent culturel spécifique, les notions de compétitivité territoriale provenant des activités de production des connaissances des universités peuvent constituer un élément intangible de l'identité urbaine créée autour de l'université (Addie 2021).

Selon Benneworth, Charles, et Manadipour (2010), les apports des universités peuvent être conçus en termes de développement urbain et de compétitivité selon un mode d'engagement urbain (*urban mode of engagement*) qui rassemble (1) la création ou l'amélioration d'espaces à forte intensité des connaissances; (2) une implication dans les processus de planification municipaux et régionaux visant à améliorer la qualité de la gouvernance urbaine; (3) l'amélioration de l'image de marque des villes et de leur profil international et national. Pour ces auteurs, l'idée de l'image de marque passe par la compétitivité qu'apporte les retombées des activités de production des connaissances des universités. Pour leur part, Cenere et Mangione (2021) répertorient que l'importance stratégique de l'université dans le contexte politique et institutionnel de la ville de Turin s'axe de plus en plus autour des universités à agir comme des pôles d'attraction

Restricted Use - À usage restreint

pour de nouveaux habitants hautement mobiles, capables non seulement d'être des vecteurs de transformation sociale et culturelle de la ville, mais aussi de stimuler le marché immobilier. Plus qu'une « usine du savoir, » la stratégie de développement urbain misant sur ce qui est identifié comme la vocation universitaire de la ville s'est de plus en plus centrée sur la nécessité de renforcer l'attractivité de la ville dans son ensemble (Cenere et Mangione 2021). Ainsi, l'attractivité devient une dimension à part entière de la mobilisation stratégique de l'université à différencier de la compétitivité en lien avec la production des connaissances et la formation de main d'œuvre.

Que ce soit avec un cadrage de nature plutôt économique ou culturelle, l'image externe d'une ville ou d'un territoire est projetée en fonction des attributs réels ou imaginés apportés par l'ancrage local de l'université. Cochrane et Williams (2013) nomment conséquemment que les villes-régions et les universités sont entraînées dans une « danse complexe d'attractivité culturelle et des images ». Une dynamique qui se renforce mutuellement, cette danse implique que les universités font appel aux images des endroits où elles sont situées dans leur processus promotionnels tandis que leurs villes-régions d'accueil tentent de s'appuyer sur la réputation de « leurs » universités afin de se (re)définir selon les axes choisis (Cochrane et Williams 2013). Une telle posture permet de conceptualiser la valorisation des territoires et de l'espace en lien avec la présence universitaire de manière symbolique plutôt que pragmatique. À cet effet, les travaux de Cenere et al (2023) et de Ruming (2023) représentent un point de vue pour percevoir l'université en termes d'imaginaires spatiaux et d'attractivité urbaine puisqu'ils font appel à la mobilisation stratégique de l'université pour des raisons autres que strictement économiques.

Kleibert (2021) développe le terme *symbolic fix* comme une extension et une adaptation des processus de déplacement spatial du capital – que Harvey (2001) appelle spatial fix – désignant ainsi un sous-groupe de stratégies spatiales visant l'accroissement de profits à partir de l'accentuation de la valeur réputationnelle associée à un lieu. L'argument central de l'auteure est que les campus satellites (internationaux) permettent l'actualisation d'un *territorial fix* à travers l'expansion géographique de marchés segmentés et d'un *symbolic fix* à travers le déploiement de campus à des endroits dont la réputation bénéficierait à l'institution d'éducation supérieure. Kleibert (2021) fait valoir l'importance de la valeur symbolique – surtout pour les biens de consommation associés à un statut qui s'entremêlent avec la valeur réputationnelle de lieux spécifiques – et affirme, en se basant sur Pike (2013), que celle-ci peut être renforcée à travers le renforcement d'une image de marque et la percolation d'associations positives avec certains

Restricted Use - À usage restreint

lieux. De plus, le concept du *symbolic fix* soutient que l'accession ou la création de nouveaux marchés nécessite la mobilisation de représentations et d'imaginaires géographiques spécifiques (Kleibert 2021; Alvarez León, Yu et Christophers 2018). Le choix d'une institution d'établir un campus dans une ville prestigieuse à l'international ou domestiquement représente la mise en œuvre du concept (Bobée 2025; Kleibert 2021). Cela permet à l'université de se positionner comme un acteur global dans le marché international de l'éducation supérieure ou du moins, de délocaliser discursivement le lieu d'origine de l'université.

Plutôt du côté du domaine organisationnel, Siltaoja, Juusola et Kivijärvi (2019) auscultent le fantasme de l'appellation *world-class* dans la signalisation de valeur et de prestige des campus satellites internationaux. Ils soutiennent que ce discours d'excellence et de renommée mondiale n'est pas tangiblement représentatif de la qualité d'une institution, mais s'appuie plutôt sur des constructions imaginaires. Ce discours est central aux efforts de construction d'image de marque et de concurrence entre les universités au sein des marchés internationaux de l'éducation (Juusola, Wilkins et Jamous 2023; Alajoutsijärvi, Kettunen et Siltaoja 2022). Il légitimise l'implantation de campus satellites internationaux dans de nouveaux contextes locaux par les universités en quête d'expansion, même s'il ne renvoie qu'à l'image plutôt qu'aux activités tangibles de l'institution (Siltaoja, Juusola et Kivijärvi 2019). Les auteurs soutiennent que le fantasme discursif maintenu par les institutions à l'étude sert à visibiliser celles-ci dans leurs pratiques malgré les contradictions en jeu, et constitue un exemple de constructions organisationnelles de grandeur (Siltaoja, Juusola et Kivijärvi 2019; Alvesson 2013). Cette idée d'imaginaires de grandeur dans le milieu de l'éducation supérieure est aussi développée par Rottleb (2024), qui postule que le déploiement de campus satellites internationaux nourrit un imaginaire urbain qui positionne Dubai en tant que ville mondiale et inversement, les universités qui déploient ces campus bénéficient de la construction discursive du caractère cosmopolite et touristique de la ville :

> The perceived characteristics, meanings, and expectations evoked by the worldings of Dubai, together with the associated physical urbanity, thus unfold a considerable force on reality. (Rottleb 2024, 15)

D'autres recherches démontrent que la gestion et le déploiement de succursales universitaires à l'international dépendent en partie de l'activation de discours faisant appel à des imaginaires symboliques, urbains et géographiques (Bobée et Kleibert 2023; Rottleb 2023; Koch 2018).

Restricted Use - À usage restreint

Toutefois, ces contributions ne pointent pas vers des constats généraux au sujet de la production de l'espace, se limitent aux contextes internationaux de la délocalisation universitaire et se concentrent plutôt sur l'incidence des pratiques de délocalisation internationale dans le maintien de structures de pouvoir du système global d'éducation supérieure. Moisio (2018) s'intéresse aussi à ces structures en conceptualisant l'université en tant que site géopolitique, mais demeure dans l'abstraction des processus spatiaux des transformations d'état que représente l'économisation du savoir. Touchant toutefois au concept d'image de marque (Moisio 2018, 117) et de classement (Moisio 2018, 92-93), l'idée de valeur symbolique n'est toujours pas infléchie vers le territoire. L'intérêt de penser l'université et la ville à travers la « danse des images » (Cochrane et Williams 2013) qu'elles entretiennent n'est pas tant d'élucider la mesure dans laquelle les présuppositions et les compréhensions qui y sont associés sont justifiées ou véridiques, mais plutôt d'encadrer l'ensemble des relations sociospatiales qui en découlent à l'échelle locale.

Restricted Use - À usage restreint

CHAPITRE 2 : CONTEXTUALISER LA RELOCALISATION UNIVERSITAIRE

Ce chapitre établit le contexte plus large dans lequel s'inscrit l'étude de cas du mémoire. Pour résumer l'étendue de l'expansion des projets de campus satellites de manière empirique et théorique, nous nous appuyons d'abord sur une définition et une typologie de l'objet de recherche dans le contexte québécois. Alors que la première section du chapitre documente l'échelle de ce phénomène de relocalisation, la deuxième section fait état des dynamiques contemporaines qui régissent l'expansion et dans une certaine mesure, l'accélération de ce phénomène.

Le déploiement de campus satellites représente une forme de relocalisation d'activités universitaires par laquelle une université établit un ou plusieurs de ses services à un endroit différent de l'emplacement de l'institution principale. En général, il s'agit d'activités d'enseignement, de recherche, ou d'une combinaison des deux. Cette relocalisation connaît une expansion rapide dans le paysage global de l'éducation supérieure en tant que stratégie spatiale et discursive utilisée à la fois par les universités et les régions urbaines. Entre 2006 et 2009, le nombre de campus satellites internationaux en activité a augmenté de 43% (Becker 2010). Entre 2009 et 2014, il s'agissait d'une hausse de 26% (Escriva-Beltran, Muñoz-de-Prat et Villó 2019). Au cours des 25 dernières années, cela se résume en plus de 249 succursales dans 33 pays (Escriva-Beltran, Muñoz-de-Prat et Villó 2019). Il est important de différencier ces chiffres qui ne traitent que des succursales universitaires ouvertes à l'international et non des succursales domestiques. Il convient donc d'offrir un portrait du contexte local au Canada et au Québec. Il est aussi important de noter que les campus satellites internationaux font l'objet d'une vaste littérature (Wilkins et Huisman 2012; P. G. Altbach et Knight 2007; Lane et Kinser 2011; Becker 2010; Krollpfeiffer et Kosmützky 2012; Bobée et Kleibert 2023; Rottleb 2023) impliquant des dynamiques différentes de celles des campus satellites domestiques, puisqu'ils s'inscrivent dans des cadres réglementaires qu'il n'est souvent pas possible de comparer.

Au Canada, l'échelle de cette expansion représente une première depuis les années 1960 où partenariats entre les agences gouvernementales et les universités jouent un rôle important (Addie, Keil et Olds 2015). En parallèle, il existe également un intérêt croissant de la part des

Restricted Use - À usage restreint

décideurs locaux et régionaux à attirer ces institutions sur leur territoire (Yeats 2014). Mises ensemble, ces deux tendances mettent en lumière la nécessité d'interroger les implications politico-économiques de l'implantation des campus satellites dans la construction de l'espace régional en lien avec le paysage de l'éducation supérieure.

2.1 Le campus satellite en contexte québécois – définition et typologie

2.1.1 Définition

En tenant compte des écrits résumés à la section 1.1, nous offrons une définition opératoire du campus satellite informée du contexte québécois :

Un campus satellite est un site de délocalisation d'activités universitaires, comme la recherche et l'enseignement, par lequel une université établit une offre de services dans une zone géographique autre que celle de l'institution d'origine (Rossi et Goglio 2020). Les campus satellites présentent des tailles et des degrés d'autonomie variables quant à leur gestion administrative et à leur offre de programmes (Bergeron 1991) et peuvent prendre diverses formes allant d'une infrastructure permanente à une offre délocalisée dans des locaux de cégep ou des espaces de location d'entreprises (Crespo, Beaupré-Lavallée et Dubé 2011b). Généralement, l'offre de programmes d'un campus satellite dans un espace autre qu'une succursale dotée d'une infrastructure permanente est plutôt restreinte et spécialisée (P. Altbach 2010). Toutefois, il n'est pas rare que certains campus de « briques et de béton » n'abritent qu'une ou deux familles de programmes, même s'ils contiennent les aménagements de base d'un campus traditionnel. Par exemple, le nouveau campus de l'UQTR à Terrebonne n'offre que des programmes en comptabilité, tandis que celui de L'Assomption est spécialisé en enseignement avec un microprogramme en développement du sport électronique (Radio-Canada 2023; Hinse 2022). Dans le contexte québécois, précisons que les campus principaux des universités du réseau de l'Université du Québec (UQ) ne sont pas des campus satellites puisque ces universités sont administrativement indépendantes.

Restricted Use - À usage restreint

2.1.2 (Dé)construire une typologie des campus satellite

L'objectif de cette section n'est pas de développer une typologie robuste et insulaire des campus satellites en raison de la nature changeante des modèles au fil du temps et des flous qui existent entre les différentes catégories. Comme les exemples ci-dessous le démontreront, une typologie trop rigide souffrirait rapidement d'invalidité externe. Parler de « types » de campus permet simplement de nommer la diversité des formes de l'offre universitaire délocalisée qui existent, notamment dans le contexte québécois, afin de pouvoir relever des éléments de discours clés sur le sujet vu qu'en pratique, le terme « campus » est omniprésent même si la forme dont il est question ne ressemble pas nécessairement à un campus traditionnel (P. Altbach 2010).

La typologie de Crespo, Beaupré-Lavallée et Dubé (2011b) suggère que tous les sites universitaires hors-campus ne peuvent être considérés comme des campus. Les auteurs avancent les termes « succursale, » « point de service, » et « centre de gestion autonome (CGA) » pour faire état de la diversité des sites hors-campus au Québec de manière empirique selon leur infrastructure, le mode de gestion académique et administrative, le type de programme et de services offerts ainsi que l'intensité, une mesure basée sur le nombre d'inscriptions dans un site donné. Les succursales correspondent plus étroitement à la définition du campus satellite traditionnel de Wilkins et Rumbley (2018) car elles sont constituées d'une « infrastructure fonctionnelle permanente de taille variable » et répondent aux « besoins fonctionnels » de l'université tels qu'un réseau Internet sécurisé, un ou plusieurs laboratoires informatiques, ou une bibliothèque universitaire.

Les points de service sont caractérisés par des activités à faible intensité qui occupent le plus souvent des locaux existants de cégeps. Ceux-ci représentent le plus grand nombre de sites universitaires délocalisés en régions du Québec (Crespo, Beaupré-Lavallée et Dubé 2011b). En revanche, les CGA se distinguent des deux autres formes par leur structure de gérance académique et administrative. La planification académique (par exemple, la sélection d'une offre de programmes correspondante aux besoins de formation de la communauté locale) et la gérance administrative sont assurées par la corporation d'un CGA, tandis que la prestation académique (suivant les besoins déterminés par la corporation) est offerte par une ou plusieurs universités partenaires (Crespo, Beaupré-Lavallée et Dubé 2011b). Contrairement aux succursales et aux points de service, les CGA sont plus souvent issus d'initiatives citoyennes que de partenariats

Restricted Use - À usage restreint

institutionnels menant à l'implantation d'une offre gérée par l'université elle-même. Mais comme les points de service, la possibilité de démarrage de cohortes dépend du nombre d'inscriptions prévues étant donné la plus petite échelle d'opération de ces modèles. Un exemple du modèle de CGA est celui du Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie à Sainte-Thérèse qui ferma ses portes en juin 2020, l'organisme ayant été « confronté à l'absence de toute perspective de viabilité financière » à la suite de l'implantation du campus de l'UQO à Saint-Jérôme et des développements de la formation en ligne (V. Tremblay 2020). L'UQO y offrait des certificats de formation continue et des programmes courts de 1er et 2e cycles en gestion et en administration (UQO 2020).

Les différents sites hors-campus de l'UQAR se prêtent bien à l'illustration de cette typologie. Le modèle de succursale s'applique au campus satellite de l'UQAR à Lévis qui est logé dans une infrastructure universitaire traditionnelle. Malgré son offre de programmes réduite comparativement au campus principal de Rimouski, le campus de Lévis accueille plus d'étudiants (Radio-Canada 2016). L'UQAR a aussi une présence bien établie dans les régions québécoises longeant le fleuve Saint-Laurent (Figure 2.1). Dans les régions administratives du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, l'UQAR déploie une offre de programmes sous forme de points de service dans des locaux de cégep. Le Tableau 2.1 résume la localisation de cette offre. Finalement, l'UQAR est aussi présente dans le Centre universitaire des Appalaches (CUA) qui est un CGA, dont les bureaux principaux sont installés dans une aile adjacente au Cégep de Beauce-Appalaches (Centre Universitaire des Appalaches s.d.). Le CUA a ses propres locaux de classe, bureaux administratifs et un laboratoire informatique (Centre universitaire des Appalaches s.d.). Au-delà d'accueillir des programmes de formation universitaires, le CUA a aussi une mission d'analyse des besoins régionaux, de promotion de programmes, de recrutement étudiant et d'offre des services de formation aux entreprises tout en s'appuyant sur une collaboration avec l'Université Laval et l'UQAR – campus de Lévis, ses universités partenaires (Centre universitaire des Appalaches s.d.).

Restricted Use - À usage restreint

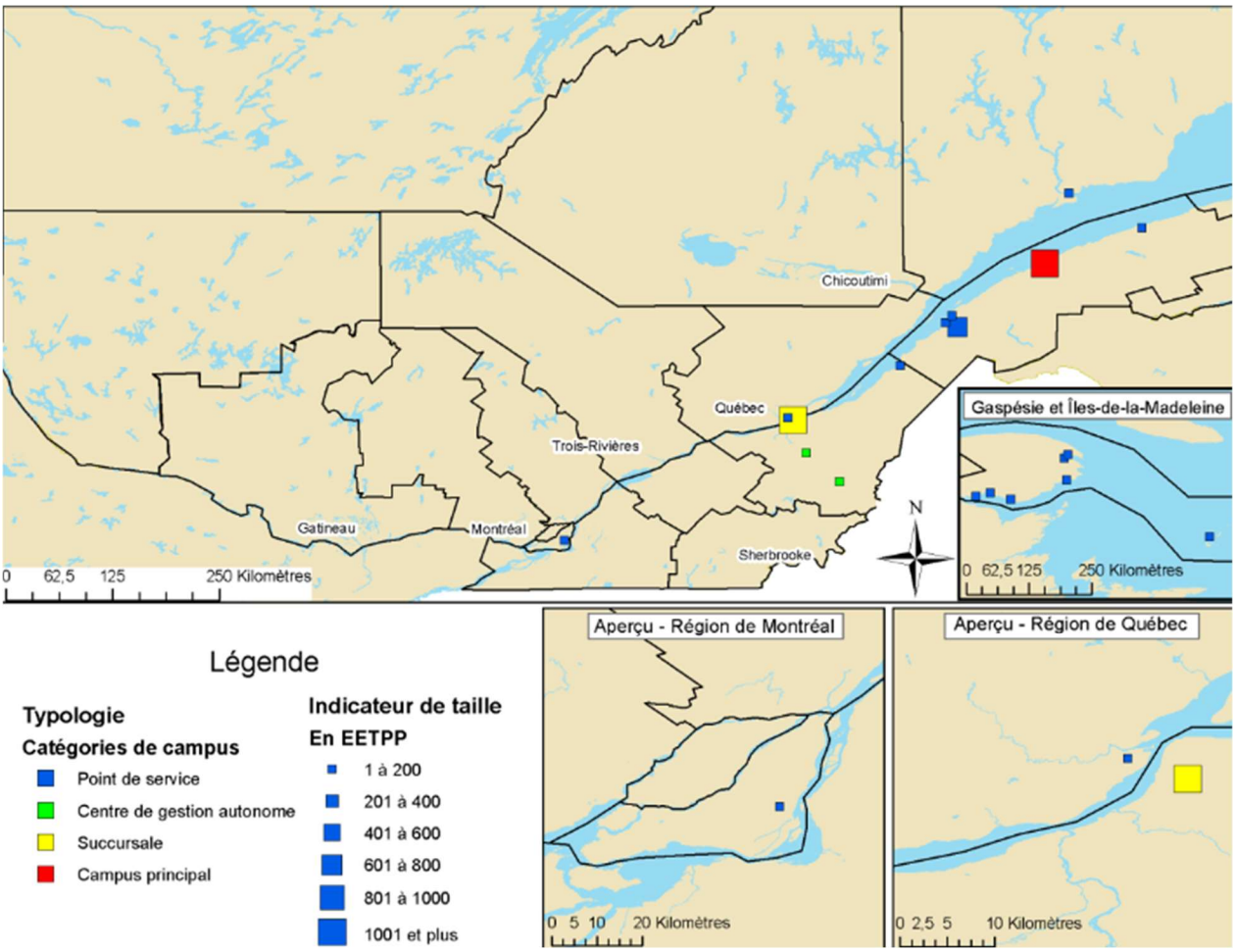

Figure 2.1 : Carte des sites hors-campus de l'UQAR en 2011

Source : (Crespo, Beaupré-Lavallée et Dubé 2011b)

Restricted Use - À usage restreint

Tableau 2.1 : Les points de service de l'UQAR en région

Région	Municipalités	Lieu de déploiement	Programmes
Bas-Saint-Laurent	KRTB (Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Les Basques)	Cégep de Rivière-du-Loup	Gestion, santé, psychosociologie, éducation
	Matane-Matapédia	Cégep de Matane	Santé, psychosociologie, éducation
Côte-Nord	Haute-Côte-Nord	Cégep de Baie-Comeau	Gestion, santé, psychosociologie, éducation, travail social
	Manicouagan		
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Gaspésie	Cégep de la Gaspésie et des Îles (campus de Gaspé, Carleton-sur-Mer, Îles-de-la-Madeleine)	Gestion, santé, psychosociologie, éducation, travail social
	Îles-de-la-Madeleine		Gestion, santé, psychosociologie, éducation, travail social

Source : Compilé par l'auteure.

2.1.2.1 Nuances typologiques importantes

Malgré une certaine utilité pour concevoir les différences d'opération des modèles d'offre universitaire délocalisés, chaque catégorie énoncée peut contenir une certaine hybridité, ce qui limite la portée analytique de la typologie. D'abord, celle-ci ne prévoit pas qu'un point de service puisse offrir un programme complet, ce qui est le cas pour plusieurs baccalauréats de premier cycle (en sciences infirmières, en sciences de l'éducation et en travail social) de l'antenne de

Restricted Use - À usage restreint

l'UQAR dans le Cégep de Baie-Comeau. Deuxièmement, la typologie ne conçoit pas la délocalisation universitaire dédiée à la recherche, comme l'incarne le modèle des Unités mixtes de recherche (UMR) de l'Institut National de la Recherche Scientifique (INRS).

Les UMR sont des regroupements interuniversitaires de recherche qui ont été établis en 2021 avec un financement initial de 15 millions de dollars du gouvernement québécois (Laberge 2021). Les locaux des universités hôtes dont ceux de l'UQTR, l'UQO, l'UQAC, l'UQAR et l'UQAT en régions accueillent des équipes de recherche constituées de membres de l'INRS et des universités de l'Université du Québec (Institut national de la recherche scientifique s.d.). Ces partenariats visent la consolidation et la création de projets de recherche sur cinq thématiques prioritaires et stratégiques[5] pour le Québec dans une optique principalement régionale (Institut national de la recherche scientifique s.d.). Aux côtés de la réalisation de projets de recherches, une composante importante de la mission des UMR est la formation d'étudiants aux cycles supérieurs. La typologie ne peut répondre à l'hybridité transversale des UMR, où la délocalisation des activités universitaires se fait à l'échelle des chercheurs qui s'établissent dans la région hôte des universités partenaires. Dans le même ordre d'idées, la formule implique un aspect fondamental de collaboration interuniversitaire et non l'enracinement d'une présence indépendante d'un établissement universitaire sur un territoire.

Troisièmement, la typologie ne prévoit pas la permanence d'un corps professoral dans un modèle autre que celui de la succursale. Par exemple, le financement accordé aux UMR par le ministère de l'Enseignement supérieur soutient la création de plusieurs postes permanents au sein de toutes les unités. Un second contrexemple est celui de l'UQAR, dont la présence permanente dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a été soutenue par une aide financière de 1,35 million de dollars par année annoncée par le gouvernement provincial au printemps 2022 (J.-F. Bouchard 2022). L'investissement permettrait l'implantation de programmes en continu au sein des trois campus du Cégep de la Gaspésie et des Îles (J.-F. Bouchard 2022).

Le fil conducteur qui tient ces deux exemples de délocalisation est celui d'un contexte politico-économique particulier, où les orientations politiques de la strate provinciale viennent façonner les possibilités et les formes d'expansion des universités. À cet effet, Tomaney et Wray (2011) illustrent la portée de l'économie politique de l'éducation supérieure en Australie à travers une

[5] Soit les matériaux et les technologies pour la transition énergétique, la cybersécurité, la transformation numérique en appui au développement régional, la santé durable, ainsi que les études autochtones.

Restricted Use - À usage restreint

étude de cas qui trace l'évolution d'une université intensive en recherche, allant d'un premier site en banlieue de Melbourne à une institution multi-campus complexe et internationalisée. À travers cette évolution, il est observé que les orientations politiques de l'État en conjonction avec les systèmes de financement de l'éducation supérieure ont placé l'étiquette de campus « régional » dans une position inférieure aux campus internationalisés à moins d'avantages financiers importants pour les universités australiennes, menant à une différenciation entre les « points de services » temporaires pauvres en investissements infrastructurels et les succursales dans les zones régionales. Yeats (2014) propose également deux modèles de sites hors-campus grandement influencés par le cadre réglementaire des universités en Ontario. Un premier modèle de « campus satellite »[6] a une offre de programmes et de services distincts de l'institution principale sur des terrains physiques, tandis que la « faculté décentralisée » désigne une faculté qui s'inscrit dans le cadre de l'offre de l'institution principale mais qui est délocalisée dans des installations autonomes. Selon Yeats (2014), ce deuxième modèle représente la plus grande partie de l'accroissement du nombre de sites hors-campus des 25 dernières années en Ontario, car les universités ontariennes n'ont pas besoin d'approbation ministérielle pour mener des projets d'expansion d'offres de programmes déjà accrédités (à condition que l'université ait accès a suffisamment de ressources capitales pour entreprendre le projet). Les modèles de délocalisation universitaire étant grandement affectés par les structures existantes des établissements et les orientations de programmes politiques en constante évolution, les typologies fixes ne parviennent pas à englober certains cas.

L'INRS et l'École nationale d'administration publique (ENAP) représentent des cas particuliers, car la délocalisation fait partie de l'organisation territoriale de ces deux institutions depuis leur conception (Crespo, Beaupré-Lavallée et Dubé 2011b). Il est alors plus nébuleux de parler de campus satellites pour désigner les sites de ces universités. Selon le BCI, le campus principal de l'INRS est celui de Québec (parmi les autres centres à Montréal, Laval et Varennes). Pourtant, mis à part la direction générale administrative et scientifique qui les relient au sein d'un siège social, chaque centre a une vocation spécifique et une direction qui lui est propre. Toutefois, les nouveaux développements visant l'expansion et la portée des activités de l'INRS représentent tout de même des formes de relocalisation des universités qui s'apparentent à la délocalisation sous forme de campus satellites. Par exemple, le projet d'une nouvelle branche de l'INRS, le

[6] Termes de l'auteure.

Restricted Use - À usage restreint

Centre Ruralités durables, est en cours de développement et prendra racine dans la région de Charlevoix (Institut National de la Recherche Scientifique s.d.). Quant à l'ENAP, dont le campus principal est situé à Québec selon le BCI, un financement de 2,23 millions de dollars du gouvernement du Québec a été approuvé pour le développement d'un nouveau campus en Outaouais afin d'immobiliser la présence de l'université qui demeure encore au sein de locaux de l'UQO (ENAP 2023). Suivant une étude d'opportunité, l'INRS demande pour sa part un financement de 4,4 millions de dollars dans le cadre de l'enveloppement de la subvention de mission de l'INRS auprès du ministère de l'Enseignement supérieur pour l'ajout de 21 postes de professeurs et professeures. L'Institut demande également l'inclusion des espaces du centre dans la subvention Terrain et Bâtiment du ministère afin d'en financer la construction (Institut National de la Recherche Scientifique 2023).

Le campus Macdonald qui abrite la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement de McGill à Sainte-Anne-de-Bellevue, ainsi que le campus Loyola de Concordia dans l'Ouest de Montréal, représentent également deux autres cas spéciaux à considérer. Le campus Loyola héberge des facultés entières qui sont bien intégrées au campus du centre-ville (SGW), ce qui fait que Concordia est considérée comme ayant un seul campus principal avec une structure binaire entre les sites de Loyola et SGW (BCI 2023). Malgré les ressemblances fonctionnelles avec le campus de Loyola, le campus Macdonald est généralement considéré comme étant un campus satellite même si une unité complète de l'université y a été délocalisée (Crespo, Beaupré-Lavallée et Dubé 2011b).

2.1.2.2 Incongruences d'appellations interuniversitaires

Un dernier élément à relever afin de cerner l'objet de recherche concerne les incongruences d'appellation des sites hors-campus par les universités elles-mêmes. En effet, il existe plusieurs incohérences définitionnelles dans le milieu universitaire et dans le discours public qui en disent long sur les perceptions de la portée attendue des impacts des sites hors-campus. Pour l'UQAR, il est question d'antenne lorsqu'on parle d'une présence implantée ailleurs que dans ses campus de Rimouski et de Lévis (soit dans les locaux de cégeps régionaux) puisqu'elle est à faible intensité et a une offre de services étudiants limitée. Dans les communications de l'UQAM en revanche, le mot « campus » s'applique peu importe la forme de délocalisation. Par exemple, le site de l'UQAM accueilli dans les locaux du pavillon de l'Université de Sherbrooke à Longueuil

Restricted Use - À usage restreint

(Actualités UQAM 2012) est considéré comme un campus au même titre que le site de Laval installé sur un étage du Collège Montmorency (Actualités UQAM 2019), ainsi que celui de Terrebonne situé au milieu d'un espace commercial de location et celui de la Montérégie-Ouest dans les locaux du Cégep de Valleyfield (Ducharme 2022). L'UdeM désigne aussi son offre de programmes dans Lanaudière en tant que campus, même s'il s'agit uniquement d'un DESS en gestion des établissements scolaires offert dans les locaux du Cégep Édouard-Montpetit souvent en location (Gentil et Mestiri 2024). Jusqu'en 2014, les locaux de l'UdeM à Terrebonne étaient en location dans un bâtiment de locaux commerciaux aux côtés des bureaux d'une agence de voyage, d'une clinique médico-esthétique et d'une clinique de radiologie. Dans le contexte international aussi, les campus satellites outre-mer (de l'anglais *offshore campus*) peuvent avoir des apparences plus grandes que nature selon les termes employés pour les décrire, malgré leurs compositions spatiales diverses qui varient en fonction du contexte régional et du modèle d'affaires des universités (Kleibert et al. 2020, 9).

Puisque la recherche s'intéresse à toutes les formes de délocalisation universitaire sujettes aux discours publics et institutionnels, il ne s'agit pas de se positionner vis-à-vis une définition immuable de ce que représente un campus satellite. Il est plutôt question de considérer les sites hors-campus dans leur forme la plus générale et de porter l'attention vers la nature des infrastructures et la taille des opérations (incluant l'intensité) des projets de délocalisation, tout en tenant compte de la nature générale des programmes offerts ainsi que de la permanence des installations.

Restricted Use - À usage restreint

Tableau 2.2 : Typologie de sites universitaires hors-campus

	Succursale	Point de service	Centre de gestion autonome
Gérance académique	Assurée par l'université centralisée	Assurée par l'université centralisée	Prestation : université Planification : corporation
Gérance administrative	Université permanente, temps plein	Université parfois locale	Corporation
Services	Partenariats ou université	Rares	Assurés par la corporation
Intensité	EEETP/TPP > 1000[7]	Volume variable	Volume variable
Immobilier	Bâtiment qui répond aux besoins fonctionnels de l'université	Locaux loués	Locaux gérés par la corporation
Professeurs	Professeurs en résidence	Pas de professeur en résidence	Pas de professeur en résidence
Offre de programmes	Plus grand nombre de programmes complets ou de programmes menant à un grade exclusif	Courts, partiels, rarement exclusifs	Programmes complets/menant à un grade (nombres variables)

Source : (Crespo, Beaupré-Lavallée et Dubé 2011b)

[7] Étudiants équivalents à temps plein (EEETP ou EETP), étudiants équivalents à temps plein pondérés (EEETPP ou EETPP). L'EETP est l'unité de mesure de la formule du calcul des subventions octroyées par le gouvernement et est équivalente à une inscription à 30 crédits par année.

Restricted Use - À usage restreint

2.3 La relocalisation universitaire, un phénomène en expansion

2.3.1 De la genèse du réseau de l'Université du Québec à aujourd'hui

Contraster la relocalisation en cours des universités avec les origines de la décentralisation[8] universitaire au Québec permet de constater l'ampleur du phénomène actuel de délocalisation et de situer son importance dans le paysage urbain. Au Québec, on observe une expansion renouvelée des développements de campus satellites qui s'accélère depuis 2016 et qui rivalise celle des années 70 et 80. Cette première vague d'expansion universitaire fut apportée par la réforme du système provincial d'éducation qui pris forme tout au long de la Révolution Tranquille et qui aboutit en 1968 avec le projet de loi 88 ou la Loi sur l'Université du Québec, entérinant la création de l'Université (Hébert 2007). Au moment de l'adoption de ce projet de loi, l'on dénombrait trois universités francophones (Montréal, Laval, Sherbrooke) et trois universités anglophones (McGill, Bishop, et Sir George Williams, maintenant connue sous le nom de Concordia).

La création de l'UQ visait principalement à répondre à l'augmentation des taux d'inscriptions universitaires de la population québécoise francophone, prévus de doubler entre 1960 et 1970 (Dassylva 2008). Dans un contexte d'après-guerre plus généralement, il était question de répondre à une demande de formation prévue en fonction des prévisions démographiques et du niveau de vie à la hausse de la population de la province (Hébert 2007). La dernière année avant l'ouverture des constituantes de l'UQ, la pression démographique sur le système universitaire se faisait sentir avec 29 000 inscriptions d'équivalence à temps plein dans les universités francophones, comparativement à 11 439 en 1960, 7500 en 1953-1954 et 7000 en 1945 (Ferretti 2011).

Lors de cette période, l'expansion et la massification – soit la croissance rapide d'inscriptions universitaires (Ahmed 2016) – furent l'objet d'un projet d'état visant en premier lieu l'accessibilité aux études supérieures dans les régions québécoises, puis la promotion du développement scientifique ainsi que le développement régional de la province (L'Encyclopédie canadienne

[8] Les termes délocalisation et décentralisation invoquent tous deux les reconfigurations spatiales de l'offre de services universitaires dans des sites hors-campus ou sous d'autres formes. Toutefois, le terme délocalisation réfère plus spécifiquement à l'implantation de nouveaux sites universitaires par un établissement d'éducation supérieure, tandis que le terme décentralisation se prête plutôt à l'organisation du système universitaire ou de la structure de gouvernance des sites délocalisés d'une université.

Restricted Use - À usage restreint

2017). Entre autres, la vision politique du gouvernement de l'époque fut que l'université devait être un des principaux moteurs de développement avec l'industrie et l'État, inspirée du fonctionnement des universités publiques américaines organisées en réseau (Ferretti 2011). Le principe de cette organisation était d'étendre la formation universitaire dans le plus grand nombre de régions du Québec :

> L'Université du Québec sera une université publique, mais pas d'État ; une université-réseau, mais dont chaque établissement jouira d'une personnalité juridique autonome ; une université vouée à la formation des maîtres, à l'éducation permanente, à une plus large accessibilité, mais aussi à certaines priorités nationales de recherche ; une université dont la mission sera certes la transmission et l'accroissement de la connaissance savante, mais aussi la présence concrète et multiforme à son milieu. (Ferretti 2011)

Il est difficile de faire état de l'évolution précise de tous les sites hors campus ayant été établis étant donné la grande variabilité des modèles d'implantation et de l'impermanence de certains sites à travers le temps. De plus, il faut faire la distinction entre l'expansion universitaire issue de l'implantation initiale des établissements de l'UQ, l'ouverture subséquente de sites hors-campus dont ceux des universités du réseau et l'expansion actuelle de sites hors-campus. Par exemple, la constituante qu'on connaît aujourd'hui sous le nom UQAT ne devint autonome qu'en 1981 (Ferretti 2011). Son offre de cours était originalement assurée par l'UQTR, un des établissements fondateurs de l'UQ avec l'UQAM, l'UQAC, et l'UQAR, sous l'ombrelle des « services universitaires du Nord-Ouest » (UQAT 2023). Toutefois, retracer l'évolution de campus satellites comprenant la construction de nouvelles infrastructures est suffisant afin de constater l'ampleur du phénomène actuel d'expansion. Le tableau 2.3 résume l'implantation des universités du réseau de l'UQ, qui ont ouvert leurs portes dès 1969, majoritairement. Ce sont donc 10 universités qui se sont rajouté au système universitaire québécois dès le début des années 70.

Restricted Use - À usage restreint

Tableau 2.1 : Implantation du réseau de l'UQ

Université (campus principal)	Date estimée	Ville
École de technologie supérieure (ÉTS)	1969	Montréal
École nationale d'administration publique (ENAP)	1969	Québec
Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)	1969	Chicoutimi
Université du Québec à Montréal (UQAM)	1969	Montréal
Université du Québec à Rimouski (UQAR)	1969	Rimouski
Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)	1969	Trois-Rivières
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)	1970	Rouyn-Noranda
Institut national de la recherche scientifique (INRS-Eau, INRS-Urbanisation, INRS-Énergie, INRS-Santé, INRS-Télécommunications)	1970	Québec, Montréal, Varennes, Laval
Université du Québec en Outaouais (UQO)	1974	Gatineau
Université TÉLUQ[9]	1972	Québec

Source : Compilé par l'auteure

2.3.1.1 Un survol des nouvelles infrastructures de campus à partir de 1970

Les prochains tableaux font état de la croissance des sites universitaires à travers trois périodes successives, soit de 1970 à 1989, de 1990 à 2009, et de 2010 à 2024. La grande variabilité dans les formes de délocalisation universitaire ainsi que l'impermanence de certains sites font en sorte qu'il est plus difficile d'obtenir un portrait conséquent et cohérent de l'évolution des campus satellites au sein du système universitaire du Québec avant les années 2010.

Entre 1970 et 1989, l'édifice Decelles de l'École des hautes études commerciales (HEC) de Montréal et deux campus de l'Université Sherbrooke à Sherbrooke et à Longueuil font leur ouverture. En 1974, l'établissement d'éducation supérieure Loyola College est fusionné à l'Université Sir George William, maintenant connue sous le nom de Concordia (Université Concordia s.d.). Il s'agit de développements au ralenti comparativement à la vitesse fulgurante à

[9] L'Université TÉLUQ est une université de formation à distance, donc la date d'implantation représente la date de la fondation du siège social de l'université.

Restricted Use - À usage restreint

laquelle se sont implantés les premières installations du réseau de l'UQ. Les années 90 marquent une expansion pour l'UQAT et HEC qui inaugurent deux campus (maintenant considérés comme principaux), marquant un renouvellement de leur présence dans le tissu urbain après déjà plusieurs décennies d'activité sur le territoire québécois (UQAT 2023; HEC Montréal s.d.). Au courant des années 2000, les succursales connaissent une légère croissance. L'UdeM inaugure un campus de médecine à Trois-Rivières dont la capacité a doublé en 20 ans d'activité (Trudel 2021), tandis que l'UQAR s'implante à Lévis avec un campus qui devient un « symbol[e] [de] l'enracinement de l'Université dans la région de Chaudière-Appalaches » et une « référence pour les études universitaires dans la région » selon Jean-Pierre Ouellet, ancien recteur de l'UQAR (Poulin 2017). Présente à Val-d'Or depuis les années 1990, l'UQAT complète la construction de son Pavillon des Premiers Peuples en 2009 (UQAT 2023).

Restricted Use - À usage restreint

Tableau 2.2 : Nouvelles infrastructures de campus universitaires 1970 – 1989

Université	Nom du campus	Description	Date estimée	Ville
HEC Montréal	Édifice Decelles	Construction du campus principal actuel	1970	Montréal
Université de Sherbrooke	Campus de la santé	Faculté de médecine	1978	Sherbrooke
Université de Sherbrooke	Campus de Longueuil	Campus satellite traditionnel	1989	Longueuil

Source : Compilé par l'auteure.

Tableau 2.3 : Nouvelles infrastructures de campus universitaires 1990 – 2009

Université	Nom du campus	Description	Date estimée	Ville
UQAT	Campus de Rouyn-Noranda	Construction du campus principal actuel	1996	Rouyn-Noranda[10]
HEC Montréal	Édifice Côte-Sainte-Catherine	Construction du campus principal actuel	1996	Montréal
UdeM	Campus de l'Université de Montréal en Mauricie	Campus spécialisé en médecine	2004	Trois-Rivières
UQAR	Campus de Lévis	Campus satellite traditionnel	2007	Lévis
UQAT	Pavillon des Premiers Peuples	Projet d'agrandissement du campus de Val d'Or	2009	Val d'Or

Source : Compilé par l'auteure.

La deuxième moitié des années 2010 marquent un réel tournant en ce qui concerne la construction de succursales universitaires au Québec, à commencer par l'implantation d'un campus de l'UQO à Saint-Jérôme. La présence de l'UQO n'était pas nouvelle, ayant œuvré dans les Laurentides dès 1971 et en partenariat avec le cégep de Saint-Jérôme à partir du début des

[10] L'UQAT existait de manière plus ou moins délocalisée depuis les années 1970. Le campus de Rouyn-Noranda est maintenant le campus principal, mais il n'est pas venu en premier.

Restricted Use - À usage restreint

années 2000 (Université du Québec en Outaouais s.d.). Ce type de présence décentralisée, souvent en partenariat avec des cégeps régionaux, a caractérisé l'implication de plusieurs universités québécoises en région depuis l'enracinement du réseau de l'UQ. Par exemple, l'UQAM a eu une telle présence en Montérégie et dans Lanaudière depuis les années 80 (UQAM 2012). L'offre universitaire décentralisée dans des points de services et des antennes non-traditionnelles n'est pas nouvelle, mais la croissance fulgurante de projets de campus dotés d'infrastructures neuves dans un contexte marqué par la concurrence interurbaine et inter-établissement l'est. Pensons notamment à un billet publié par le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais (SCCC-UQO) qui décriait récemment que la Couronne Nord de Montréal constituait un nouveau lieu de convoitise auprès des universités, soit « un champ de bataille dans la course aux étudiantes et aux étudiants » dans la prolifération de campus satellites (N. Harvey 2020). Selon le billet, l'UQO offrait auparavant des programmes à Mont-Laurier (dans les Laurentides) qui ont été repris par l'UQAT, et que cette dernière offrirait aussi un programme complet d'enseignement au secondaire qui ne figurait pas dans le menu du campus laurentien de l'UQO.

Par ailleurs, l'UQAT renforce sa présence physique en 2011 avec l'ouverture du Centre du Témiscamingue à Notre-Dame-du-Nord. La même année, l'UdeM s'installe à Laval. En 2012, le nouveau campus satellite de l'UQTR à Drummondville fait parler de lui (G. Proulx 2012) alors que les projets de campus satellites font l'objet de questionnements soulevés par des représentants étudiants du mouvement des carrés rouges lors du Printemps érable (Thériault 2012) et certains autres commentateurs (Chabot 2013; Gervais 2011; Radio-Canada 2012; Crespo, Beaupré-Lavallée et Dubé 2011b) qui relevaient un manque de supervision par la loi ou par des règlements encadrant le développement de l'offre de formation délocalisée. Entre autres, la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) dénonçait les entreprises immobilières des universités, dont le campus de l'UQAR à Lévis, sous le prétexte de l'accessibilité aux études (Thériault 2012). Cette critique de la CLASSE émergeait de sa position contre la hausse des droits de scolarité au Québec, et dépeignait les campus satellites comme des « entreprises mégalomanes » faisant plus largement partie de la « dérive [des] établissements universitaires qui, de plus en plus, servent de sous-traitants aux entreprises pour effectuer de la recherche et du développement » (Le Journal de Québec 2012).

Une des revendications ayant fait l'objet d'attention gouvernementale et médiatique fut une recommandation d'un moratoire de cinq ans sur l'ouverture et l'agrandissement physique de

Restricted Use - À usage restreint

succursales universitaires émanant d'un rapport du Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), recherche financée par le ministère des Finances (Gervais 2011; Crespo, Beaupré-Lavallée et Dubé 2011b). Selon l'auteur principal du rapport, Manuel Crespo, la question d'impact des succursales sur l'accessibilité et la qualité de l'enseignement supérieur aurait été l'enjeu principal visé par le moratoire :

> C'est le type de site hors-campus [les sites hors-campus de types succursales] dont l'ouverture a le plus d'impacts systémiques : l'offre de programmes, le financement tiré de la fonction « enseignement » de la subvention et le risque assumé tant par le Conseil du trésor lors du financement des infrastructures que pour l'établissement et sa pérennité financière; c'est de plus le type de campus qui attire l'attention médiatique et qui entretient la question de la compétition. Ce moratoire ne toucherait ni les points de service, ni, s'ils imitent le [CGA] Basses-Laurentides ou le [CGA] Appalaches, l'ouverture de nouveaux centres autonomes de gestion. (Crespo, Beaupré-Lavallée et Dubé 2011b)

Dave Leclerc, attaché de presse de la ministre de l'Éducation avait exprimé au même moment des doutes quant à la pertinence d'un tel moratoire en citant l'existence d'une unique demande de délocalisation auprès du ministère, soit celle de l'UQTR vers Drummondville (Gervais 2011). À ce moment, la CRÉPUQ estimait également que ces inquiétudes n'étaient pas justifiées, car selon ses données, les 17 sites « satellites » des universités québécoises et leurs 189 autres sites de plus petite tailles ne représentaient respectivement que 3,3 % et 2,7% des équivalents d'étudiants à temps plein (Gervais 2011) [11]. Notons toutefois que le ministère de l'Éducation, dès 2009, était à l'affût de l'expansion des universités par la multiplication de campus satellites et désignait la thématique de « sujet chaud » à la CRÉPUQ (Allard 2009), contredisant cette prise de position publique. Environ 10 ans plus tard, cette unique instance citée par le ministère serait en fait le premier événement d'une série de développements de succursales.

De 2016 au printemps 2024, ce ne sont pas moins de 11 succursales universitaires qui ont ouvert leurs portes. Cela représente plus du double du nombre de campus construits entre 1990 et 2009 en la moitié du même horizon de temps. Ce chiffre n'inclut pas les huit autres futurs projets de campus satellites dont la livraison était prévue à Longueuil, Repentigny, Terrebonne, Mont-Laurier, Trois-Rivières, Baie-Saint-Paul, Joliette, Rimouski et Gatineau à partir de l'automne 2024 et sur les quelques années suivantes (Ville de Repentigny 2021; Néo UQTR 2024; Université du

[11] À l'inverse, le rapport du CIRANO dénombrait 297 sites actifs d'enseignement délocalisé (Gervais 2011).

Restricted Use - À usage restreint

Québec 2023; Pouliot 2023; Institut National de la Recherche Scientifique 2023; Hinse 2023b; ENAP 2023; J. Tremblay 2023). Cette approximation n'inclut pas non plus les multiples projets d'expansion en cours de l'UQAT qui s'élèvent à 160 millions de dollars. Les 16 projets comprennent la construction d'un nouveau pavillon pour l'Institut de recherche en mines et en environnement (en collaboration avec Polytechnique), la création d'un Centre d'innovation multiservice visant la recherche et la formation dans les industries forestières et minières, de la construction d'infrastructures consolidantes pour rassembler les activités d'enseignement et de formation continue en Abitibi-Ouest, ainsi que l'expansion du centre de Montréal de l'UQAT dans l'Îlot Balmoral, un nouvel immeuble du Quartier des spectacles.

Dans le Tableau 2.6, on remarque notamment l'explosion du nombre de succursales de l'UQTR, qui compléta la construction de quatre nouveaux sites hors-campus en l'espace de trois ans. Toutefois, le projet le plus convoité de l'institution reste encore à être abouti. Un deuxième campus de l'UQTR à Terrebonne, dans le cadre d'un projet de « quartier universitaire » accueillerait 1000 étudiants dans sa première phase (Néo UQTR 2024). Le développement de ce projet de campus est d'ailleurs étroitement lié à l'étude de cas de ce mémoire, car les travaux en cours visant son déploiement en découlent directement (N. Harvey 2020). Présentement sur la planche à dessin avec un financement de 550,500 dollars du ministère de l'Éducation pour l'élaboration d'un bureau de projet (Néo UQTR 2024), les réactions aux premiers retentissements de cette ambition en 2020 rappelaient les réserves de 2011-2013 sur le développement de succursales universitaires.

En mars 2020 par exemple, le SCCC-UQO réagissait :

> Cette semaine, nous avons appris que l'Université du Québec à Trois-Rivières souhaitait construire un campus à Terrebonne. Rappelons que l'UQAM est déjà présente dans cette ville et que la Couronne Nord de Montréal est déjà desservie par l'UQO. Bref, une nouvelle université souhaite venir concurrencer d'autres universités déjà établies. Parfois, il peut être légitime de construire un campus satellite dans une région mal desservie en enseignement supérieur. Nous ne critiquons pas, par exemple, la construction d'un campus de l'UQTR à Drummondville. Cependant, l'offre de programmes dans la Couronne Nord de Montréal y est déjà diversifiée et l'arrivée d'un nouveau joueur ne peut que vider les campus déjà présents (N. Harvey 2020).

Dans le même ordre d'idées, la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) ainsi que la Fédération des professionèles (FP-CSN) remettaient aussi

Restricted Use - À usage restreint

en question la multiplication de nouveaux campus « sans consultation et sans étude approfondie » de la part du ministère de l'Éducation supérieure (Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec 2020; Fédération des professionnèles (FP-CSN) 2020). Le vice-président Richard Bousquet, du regroupement université à la FNEEQ-CSN, soulignait la stupéfaction des Fédérations à la nouvelle de l'intention de l'UQTR d'implanter un campus à Terrebonne malgré la présence de programmes de l'UQAM et de l'Université de Montréal dans Lanaudière, en dénonçant la « [vraisemblable] complicité intéressée des autorités politiques locales poussées par le développement immobilier ». Étant donnée la nature publique des établissements d'enseignement supérieur, il déclarait que la création de campus satellites était à l'origine d'une concurrence injustifiée entre eux.

Face à cette annonce, les Fédérations citaient le besoin d'un moratoire sur la construction de nouveaux campus, à raison d'accroissement des dépenses immobilières sans gain substantiel dans les effectifs étudiants. La crainte exprimée par la vice-présidente, secteur universitaire à la FP-CSN, Louise Briand, était que « si un campus peut sembler attrayant, il faut tout de même s'assurer que celui-ci n'en videra pas un autre » (Fédération des professionnèles (FP-CSN) 2020). De plus, il était décrié que la plupart des initiatives des dernières années n'avaient pas de visée académique comparativement à celles d'avant, qui elles avaient pu assurer une plus grande accessibilité de l'enseignement supérieur. À présent, il semblait que les nouveaux projets s'inscrivaient dans « une course à la clientèle sans considération sur la cohésion de l'offre de programmes d'un territoire donné, sur les conditions d'études et de travail ainsi que sur la vie au sein des campus » (Fédération des professionnèles (FP-CSN) 2020).

Ces appréhensions étaient sensiblement les mêmes qu'avaient partagé le SCCC-UQO, qui appelait également à un moratoire pour deux raisons sous-jacentes à la « course aux étudiantes et étudiants » (N. Harvey 2020) D'abord, le mode de financement des universités en fonction de subventions par étudiants impliquerait que plus une université est capable d'attirer des étudiants, plus elle serait subventionnée. Or, la capacité d'attirer une « clientèle étudiante » serait priorisée contrairement à une optique de services publics. Deuxièmement, le SCCC-UQO faisait mention d'une « guerre » en cours entre les constituantes du réseau de l'UQ, car leur fonctionnement en complémentarité aurait été érodé :

> Aujourd'hui, nous constatons qu'il n'existe plus de pacte de non-agression. Par exemple, l'UQAC a développé une école de design au centre-ville de Montréal à deux pas de

Restricted Use - À usage restreint

l'UQAM et offre de la formation continue à Gatineau. Maintenant, c'est à l'UQTR de marcher sur les plates-bandes de l'UQAM et de l'UQO (N. Harvey 2020).

Le raisonnement derrière l'assertion que l'UQTR marcheraient sur les plates-bandes de l'UQAM et de l'UQO était que la Couronne Nord de Montréal était déjà desservie par l'UQO (dans les Basses-Laurentides à Sainte-Thérèse au sein du Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie – qui d'ailleurs annonça sa fermeture quelques mois après la publication du communiqué du SCCC-UQO), l'UdeM à Laval et dans Lanaudière, ainsi que l'UQAM à Laval et à Terrebonne. À la lumière de cette concurrence, le communiqué suggère lui aussi un moratoire sur la construction de succursales dans les régions ayant déjà des programmes universitaires disponibles.

Ce contexte nouveau de prolifération de succursales universitaires et la concurrence qui en découle fait écho au rôle stratégique de la relocalisation universitaire qui fait l'objet de la section 1.2. Dans la prochaine section, nous présentons un survol du modèle de financement des universités québécoises dans leur cadre réglementaire plus général. Ensuite, nous abordons la décentralisation de la gouvernance en lien avec le déploiement de la desserte universitaire et ce qu'elle signifie pour la relocalisation universitaire du point de vue des villes et des régions.

Tableau 2.4 : Nouvelles infrastructures de principaux et satellites 2010 – 2024[12]

Université	Nom du campus	Description	Date estimée	Ville
UQO	Campus de Saint-Jérôme	Campus secondaire	2010	Saint-Jérôme
UQAT	Centre du Témiscamingue	Campus secondaire, abrite l'unité de recherche et de développement en agroalimentaire en Abitibi-Témiscamingue	2011	Notre-Dame-du-Nord
UdeM	Campus de Laval	Campus secondaire	2011	Laval
UQTR	Campus de Drummondville	Campus secondaire	2016	Drummondville
UdeM	Campus MIL	Complexe scientifique	2019	Montréal

[12] Ce tableau répertorie uniquement les expansions ou les délocalisations de campus comprenant une construction en infrastructure. Les implantations de programme n'ayant pas nouvelle composante d'infrastructure, comme le campus de l'UQAM à Saint-Constant établi en 2021 dans les locaux du Centre d'études de Saint-Constant du Collège de Valleyfield, sont donc exclues.

Restricted Use - À usage restreint

Université	Nom du campus	Description	Date estimée	Ville
		regroupant les départements de chimie, physique, géographie et de sciences biologiques de la Faculté des arts et des sciences		
Université McGill	Campus Outaouais	Campus spécialisé en médecine	2020	Gatineau
UQTR	Campus de Québec	Campus secondaire	2021	Québec
UdeM	Campus de Brossard	Campus secondaire en remplacement de locaux précédemment à Longueuil	2022	Brossard
UQTR	Campus de l'Assomption	Campus secondaire	2022	l'Assomption
HEC Montréal	Édifice Hélène-Desmarais	Nouvel édifice au centre-ville de Montréal	2023	Montréal
UQTR	Campus de Terrebonne	Campus secondaire rapatriant la fréquentation des établissements collégiaux de Lanaudière[13]	2023	Terrebonne
Université Laval	Pavillon de médecine de Rimouski	Campus spécialisé en médecine	2023	Rimouski
Université Laval	Pavillon de médecine de Lévis	Campus spécialisé en médecine	2023	Lévis
Université de Sherbrooke	Site de Montérégie	Aménagement d'un pavillon du CISSS[14] de la Montérégie-Centre	2023	Longueuil
UQTR	Campus de Longueuil	Aménagement du 8e étage d'un complexe professionnel	2024	Longueuil

[13] Les installations de l'UQTR ont été réalisées au coût de 1,4 millions de dollars, hébergées au sein du complexe professionnel nouvellement construit par le développeur Medifice (Hinse 2023a)

[14] Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS).

Restricted Use - À usage restreint

Université	Nom du campus	Description	Date estimée	Ville
UQTR	Campus de Joliette	Aménagement du rez-de-chaussée de la tour à bureaux des Galeries Joliette	2024	Joliette
UQAT	Nouveau campus de Mont-Laurier	Construction d'un nouveau bâtiment adjacent aux installations du Centre collégial de Mont-Laurier	2025	Mont-Laurier
ENAP	Nouveau campus de l'ENAP en Outaouais	Aménagement d'une section d'un complexe professionnel en remplacement de locaux loués à l'UQO	Prévu pour 2025	Gatineau
UQTR	Pavillon Pellerin-Marmen sur les technologies vertes et durables	Complexe de recherche en environnement, énergie renouvelable, production agroalimentaire et développement durable	Prévu pour 2026	Trois-Rivières
UQAT	Agrandissement du campus de Rouyn-Noranda	Projet d'agrandissement	Prévu pour 2027	Rouyn-Noranda
ÉTS	Campus de l'ÉTS à Longueuil	Campus spécialisé en aérospatiale	Prévu pour 2028	Longueuil
UQAM	Futur campus de l'UQAM à Repentigny	Aménagement d'une section du centre commercial les Galeries Rive-Nord	Indisponible [15]	Repentigny
UdeM (en partenariat avec l'UQAR)	Campus de Rimouski de l'Université de Montréal	Pavillon de la Faculté de médecine vétérinaire de l'UdeM	Indisponible [16]	Rimouski

[15] En date d'écriture.

[16] En cours de construction en date d'écriture.

Restricted Use - À usage restreint

Université	Nom du campus	Description	Date estimée	Ville
UQTR	Futur campus de Terrebonne	Projet de quartier universitaire[17]	Indisponible [18]	Terrebonne
INRS	Centre Charlevoix	Centre de recherche interdisciplinaire sur les enjeux des milieux ruraux	Indisponible [19]	Baie-Saint-Paul

Source : Compilé par l'auteure.

2.3.2 Qu'est-ce qui a changé ? Dynamiques sous-jacentes à l'expansion

À la différence de l'expansion actuelle des sites hors-campus, la première vague de délocalisation de campus universitaires s'opérait dans le cadre d'une croissance générale de la présence universitaire au sein des régions québécoises en tandem avec la consolidation du réseau de l'UQ. Cette expansion correspondait entre autres aux conceptions changeantes de l'université au Québec, passant d'un concept de l'« université moderne » à celui de l'« université nouvelle » dans les années 60 se démarquant d'un point de vue politique, juridique, administratif et académique (Hébert 2007; Dassylva 2008). La conception de l'université moderne dédiée à la production de nouvelles connaissances et à la formation des chercheurs tout en maintenant son idéal de formation générale apparu dans les universités francophones du Québec dans les années 1920, soit un siècle plus tard que le développement initial de ce modèle en Europe (Hébert 2007). D'un point de vue structurel, l'allocation de ressources aux établissements universitaires était sécurisée par l'appareil étatique québécois qui réglementait et uniformisait graduellement le mode de financement du système, alors que l'université en venait à être perçue comme un engin du développement socioéconomique plus qu'une institution à vocation humaniste (Racine St-Jacques et Maltais 2016).

Aujourd'hui, au croisement l'urbanisation mondialisée et des systèmes d'éducation supérieure en cours de néolibéralisation, le développement du secteur de « l'économie du savoir » pousse

[17] Un de trois projets phares de l'UQTR selon un rapport financier de 2022-2023 déposé à l'Assemblée nationale (Lafrance 2024).

[18] Mise sur pied d'un bureau de projet pour étudier le montage financier et l'échéancier en mai 2024 (Gouvernement du Québec 2024).

[19] Pas d'échéancier précis n'a pu être retrouvé en date d'écriture, mais l'embauche des premiers professeurs du centre est prévue pour l'année scolaire 2026-2027 (Télévision de Charlevoix-Ouest 2024).

Restricted Use - À usage restreint

l'université vers un mandat de production de main-d'œuvre qualifiée et de savoir caractérisé par son potentiel de commercialisation (Addie, Keil et Olds 2015; Addie 2017). Dans ce processus, les universités sont politiquement imbriquées dans l'économisation du savoir (Moisio 2018), où le désinvestissement public du secteur universitaire à partir des années 80 a accentué un impératif de productivité et d'impact social et économique quantifiable à l'échelle globale (Deiaco, Hughes et McKelvey 2012; Addie 2017). De plus en plus, les universités sont considérées comme des pôles de compétitivité et d'innovation dans un monde globalement interconnecté et régit par les logiques du marché (Cochrane et Williams 2013). Par le fait même des reconfigurations politiques et économiques associées à cette transformation, l'on assiste aussi a une redéfinition des rapports sociospatiaux dans lesquels les universités s'inscrivent (Addie 2017).

Au Québec particulièrement, les développements d'infrastructures universitaires délocalisées citent un manque d'espace pour accommoder un effectif étudiant croissant, le besoin criant de formation dans des secteurs en demande et la rétention de main d'œuvre en région, ainsi que l'accès général à l'éducation supérieure pour les populations hors des centres métropolitains en vue du développement et de la vitalité socioéconomique des régions québécoises (Millette 2019). Par exemple, la création récente de campus de médecine en Outaouais par McGill et à Lévis et Rimouski par l'université Laval s'inscrit plus largement dans le mandat provincial des réseaux universitaires intégrés de santé et de services sociaux (RUISSS) visant la coordination de la recherche, de l'enseignement et des soins au sein du système de santé. Ces nouveaux développements donnent suite à des changements structurels du réseau de la santé et des services sociaux importants depuis 2015 (Ministère de la Santé et des Services sociaux 2020).

D'autre part, on retrouve encore aujourd'hui certains des mêmes éléments justificatifs de la création de sites hors-campus en lien avec l'accessibilité qu'il y a 75 ans :

> Envoyer ses enfants à l'université quand on vit en Mauricie, dans l'Est du Québec, en Abitibi ou sur les bords du lac Saint-Jean, c'est encore strictement réservé aux plus riches, peu nombreux. Voilà pourquoi, après la guerre, plusieurs éducateurs se prennent à rêver d'attirer chez eux l'enseignement supérieur. À la base, une idée simple : donner un début d'enseignement universitaire en région, c'est non seulement couper les frais pour les parents et motiver les jeunes à poursuivre, c'est aussi les qualifier pour les emplois à temps partiel qu'ils trouveront ainsi plus aisément à Québec ou à Montréal et donc diminuer les

Restricted Use - À usage restreint

> possibilités que les difficultés financières entravent l'obtention du diplôme. (Ferretti 2011, 8)

L'accessibilité et le besoin de formation semblent être des éléments du discours public qui demeurent constants entre les deux moments de croissance des sites hors-campus universitaires. Cela n'est pas surprenant, puisque selon la répartition de l'autorité sur l'éducation sous la constitution canadienne, les débats sur la régionalisation dans les contextes politiques provinciaux de l'enseignement supérieur se sont davantage concentrés sur la problématique d'accès géographique aux programmes de formation (Pinheiro, Charles et Jones 2016). Sauf en ce qui a trait aux ressources humaines et au développement des compétences, le rôle des universités dans le développement économique régional constitue souvent un enjeu séparé (Pinheiro, Charles et Jones 2016). Toutefois, l'articulation des raisonnements de régionalisation de l'offre universitaire s'opère maintenait dans un cadre de gouvernance décentralisé qui affecte à la fois de développement régional et la desserte universitaire à l'échelle du territoire, elle-même entrecoupée d'un cadre réglementaire des universités grandement affecté par un contexte fragilisé de financement public.

2.3.2.1 La décentralisation de la gouvernance régionale comme toile de fond aux dynamiques de relocalisation universitaire

Les mécanismes précis qui sous-tendent la croissance des sites hors campus des dernières années sont multiples et constituent en soi un objet de recherche à part entière. Cependant, les dynamiques régionales de décentralisation de la gouvernance ainsi que la décharge étatique de responsabilités liées à la desserte universitaire au Québec tracent les grandes lignes du portrait changeant de l'enseignement supérieur, particulièrement en ce qui a trait à l'implantation de campus satellites sur le territoire. Dans ce cadre, la relocalisation universitaire prend une dimension stratégique tant pour les régions urbaines que pour les universités elles-mêmes. Dans le premier cas, le domaine d'action publique de l'éducation devient un levier de développement pour les villes, cadré en termes d'autonomisation municipale face à l'État (Looser 2012).

Le terme « *staterescaling* » décrit par Brenner (2004, 197), indique une restructuration des échelles des fonctions associées à l'état à travers laquelle les formes de gouvernance urbaines nationalisées, mais aussi les formes plus redistributives de politiques spatiales étatiques qui ont

Restricted Use - À usage restreint

caractérisé la période fordiste-keynésienne se dégradent. Ce terme est parfois traduit par « reterritorialisation » en français (Kübler et Tomàs 2010) et réfère généralement à l'intervention grandissante de paliers inférieurs à l'état central dans les politiques publiques, notamment l'échelle métropolitaine. Depuis 1985, le gouvernement québécois a suivi une trajectoire de transfert de ses responsabilités vers les municipalités et les commissions scolaires sans compensation financière ajustée (Ratel et Verreault-Julien 2006), ce qui se reflète dans le portrait provincial de l'éducation.

Tracer l'évolution récente du système universitaire québécois permet de constater que le développement de la desserte se passe à l'échelle micro – quand les localités investissent des relations bilatérales avec une ou des universités pour l'implantation d'une offre – ou méso – lorsque des instances régionales mobilisent les localités et les institutions universitaires autour de projets d'implantation. Précisons que le modèle intrinsèque de financement des universités a peu changé à travers le temps – le principe d'utilisateur-payeur ayant été rejeté lors du Printemps Érable en 2012 – si ce n'est que leur sous-financement n'a fait que s'accentuer. Toutefois, même si l'éducation est de juridiction provinciale, la question de responsabilité pour la planification de la desserte universitaire en ce qui concerne l'accès aux études au Québec – s'il devait y en avoir une après la Révolution Tranquille – se pose plus difficilement dès lors que le développement territorial s'atomise.

Le gouvernement fédéral contribue au financement de la recherche universitaire, de la formation professionnelle, de l'aide financière pour les étudiants et de programmes éducatifs dans les communautés autochtones (Pinheiro, Charles et Jones 2016), mais la responsabilité de l'accréditation de programmes et de leur financement, y compris l'approbation de financement de construction d'infrastructures, revient au gouvernement provincial. Il n'existe pas de programme d'État pour le développement de l'offre universitaire à l'échelle du Québec même si les universités sont réglementées par des lois et des chartes provinciales (Bégin-Caouette et al. 2019).

La décentralisation de la planification universitaire va de pair avec la décentralisation de structures de gouvernance chargées du développement régional qui s'est opérée au Québec dans un moment de transition entre les modèles de gouvernance partenarial et néolibéral (M. J. Bouchard, Lévesque et St-Pierre 2008). Ceci est illustré avec l'évolution de l'organisation de la concertation régionale. Créées en 1983, les MRC sont des entités de gouvernance régionale réunissant des municipalités voisines pour mettre en commun des intérêts locaux et régionaux à différentes échelles. Les MRC sont chargées de faciliter les orientations de développement social et

Restricted Use - À usage restreint

économique local et régional parmi d'autres responsabilités dont l'aménagement du territoire, la gestion régionale de l'eau et la gestion des déchets (Hodge, Hall et Robinson 2017).

La dévolution de la responsabilité de la consultation et de la coordination régionales vers les municipalités et les MRC à la suite de la dissolution des conférences régionales des élus (CRÉ) s'est concrétisée en 2015. Précédemment, les conseils régionaux de développement (CRD) qui avaient été montés dans le cadre d'une mission de planification régionale assise sur la cohérence de la gouvernance territoriale assuraient la gestion, l'aménagement et le développement du territoire (M.-U. Proulx 2015). La concertation régionale intersectorielle des années 70 et 80 comprenant une considération importante pour l'éducation supérieure contraste le refroidissement des années 90 où le retrait du soutien financier fédéral envers la mission régionale québécoise a engendré un virage vers une approche sectorielle à l'échelle régionale (M.-U. Proulx 2015). Désormais, les MRC tracent leurs propres trajectoires communautaires dans laquelle l'éducation supérieure représente une faible part de leur construction institutionnelle (M.-U. Proulx 2015). Les MRC fonctionnent par ailleurs avec des ressources financières beaucoup plus limitées que les structures de gouvernance précédemment abolies. N'étant pas des instances gouvernementales et ne pouvant pas exercer de pouvoir législatif, les MRC ont une capacité d'action publique restreinte.

En pratique, la voie municipale de développement est souvent au premier plan dans le déploiement de sites hors-campus au Québec, entre autres grâce à une modification de la Loi sur les compétences municipales datant de 2005 qui permet aux municipalités d'octroyer des subventions à des institutions liées à l'éducation (Crespo, Beaupré-Lavallée et Dubé 2011b). L'UdeM bénéficia par exemple d'une subvention de 8,35 millions de dollars de la Ville de Laval pour la construction de son campus satellite inauguré à Laval en 2011. Le campus de l'UQTR à Drummondville est aussi le fruit d'un partenariat financier entre l'UQTR et la ville de Drummondville.

2.3.2.2 Le financement universitaire, un enjeu clé

L'importance centrale du financement pour la capacité des institutions à accomplir leurs mandats et soutenir leurs activités de côté, la structure de financement des établissements d'enseignement supérieur est essentielle à la territorialisation du développement spatial des universités (Addie,

Restricted Use - À usage restreint

Keil, et Olds 2015; Kleibert et al. 2021). Au Québec, les notions de l'effectif étudiant et du sous-financement sont omniprésentes lorsqu'il est question d'expansion et de relocalisation des universités.

Les universités québécoises se distinguent des autres corporations à but non lucratif que sont les universités canadiennes à partir des deux cadres législatifs qui leur sont applicables en plus des lois et chartes provinciales générales qui les régissent (Bégin-Caouette et al. 2019). Les universités du réseau UQ opèrent sous la Loi de l'Université du Québec tandis que les huit universités précédant l'instauration de l'UQ sont gouvernées par des chartes qui leur sont propres (Bégin-Caouette et al. 2019). Cette structure peut influencer le développement territorial des universités en fonction du degré d'autonomie du gouvernement qui leur sont conférées. Par exemple, la Charte de l'Université de Montréal lui permet de faire l'acquisition d'immeubles, tandis que l'UQ bénéficie d'une autonomie financière plus limitée (Bégin-Caouette et al. 2019). Parmi les 52 lois qui cadrent les opérations du système universitaire de la province, la Loi sur l'administration financière (Ministère de l'Enseignement supérieur 2020) et la Loi sur les investissements universitaires (Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale s.d.) sont emblématiques de l'influence des règles budgétaires gouvernementales auxquelles sont soumises les universités. Entre autres, l'approbation des ministres de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et du ministre des Finances est nécessaire avant d'entreprendre de nouvelles constructions universitaires (Crespo, Beaupré-Lavallée et Dubé 2011b).

Une grande partie du financement des universités québécoises repose sur des subventions générales accordées par le gouvernement basé sur des indicateurs relatifs à l'effectif étudiant, au soutien aux activités universitaires et aux bâtiments (Bouchard St-Amant et al. 2022). Plus précisément, les ressources financières fournies par le gouvernement provincial aux universités dépendent de l'inscription des étudiants équivalents à temps plein (EETP). L'EETP est l'unité de mesure de la formule du calcul des subventions octroyées par le gouvernement et est équivalente à une inscription à 30 crédits par année. Les subventions publiques représentent 50 à 80% du budget total des universités québécoises, et environ 70% de ce financement provenait de la formule liée à l'effectif étudiant en 2019-2020 (Bouchard St-Amant et al. 2022). C'est pourquoi au Québec, nous parlerons de « course aux étudiants » (Dufays 2024) pour désigner l'importance des revenus universitaires basés sur les inscriptions étudiantes.

Du fait de sa structure, la formule de financement des universités favorise les inscriptions à temps plein. Même si un étudiant à temps partiel inscrit à 15 crédits par année correspond à un demi-

Restricted Use - À usage restreint

EETP, tous les étudiants à temps partiel ne sont pas inscrits à 15 crédits. Donc, l'équivalent d'un étudiant à temps plein pourrait être deux étudiants inscrits à cinq cours de trois crédits dans une année autant qu'il pourrait être cinq étudiants inscrits à deux cours de trois crédits (H. P. Tremblay et Roy 2014). Il est donc avantageux en termes de financement de maximiser les inscriptions à équivalence à temps plein. De manière générale, la formule de financement privilégie les universités dont les effectifs sont en croissance sur une base redistributive entre les établissements. Ainsi, une université de croissance se voit redistribuée des « parts de marché » de financement d'une université qui a une croissance d'effectif moins importante (Bouchard St-Amant et al. 2022).

Le climat de sous-financement des universités rapporté par le milieu, et exacerbé par un contexte de compressions budgétaires (Provost 2023; Collectif de signataires 2023[20]) met la table de cette course à la clientèle et prend racine dans le retrait de l'État québécois des finances universitaires (Graveline 1995). Un retrait non pas limité à l'éducation supérieure, mais qui s'insère dans une tendance de désengagement plus général de la société et de l'économie depuis les années 80 sous la forme de mesures d'austérité visant l'équilibre budgétaire et la réduction de dettes, objectifs alignés à la doctrine du libéralisme économique de l'époque (Ratel et Verreault-Julien 2006; Ministère des finances 1985). Les années 80 et 90 sont alors synonymes de décroissance des dépenses en éducation et d'augmentation du financement privé provenant des frais d'inscriptions étudiants, qui ont plus que triplés entre 1990 et 1995 (Ratel et Verreault-Julien 2006).[21] Simultanément, le remaniement de la politique de financement des fonds subventionnaires a donné la main aux dons privés, ce qui a par conséquent favorisé les domaines des sciences de la santé, des sciences pures et des sciences appliquées. Ces domaines se sont vus être attribué 80 % de tous les montants alloués à la recherche universitaire en 1995 (Graveline 1995). Actuellement, la formule de financement des universités tend à favoriser ces programmes plus « lourds » comparativement aux sciences humaines et sociales, car elle est sensée refléter l'importance relative des coûts de production de l'enseignement dans ces domaines (Bouchard St-Amant et al. 2022).

[20] Le collectif de signataires comprend tous les dirigeants et dirigeantes des universités du réseau de l'UQ : Alexandre Cloutier président, Université du Québec; Stéphane Pallage, recteur, UQAM; Christian Blanchette, recteur, UQTR; Ghislain Samson, recteur, UQAC; François Deschênes, recteur, UQAR; Murielle Laberge, rectrice, UQO; Vincent Rousson, recteur, UQAT; Luc-Alain Giraldeau, directeur général, INRS; Hugo Cyr, directeur général, ENAP; François Gagnon, directeur général, ÉTS; Lucie Laflamme, directrice générale, Université TÉLUQ.

[21] En 1990, les frais de scolarités au Québec étaient de 540 $ et ont plus de triplé en l'espace de cinq ans pour atteindre 1 665 $ en 1995.

Restricted Use - À usage restreint

Contrairement aux frais de scolarités pour les étudiants résidents du Québec qui ont connu une hausse progressive et contrôlée, les frais de scolarité des étudiants internationaux ont été complètement déréglementés dans certains secteurs universitaires (Crespo, Beaupré-Lavallée et Dubé 2011a). La déréglementation implique qu'une université ne reçoit pas de subventions gouvernementales pour ces étudiants, mais a la liberté de choisir le montant forfaitaire appliqué à sa clientèle internationale et de conserver ce montant (Bouchard St-Amant et al. 2022). Les implications du recrutement d'une clientèle internationale comme mesure de recourt au sous-financement des universités sont un point sensible (Provost 2023) au regard de la croissance de l'effectif étudiant universitaire au Québec repose de plus en plus sur ces inscriptions et de la décroissance de la population québécoise de 18 à 29 ans, qui alimente de façon importante cet effectif (Ministère de l'Éducation et Ministère de l'Enseignement supérieur 2023).

Les enjeux principaux liés au financement des universités concernent l'instabilité des enveloppes budgétaires (H. P. Tremblay et Roy 2014), la répartition des frais de scolarités pour les étudiants internationaux surtout entre les universités francophones et anglophones (Provost 2023; Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec 2017; Murphy 2024; Riga 2024a; Riga 2024b), et l'attribution de financement public aux domaines jugés prioritaires par le gouvernement (Chouinard 2024). Dans un contexte où les universités font face à des réductions budgétaires significatives (Forest 2020), le recrutement des étudiants devient un enjeu de prédilection pour soutenir le fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur. Parfois, des subventions additionnelles telles que le soutien aux établissements de petite taille permettent de réduire l'incidence des EETP[22]. Toutefois, la couverture du territoire entre en jeu à raison de 27,5 % dans la formule de calcul de cette mesure de soutien. La concurrence inter-établissement est alors inévitable pour attirer la clientèle étudiante, entraînant la multiplication de projets d'expansion et de mise en marché (Provost 2023; Addie, Keil et Olds 2015).

[22] Sept des dix établissements du réseau de l'UQ bénéficient de ce soutien : l'UQAC, l'UQAR, l'UQAT, l'UQO, l'UQTR, l'Université TÉLUQ et l'ENAP.

Restricted Use - À usage restreint

2.4 Objectifs et question de recherche

Comme il en a été question au long du premier chapitre, les attentes apposées aux campus satellites ne correspondent pas à un corpus de données probantes sur leurs impacts malgré leur étendue d'implantation fulgurante. De plus, il suffit de noter leurs tailles et leurs ressources beaucoup plus limitées pour constater que leurs interactions sociospatiales et économiques avec la ville ne peuvent être les mêmes. La notion d'accessibilité à l'éducation flotte autour des campus satellites dans la littérature avec parfois une considération pour les tensions qui compliquent la mise en pratique de cette aspiration (Briscoe et De Oliver 2006), mais sans remettre en question les logiques et les dynamiques qui sous-tendent leur implantation (Lipman 2011). À part dans certaines interrogations géopolitiques au sujet de l'internationalisation de l'éducation supérieure à travers les campus satellites internationaux (Siltaoja, Juusola et Kivijärvi 2019), il est rarement question d'en interroger directement la convoitise et encore moins la manière dont celle-ci se répercute dans la spatialité.

Dans l'ensemble, la littérature qui s'intéresse à l'université comme agent d'urbanisation ou qui touche les implications spatialisées des universités de manière générale tend à se focaliser sur les espaces métropolitains qui accueillent des universités souvent prestigieuses ou intensives en recherche (Charles 2016a). Lorsqu'il est question de la capacité de l'université à produire l'espace qu'est la ville, les « grandes » universités et les « grandes » villes sont mises de l'avant (Vergnaud 2023; Dang Vu 2011; Dang Vu 2014) à la lumière du paradigme d'économie et de société de la connaissance dans un contexte de globalisation (Vergnaud 2018, 201). Compte tenu du contexte présenté dans ce chapitre, l'ampleur des projets de délocalisation universitaire menés par des établissements à vocation majoritairement locale et régionale au Québec – plutôt que tournée vers la quête d'« excellence » et de renommée internationale (Poojary et Inamdar 2023; Jöns et Hoyler 2013) – met en évidence un terrain d'étude fertile pour interroger des configurations spatiales qui échappent aux cadres métropolitains traditionnels.

L'atmosphère de concurrence interurbaine amenée par la revendication de campus satellites à l'échelle locale suggère que les visions fonctionnalistes de l'expansion des universités est limitée (Frank et Meyer 2007). En considérant que le déploiement croissant de campus satellites s'insère dans les restructurations engendrées par l'économie du savoir, la massification et la commercialisation de l'enseignement supérieur et malgré leur potentiel d'implication en recherche

Restricted Use - À usage restreint

et en développement (Addie, Keil et Olds 2015), la portée de ce déploiement nécessite une attention analytique plus robuste.

Ces constats nous invitent à revenir sur le rôle des universités dans la production de l'espace urbain (Lefebvre 1974), au-delà de leur conceptualisation dominante en tant que moteur de développement économique pour rendre compte des variétés de relations sociospatiales auxquelles elles contribuent (Addie 2017). La construction de campus physiques sur les territoires représente plus qu'une simple offre de cours et semble porter des implications sous-jacentes pour la mise en valeur des territoires, une hypothèse appuyée par la littérature qui décrit les dimensions de la présence universitaire liées à la compétitivité et à l'image de marque des territoires (Benneworth, Charles et Madanipour 2010; Cenere et Mangione 2021; Michela Lazzeroni et Piccaluga 2015). L'implication d'acteurs locaux et régionaux dans les questions d'implantation universitaire (Cenere et al. 2023; Shen 2022b) soulève par ailleurs le potentiel d'instrumentalisation politique de l'université (Rosen et Razin 2007; Goglio et Parigi 2016) et des implications pour la géographie de l'enseignement supérieur.

La recherche a pour objectif de comprendre les discours mobilisés par les différents acteurs politiques et institutionnels impliqués dans l'implantation de campus satellites. Plus précisément, la recherche vise à analyser comment les discours de ces acteurs autour des campus satellites façonnent la construction de l'espace dans la région de Lanaudière dans un contexte de compétition interurbaine :

Comment les cadrages de l'université délocalisée et les discours tenus par les acteurs politiques et institutionnels du milieu à son sujet construisent-ils cet espace « post-métropolitain » (Soja, 2011) et avec quelles implications pour la géographie régionale de l'enseignement supérieur ?

Dans une perspective d'économie politique critique, la recherche a pour but d'identifier les dimensions politiques et symboliques sous-jacentes aux projets de développement de campus satellites y compris les tensions, les inégalités et les possibilités apportées par l'évolution relationnelle des territorialités urbaines en lien avec l'éducation supérieure. La recherche centre une étude de cas d'un processus d'appel de candidatures pour l'implantation d'un campus satellite dans la région de Lanaudière lancé par une coalition d'acteurs locaux, le CRUL. L'intérêt de se pencher sur les discours tenus sur les campus satellites à la marge et à l'extérieur de la région métropolitaine vient du constat que plusieurs études ont été réalisées sur l'université dans

Restricted Use - À usage restreint

l'espace matériel, mais en tenant la représentation de l'espace en filigrane (Bose 2015; Vergnaud 2023; Benneworth, Charles et Madanipour 2010) ce que la recherche s'efforcera de rendre explicite. De plus, le cas à l'étude est emblématique de dynamiques globales d'expansion de l'éducation supérieure et permet de s'intéresser à l'urbanisation régionale (Soja 2011b; Harrison et Turok 2017). En tenant compte des relations changeantes entre l'université et la ville à travers la néolibéralisation et l'urbanisation globale (Addie 2017), l'emphase sur la perspective d'acteurs locaux et régionaux dans un cadre intermédiaire de concertation permet de nuancer les relations spatiales entre ces deux entités.

Restricted Use - À usage restreint

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE – CADRE THÉORIQUE, CONTEXTE DE L'ÉTUDE ET MÉTHODE

3.1 Cadre théorique

L'étude de cas présentée dans ce mémoire sert d'exploration pour étudier les transformations sociospatiales qui s'opèrent plus largement à travers l'éducation (Thiem 2009). Elle rassemble des éléments clés de la tradition de la géographie critique issue notamment des travaux de Harvey et Brenner (Lipman 2011) en s'appuyant sur un cadre théorique d'économie politique culturelle (Kleibert 2021) qui s'agence aux théories relationnelles de l'espace urbain (Addie 2017; Harrison, Smith et Kinton 2016; Addie 2021). La recherche s'aligne avec les perspectives socioconstructivistes (Soja 2000; Lefebvre 1974; Brenner 2009; Brenner 2014) et néo-marxiennes (D. Harvey 2010a) de l'espace dans une lecture post-métropolitaine des processus d'urbanisation contemporains. Nous mobilisons le concept d'« imaginaire spatial » (Watkins 2015) tels que construits par les acteurs étatiques et non-étatiques (Harrison 2014) dans le cadre de l'élaboration d'un projet de desserte universitaire ayant comme interface une coalition d'acteurs locaux et régionaux.

Un point transversal à l'analyse est la manière dont la concertation locale et régionale participe aux enjeux de desserte et se faisant, produit l'espace autour des imaginaires spatiaux concernant la relocalisation universitaire. Plutôt que de s'intéresser à un projet de déploiement spécifique chapeauté par une université, ceci permet de se concentrer sur la mise en relation des territoires municipaux à travers les discours politiques et institutionnels qui émergent du processus consultatif, et ainsi de développer des perspectives sur la manière dont l'espace charnière région-métropole en est transformé. L'emphase étant toutefois sur la production de l'espace, la recherche situe ces développements dans la restructuration spatiale de l'état et la gouvernance néolibérale (Brenner et Theodore 2002; Brenner 2004; Peck et Tickell 2002) pour présupposer que le pouvoir politique territorialisé façonne le rôle de l'université comme acteur territorial (Addie 2021).

Restricted Use - À usage restreint

3.1.1 L'université dans l'espace urbain relationnel

La recherche conçoit les universités en tant qu'agents de transformation de relations sociospatiales dans l'espace urbain au-delà de conceptions économiques (Addie 2017; M. Lazzeroni 2020). En reprenant Addie, Keil et Olds (2015, 30), les universités incarnent « des relations sociospatiales multiples : à la fois entités territoriales délimitées, institutions de *place-making* inscrites spatialement, agents ancrés dans – et producteurs de – relations d'échelle distinctes, ainsi que lieux réticulés favorisant l'émergence de nouveaux réseaux topologiques[23] ». Cette multiplicité sous-tend les pratiques de restructuration des universités desquelles la relocalisation fait partie et qui s'inscrivent dans l'évolution des liens entre les établissements d'éducation supérieure et les espaces urbains. Les campus satellites sont donc conceptualisés comme l'expression d'une réponse territorialisée aux pressions néolibérales touchant l'université contemporaine qui participe à de nouvelles configurations spatiales négociées à des échelles de gouvernance multiscalaires (Harrison 2010).

Les axes d'orientation des objectifs de recherche tentent de répondre à trois enjeux clés que relève Addie (2017) concernant l'armature analytique de l'université urbaine en dialogue avec les avancées récentes en théorie urbaine et les traitements plus critiques de l'université néolibérale. Même si la recherche s'intéresse d'abord à la perspective de décideurs locaux et ne se penche pas directement sur l'université en tant qu'acteur, l' « université néolibérale » demeure une notion pertinente compte tenu du contexte politique et économique dans lequel les universités québécoises évoluent, un contexte explicitement néolibéral. Ma lecture du néolibéralisme tire de Lipman (2011), qui le définit d'une part comme l'ensemble des politiques sociales et économiques, des formes de gouvernance, des discours et des idéologies qui font la promotion de l'intérêt individuel, de la dérégulation et du rétrécissement marqué de la sphère publique. D'autre part, le néolibéralisme est une forme d'imaginaire social qui naturalise les discours de la politique publique néolibérale comme étant postidéologiques et politiquement neutres en s'appuyant sur des critères

[23] Traduction libre.

Restricted Use - À usage restreint

techniques de pragmatisme et d'efficacité, excluant ainsi toute réflexion sur les valeurs, la philosophie et l'intérêt social (Lipman 2011).

Addie (2017) souligne d'abord la dominance de conceptions territoriales statiques de la ville dans les travaux s'intéressant aux relations universités-villes, au détriment de perspectives qui considèrent la multiplicité des points de contact et des formes politiques urbaines que confèrent chaque échelle et chaque site du « *patchwork* des constellations urbaines[24] » créé par la restructuration urbaine face aux crises et au redimensionnement de la gouvernance. Ensuite, il critique la tendance de s'intéresser primordialement aux facteurs et aux résultats liés à la croissance. Il amène que des visions alternatives des relations sociales urbaines et des imaginaires spatiaux devraient susciter plus d'intérêt. Autrement dit, les inégalités systémiques urbaines, par exemple, devraient être considérées au même titre que les perspectives qui s'intéressent aux rôles des universités métropolitaines à agir en tant que bastion du transfert des connaissances et d'intermédiaire au développement économique local et régional. C'est précisément cette perspective que nous appliquons à la problématique de recherche. Finalement, l'auteur met en garde contre les visions totalisantes et instrumentalisées de « la ville » et de « l'université, » tout comme Brennan et Cochrane (2019) stipulent que de dépasser les généralités catégoriques requiert de s'intéresser aux intersections et aux relations superposées entre les universités et les endroits où elles sont situées. La recherche vise de dépasser ces conceptions limitantes afin d'observer les contradictions et les relations de pouvoir présentes dans diverses structures urbaines, surtout en ce qui a trait au cadre managérial dans lequel s'inscrivent beaucoup de recommandations de politiques issues d'une grande partie de la littérature grise et académique (Addie 2017).

Conceptuellement, l'argumentaire d'Addie est tiré des théories relationnelles de l'espace urbain afin d'outrepasser les notions territorialisées et unilatérales de l'université urbaine en lien avec la condition socioéconomique de leurs environnements métropolitains proches. En ce sens, les universités urbaines sont plus que des institutions localisées au service de leurs communautés proximales ou des partenaires de gouvernance en matière d'économie et d'innovation régionale. Et ce, sans nier les interdépendances locales des universités en raison de la taille des investissements en capitaux dans le cadre bâti ainsi que l'importance administrative de la ville auprès des décideurs politiques et des instances de gouvernance. Inspirée de la tradition

[24] Traduction libre.

Restricted Use - À usage restreint

Lefebvrienne (Brenner 2014; Wachsmuth 2014), cette approche théorique prend en compte l'implication de l'université au sein de réseaux multiscalaires, de processus relationnels et des expériences hétérogènes de l'urbanisation globale : en s'adaptant et en produisant de nouvelles structures territoriales et topologiques, les universités participent à la portée globale des processus de l'urbanisation qui défient la réduction de « la ville » à une unité administrative et « l'urbain » à l'échelle locale (Addie 2017).

En agençant les théories du régionalisme aux poussées analytiques issues de la néolibéralisation de l'éducation, Harrison, Smith et Kinton (2016) remarquent que comparativement à d'autres domaines de la politique publique, l'éducation supérieure est plus propice à l'affaiblissement de territoires régionaux fixes. Les auteurs constatent en effet une réorientation des configurations spatiales de l'enseignement supérieur vers une organisation qui résulte d'un régionalisme relationnel et d'un rapprochement plus étroit avec des approches de développement régional exclusives basées sur les impératifs du libre marché néolibéral. Compte tenu du contexte unique de notre étude de cas, où les pratiques et les discours entourant l'implantation de campus satellites s'opèrent aux limites d'une métropole mondiale, il apparaît nécessaire d'adopter un cadre qui permet d'observer les dynamiques relationnelles de l'espace urbain en cours. Sans toutefois que l'université soit au premier plan en tant qu'acteur, la recherche utilise la relocalisation universitaire telle qu'interprétée et véhiculée dans un espace de coopération régionale spécifique afin d'en observer la signification. Les discours mettant en scène les relations implicites et explicites entre la ville et l'université deviennent alors un observatoire pour les processus de transformations urbaines qui produisent de nouvelles configurations spatiales (Balducci et Fedeli 2014). Plus spécifiquement, la recherche positionne la délocalisation de sites universitaires, un phénomène en accélération, comme s'inscrivant dans un processus d'urbanisation régionale (Soja 2011).

3.1.2 Un regard post-métropolitain

Dans *Postmetropolis*, Soja (2000) examine les transformations urbaines en cours depuis les années 60 à travers six discours représentationnels. La première paire de discours qu'il relève traite de la formation d'une économie postfordiste de plus en plus globalisée et complémentée par la révolution des technologies de l'information, suivie d'une seconde s'intéressant aux effets sociaux et spatiaux de ces transformations sur les processus d'urbanisation, tandis qu'une

Restricted Use - À usage restreint

troisième se penchait sur les mécanismes d'adaptation des villes face à la fragilité des conditions de vie urbaines. Les représentations discursives de la ville contemporaine que Soja identifiait à l'époque constituaient des éléments d'une « transition postmétropolitaine », qu'il décrit plus tard comme un « changement profond d'un mode distinctif d'urbanisation métropolitaine vers ce qui est mieux défini par l'urbanisation régionale » (Soja 2011, 455).

Ce processus correspond à une nouvelle phase multi-scalaire qui remplace un mode métropolitain et centralisé de croissance urbaine qui se doit d'être situé dans une phase distincte du développement de la ville industrielle capitaliste (Soja 2011). Soja élabore que l'urbanisation régionale explique l'expansion de l'échelle urbaine au-delà des limites de la métropole moderne (qui occupait une échelle singulière) et peut donc être définie du local au global. La densité grandissante des banlieues et l'estompage de la ligne de démarcation entre la banlieue et la ville à l'échelle planétaire marquent le déclin du modèle métropolitain (Queirós 2016). Dans sa forme étendue qui correspond à la globalisation du capitalisme industriel et urbain (Brenner 2014), l'urbanisation régionale converge vers l'émergence de villes régions et de villes régionales qui mêlent les échelles urbaines, métropolitaines et infranationales-régionales (Soja 2011). Parmi les nombreux effets de cette forme étendue d'urbanisation régionale et la restructuration scalaire qu'elle engendre, Soja cite une crise aggravée de la gouvernance urbaine et régionale (Brenner 2004).

Dans l'analyse, nous tentons d'arrimer les tensions, les inégalités et les possibilités apportées par l'évolution relationnelle de l'espace urbain (Addie 2017, 201) en lien avec l'université à partir des cadrages évoqués par les acteurs impliqués dans un processus consultatif lié à la relocalisation universitaire à travers les campus satellites. Pour ce faire, la recherche fait une application locale du concept d'urbanisation régionale et adopte la lentille post-métropolitaine proposée par Soja que nous situons dans la même mouvance théorique globale qu'Addie (2017). La thèse de Soja repose sur la présupposition que l'espace est socialement construit et par conséquent, plus qu'une simple toile de fond (Queirós 2016). Ceci correspond à une approche socioconstructiviste de l'espace dont Lefebvre et Harvey sont des théoriciens emblématiques.

Restricted Use - À usage restreint

3.1.3 La production (symbolique) de l'espace

En suivant Brooks, Fuller et Waters (2012), notre posture épistémologique par rapport à l'espace tire des travaux de Lefebvre dont *La production de l'espace* (1974) et de Harvey (1996), pour qui l'espace découle d'un processus de production sociale. Pour Lefebvre (1974), trois processus interreliés produisent l'espace en un mouvement dialectique : les « pratiques spatiales », les « représentations de l'espace » et les « espaces de représentation ». Les pratiques spatiales font référence aux perceptions issues de l'espace tel qu'il est vécu et ressenti au jour le jour, tandis que les espaces de représentation dénomment les espaces vécus à travers des images et des symboles (dos Santos Junior 2014). Les « représentations de l'espace », quant à elles, se rapportent aux pratiques idéologiques, symboliques, et représentationnelles utilisées afin de donner un sens à l'espace (Brooks, Fuller et Waters 2012, 2). Celle-ci sont chargées de potentiel de reproduire ce dernier à travers une mécanique idéologique qui a le pouvoir de légitimer ou de contester certaines pratiques spatiales. Par exemple, Barbier (2023) soutient que le concept d'« attractivité » métropolitaine, promu par de nombreuses politiques urbaines, relève du mythe : il repose sur des récits dénués d'ancrage empirique, mais engendre néanmoins des effets concrets sur les territoires, les populations et l'action publique locale. Sa diffusion transforme les territoires à travers l'invocation de discours qui ont le pouvoir de dévaloriser et d'exclure les usages populaires de l'espace dont les manières d'y circuler, d'y travailler et d'y habiter (Barbier 2023). Même s'il est débattable que l'attractivité métropolitaine ne relève que du discours, car la concentration spatiale de consommateurs et d'utilisateurs de l'espace urbain en métropole relève de conditions matérielles présentes, il s'agit de saisir la puissance des idéaux de croissance (Farahani 2017) et de développementalisme (Storper et Scott 2016) qui édifient la persistance du biais urbain (Shearmur 2017).

Faisant écho à Lefebvre, Harvey (2010a) propose une conceptualisation tripartite de l'espace pour traiter la spatialité comme étant un « moment actif dans le processus social ». De sa position matérialiste et néo-marxiste, il conçoit le développement géographique inégal au-delà du cadre absolu d'une structure spatiale prédéterminée. Selon lui, les pratiques matérielles et les processus sociaux s'entrecoupent pour donner lieu aux conceptions objectives de l'espace. Ces interactions sont comprises dans les dimensions absolues, relatives et relationnelles de l'espace (D. Harvey 1996; D. Harvey 1973). L'espace absolu est celui de la matérialité et correspond à une dimension physique et structurale (D. Harvey 1973). Les infrastructures physiques, dont les bâtiments des

Restricted Use - À usage restreint

succursales universitaires, entrent dans cette catégorie. L'espace relationnel correspond à la relation entre les objets qui n'existent que parce qu'ils sont liés à d'autres de manière spatiotemporelle. Cela comprend entre autres la mobilité de personnes, de matériaux et de capitaux qui se manifestent sous la forme de flux (Lapointe, Sarrasin et Guillemard 2015). L'autre sens relatif qu'Harvey donne à l'espace est celui de l'espace relationnel, qui caractérise les significations et les valeurs qui lui sont attribuées par le biais de pratiques matérielles et les expressions du pouvoir (Lapointe, Sarrasin et Guillemard 2015).

Harvey (2010a) propose une matrice conceptuelle qui harmonise sa division tripartite de l'espace avec celle de Lefebvre et dont les intersections s'articulent selon les concepts marxistes de la valeur d'usage, de la valeur d'échange et de la valeur. Selon l'auteur, ce qui a trait à la valeur d'usage est du domaine du temps et de l'espace absolu, ce qui est du domaine de la valeur d'échange est d'ordre relatif puisqu'il implique le mouvement des biens, de l'argent, des personnes, du travail et du capital à travers l'espace et le temps. La valeur tout court quant à elle, est un concept relationnel qui, bien qu'immatérielle, demeure objective (D. Harvey 2010a). Selon une conception dialectique, l'espace n'est ni absolu, [ni] relatif [ni] relationnel en soi, mais il peut devenir l'un ou l'autre, ou même les trois à la fois, selon les circonstances (D. Harvey 1973). Ceci implique qu'à des fins analytiques, une ou plusieurs dimensions peuvent être considérées. Dans le cadre de la recherche, les discours d'acteurs politiques et institutionnels, en tant que manifestation du pouvoir, représentent une expression de l'espace relationnel qui s'opérationnalise à travers des représentations de l'espace donnant ainsi lieu à la création de valeur et de processus de (dé)valorisation du territoire.

3.1.3.1 Les imaginaires spatiaux

Pour traiter de la notion de valeur symbolique, le concept de l'imaginaire spatial est incontournable. Ce concept fait l'objet d'une vaste littérature en géographie portant sur leur production et les conséquences de leur mise en œuvre, généralement sous la forme de discours (Lees 2004). Les discours sont des idées socialement construites qui structurent comment certains sujets sont compris et abordés, ainsi que les connaissances et ce qui est considéré comme du savoir (Watkins 2015). Pour les fins de la recherche, le concept d'imaginaire spatial désigne « les récits et les façons de parler des lieux et des espaces qui transcendent le langage, en tant que performances incarnées dans le monde matériel » (Watkins 2015, 509). Ces récits se

Restricted Use - À usage restreint

matérialisent en géographie lorsque des acteurs agissent en fonction de, et à travers, un imaginaire spatial donné, ce qui représente une ontologie performative, donc plus que représentationnelle, de l'imaginaire spatial (Watkins 2015).

L'ontologie représentationnelle est la position qu'adopte la plupart des géographes, affirme Watkins, qui dit que le pouvoir correspond à la capacité de naturaliser un « imaginaire du lieu » (*place imaginary*) par le biais de représentations linguistiques dans des textes et des images. L'imaginaire du lieu correspond à la définition d'un espace délimité à partir d'idées véhiculées comme étant caractéristiques du lieu, créant ainsi une séparation avec l'altérité : les quartiers, les régions, les états-nations sont tous des sites d'imaginaires du lieu. Par exemple, Hincks, Deas et Haughton (2017) développent un cadre d'analyse des processus de création d'identités régionales où différentes conceptions de l'organisation et des limites des régions infranationales s'affrontent par le biais d'interventions politiques dans les espaces de gouvernance. Leur lecture de l'imaginaire spatial du lieu s'appuie sur celle de Boudreau (2007), dont la position ontologique désigne l'imaginaire spatial comme une vision du monde à la manière de l'idéologie (Watkins 2015), et sur celle de Jessop et Oosterlynck (2008), qui considèrent que les imaginaires sont des ordres sémiotiques qui cadrent linguistiquement l'expérience individuelle et collective de problématiques sociales. Ces positions sous-tendent par ailleurs plusieurs écrits sur le nouveau régionalisme (Harrison, Smith et Kinton 2016; Pike et Tomaney 2009).

Aux côtés de l'imaginaire du lieu, Watkins décrit la notion d'« espaces idéalisés » : des descriptions de types de lieux, qui diffusent des récits généraux sur leurs caractéristiques universelles. Les imaginaires du lieu sont entre autres soutenus par des arguments selon lesquels les caractéristiques prétendues du dit lieu sont représentatives de certains espaces idéalisés (Watkins 2015). Rottleb (2024) fait implicitement appel à cette notion en opérationnalisant le concept du *worlding* dans une perspective selon laquelle les processus qui l'engendre s'articulent autour de conceptions qui communiquent un certain idéal de l'urbanité telles que la ville globale et la ville intelligente. L'auteur condense ces idées sous l'« imaginaire urbain » de Çınar et Bender (2007), qui représente le produit d'un processus cognitif collectif cartographiant l'espace social et physique de la ville de sorte à ce que la ville soit imaginée comme un espace singulier et cohérent selon des propriétés particulières. Quoique nous préférons les définitions de Watkins (2015) pour aborder les imaginaires de l'université séparément des imaginaires en lien avec les territoires dont

Restricted Use - À usage restreint

la ville et la région, notre perspective globale, tout comme Rottleb (2024), soutient que les imaginaires jouent un rôle crucial dans la formation des géographies de l'enseignement supérieur.

Notre interprétation de l'imaginaire spatial s'aligne avec une ontologie à la fois sémiotique performative, permettant une analyse plus directe des pratiques matérielles qui incarnent, citent et réitèrent les discours (Watkins 2015). Dans une lecture d'économie politique culturelle jessopienne comme l'adopte Rottleb (2024), les imaginaires représentent des éléments sémiotiques clés de l'action humaine et de la production d'une réalité sociale en réduisant la complexité du monde en une plateforme pour la prise de décisions politiques et économiques (Sum et Jessop 2013). La catégorie analytique d'imaginaire permet alors de se pencher sur l'interaction du sémiotique et de l'extra-sémiotique dans la constitution de l'agentivité et de la structure (Jessop 2004). En ce sens, l'imaginaire spatial permet des raccourcis pour construire les compréhensions politiques des problématiques urbaines et de leurs solutions. Cependant, cette perspective soutient que l'existence sémiotique – donc la représentation d'un imaginaire à travers le langage – précède généralement l'influence des imaginaires sur la réalité matérielle (Jessop et Oosterlynck 2008; Watkins 2015). En revanche, dans une optique de performativité, la pratique n'est pas tenue de suivre la représentation dans le temps; les imaginaires spatiaux peuvent se former continuellement par la pratique, puis être diffusés par la représentation (Watkins 2015).

3.1.3.2 La valeur symbolique

Nous rapprochons notre démarche théorique de celle de Kleibert (2021) qui aborde la géographie de l'enseignement supérieur avec une perspective d'économie politique culturelle. Cette perspective diffère de l'économie politique culturelle jessopienne, qui est beaucoup plus abstraite et concerne plutôt des dynamiques étatiques macro. L'argumentaire de Kleibert propose une extension du concept classique du *spatial fix* issu de l'économie politique géographique énoncée par Harvey (D. Harvey 1981; D. Harvey 2001) à partir d'approches qui se concentrent sur la construction de valeur matérielle et symbolique de manière intégrée et permettent d'aborder le rôle de ces constructions dans la production des géographies de production et de consommation, y compris dans la géographie des images de marque (Kleibert 2021). Avec le terme *symbolic fix*, Kleibert englobe les stratégies spatiales visant à augmenter les profits des acteurs économiques

Restricted Use - À usage restreint

– dans ce cas-ci, les universités – via l'accroissement de la valeur réputationnelle des lieux où ils s'installent.

La lentille d'économie politique culturelle permet de stipuler que cette valeur réputationnelle est d'ordre symbolique et bien qu'immatérielle, se répercute en bénéfices économiques pour ces acteurs. La notion de valeur symbolique se rattache facilement à la notion de l'image de marque : « *In spatial circuits of meaning and value, brands and branding are ways of creating and articulating meaning through use and especially symbolic value creation, circulation and valorization* » (Pike 2013, 319). Pour plusieurs auteurs ayant traité de l'université à l'ère néolibérale (Lipman 2011), la valeur réputationnelle telle qu'elle s'applique à l'université passe par la conceptualisation de l'éducation supérieure en tant que bien positionnel, soit un bien dont la valeur est positivement associée à sa désirabilité comme symbole statutaire.

Comme il en a été question dans le chapitre précédent, le lien entre la valeur réputationnelle et les universités est principalement établi avec la globalisation et l'internationalisation de l'éducation supérieure dont les classements nationaux et internationaux des universités (Moisio 2018; J. Knight 2011). La qualité performative (Kleibert 2021) de ces classements représente la nature symbolique de la valeur réputationnelle qui en découle et s'entremêle de plus en plus avec la géographie. Pour Collins (2014), cela se manifeste par la participation des universités mondialement reconnues à la production de dimensions symboliques des lieux et de l'espace. Plus généralement, la production symbolique des lieux et des espaces ainsi que leur différentiation sont essentielles non seulement aux établissements d'enseignement supérieur, mais aussi aux régions et aux états-nations afin de se promouvoir dans un marché de plus en plus saturé.

Dans le cadre de ma recherche, l'économie politique culturelle sert de grille de lecture pour percevoir les contradictions spatiales et les tensions politiques autour de l'expansion universitaire sous la forme de campus satellites, sans qu'elle ne corresponde à des dynamiques internalisées d'internationalisation. Elle permet d'observer comment les acteurs politiques et institutionnels construisent la valeur symbolique de l'université dans un contexte local et régional spécifique où l'université est mobilisée, du moins de manière discursive, en tant que prérequis pour le développement régional. Cette lentille permet également de s'intéresser aux inégalités, à la polarisation sociospatiale et au développement inégal en cours dans les villes-régions, une optique manquante dans les compréhensions des rôles spatiaux de l'université qui omettent

Restricted Use - À usage restreint

souvent une lecture critique de l'espace de la ville-région et ses structures sociospatiales, notamment en lien avec la gouvernance régionale (Addie, Keil et Olds 2015). Comme le proposent Tomaney et Wray (2011), situer les questions d'ordre régional parmi les contradictions de l'économie politique de l'éducation supérieure représente un point analytique plus fort que de traiter des universités selon des conceptions normatives de l'innovation et l'internationalisation.

Contrairement à Kleibert (2021) qui observe les universités en tant qu'acteurs économiques dont les décisions d'investissement redéfinissent les cartes nationales et transnationales de l'enseignement supérieur, ma recherche cadre l'université en tant qu'acteur urbain et décentre le rôle d'agentivité économique de l'institution. Toutefois, elle conserve l'importance de la valeur symbolique sur le même pied d'égalité que la construction de valeur matérielle présente dans la majorité des écrits qui touchent l'université en tant qu'acteur urbain (Benneworth, Charles et Madanipour 2010; Jolivet et Reiser 2022).

Restricted Use - À usage restreint

3.2 Contexte de l'étude et présentation de l'étude de cas

La recherche se base sur l'étude de cas d'un appel de candidatures pour l'implantation d'un campus universitaire dans Lanaudière. Le processus, opérationnalisé à la manière d'un concours, se déroula entre le mois d'août 2022 et février 2023. Le concours du CRUL est emblématique de la tendance à la hausse du déploiement de campus universitaires au Québec et possède la particularité d'impliquer une multitude d'acteurs dans un débat public et situé au sujet de la relocalisation universitaire. De plus, le cas permet de s'intéresser à la relocalisation dans un contexte qui met en valeur les flous de l'urbanisation régionale, car il prend place à la frontière de la métropole montréalaise. Cette section étaye un bref survol du CRUL et de ses activités avant de présenter le contexte général de Lanaudière dans le cadre de l'étude. La section d'ensuite détaillerai le concours, son résultat et la controverse qui l'a entouré.

3.2.1 Le CRUL, catalyseur de la question universitaire dans Lanaudière

Jusqu'à sa dissolution en avril 2024, les orientations régionales entourant l'enseignement universitaire à l'échelle de la région administrative de Lanaudière étaient représentées par le CRUL de manière importante. Fondé en 2015, le CRUL se définissait comme « courtier » de l'éducation universitaire lanaudoise et était une instance de concertation importante en matière de développement universitaire dans la région. Il se donnait pour objectif premier « d'accroître l'offre de servies universitaires en formation initiale, en formation continue, en recherche, en transfert technologique et en service à la collectivité régionale » (CRUL 2021, 4). Dans cette optique, sa mission plus large était de « mettre en œuvre la vision et les orientations définies par le Conseil de gouvernance en fonction des besoins de Lanaudière, et d'assurer l'interface entre les différents partenaires et acteurs concernés » (CRUL 2021, 4).

L'organisme était composé d'un conseil de gouvernance constitué d'un comité exécutif et de membres réguliers des sphères publiques et privées, rassemblant plusieurs décideurs locaux et régionaux, ainsi que des acteurs du secteur de l'éducation, du développement économique et du secteur privé. Certains membres de la mairie des municipalités de la région, des directeurs de gestion d'entreprises locales, des représentants du secteur de l'éducation œuvrant à la tête des

Restricted Use - À usage restreint

campus satellites des universités partenaires du CRUL, d'Éducation Lanaudière[25], du Cégep régional de Lanaudière et d'une des commissions scolaires de la région faisaient notamment partie des rangs bénévoles du Centre (CRUL 2023a).

La promotion de l'adéquation de la formation de main d'œuvre avec les besoins des entreprises locales ainsi que le développement universitaire étant au cœur du mandat du CRUL, le Centre officialisa son partenariat avec l'UQTR en tant qu'université répondante, l'UQAM et l'UdeM en tant qu'universités partenaires, avec un protocole d'entente de cinq ans entre 2018 et 2023 (CRUL 2022). Les trois universités étaient déjà actives sur le territoire auparavant, mais leur présence était plus moins stable, évoluant au fil de baux de location de locaux et de la demande étudiante (Gentil et Mestiri 2024). Aux côtés des universités, le CRUL agissait avec le soutien de partenaires institutionnels dont le Cégep régional de Lanaudière et Éducation Lanaudière, ainsi que le soutien des Entreprises Bourget, une compagnie d'entretien des routes du Québec. L'organisme avait également la Table des préfets de Lanaudière (une table de concertation régionale qui rassemble les élus municipaux de la région), la banque Desjardins et le gouvernement du Québec (CRUL 2023b) comme partenaires majeurs. L'organisme s'est vu accordé 250,000$ du gouvernement provincial en soutien à sa mission pour l'année 2019-2020, et était financé à raison de 750,000$ sur trois ans entre 2020 et 2023 par le ministère de l'Éducation supérieure en vue de « soutenir l'accessibilité des services universitaires de proximité et l'accroissement de la diplomation » dans Lanaudière (CRUL 2021).

Même s'il fut mis sur pied en 2015, les opérations de l'organisme se sont consolidées à partir de 2018 avec l'embauche d'un directeur général et l'intégration des programmes universitaires offerts par l'UQAM et l'UdeM au sein de l'offre promue par le CRUL (Chartier 2019). En 2018, quatre programmes universitaires étaient offerts sur le territoire lanaudois, pour rapidement se multiplier jusqu'à plus d'une vingtaine en administration, comptabilité, en éducation et en santé et intervention sociale (CRUL 2021). Toutefois, le nombre et la taille relativement faibles des programmes offerts suggèrent une offre globale insuffisante surtout lorsque comparée aux faibles taux de diplomation qui perdurent et à l'offre disponible dans d'autres régions québécoises. Par exemple, la région du Témiscamingue compte plusieurs programmes entre le premier et troisième cycle dans de nombreux domaines allant de l'ingénierie à l'art-thérapie déployés à plus petite et

[25] Précédemment connue en tant que la Table de l'éducation de Lanaudière (CRUL 2022), Éducation Lanaudière est une plateforme qui regroupe l'ensemble de l'offre de formation d'études supérieures (Éducation Lanaudière 2024).

Restricted Use - À usage restreint

grande échelle dans plusieurs villes de la région (UQAT 2023; Millette 2019). L'offre universitaire dans Lanaudière se limite quant à elle à un seul baccalauréat par matière (bien qu'il existe différents volets de concentration), quelques DESS et des programmes de certificat courts, malgré la présence des trois partenaires universitaires du CRUL.

Figure 3.1 : Image promotionnelle du CRUL

Source : (Tomahawk Communication 2022)

Restricted Use - À usage restreint

Figure 1.2 : Image promotionnelle du CRUL

Source : (Tomahawk Communication 2022)

3.2.2 Le contexte Lanaudois : proximité métropolitaine, disparités de diplomation

3.2.2.1 La diplomation universitaire

À l'origine du CRUL est un rapport intitulé *Vers un Carrefour d'enseignement supérieur pour la région de Lanaudière* produit en 2013 par Louise Paradis, professeure associée au Département des sciences de l'éducation de l'UQTR. Ce rapport, produit pour Éducation Lanaudière, constatait le très faible niveau de diplomation universitaire de la région et l'exode des jeunes vers d'autres territoires faute de disponibilité de programmes universitaires à proximité (CRUL 2022; CRUL 2021). En 2017, le pourcentage de diplômés universitaire dans Lanaudière était de 15%, la plaçant aux côtés de la Côte-Nord/Nord du Québec (14%) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (14%) comme faisant partie des régions administratives au Québec arborant les plus faibles taux de diplomation universitaire (Lemire et Payette 2018). Cette proportion se tient en deçà de la

Restricted Use - À usage restreint

moyenne provinciale, qui oscillait entre 25 et 30% chez les adultes de 25 à 64 ans au recensement de 2016 (Lessard 2020).

Cet écart de diplomation, toujours d'actualité, s'observe entre Lanaudière et les autres régions du Québec, mais également à l'intérieur même de la région. En 2016, les taux de diplomation du sud et du nord de la région se tenaient à 21,3 % et 13,7 % respectivement. Comme le démontre le Tableau 3.1, le taux de diplomation dans Lanaudière a légèrement augmenté entre 2006 et 2016 en suivant la tendance provinciale, mais cette hausse s'explique surtout par la croissance des taux dans les MRC situées au Sud de Lanaudière. La majeure partie du territoire régional s'étend pourtant vers le Nord entre les MRC D'Autray, de Matawinie, Joliette et Montcalm et ses taux de diplomation sont restés relativement stable en dix ans, creusant davantage l'écart entre les deux parties de la région.

Tableau 3.1 : Niveau de scolarité atteint dans Lanaudière – Personnes de 25 à 64 ans

	Certificat, diplôme ou grade universitaire	
	2006 (%)	**2016 (%)**
D'Autray	11,5	11,0
Joliette	18,1	19,4
Matawinie	15,5	14,0
Montcalm	8,5	9,0
Lanaudière-Nord	**13,8**	**13,7**
L'Assomption	20,3	21,6
Les Moulins	17,5	21,1
Lanaudière-Sud	**18,8**	**21,3**
Lanaudière	**16,6**	**18,1**
Québec	**26,2**	**29,4**

Restricted Use - À usage restreint

Source : (Lemire et Payette 2018)

3.2.2.2 Le Sud de Lanaudière : un espace charnière de l'urbanisation régionale

Cette séparation entre « le Nord » et « le Sud » de Lanaudière ne reflète pas une différentiation administrative officielle. Toutefois, elle est bien présente dans le débat public concernant la diplomation et la desserte universitaire dans la région (TVRM 2022). Sans grande surprise, le territoire qui fait communément partie du Sud de la région est également compris dans la délimitation de la (CMM). Dans la Figure 3.3, on observe le chevauchement de la partie sud de Lanaudière avec le territoire de la CCM. La MRC Les Moulins qui comptent les villes de Terrebonne et Mascouche, ainsi que la MRC de L'Assomption, où se situe la ville de Repentigny, font à la fois partie de la région administrative de Lanaudière et de la CMM. Le territoire de la MRC L'Assomption est par ailleurs séparé entre les limites métropolitaines.

Nous marquons une parenthèse pour noter que la région administrative québécoise n'est pas un pallier gouvernemental, mais une division provinciale d'administration. En ce sens, la région de Lanaudière n'est pas une unité territoriale avec un système de gouvernance et de planification propre, comme les MRC et les municipalités. La planification régionale s'effectue donc à l'échelle de la MRC, composée d'un conseil de maires représentant chaque municipalité membre (voir la section 2.3.2.1) (Hodge, Hall et Robinson 2017). Cela n'empêche toutefois pas l'attache d'une identité régionale à l'échelle administrative, liée à l'évolution de l'histoire et de la culture propre à la région en fonction du découpage qui lui a été attribué (Hodge, Hall et Robinson 2017).

À elles seules, les MRC Les Moulins et L'Assomption concentrent plus de 55% de la population totale de la région (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie 2024). Terrebonne se classe au 10^{e} rang (123 577 habitants en 2023) des villes québécoises en en termes de population suivie de Repentigny au 13^{e} rang (88 542 habitants en 2023). Ensemble, les deux villes comptent pour environ 40 % de la population de la région (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie 2024). Adjacente à Terrebonne, Mascouche est la troisième ville la plus peuplée de Lanaudière et la 20^{e} plus peuplée du Québec (54 680 habitants en 2023). La ville de Saint-Lin-Laurentides (MRC Montcalm), située juste au-dessus de Terrebonne, est la quatrième ville la plus peuplée de Lanaudière tandis que L'Assomption (MRC L'Assomption) en est la cinquième.

Restricted Use - À usage restreint

Le Sud de Lanaudière représente un espace charnière à la fois métropolitain et régional à cause de sa proximité à Montréal, sa densité de population, ainsi que l'évolution des villes de Terrebonne et Repentigny en tant que banlieues de la métropole. À l'inverse, Lanaudière comporte également une grande population rurale qui représente 25,2 % des habitants de la région, comparativement à la moyenne québécoise de 18 % (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie 2024). À titre illustratif, la Matawinie, qui couvre près de 77% du territoire Lanaudois, a une population totale d'environ 50 000 personnes ce qui représente environ 10 % de la population de la région (CISSS de Lanaudière 2020).

Restricted Use - À usage restreint

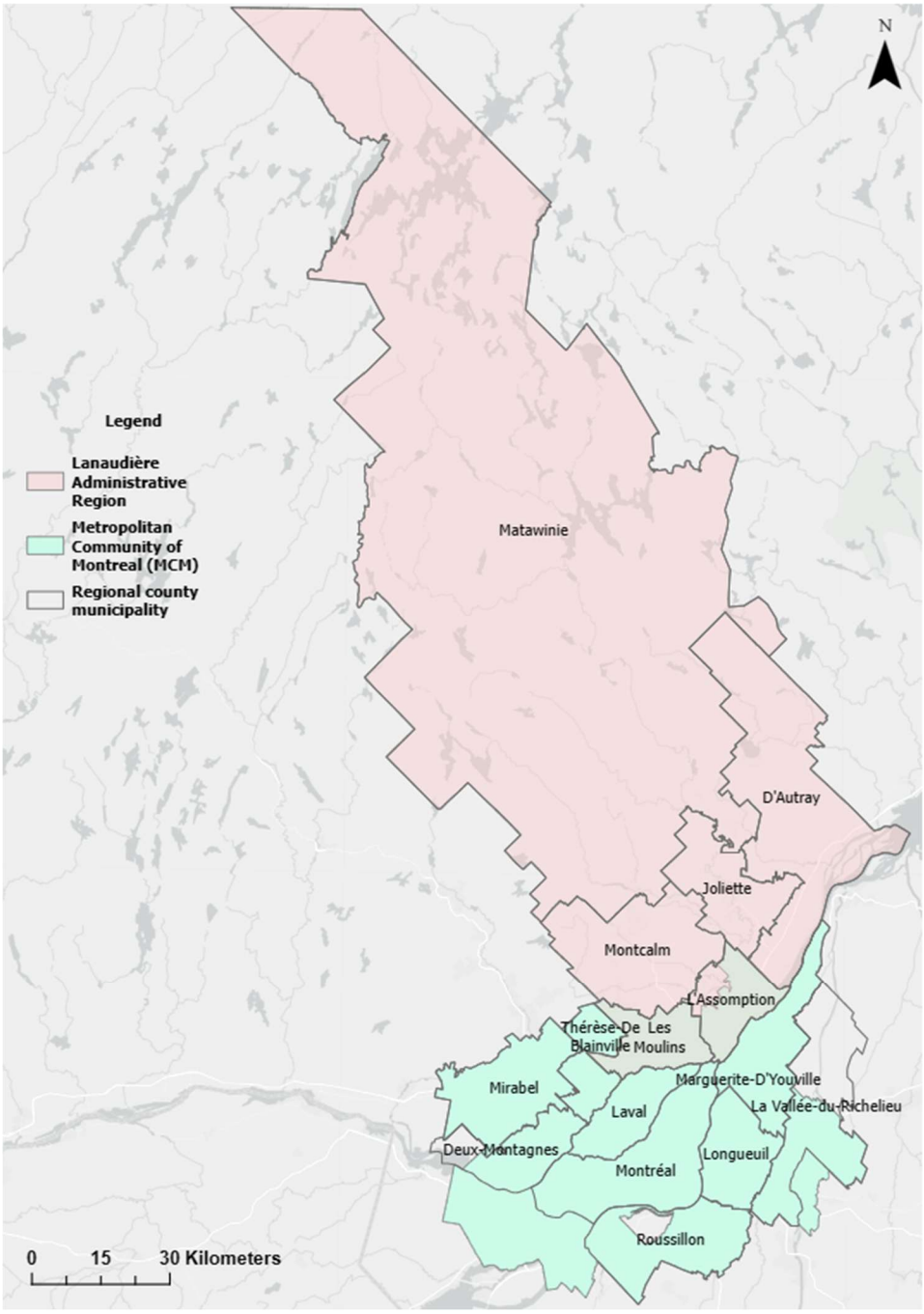

Figure 3.3 : Le découpage administratif de Lanaudière et de la CMM

Source : Visualisation réalisée par Oussema Trabelsi, Laboratoire en statistiques spatiales et développement urbain 2024

Restricted Use - À usage restreint

3.2.3 L'appel de candidatures du CRUL en résumé

En 2019 et 2020, le milieu reconnaissait que les composantes du réseau collégial de Lanaudière – qui accueillait une large part des programmes universitaires – étaient en pleine expansion, ce qui appelait le développement de solutions pour répondre aux besoins d'un corps étudiant en croissance (Chartier 2019). Toutefois, il n'était pas encore « question d'investir dans le béton pour le CRUL, mais de regarder les autres options » possibles, rapportait le directeur général de l'époque (Chartier 2019). Autrement dit, la vision du CRUL se concentrait davantage sur un exercice de rapprochement entre la formation universitaire et les besoins des entreprises afin de solidifier l'implantation de formations dans la région, favoriser la rétention des jeunes sur le territoire et ainsi éviter, dans les mots de l'avant-dernière présidente du CRUL, Chantal Deschamps (également l'ancienne mairesse de Repentigny), une « perte sèche de la formation universitaire » à cause de la taille insuffisantes de certaines cohortes de programmes (Cloutier, 2020).

Peu après la succession à la présidence de l'organisme (Fortier 2022), le CRUL lança officiellement son processus d'appel de candidatures pour l'implantation d'un campus universitaire le 24 août 2022 à travers une série de conférences de presse tenues auprès des MRC lanaudoises (TVRM 2022). Lors de l'une d'elles tenue à la MRC Les Moulins, le nouveau président expliquait : « En concertation avec les milieux universitaires présents dans la région et tous les élus municipaux, l'objectif de cette approche est de qualifier le meilleur milieu de vie pour accueillir un futur campus universitaire. (…) On veut s'assurer qu'il y ait un pôle, un lieu, où nos jeunes auront la chance d'étudier. (…) Au minimum on va vouloir avoir un lieu satellite pour répondre à l'ensemble des besoins » (TVRM 2022).

Le principe de l'appel de candidatures était d'inviter autant les organisations publiques – les villes, les municipalités et les MRC – que privées – les promoteurs immobiliers – à soumettre des propositions de projet qui seraient soumises à une évaluation d'une tierce-partie sélectionnée par le CRUL. Le CRUL sonda trois firmes concernant l'évaluation des propositions parmi lesquelles le groupe conseil DDM fut sélectionné pour favoriser des résultats « objectifs, mais surtout équitables » (TVRM 2022). À la suite des conférences de presse, un avis d'appel à la candidature contenant les critères d'évaluation de la démarche a été présenté aux parties intéressées. Les cinq grands thèmes regroupant plus largement les critères contenus dans la grille d'évaluation de

Restricted Use - À usage restreint

l'appel sont résumés dans le Tableau 3.2. Ces critères ont été développés par le groupe DDM à partir d'une « analyse d'étalonnage » (Groupe DDM 2023).

Tableau 3.2 : Les cinq grandes catégories de critères d'évaluation de l'appel de candidatures du CRUL

Catégorie	Description
Contexte socioéconomique	Portrait démographique, portrait de la scolarité, portrait économique et portrait du logement
Transport routier et les déplacements	Réseau routier, transport en commun et transport actif
Infrastructures, équipements et services	Couvertures cellulaires et Internet, réseau scolaire, réseau de santé, infrastructures culturelles et sportives
Portrait et planification du territoire	Potentiels et contraintes de développement, thématique intégrée dans le critère cinq (Vision de l'implantation du campus)
Vision de l'implantation du campus	Normes et dispositions particulières applicables, vision et intégration, potentiel d'agrandissement du campus

Source : (Groupe DDM 2023)

La démarche de l'appel de candidatures consistait en un premier temps à récolter les soumissions de projet. Selon le document d'analyse stratégique produit par le Groupe DDM, qui représente le principal résultat tangible du processus, les organisations participantes s'étaient vues allouées un délai de six semaines pour déposer leurs dossiers. Celles-ci avaient ensuite fait l'objet d'une évaluation comparative contextualisée par une recherche de terrain menée par le Groupe DDM sur les « contraintes, opportunités, et besoins municipaux et institutionnels dans la limite [des]

Restricted Use - À usage restreint

champs de pratique et sur les territoires » de huit intervenants[26] de la région, sélectionnés en collaboration avec le CRUL.

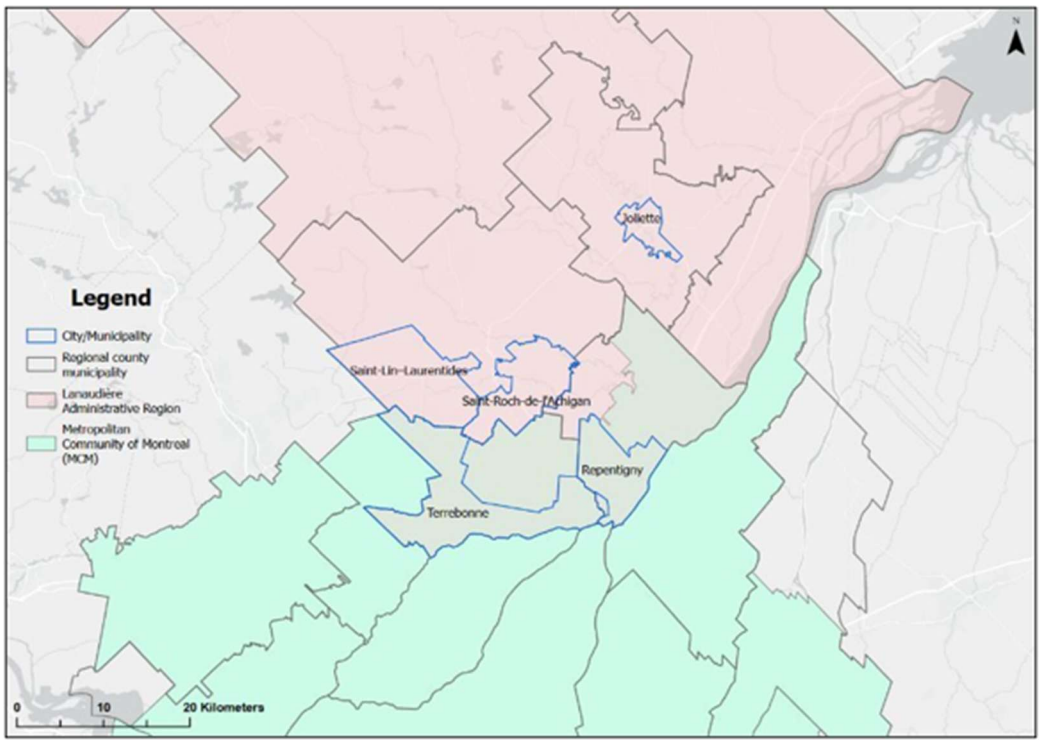

Figure 3.4 : Les villes et municipalités participantes à l'appel de candidature

Source : Visualisation réalisée par Oussema Trabelsi, Laboratoire en statistiques spatiales et développement urbain 2024

Le projet opposa initialement cinq municipalités : Saint-Lin-Laurentides, Terrebonne, Saint-Roch-de-l'Achigan, Joliette et Repentigny. Ces cinq villes sont illustrées dans la carte de Lanaudière dans la Figure 3.4. Après le retrait du dossier de Repentigny au courant de la phase d'analyse des dossiers, les quatre candidatures restantes furent évaluées pour donner lieu à deux tableaux d'analyse utilisés par le Groupe DDM « afin de déterminer la candidature possédant le potentiel le plus élevé de concrétiser le projet du campus universitaire de Lanaudière, et ce, dans les meilleurs délais » (Groupe DDM 2023, 3). Le premier bilan, illustré dans le Tableau 3.3, a été compilé de manière comparative, où un seul point par critère se voyait attribué « à la municipalité

[26] Ces intervenants sont : le Centre de services scolaire des Affluents, le Centre de services scolaire des Samares, le Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE), le Cégep régional de Lanaudière, le CISSS de Lanaudière, l'organisme public de transport en commun EXO, la Division du transport de la MRC de Joliette et Lanaudière Économique.

Restricted Use - À usage restreint

ou à la ville qui se démarquait de ses paires. » Le deuxième bilan, dans le Tableau 3.4, utilisait une forme de pointage simple ordonné pour classer les candidatures vis-à-vis chaque critère (d'un à quatre) et comptabiliser un total de points.

Tableau 3.3 : Analyse comparative absolue des candidatures

			Joliette	Saint-Lin-Laurentides	Saint-Roch-de-l'Achigan	Terrebonne
Socioéconomique	Portrait démographique					✓
	Portrait de la scolarité					✓
	Portrait économique					✓
	Portrait du logement		✓			
		Sous-total	1✓			3✓
Transports	Réseau routier					✓
	Réseau de transport en commun					✓
	Réseau de transport actif		✓			
		Sous-total	1✓			2✓

Restricted Use - À usage restreint

Infrastructures	Couverture cellulaire et Internet		✓	✓	✓	✓
	Réseau scolaire		✓			
	Réseau de santé					✓
	Infrastructures culturelles et sportives		✓			
		Sous-total	3✓	1✓	1✓	2✓
Implantation du campus	Normes et dispositions particulières					✓
	Vision et intégration du campus					✓
	Potentiel d'agrandissement					✓
		Sous-total				3✓
		Total	5✓	1✓	1✓	10✓

Source : (Groupe DDM 2023)

Restricted Use - À usage restreint

Tableau 3.4 : Analyse comparative à pointage des candidatures

			Joliette	Saint-Lin-Laurentides	Saint-Roch-de-l'Achigan	Terrebonne
Socioéconomique	Portrait démographique		2	3	1	4
	Portrait de la scolarité		3	2	1	4
	Portrait économique		1	3	2	4
	Portrait du logement		4	1	2	3
		Sous-total	10	9	6	15
Transports	Réseau routier		3	1	2	4
	Réseau de transport en commun		3	1	2	4
	Réseau de transport actif		4	1	2	3
		Sous-total	10	3	6	11
Infrastructures	Couverture cellulaire et Internet		4	4	4	4
	Réseau scolaire		4	2	1	3
	Réseau de santé		3	2	1	4

Restricted Use - À usage restreint

	Infrastructures culturelles et sportives		4	1	2	3
		Sous-total	15	9	8	14
Implantation du campus	Normes et dispositions particulières		3	2	1	4
	Vision et intégration du campus		3	2	1	4
	Potentiel d'agrandissement		3	2	1	4
		Sous-total	9	6	3	12
		Total	44	27	23	52

Source : (Groupe DDM 2023)

Selon ces deux approches d'évaluation, Terrebonne se plaçait au premier rang suivi de Joliette. La deuxième méthode de pointage indiquait un avantage comparatif de Saint-Lin-Laurentides par rapport à Saint-Roch de l'Achigan, mais la première les positionnait à égalité. Le CRUL ne disposant pas de pouvoir d'action quant à la mise en œuvre concrète de quelconque projet soutenu, le rapport d'analyse du groupe DDM mentionne que ce dernier s'agissait d'un « document de référence introductif dans le processus rigoureux que poursuivra le Gouvernement du Québec » quant à la décision d'emplacement du campus (Groupe DDM 2023, 1). Le rapport indique également qu'il relevait de l'université répondante du CRUL, l'UQTR, de faire évoluer le projet hors des mains de la coalition avec ses autres universités partenaires (Groupe DDM 2023).

L'appel de candidatures du CRUL fut hautement controversé, notamment parce qu'il a renforcé une forte dynamique de compétition entre les municipalités concernant la desserte universitaire dans la région et parce qu'il représentait un changement significatif dans le *modus operandi* du CRUL. Jusqu'à lors, l'approche du CRUL privilégiait le développement d'une desserte à petite échelle dans des infrastructures existantes (telles que des locaux de cégep) plus proches des

Restricted Use - À usage restreint

communautés de la région, plutôt qu'une offre centralisée à un seul endroit dans des infrastructures neuves de grande envergure. L'appel à propositions a également souffert d'une crise de légitimité auprès de ses parties prenantes. Par exemple, Repentigny retira sa candidature en raison de préoccupations concernant la centralisation des services universitaires dans une seule localité. Depuis la fin de la démarche, le projet de quartier universitaire de Terrebonne a été porté auprès du gouvernement provincial qui a financé la mise sur pied d'un bureau de projet pour faire avancer le dossier (Néo UQTR 2024). Jusqu'à l'annonce de sa dissolution, le CRUL se disait en processus de réflexion stratégique quant à ses orientations futures et a été remplacé par un nouveau modèle de coordination, le Pôle lanaudois en enseignement supérieur (Gentil et Mestiri 2024).

3.3 Méthode

Afin de répondre aux objectifs de recherche, nous nous appuyons principalement sur des entretiens semi-dirigés réalisés avec les acteurs institutionnels et politiques impliqués dans la question universitaire dans Lanaudière. Entre octobre et décembre 2023, nous avons mené 13 entretiens semi-dirigés avec 15 acteurs du milieu qui avaient soient une implication directe avec le processus d'appel de candidatures du CRUL ou une participation active dans les enjeux de desserte universitaire à l'échelle de la région. Une analyse documentaire de d'articles de médias locaux et de documents stratégiques du CRUL et des municipalités ayant participé au processus complète le corpus de données. Dans cette section, nous détaillons le choix des méthodes employées et leur application dans le cadre de la recherche, ainsi que l'échantillonnage et la stratégie de recrutement des participants. Puis, nous revenons sur le traitement des données et leur analyse.

3.3.1 Choix des méthodes

3.3.1.1 Entretiens semi-dirigés

L'entrevue semi-dirigée constitue un échange dynamique entre l'interlocuteur et le participant, ce qui favorise l'émergence de thèmes et de sens riches. C'est « un échange verbal contribuant à la

Restricted Use - À usage restreint

production d'un savoir socialement construit » (Savoie-Zajc 2009). Cette technique de collecte de données est un outil essentiel de la posture épistémologique interprétative et constructiviste, qui vise une compréhension approfondie d'un phénomène, fondée sur le point de vue et le sens que les acteurs sociaux attribuent à leur réalité (Savoie-Zajc 2009).

Cet échange est mené par le chercheur de manière souple à partir de thèmes généraux et de questions prédéterminées, mais qui peuvent être modulées selon le rythme et le contenu évolutif de la discussion. Les questions principales à aborder contenues dans le guide d'entretien servent de points de repère pour animer la discussion, mais le format de l'entrevue semi-dirigée offre la possibilité à l'intervieweur de s'écarter du guide au fil des questions de suivi tant que les thèmes principaux demeurent un point d'attache pour assurer la cohérence des informations récoltées auprès des différentes personnes participantes (Deslauriers 1991).

La flexibilité de l'entrevue sous la forme de conversation fait en sorte d'encourager la personne participante à partager ses perceptions et ses connaissances, relancée par les demandes d'éclaircissement de la part du chercheur afin de cerner comment la personne interviewée décrit la réalité et identifie les liens entre les événements amenés (Deslauriers 1991). La méthode de l'entrevue semi-dirigée, dans le contexte de la recherche, permet d'apprendre et s'efforce de comprendre « le monde de l'autre » sans imposer de limites catégoriques préalables pour faire ressortir les perspectives individuelles dont leur tensions et leurs contradictions (Savoie-Zajc 2009).

3.3.1.2 Recherche documentaire

La recension d'articles de journaux locaux et de documents stratégiques a été l'une des premières étapes de la stratégie de collecte de données, car elle a permis de cerner une grande partie des acteurs concernés par le cas à l'étude. Les articles de journaux locaux ont été recensés de façon non-exhaustive à partir de recherches Internet à partir d'articles concernant les communiqués de presse du CRUL à propos de l'appel de candidatures. Ces articles ont été répertoriés dans les moteurs de recherche classiques en utilisant des mots-clés tels que « éducation, » « campus satellite, » « CRUL, » « desserte universitaire, » « universités, » « campus universitaire » en combinaison avec des indicatifs géographiques tels que « région, » « Lanaudière » et le nom des municipalités participantes au concours. Nous avons également sondé les articles référencés

Restricted Use - À usage restreint

dans les textes pertinents et effectué des recherches à l'aide des mêmes mots-clés en utilisant la barre de recherche des sites webs des médias consultés. Nous avons retenu les publications traitant directement de l'appel de candidature, mais également celles au sujet des activités du CRUL avant l'appel de candidature pour pouvoir le situer dans la temporalité et l'évolution de l'organisme.

Un autre élément de la recherche documentaire était la consultation des sites web des villes et municipalités afin d'y trouver des communiqués de presse, des publications et de la documentation stratégique concernant les actions municipales au sujet de la desserte universitaire. Un document de référence centrale pour la recherche était le rapport stratégique final de l'appel de candidatures préparé par le Groupe DDM, qui détaille l'approche de l'initiative, la méthodologie d'évaluation des dossiers, les résultats et émet des recommandations pour l'action publique. Les documents utilisés étaient tous disponibles en ligne, à l'exception de trois documents de candidature municipaux qui nous ont été partagés en entretiens.

Les articles médiatiques ont été analysés simplement à l'aide d'annotations pour identifier des éléments contextuels de l'étude en appui aux objectifs de recherche. Les quatre documents stratégiques – le rapport d'analyse stratégique du groupe DDM et les dossiers de candidature de Saint-Lin-Laurentides, Saint-Roch-de-l'Achigan et Terrebonne – ont fait l'objet d'une analyse interprétative de contenu (Seale 2004; Sabourin 2009), à l'aide d'une grille d'analyse (voir l'Annexe 2) divisées en quatre catégories : une pour les informations générales (type de publication et position de l'auteur), le cadrage (message dominant, tonalité du document vis-à-vis le sujet), les acteurs (quelles voix sont citées, quels acteurs sont favorisés ou dominés), les représentations et images déployées (Brooks et Waters 2018; Lapointe, Sarrasin et Guillemard 2015).

3.3.2 Échantillonage et recrutement

Au départ, la recherche prévoyait le recrutement de 30 à 35 participants, répartis comme suit : dix acteurs du milieu politique municipal, huit du milieu politique régional, cinq de l'échelle provinciale, deux œuvrant au sein du CRUL, un à deux représentants de chacune des trois universités partenaires du CRUL, ainsi qu'un à deux représentants de deux compagnies privées ayant répondu à l'appel de candidatures (le Groupe DDM et Medifice, une entreprise de construction

Restricted Use - À usage restreint

ayant soumis un projet pour la ville de Joliette). L'objectif était d'obtenir un portrait riche des dynamiques en jeu dans l'appel de candidatures qui fait l'objet du cas d'étude, mais également du contexte plus large de la desserte universitaire délocalisée dans Lanaudière en tenant compte de la portée provinciale dans le domaine de l'éducation.

Comme la recherche s'intéresse à un événement en particulier, l'échantillonnage se voulait de représenter le plus de perspectives possibles des personnes en positions décisionnelles clés dans le milieu politique et institutionnel en lien avec la desserte universitaire délocalisée dans Lanaudière. Nous avons d'abord schématisé les instances impliquées dans le cas à l'étude dans les médias traditionnels pour ensuite identifier les décideurs politiques et institutionnels s'étant prononcés publiquement sur le processus dans ces articles. Lorsqu'il n'était pas possible d'identifier une personne directement, nous nous sommes dirigés vers les sites web des instances pour recueillir les informations de contact des personnes qui pourraient nous aiguiller vers les acteurs ayant une meilleure connaissance des enjeux à l'étude. Le critère d'inclusion principal pour les acteurs n'ayant pas participé au discours public sur la question était soit d'avoir été impliqué directement ou indirectement dans l'appel de candidature ou d'avoir occupé un rôle stratégique en lien au développement de campus satellites sur le territoire de Lanaudière.

Au total, 15 participants sur 47 personnes contactées ont accepté de participer à la recherche. Treize entretiens ont été menés. Deux d'entre eux avaient deux participants en présence. Cinq représentants politiques municipaux des villes ayant répondu à l'appel du CRUL ont été recrutés, dont l'un occupait également un poste de gouvernance régionale. Nous nous sommes également entretenus avec quatre acteurs de différentes instances de gouvernance régionale, quatre représentants universitaires des trois partenaires universitaires du CRUL (l'UQTR, l'UQAM et l'UdeM) et trois acteurs institutionnels du secteur régional de l'enseignement supérieur, deux d'entre eux faisant partie du conseil d'administration du CRUL au moment de l'entretien. Il n'a pas été possible d'effectuer d'entretiens avec des acteurs de l'échelle du gouvernement provincial ni du secteur privé. Le Tableau 3.5 résume l'échantillon. Les participants ont été contactés directement à l'aide de coordonnées (adresses courriel et numéros de téléphone) disponibles publiquement. Dans certains cas, les personnes contactées initialement ont assuré la liaison avec d'autres personnes si elles n'étaient pas en mesure de participer à l'entretien ou pour suggérer une perspective alternative. Lorsque le contact initial était effectué par courriel, la lettre d'invitation à la participation prenait également la forme d'un courriel afin de faciliter les échanges. La lettre

Restricted Use - À usage restreint

d'information et le formulaire de consentement à la recherche suivaient alors dans un second courriel. Si le contact initial était par téléphone, la lettre d'invitation, la lettre d'information et le formulaire de consentement étaient envoyés dans un courriel de suivi si la personne contactée exprimait un intérêt envers le projet de recherche. La recherche a reçu l'approbation du Comité d'éthique en recherche de l'INRS (numéro de dossier CER-23-735) et toutes les personnes participantes ont donné leur consentement libre et éclairé concernant les entretiens.

Tableau 3.5 : Survol des participants

Type d'acteur	Niveau	Organisation(s)	Nombre de participants
Politique	Municipal	• Ville de Repentigny • Ville de Terrebonne • Ville de Joliette • Ville de St-Lin-Laurentides • Municipalité de St-Roch-de-l'Achigan	5
Politique/institutionnel	Régionale – supramunicipale et Lanaudière	• Table des Préfets de Lanaudière • MRC	2
Institutionnel	Régional – Lanaudière	• CRUL	4
Institutionnel	Universitaire	• UQAM • UdeM • UQTR	4

Le milieu de la gouvernance et de la politique municipale des régions québécoises a été caractérisé par de multiples fusions et regroupements à travers le temps et demeure morcelé (M.-U. Proulx 2015). Dans ce contexte, la participation à certaines instances, comme la Table des

Restricted Use - À usage restreint

préfets de Lanaudière, repose d'abord sur l'élection municipale des représentants. Donc, il est très commun qu'un élu, responsable politique, ou acteur de gouvernance porte plusieurs chapeaux en même temps ou au courant de sa carrière. Cette particularité du contexte politique québécois est importante, car plusieurs personnes participantes étaient titulaires de plus d'un poste au sein des instances auxquelles nous nous intéressons dans le cadre de la recherche. Le Tableau 3.5 indique donc le rôle professionnel principal de chaque acteur, mais les perspectives exprimées lors des entretiens étaient souvent beaucoup plus larges en raison des positions variables des participants.

Par soucis de confidentialité, nous nous abstenons de détailler les conjonctions précises de ces rôles dans le survol des acteurs. Comme le projet se focalise sur un nombre limité d'organisations dans une région spécifique du Québec et qu'il cible la perspective de personnes qui occupent un rôle précis dans une zone géographique restreinte, les rôles des acteurs dans les extraits d'analyse ont été catégorisé le plus largement possible.

3.3.3 Déroulement des entretiens

Les entrevues se sont déroulées en ligne via le logiciel Microsoft Teams, sauf une qui a lieu par téléphone à cause d'enjeux de connexion Internet. Plusieurs considérations pratiques ont déterminé le choix d'effectuer la collecte de données à distance. Premièrement, les fenêtres de disponibilité des participants étaient très limitées en raison de leurs engagements professionnels et leur emploi du temps chargé. Deuxièmement, la dispersion géographique des lieux de travail des participants faisait en sorte qu'il y avait des coûts en temps et en déplacement significatifs pour la réalisation des entretiens sur place (le bureau des participants était le lieu privilégié pour le déroulement des entretiens). En lien avec le premier facteur, il n'était pas possible de rentabiliser les coûts de déplacement en alignant les moments de rencontre sur une ou plusieurs journées. Donc, malgré les avantages potentiels des entretiens menés en personne quant à la richesse de l'information générée par le contact personnel et à la facilitation d'un contexte propice aux questions sensibles (Seitz 2016; Rubin et Rubin 2011), les entretiens en visioconférence relevaient d'une nécessité méthodologique (Johnson, Scheitle et Howard Ecklund 2021). En encourageant les participants à prendre part aux entretiens à partir d'un lieu calme doté d'une bonne connexion Internet dépourvu de distractions, les avantages des entretiens en visioconférence ont pu être maximisés (Iacono, Symonds et Brown 2016).

Restricted Use - À usage restreint

Les discussions, d'environ une heure chacune, ont été menées à partir de guides d'entretien composés de trois thèmes centraux : les perspectives des acteurs sur le développement de la desserte universitaire à l'échelle de la région et de leur localité, leurs visions de l'organisation et de la consolidation de l'offre universitaire régionale, ainsi que le déroulement du processus initié par le CRUL. La discussion a été orientée selon le ou les postes occupés par les participants. Par exemple, les sous-questions amenées au représentants universitaires abordaient les thèmes selon les orientations et les perspectives institutionnelles universitaires. L'ordre des questions a également été modulé en fonction du flux de l'entrevue et a été ajusté de manière générale après les premières entrevues afin de faciliter l'exploration des sujets et l'engagement des participants dans la discussion. La discussion a également été structurée de sorte à aborder en début d'entretien les questions plus objectives et factuelles, axées sur le présent, afin de briser la glace. Les questions plus pointues et sensibles ainsi que celles demandant d'interpréter et de décrire des événements passés ont été posées plus au cœur de l'entretien, tandis que les perspectives sur le futur étaient plutôt réservées pour la fin.

Selon Deslauriers (1991), le climat d'entrevue est constitué d'une part d'un processus de relation affective et d'autre part, d'un processus d'obtention d'information. Dans la plupart des cas, il était assez facile et naturel d'entrer dans une phase d'exploration, de participation et coopération, mais la nature sensible de certaines informations rendait plus difficile de dépasser une certaine méfiance. Pour remédier à cet obstacle, nous avons noté les éléments de certaines questions qui pouvaient être trop directes et avons opté pour des reformulations, parfois en plusieurs parties, afin de cibler certains éléments de réponse plus indirectement.

3.3.4 Traitement des données et analyse

Un code alphanumérique a été attribué à chaque participant avant l'entretien, en fonction de son poste professionnel, de son secteur d'activité et, le cas échéant, de sa zone géographique, afin d'assurer la protection de son anonymat. Les entretiens ont été transcrits préliminairement avec le logiciel Descript à l'aide de ses fonctions automatisées de transcription et d'identification des interlocuteurs. Les retranscriptions ont ensuite été révisées et corrigées manuellement en réécoutant les enregistrements d'entretien pour ajouter les nuances conversationnelles omises par le logiciel. Ces retranscriptions ont ensuite été envoyées aux participants pour une relecture,

Restricted Use - À usage restreint

ce qui a permis des corrections supplémentaires. À ce stade, les participants avaient aussi l'opportunité d'apporter des modifications à leurs réponses et de se retirer de l'étude.

Dans la méthodologie d'analyse, nous nous sommes arrêtés sur l'analyse de discours qui diffère à l'analyse de contenu dans la manière d'interroger le corpus de données en se concentrant non seulement sur le contenu en tant que tel, mais aussi sur ce que le contenu fait : ce qu'il inclut et ce qu'il omet, ce qui est implicite et ce qui est affirmé » (Ahl et Nelson 2015, 9). L'analyse de discours considère donc les données comme étant productives (Ahl et Nelson 2015) ce qui rejoint sensiblement la notion de performativité des discours documentée par Watkins (2015). Elle englobe une approche de recherche qui examine la production textuelle, qu'elle soit orale ou écrite[27], comme étant le « lieu privilégié d'observation de l'élaboration du sens social » (Sabourin 2009).

Plus généralement, l'analyse de discours s'articule autour de l'expression des formes de pouvoir dans la société (Taylor 2013). En études urbaines et en géographie, la présupposition méthdologique qui sous-tend l'analyse du discours est que les inégalités matérielles, relationnelles et spatiales qui caractérisent la vie urbaine se manifestent à travers les expériences individuelles (Jacobs 2021). Lees (2004) explique qu'il existe deux grands camps théoriques distincts de l'analyse du discours en géographie urbaine, l'un qui découle de l'économie politique marxienne et l'autre qui s'appuie sur le postructuralisme de Foucault.

La recherche issue de la première branche prône l'importance de l'idéologie et de l'économie politique dans l'expression d'intérêts particuliers (Jacobs 2006). En d'autres mots, l'analyse de discours est ici un outil pour déceler l'expression du pouvoir hégémonique dans les « façons de faire » politiques, selon une compréhension gramscienne du discours (Lees 2004). La deuxième branche de recherches prend une perspective qui souligne la relation récursive entre le langage et le pouvoir, au lieu de considérer le langage comme un simple reflet des rapports de pouvoir (Jacobs 2006). Dans la tradition foucauldienne, le langage joue un rôle crucial dans la mise en place de « régimes de vérité » qui construisent les formulations et les réponses aux problématiques sociales (Foucault 1980). Celle-ci adopte une approche historique qui s'intéresse

[27] Taylor (2013) compare l'utilisation de l'analyse de discours comme méthodologie d'analyse dans plusieurs disciplines des sciences sociales et avance que malgré certaines critiques, l'analyse de discours se porte bien aux entrevues notamment à cause de la façon dont les interlocuteurs suivent des conventions établies pour s'exprimer sur certains sujets ou présentent de nouvelles versions de récits déjà répétés dans d'autres contextes.

Restricted Use - À usage restreint

à la généalogie des idées contenues dans les textes à l'étude et accorde donc une importance prépondérante à l'évolution et au contexte historique (Jacobs 2021; voir par exemple Mele 2000). Dans ces termes, les discours ne sont donc pas simplement des réflexions ou des (fausses) représentations de la réalité (Lees 2004).

L'analyse a été menée en suivant les recommandations de la littérature (Lees 2004; Jacobs 2021) et s'aligne avec le premier volet des approches de l'analyse du discours présentées. Méthodologiquement, cette approche implique une attention particulière à la rhétorique et aux tournures de phrases, aux cadrages des problématiques abordées et à la manière dont les récits excluent et priorisent certaines pistes de réflexion considérées par les acteurs (Lees 2004).

Tirant de Saldaña (2016), les données ont été codées manuellement en suivant un processus inductif. Une lecture initiale de chaque retranscription a été effectuée dans une étape de pré-codage, en identifiant les passages frappants au premier abord comme des « moments clés » (Sullivan 2012). Ces passages ont été formattés sous la forme de strophes, un choix qui peut révéler ou dissimuler des aspects de signification et d'intention, surtout dans une mouvance interprétative (Saldaña 2016). Notre approche du codage était celle de l' « *open coding* », un « processus itératif de décomposition, d'examen, de comparaison, de conceptualisation et de catégorisation des données » décrite par Strauss et Corbin (2004, 303). Ensuite, nous avons codé les caractéristiques de fragments – paragraphes, phrases, mots – de discours pour les organiser et avons classé ces codes en deux catégories relatives au caractère substantiel ou rhétorique/tactique des fragments (Mullenbach 2022) pour pouvoir utiliser les récits des participants partiellement à titre d'information (Taylor 2013). Dans une deuxième ronde de codage, nous avons regroupé les codes faisant allusion à des tendances et des traits communs pour conceptualiser des « fils » discursifs tissés dans les données (Mullenbach 2022).

En résumé, la démarche méthodologique vise à mettre en exergue les aspects symboliques de la production de l'espace tels qu'élaborés dans certaines recherches qui abordent la délocalisation universitaire sous l'angle de l'économie politique culturelle (Kleibert 2021; Rottleb 2024). L'objectif de recherche s'intéressant particulièrement les cadrages et les représentations de l'université au regard de l'évolution relationnelle des territorialités urbaines, notre approche tente de rendre visible l'explicite autant que l'implicite dans les conceptions de l'implantation universitaires chez les acteurs politiques et institutionnels du milieu. Elle soutient que les idées véhiculées dans les espaces institutionnels peuvent en dire long sur les possibilités préconçues,

Restricted Use - À usage restreint

exclues et entretenues qui finissent par se matérialiser et qui façonnent la géographie même si les impacts de la délocalisation ne pas encore mesurables selon des métriques économiques.

Restricted Use - À usage restreint

CHAPITRE 4 : LE REVERS DE L'ACCESSIBILITÉ – L'ATTRACTIVITÉ EN COMPÉTITION

Au Québec, l'intérêt marqué des gouvernements locaux et des instances de gouvernance locales pour les campus satellites s'est accompagné, à partir de 2010, d'une tendance de relocalisation universitaire à la hausse, puis d'une accélération de cette tendance après 2016. Celle-ci démontre l'intégration de la spatialisation de l'économie de savoir au développement urbain qui s'opère autant à l'échelle locale que mondiale et a été associée aux dynamiques concurrentielles entre les universités (Bose 2015). Les villes considèrent dans ce contexte l'université comme une infrastructure essentielle pour assurer leur compétitivité (Cenere et Mangione 2021; Goglio et Parigi 2016), ce qui en fait ressortir les fonctions stratégiques spatiales, matérielles et discursives (Addie, Keil et Olds 2015). Entre autres, l'idée que la construction de campus puisse revitaliser et dynamiser le développement des zones urbaines repose sur la nécessité pour les villes de se (re)positionner face à une économie du savoir en constante mutation et met en lumière également le rôle à jouer des villes dans l'émergence de ces campus satellites.

Ce chapitre se focalise sur les cadrages de l'université tels que véhiculés dans le contexte de l'appel de candidatures du CRUL, qui créa un contexte de compétition explicite et unique, permettant de révéler la mesure selon laquelle les débats autour de l'implantation de campus satellite en territoire périmétropolitain contribuent à la solidification d'un imaginaire spatial dominant de l'université et de son rôle au sein des localités et de leur territoire. Considérant que le déploiement croissant de campus satellites s'insère dans les restructurations engendrées par l'économie du savoir, la massification et la commercialisation de l'enseignement supérieur malgré leur potentiel d'implication en recherche et en développement (Addie, Keil et Olds 2015), nous proposons une conceptualisation du rôle des universités dans la production de l'espace urbain qui prend en compte la diversité des relations sociospatiales qu'elles engendrent là où l'étendue des projets de délocalisation universitaire est à vocation majoritairement locale et régionale au Québec plutôt que tournée vers la renommée internationale (Poojary et Inamdar 2023; Jöns et Hoyler 2013; Addie 2017). La construction de campus physiques sur les territoires a des implications sous-jacentes pour leur valorisation, une hypothèse soutenue par la littérature qui décrit comment la présence universitaire influence la compétitivité et l'image de marque des

Restricted Use - À usage restreint

territoires (Benneworth, Charles et Madanipour, 2010 ; Cenere et Mangione, 2021 ; Michela Lazzeroni et Piccaluga, 2015).

Une première partie de l'analyse expose la différentiation de deux formes de l'offre universitaire délocalisée et comment cette différentiation est connectée par la justification des projets de dessertes et les raisons discursives de la participation des acteurs à la concurrence dans le cadre du concours. Les campus satellites sont présentés comme une solution incontournable de préoccupations régionales de diplomation universitaire, mais nous avançons que cette fonction éducative ne peut être isolée des fonctions spatiales et discursives stratégiques de l'université, notamment en tant que marqueur d'attractivité urbaine. Le campus satellite est construit en tant que pilier d'attractivité urbaine qui repose sur un imaginaire spécifique de l'université, ce qui lui confère une valeur symbolique et commercialise l'espace urbain à travers l'idée du « milieu de vie ». L'imaginaire spatial du campus satellite que nous relevons des discours des acteurs s'articule autour de la forme, soit l'opposition entre deux modèles de délocalisation universitaire impliquant différentes dispositions matérielles et spatiales, et la fonction, soit les attentes développementales envers les activités de recherche et d'enseignement menées par l'université. Or, la construction de valeur symbolique représente une expression locale du gain réputationnel lié aux universités dans un contexte de relocalisation régional et périmétropolitain. Cette dimension présente le potentiel de (dé)valoriser les territoires et s'agence par le fait même à la conception dominante des universités en tant que moteur de développement économique.

Dans un premier temps, nous exposons la construction de l'imaginaire spatial du campus satellite à travers les formes et les fonctions mises de l'avant dans le cadre de l'appel de candidature du CRUL. Puis, nous explorons sur cette base les aspects symboliques de la desserte universitaire délocalisée pour ensuite discuter du campus satellite en tant que marqueur d'attractivité territoriale.

4.1 Poser les bases de l'imaginaire spatial du campus satellite : formes

4.1.1 « Investir dans la formation, pas le béton »

« Investir dans la formation, pas le béton ». Telles sont les orientations gouvernementales sur le déploiement universitaire des dernières années, remarquent plusieurs intervenants, estimant que

Restricted Use - À usage restreint

« l'objectif, c'est la formation et non pas de se retrouver avec des infrastructures qui coûtent les yeux de la tête (...) » (Représentant politique, Joliette). En accord avec cette constatation, que le déploiement de l'offre devrait se constituer à partir d'espaces vacants dont l'usage serait transformé pour la fonction universitaire rejoint l'approche historique des universités québécoises envers le territoire lanaudois, soit de se « déployer vers les régions, vers la population » (Représentant universitaire 2) en tenant compte des risques et des considérations de rentabilité que comportent l'ouverture d'une offre de programmes délocalisée.

Dans le cadre de l'appel de candidatures, deux visions opposées de la présence universitaire délocalisée dans la région de Lanaudière ont émergé des témoignages. D'une part, la vision centralisée d'un campus d'envergure, impliquant des investissements plus importants dans une seule localité avec une offre de programmes compréhensive. D'autre part, l'hybridité d'une offre de formation à plus petite échelle, plutôt décentralisée et à géométrie variable quant à sa forme et son offre de programmes. Dans le premier cas, certains acteurs soutiennent que des gains significatifs en termes d'impact, cadrés surtout en termes de diplomation et de formation de main d'œuvre, de l'université ne pouvaient être réalisés qu'avec un campus à part entière implanté au sein d'un bassin de population important. En revanche, d'autres ont souligné que la centralisation posait le risque de « cannibaliser » l'offre existante à d'autres endroits en dehors du lieu privilégié, ce qui changerait la disposition géographique de l'offre à l'échelle de la région au détriment des localités plus éloignées et moins bien desservies. Nous relevons que les visions de la délocalisation universitaire sont informées par des contraintes pratiques, mais également par la circulation d'idées par rapport au mode de vie universitaire, ce qui contribue à réifier un certain idéal d'implantation matérialisée soit « plus qu'un campus ».

Selon une représentante universitaire, la décision de déployer la présence universitaire dans une forme d'infrastructure ou une autre doit être prise en fonction du programme que l'établissement souhaite offrir (Représentant universitaire 1). « Déployer un programme, » ce n'est également pas la même chose que de « créer un nouveau campus » (Représentant universitaire 1). Dans le premier cas, la direction de programme est plus directement interpellée que dans le second, qui implique des études de marché et de rentabilité poussées et soumises entre autres à l'approbation du ministère de l'Éducation supérieure (Représentant universitaire 1). En d'autres mots, déployer une formation en particulier se fait en cernant un besoin précis qui peut s'intégrer plus facilement à une infrastructure existante, tandis que l'implantation d'une offre plus large demande une

Restricted Use - À usage restreint

appréciation des possibilités d'ancrage physique et de leur lot d'implications. Un responsable politique de Joliette résumait :

> Si je construis par exemple une infrastructure à Terrebonne de 75 millions, (…) est-ce que je vais avoir les chargés de cours nécessaires, est-ce que je vais avoir les étudiants aussi qui vont déposer ? Tandis que quand je loue du côté de Joliette, peu importe où, bien je sais que ça va être pour telle formation. (Entrevue 2)

En utilisant des locaux de cégep ou des locations de bureaux, l'offre demeure flexible et plus facilement adaptable à la demande du milieu puisque louer permet aux universités de se déplacer leurs clientèles sans être ancrée en place par une construction aux coûts élevées (Représentant universitaire 1). S'établir sur un territoire « pour les universités, ça reste aussi que c'est des marchés, » qui requièrent une masse critique pour assurer la pérennité des programmes offerts (Acteur d'une instance de gouvernance régionale, Joliette). C'est dans ce contexte qu'intervient l'appel de candidatures du CRUL, qui centra le « retard » de Lanaudière par rapport aux autres régions québécoises que l'établissement universitaire en « bonne et dûe forme » permettrait de rattraper. Ce retard, beaucoup exprimé en référence aux taux de diplomation universitaires est expressément attribué au manque d'une « vision ambitieuse » associée à la forme d'un « campus complet » (Acteur de la gouvernance en matière d'éducation, Lanaudière).

Ce changement dans le mode opératoire du CRUL en faveur du modèle centralisé était également attribué au manque d'espace dans les locaux collégiaux partagés, incapables de répondre aux changements démographiques en cours dans les cégeps, ainsi qu'à la demande croissante des étudiants universitaires:

> « (…) si on est dans des locaux communs ou si on est déjà dans des locaux existants, [Jusqu'où] les locaux [sont-ils] capables de répondre aux besoins des programmes universitaires ? [Quand] je suis avec un cégep, est ce que j'ai la capacité de prendre de l'expansion sans forcément nuire au développement du Cégep ? » (Acteur d'une instance de gouvernance régionale, Joliette)

En ce sens, la nécessité de « locaux en propre, » lorsqu'elle est évoquée, repose en partie sur les défis de cohabitation en termes d'espace et d'horaire. En outre, les nécessités infrastructurelles de l'université incluent la capacité à offrir des services à la vie étudiante en

Restricted Use - À usage restreint

soutien au développement personnel, professionnel et académique dont le conseil à la vie étudiante, la délivrance de cartes étudiantes, des ressources informatiques et bibliothécaires, ainsi que des centres sportifs (Représentant universitaire 1). Ces services qui facilitent la vie étudiante à l'intérieur et à l'extérieur de la salle de classe, y compris les réseaux informatiques et téléphoniques, nécessitent la présence d'équipements adéquats pour la pérennité d'une desserte délocalisée dans de nouveaux milieux, car il ne s'agit pas simplement d'offrir un cours dans un espace vacant (Représentant universitaire 2). En résumé, la vie de campus comporte des aspects pratiques importants liés à l'infrastructure pour le bon fonctionnement de chaque modèle d'implantation, soit des besoins tangibles qui relèvent du bâti de l'institution. Toutefois, cette réalité pratique est aussi mobilisée dans la construction de l'imaginaire spatial de l'université, car certaines modalités d'ancrage et d'infrastructure dépendent aussi des besoins de différents types d'étudiants (voire clientèles) qui requièrent différents types de services. Ces profils, et donc ces besoins, sont largement absents de la démarche de l'appel de candidatures pour se focaliser sur les attributs du territoire et du lieu favorisant l'implantation d'une succursale universitaire. L'espace physique apparaît alors en tant que précondition à l'offre de formation. Dans ce cadre, il est important de noter que l'enjeu principal ne réside pas dans la question de la location ou de la propriété des établissements universitaires, mais plutôt dans la forme et la symbolique qu'ils incarnent :

> La contrainte ce n'est pas tant que nos établissements [soient] en mode locatif, c'est qu'ils le sont sur de plus petites superficies éparses sur le territoire plutôt que de réunir quelque chose dans un véritable campus qui puisse camper une présence universitaire avec plus de force, plus de symboles aussi auprès de la population (…) (Acteur d'une instance de gouvernance régionale, MRC Les Moulins).

Autrement dit, la circulation d'idées au sujet des modes de vie et des « clientèles » potentielles s'imbriquent dans les visions matérielles du campus. La vision exprimée ci-haut rejoint celle du campus traditionnel, dont la vie de campus est généralement appréciée par les étudiants de premier cycle, contrairement aux réalités de la formation continue de professionnels en exercice où la proximité du lieu d'étude et la flexibilité des horaires de cours après les heures de la journée de travail est surtout recherchée (Représentant universitaire 1). Ce deuxième cas est parfois emblématisé par l'archétype de la mère monoparentale pour illustrer les contraintes familiales et

Restricted Use - À usage restreint

financières auxquelles font face les étudiants non-traditionnels à l'extérieur des centres métropolitains.

Comme le rappellent Rossi et Goglio (2020), c'est justement cette population, souvent plus âgée et ayant déjà intégré le marché du travail qui bénéficient le plus des campus satellites. Or, l'opposition des deux modèles énumérés met en lumière un enjeu central – que la clientèle universitaire visée se rapporte à la forme souhaitée du campus :

> C'est sûr que pour des jeunes de qui viennent de sortir du Cégep ou du *high school*, d'aller vivre la vie universitaire directement sur le campus, avec les équipes sportives, les bars, la vie qui vient avec, le lifestyle et compagnie… C'est une expérience unique. Ça donne le goût à des jeunes » (Représentant politique, Repentigny).

Autrement dit, la prise en compte des profils étudiants visés sous-tend l'imaginaire spatial de l'université. En effet, la facilité d'accès géographique et la disponibilité de programmes adaptés à une clientèle régionale pour qui il ne serait pas possible de déménager pour habiter près du campus nécessite donc une réflexion autre des configurations spatiales et infrastructurelles nécessaires à l'implantation de la desserte (Acteur d'une instance de gouvernance régionale, Joliette; Représentant politique, Joliette). Un acteur œuvrant dans la sphère du développement économique à la MRC de Montcalm relevait de ce fait que le type d'étudiant visé n'avait pas été précisé dans le cadre du concours : « Ce n'était pas clair. Moi, j'ai plus abordé ce projet-là sous l'angle : on veut avoir une desserte additionnelle en région, facile d'accès, puis qu'on s'adressait à des gens qui travaillaient » (Acteur d'une instance de gouvernance régionale, MRC Montcalm). Nous avançons que ce flou a contribué à conceptualiser l'implantation de la desserte en termes de développement immobilier et commercial autour du mode de vie étudiant dit traditionnel s'appuyant sur une vision commercialisée de l'espace urbain.

4.1.2 Plus qu'un campus, un milieu de vie

L'appel de candidatures et l'analyse des dossiers faisant abstraction des considérations quant à la clientèle étudiante, nous développons ici une appréciation critique des éléments discursifs qui façonnent l'imaginaire spatial du campus satellite. Cette vision spécifique de l'université ne se limite pas à l'instauration de services universitaires, mais inclut également le développement d'une

Restricted Use - À usage restreint

offre commerciale et de projets immobiliers, contribuant ainsi à l'idée d'un « milieu de vie ». Cette notion repose sur la prémisse du rapport d'analyse stratégique de l'appel de candidatures, qui préconise un « campus planifié avec des espaces publics, des espaces verts, des lieux de rencontres et des lieux de récréation favoris[ant] les déplacements actifs, mais rehauss[ant] aussi l'attractivité et la vitalité du lieu d'apprentissage » (Groupe DDM 2023, 5).

Cette citation souligne l'importance attribuée à deux éléments, l'*attractivité* et la *vitalité* des lieux, au sens symbolique et économique. En termes de vitalité, l'attenance de logement au développement universitaire ainsi que la capacité commerciale des environs est transversale aux formulations de l'implantation universitaire. Par exemple, la MRC Montcalm suggérait d'implanter son projet de campus dans un pôle d'entrepreneuriat de 235 000 pieds carrés appelé le QG, dont la mission aurait été de rassembler diverses entreprises et services pour soutenir l'entrepreneuriat et créer un environnement propice à la communauté d'affaires de la MRC. Parmi celui-ci, un espace de R & D industriel, un espace de formation, un espace événementiel, un gym, un espace alimentaire, ainsi que des entreprises et divers services et bureaux de développement économique de la MRC (MRC Montcalm 2022).

Il était envisagé que le campus universitaire soit intégré à la future zone d'un Campus industrio-technologique, servant de « pièce maîtresse » au QG pour le déploiement d'un projet de développement économique structurant pour la MRC (MRC Montcalm 2022). Intéressement, le concept de « Work, Live, and Play », servait de fil conducteur entre les commerces existants, les espaces de restauration, les lieux culturels et sportifs dans la description du projet. Parmi la multiplicité des usages et connexité du secteur d'accueil, le campus universitaire représente un maillon d'attractivité pour les investisseurs commerciaux et immobiliers potentiels.

C'est également le cas pour le dossier de la ville de Saint-Lin-Laurentides, où le « milieu de vie » autour de l'université était caractérisé par « la venue de nouveaux commerces attirés par l'affluence étudiante et l'augmentation de la population à proximité » (Saint-Lin-Laurentides 2022). La vision présentée intègre le développement immobilier du campus avec la construction de logements étudiants et non-étudiants, d'infrastructures sportives, « le tout ceinturé par une desserte commerciale dynamisée. » Ainsi, la vitalité des lieux se constitue autour du « monde » que l'université amènerait à se développer : « Le campus universitaire, c'est plus qu'un campus, c'est un milieu de vie qu'on veut créer » (Représentant politique, Terrebonne).

Restricted Use - À usage restreint

Quant à l'attractivité, celle-ci entre en jeu par la différenciation entre les territoires que la marque universitaire apporte, soit par l'offre de services « que les autres n'offrent pas » (Représentant universitaire 2). La desserte universitaire amène donc une « valeur ajoutée » au territoire, un avantage concurrentiel au cœur du sentiment de compétition entre les localités (Acteur d'une instance de gouvernance régionale, Joliette). Cet avantage est imaginé à l'égard de nouvelles populations, attirées par la présence d'un campus, ainsi qu'à l'endroit de la population de Lanaudière comme facteur de rétention :

> C'est trois à cinq cents étudiants qui vont dîner, qui vont dépenser, qui vont aller dans des commerces, qui vont demeurer dans leur milieu de vie, qui vont probablement avoir des stages ou des emplois dans leur milieu de vie au lieu de s'en aller pour revenir donc éventuellement des gens vont payer des taxes et des impôts, mais des taxes qui vont rester dans leur ville et non pas à Montréal ou ailleurs (…) (Représentant politique, Joliette).

En d'autres mots, le campus universitaire représente un facteur d'attraction pour « recruter » une base citoyenne, voire une base de main d'œuvre, en pénurie qui contribue à la vitalité économique de la ville (Représentant universitaire 1). Cette appréciation tire de la structure financière des villes, soutenue en grande partie par la taxe foncière. La valeur ajoutée de l'université se manifeste à travers deux aspects de la « marque » qu'elle imprime sur le territoire. Le premier concerne l'impulsion attendue d'un processus de développement économique, notamment par les démarches foncières nécessaires à l'accueil du campus et le développement d'une offre de logement et de consommation de produits et de services, pour que le lieu ait la capacité de faire vivre les étudiants autant à l'intérieur qu'à l'extérieur des heures de cours (Acteur d'une instance de gouvernance régionale, Joliette). Ce premier aspect inclut également les retombées liées à l'emploi, à l'entrepreneuriat et à l'industrie (Représentant universitaire 4; Représentant politique, Terrebonne). Comme il le sera développé dans la troisième section du chapitre, le second aspect repose sur le gain réputationnel liée à l'image de marque de l'université, inspirée par l'image générique de l'université traditionnelle. Ce prestige s'étend au campus satellite, sans nécessairement être ancrée dans les indicateurs de performance ou les classements mondiaux, tel que formalisé dans la littérature (Moisio 2018).

Restricted Use - À usage restreint

4.2 Poser les bases de l'imaginaire spatial du campus satellite : fonctions

4.2.1 Proximité, synergies et maillages

En plus de la forme, les fonctions attendues de la desserte universitaire délocalisée contribuent à ériger l'imaginaire spatial du campus satellite. L'ancrage d'une université est vu comme un investissement intermédiaire à l'attraction d'activités économiques productives sur le territoire. Le terme de « desserte structurante » est parfois employé en contraste avec la présence « émergente », « embryonnaire » ou encore « famélique » des universités sur le territoire lanaudois au moment de l'appel de candidatures. Dans cette optique, l'éducation supérieure est « pour la relève, pour former [les] jeunes, mais aussi pour [les] entreprises » (Représentant politique, Joliette).

Dans de nombreux cas, le lien entre la présence physique d'une université et le développement économique reposait dans une grande mesure sur l'idée de « maillages » entre le secteur privé et la recherche universitaire, même si les possibilités réelles de telles synergies ne faisaient pas partie des discussions au premier plan de l'appel. L'offre de programmes par exemple, était absente des discussions selon un ancien membre de l'exécutif du CRUL (Acteur d'une instance de gouvernance en matière d'éducation, Lanaudière), pour se focaliser sur une planification visant d'abord la viabilité globale des espaces à long terme : « Quel que soit le modèle, l'important, c'est d'augmenter l'offre universitaire sur le territoire de Lanaudière » (Représentant du CRUL 1). Toutefois, comme il l'a été exposé, le modèle proposé n'est pas anodin, ni neutre.

De plus, contrairement à une planification centralisée qui ferait état des besoins réels et projetés des entreprises pour définir les priorités de formation à l'échelle du marché local d'emploi et ensuite mobiliser les ressources nécessaires au développement de celle-ci, l'appel de candidatures centrait d'abord le campus et ses liens avec l'environnement urbain en visant à « déterminer l'endroit répondant au plus grand nombre de critères favorisant la pérennité du projet, » y compris son potentiel d'agrandissement (Groupe DDM 2023, 1, 37). En ce sens, les discours concernant le maillage de l'université avec le milieu privé reposent surtout sur la proximité physique entre les entreprises et l'antenne de l'université sans toutefois mentionner les mécanismes qui permettraient une telle intégration. En focalisant le plan immobilier et infrastructurel de l'implantation pour réaliser l'évaluation stratégique des dossiers de l'appel, l'idée du « maillage » reste floue.

Restricted Use - À usage restreint

Le discours dominant que nous observons associe les bénéfices attendus de l'implantation universitaire à la prospérité économique régionale, en supposant une symbiose entre l'industrie, la commercialisation de la recherche et la formation de main d'œuvre, facilitée par la proximité de l'université. Cette perspective est particulièrement visible lorsque les « besoins de la région » en matière d'éducation supérieure sont souvent énoncés aux côtés des « besoins des entreprises ».

Un responsable politique municipal de Repentigny résumait bien que l'importance d'une antenne universitaire était de « réussir à faire un maillage entre des chercheurs universitaires et le milieu privé pour commercialise[r] le plus rapidement possible des nouvelles innovations » (Représentant politique, Repentigny). De ce fait, un avantage « indéniable » d'un campus était notamment de favoriser le développement d'expertises fines (Représentant du CRUL 1) et la croissance des entreprises à travers les liens du milieu en termes de recherche et de formation continue (Acteur d'une instance de gouvernance régionale, MRC Les Moulins; Représentant politique, Saint-Lin-Laurentides; Acteur d'une instance de gouvernance régionale, MRC Montcalm).

À Saint-Lin-Laurentides par exemple, il y avait l'idée que la ville aurait pu servir de « laboratoire à ciel ouvert » pour le campus (Représentant politique, Saint-Lin-Laurentides) dans des domaines aussi variés que les sciences urbaines, les sciences de l'éducation, les sciences agricoles, les sciences liées à l'environnement et au développement durable (Saint-Lin-Laurentides 2022) et que l'activité de multiples entreprises en transformation et en industriel dans la MRC de Montcalm aurait été propice à agencer aux travaux de recherche et aux sciences appliqués contenues par le campus. Dans le projet déposé par la MRC Montcalm au nom de Saint-Roch-de-l'Achigan, il y avait la volonté de « garder le côté académique et intellectuel » du pôle, « c'est quand même l'université », mais d'avoir une ouverture « beaucoup plus terrain » pour établir « une desserte qui puisse arriver et participer à des projets concrets avec des entreprises » (Acteur d'une instance de gouvernance régionale, MRC Montcalm). Pour l'administration de Terrebonne, un projet universitaire d'envergure s'envisageait naturellement, car le site prévu à cet effet bénéficiait de la proximité du centre hospitalier Pierre-Le Gardeur « qui investit six cents millions pour s'agrandir » (Représentant politique, Terrebonne). « Donc, » poursuit un dirigeant de l'administration, « il y a une belle synergie à créer entre le campus universitaire, le centre hospitalier et le milieu économique et industriel du Québec, parce que nous sommes [en train de] développer un huitième parc industriel (…) dans le quartier Lachenaie, près du futur campus universitaire ».

Restricted Use - À usage restreint

Malgré ces volontés, le maillage entre l'industrie et la recherche ne peut être garanti, et il importe de faire une distinction entre les activités de recherche et d'enseignement des universités qui requièrent des dispositions matérielles, spatiales, et technologiques différentes. En effet, il existe un décalage croissant entre les recherches menées dans les établissements d'enseignement supérieur et les besoins pratiques en capital humain et en innovation des industries locales (Rodríguez-Pose et Wang 2025). Qui plus est, les incitatifs et les mécanismes de collaboration entre le milieu privé et le milieu universitaire font souvent l'objet de décalages importants, ce qui empêche la transposition de recherches académiques en applications économiques locales malgré la proximité géographique (Korotka 2015; Rodríguez-Pose et Wang 2025). Bouba-Olga et Grossetti (2018) remettent également en question la notion selon laquelle la proximité géographique favorise, indépendamment d'autres facteurs explicatifs, l'échange de connaissances tacites nécessaires à l'innovation. Nous effectuons donc ici un parallèle avec les divergences identifiées par Rottleb (2024) entre les attentes liées au positionnement discursif de la ville en tant que pôle d'innovation et d'opportunités entrepreneuriales et les activités concrètes des campus universitaires.

Comme l'avance Rottleb (2024), la recherche scientifique n'est pas synonyme de formation de main d'œuvre, mais le rapprochement discursif entre les deux par l'évocation de l'université suffit pour stratégiquement différencier la ville vis-à-vis l'attraction de capitaux privés. L'amalgamation de la commercialisation de la recherche et de la formation de main d'œuvre s'observe par le fait que la présence d'universités, surtout celles qui priorisent la recherche, n'améliore pas nécessairement le capital humain local de manière significative étant donné la grande mobilité des diplômés universitaires (Eriksson et Rodríguez-Pose 2017; Faggian, McCann et Sheppard 2007). À cette difficulté s'ajoute la problématique de l'adéquation entre l'emploi et la formation :

> [E]n faisant un appel de cet acabit-là, de cette sorte-là, bien là, on se retrouve à dire à des municipalités et des régions qui n'ont pas la compétence, et qui n'ont pas l'expertise pour déterminer l'offre, l'adéquation de l'offre de formation d'emploi (…) Comment se fait-il qu'on demande à des municipalités et des villes de s'occuper de ça? (Représentant politique, Saint-Roch-de-l'Achigan).

Néanmoins, la disponibilité de la desserte universitaire correspond encore une fois à une notion de vitalité urbaine et territoriale. Selon un dirigeant universitaire, l'indisponibilité des études sur l'étendue du « territoire fait que ce qui se passe, c'est qu'il y a une dévitalisation accélérée par les

Restricted Use - À usage restreint

études universitaires de ce milieu-là » (Représentant universitaire 4). En plus de retenir les « cerveaux qui quittent, puis des bras qui quittent, qu'on voudrait peut-être garder sur le territoire » (Acteur d'une instance de gouvernance régionale, MRC Montcalm) grâce à la présence d'une institution universitaire, celle-ci est cadrée comme étant fédératrice et génératrice. « C'est un attracteur de talents, (…) un attracteur pour développer la ville » (Représentant politique, Terrebonne) qui à travers le développement de la diplomation et des compétences « aura un effet bénéfique auprès de la population, auprès des entreprises, auprès de la richesse collective » (Acteur d'une instance de gouvernance régionale, MRC Les Moulins). Dans le contexte périmétropolitain de Lanaudière sujet à de grands volumes de déplacements routiers en direction de Montréal les jours de semaine, l'implantation délocalisée voudrait aussi pallier cette « exode » (Acteur d'une instance de gouvernance régionale, MRC Montcalm) en « renvers[ant] justement la tendance, parce qu'un pôle universitaire attire les gens » (Représentant politique, Saint-Lin-Laurentides).

De manière générale, l'objectif transversal émanant de l'appel de dossiers est que l'antenne universitaire forme une main d'œuvre de proximité qui permette à l'activité économique de prendre place dans une localité choisie :

> Le lien qu'on fait avec le CRUL, c'est que si on souhaite que nos secteurs d'activité distinctifs continuent à se développer, mes entreprises qui sont sur mon territoire demandent à avoir accès à une main d'œuvre qui va de plus en plus devoir être formée. D'où l'intérêt d'avoir une desserte universitaire et d'autres programmes sur notre territoire qui répondent aux besoins de nos entreprises. (Acteur d'une instance de gouvernance régionale, Joliette)

Peu importe l'appellation ou le type d'antenne universitaire, les formations universitaires déployées dans Lanaudière devraient être « collées sur les besoins de la grappe industrielle, puis de la grappe populationnelle qu'on a par chaque ville », dit un responsable politique de Repentigny (Représentant politique, Repentigny). « [L]'idée, c'est de réussir à attirer une offre universitaire pour former notre main d'œuvre directement sur le territoire de Repentigny pour qu'elle soit en mesure (…) de se déployer rapidement en entreprise » (Représentant politique, Repentigny). Former la main d'œuvre localement afin qu'elle travaille localement, c'est aussi promouvoir la *rétention* des personnes qui habitent le territoire et qui le quittent faute d'opportunités. Implanter des centres universitaires à proximité vise à « assurer la rétention de nos personnes, nos talents,

Restricted Use - À usage restreint

en région » (Représentant politique, Joliette). Un ancien membre exécutif du CRUL avançait notamment :

> C'est plus facile de voir le court terme alors qu'on sait très bien que si on a un campus dans une ville de la région, puis les étudiants restent dans la région, bien au moins ils ne s'en vont pas à Montréal, ils ne s'en vont pas à Québec, ils vont continuer à consommer dans la région. (Acteur d'une instance de gouvernance en matière d'éducation, Lanaudière)

Toutefois, comme il l'a été exposé plus tôt, l'alignement entre les activités universitaires et l'écosystème commercial est difficile à garantir. Sans mécanismes de rapprochement et de collaboration, la rétention des diplômés locaux est d'autant plus vulnérable aux facteurs externes du marché du travail (Rodríguez-Pose et Wang 2025). De plus, les secteurs d'activité distinctifs énoncés sont ceux qui sont propres à chaque ville, observée en tant qu'unité territoriale unique. Ainsi, le développement universitaire souhaité en lien avec le milieu économique local semble dans plusieurs cas être insulaire sans nécessairement être connecté à ce qui se fait dans une localité voisine à l'exception des liens qui existent intra-MRC, comme entre Terrebonne et Mascouche qui composent à elles seules la MRC Les Moulins. Même si les taux de diplomation s'observent à l'échelle régionale, les retombées tangibles, en investissements par exemple, sont internalisés à l'échelle locale (Addie, Angrisani et De Falco 2018). Il s'agit non seulement des gains économiques tels qu'espérés par les « maillages » entre l'industrie, la recherche et la formation spécifiques à l'université, mais également d'activités économiques plus générales comme l'implantation d'activités industrielles.

4.2.2 L'université synonyme d'investissements

C'est ainsi que certains acteurs effectuent un rapprochement entre l'implantation universitaire et l'apport de projets a priori vastement différents. En d'autres mots, certaines retombées associées à l'université n'y sont pas nécessairement spécifiques. À Saint-Lin-Laurentides par exemple, « s'il n'y avait pas eu l'appel de candidature on n'aurait jamais parlé d'université à Saint-Lin-Laurentides, jamais » (Représentant politique, Saint-Lin-Laurentides). L'appel de candidatures du CRUL représentait une opportunité parmi d'autres qui permettrait d'envisager de relever le défi

Restricted Use - À usage restreint

de la diversification des usages sur le territoire[28] et complémenter sa forme « excessivement résidentielle, à la différence des autres grandes villes » comme Joliette, dont les revenus sont plus élevés malgré sa population moindre à cause de la taille relative d'offre commerciale et industrielle (Représentant politique, Saint-Lin-Laurentides).

Pour Saint-Lin, les « chances de réussite, les probabilités qu'on ait le campus universitaire en fonction [des compétiteurs] étaient relativement minces ». La participation au concours était donc d'une part, un message « pour la population de la ville, puis pour les autres villes justement au Québec, qui peuvent penser à tort qu'ils n'ont pas le droit de rêver aux plus grandes offres institutionnelles de notre gouvernement, » mais d'autre part une tentative orientée dans le même sens que d'autres démarches axées sur le développement économique local : « [O]n n'a pas fait une stratégie uniquement basée là-dessus [sur le campus universitaire], bien au contraire (…) on a renouvelé une étude sur l'offre commerciale, sur les fuites commerciales » (Représentant politique, Saint-Lin-Laurentides). Le rapprochement entre l'établissement d'une offre universitaire et d'une offre commerciale, en termes d'aspiration de développement pour la ville est donc clair et ne s'appuie pas entièrement sur l'étiquette universitaire de façon abstraite, mais plutôt sur les possibilités de retombées en investissements**.** Tout comme avoir un campus universitaire « dynamiser[ait] les capitaux privés à venir s'installer au pourtour de ce campus », la démarche globale vise à « convaincre les gens qui ont des intérêts privés, qui veulent venir investir, que ce soit en immobilier, que ça soit en termes d'offres commerciales pour rouler des *business*, viennent ici s'installer » (Représentant politique, Saint-Lin-Laurentides).

Ce glissement s'observe également lorsqu'on se penche sur la dynamique politique de compétition en surface de l'appel de candidatures. Un responsable politique de Saint-Roch-de-l'Achigan le comparait aux « *Hunger Games* » (Représentant politique, Saint-Roch-de-l'Achigan), série littéraire dystopique centrée autour du déroulement d'une bataille royale annuelle entre les districts d'un pays fictif. Avec cette analogie, un parallèle était également tiré avec le cas de l'implantation d'un centre de distribution Amazon dans la région de Montréal, un projet économique important pour lequel la compagnie ouvra un appel d'offres à l'intention des villes : « [V]ous auriez dû voir là, Terrebonne levait la main pour y aller... Laval, Montréal, Longueuil ! Puis là ça y allait à coups de subventions, puis de motiver et tout ça. Puis là, ça a fait une mise aux

[28] Selon le dossier de Saint-Lin-Laurentides soumis dans le cadre de l'appel de candidatures, la ville « souhaite développer une mixité des usages comprenant une offre institutionnelle, commerciale et résidentielle complète pour les citoyens existants et futurs de Saint-Lin-Laurentides. » (Saint-Lin-Laurentides 2022)

Restricted Use - À usage restreint

enchères » (Représentant politique, Saint-Roch-de-l'Achigan). Quel rapprochement à faire entre un centre d'opérations Amazon et une université ? L'investissement substantiel en infrastructure de taille, soit un projet économique d'ampleur. L'implantation universitaire, même délocalisée, par ses implications d'investissements, suscite des réactions et des prises de position qui témoignent des conceptualisations locales et régionales de l'université vis-a-vis de ses retombées économiques potentielles qui s'apparentent à des projets de développement non-universitaires : « Je ne suis pas politologue, mais pour vous dire, j'ai d'autres grands projets dans la région ici. La vallée de la transition énergétique, ça s'est fait dans mon bureau, on a constitué avec les maires et mairesse, et là aussi il y avait des enjeux, les mêmes enjeux » (Représentant universitaire 4). Il en va de même pour encore d'autres types de projets : « Demain matin, la Sûreté du Québec dit ça prend un endroit où s'implanter. Tout le monde va vouloir l'avoir chez eux. Demain matin, on implante un hôpital, tout le monde… [va vouloir l'avoir chez eux] » (Acteur d'une instance de gouvernance en matière d'éducation, Lanaudière).

4.3 Symbolique de l'université – rêve, grandiosité, aspiration

> Il y avait des mini-campus (…) Des bâtiments avec des salles de classe, mais pas un véritable campus avec des étudiants, avec des programmes, et tout ça. Donc là, vraiment, on est vraiment ailleurs. Ce n'est pas juste une offre de cours pour aider les citoyens du secteur. (Représentant politique, Terrebonne)

Dans le cas à l'étude, le campus satellite est présenté comme le cœur d'un « milieu de vie » qui unit la communauté locale autour d'une compréhension commune selon laquelle la présence d'un établissement universitaire est primordiale pour les raisons de diplomation et de développement économique énoncées et ce, que l'implantation se fasse dans un bâtiment à vocations multiples ou dans un site exclusivement dédié à la vie étudiante. Implicitement, et malgré la volonté citée par certains membres exécutifs que le rôle du CRUL n'était pas de prendre position par rapport à la forme de l'implantation de l'offre, le concours représentait un changement substantiel dans ce qui pouvait être considéré institutionnellement comme un « vrai » campus universitaire. Comme l'avait cité un membre du conseil de gouvernance du CRUL à l'endroit du modèle décentralisé : « Oui d'avoir différents pôles c'est intéressant, mais en même temps ça ne peut pas être n'importe quoi là (...) [C]'était quand même pertinent que le CRUL vienne se poser cette question-là, d'avoir

Restricted Use - À usage restreint

enfin des bâtiments dignes de ce nom » (Acteur d'une instance de gouvernance en matière d'éducation, Lanaudière).

L'avis général voulait que l'implantation universitaire dans Lanaudière soit un développement logique non seulement à l'endroit de la diplomation, mais aussi vis-à-vis de sa trajectoire économique et démographique, surtout à Terrebonne. Le site web de la ville mentionnait notamment la croissance « particulièrement notable » de sa population entre 2001 et 2021 avec un taux presque triple de celle de la population de l'ensemble du Québec, menant le maire Mathieu Traversy à déclarer qu'« [à] cet égard, il est impératif pour Terrebonne de voir s'implanter le quartier universitaire sur son territoire, celui-ci offrant un fort potentiel de développement économique ainsi qu'un positionnement géographique stratégique dans Lanaudière » (Ville de Terrebonne 2022a). Même si Repentigny prônait une approche décentralisée de la desserte, la direction municipale était également « arrivé[e] rapidement à la conclusion (…) qu'on devait avoir une offre universitaire en bonne et dûe forme » (Représentant politique, Repentigny). L'administration projetait le rôle de celle-ci comme « l'un des principaux catalyseurs de la nouvelle vocation » d'un parc d'affaires en requalification (Chartier 2022).

Qu'est-ce qu'un bâtiment « digne de ce nom, » qui n'est pas « n'importe quoi » ? Nous avançons que cela fait référence à un imaginaire spatial spécifique de l'université qui raccorde possibilités de consommation commerciale avec logement étudiant et une vie universitaire dite traditionnelle. Ayant élaboré les implications de la notion du « milieu de vie » universitaire et urbain mise de l'avant dans les modalités et les discours entourant le concours du CRUL dans la première section du chapitre, nous développons ici une compréhension de la dimension d'attractivité qu'apporte le campus satellite à un territoire, révélée entre les lignes des dynamiques de compétition interurbaine que l'appel de candidatures a permis de mettre en lumière. Cette attractivité relève d'un ordre symbolique, car celui-ci dépasse tout impact tangible d'une institution à en devenir, se basant parfois sur le registre économique, mais pas seulement.

En revenant d'abord sur les taux de diplomation, ceux-ci renvoient à l'association entre les activités de production de connaissances des universités et la compétitivité d'un territoire (Benneworth, Charles et Madanipour 2010) en amenant ce dernier « à être un environnement plus performant » (Représentant politique, Terrebonne). Nous remarquons donc que la notion de compétitivité territoriale représente un élément d'identité urbaine autour de l'université (Addie

Restricted Use - À usage restreint

2021) à cause de l'indignation autour du statut de Lanaudière aux côtés de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et « toutes les régions qui sont un peu plus loin que Lanaudière » en termes d'éducation, malgré la proximité avec « tous pleins de campus universitaires majeurs » à Montréal et ses alentours (Acteur d'une instance de gouvernance en matière d'éducation, Lanaudière). Un membre du comité exécutif du CRUL déplorait rivaliser « contre ces régions-là, » Lanaudière étant pourtant si proche de Montréal : « [Ç]a n'a aucun sens (…) On est une des seules régions avec les Îles-de-la-Madeleine et la Gaspésie, qui n'a pas de bâtiment digne de ce nom qui s'appelle une université **»** (Représentant du CRUL 1). En somme, l'absence d'une université est perçue comme un manque institutionnel majeur dans Lanaudière, décrite comme étant prise « en sandwich » avec les Laurentides et Montréal. Le déploiement universitaire est perçu comme un atout qui viendrait pallier une « défavori[sation] à plusieurs niveaux » (Représentant politique, Joliette).

Un campus universitaire, au-delà de stimuler la diplomation, représentait à Saint-Lin-Laurentides « un beau symbole qu'une ville comme [elle] puisse être sélectionnée, » car cette présence aurait pu servir de « tremplin vers une identité renouvelée pour les prochaines générations » (Représentant politique, Saint-Lin-Laurentides). L'ancrage d'une université dans une communauté, à travers la visibilité de son infrastructure notamment, agit à titre de signalisation institutionnelle et politique. À première vue, la revendication d'un campus peut être perçue uniquement comme une question d'offre éducative. En effet, l'argument le plus courant est qu'augmenter l'offre éducative sur un territoire entraînera naturellement une hausse des taux de diplomation, offrant ainsi à la population un meilleur accès à l'emploi et permettant aux entreprises locales de bénéficier de cette main-d'œuvre qualifiée.

Cependant, le discours entourant l'implantation potentielle d'un campus est plus nuancé. L'université en tant que pôle de signalisation pour le rapatriement de services à la collectivité en est une première dimension symbolique. Dans une localité comme Saint-Lin-Laurentides, « force est de constater que l'offre (…) est insuffisante à la demande, puis n'a certainement pas suivi la hausse de la démographie puis les besoins de la population » (Représentant politique, Saint-Lin-Laurentides). En favorisant la diversification des usages du territoire grâce aux opportunités de développement de l'offre commerciale autour de l'université, la présence universitaire signale que le territoire est propice à l'accueil de services publics déficients ou en déclin, notamment en dehors des centres métropolitains. Une autre dimension relevant de l'attrait d'un *branding* universitaire,

Restricted Use - À usage restreint

mais aussi d'une certaine idéalisation de l'éducation en tant que bien public ajoute à l'imaginaire de l'université sous la forme du campus satellite. En effet, confirmer la création d'un campus en « bonne et dûe forme », « un véritable campus d'envergure » à Terrebonne signifiait la réalisation d'un « rêve » et la concrétisation d'une « utopie » (Représentant politique, Terrebonne), car il s'agissait d'une ambition de longue date qui n'avait pas vu le jour administrativement jusqu'au lancement de l'appel de candidatures. La taille et la forme du campus, dont son intégration au milieu urbain en passant par la diversification d'usages porteurs de revenus représente « l'installation d'une *institution*[29] universitaire, pas juste un petit local avec quelques cours » (Représentant politique, Terrebonne). Cette opposition met en évidence un contraste entre la *grandeur* d'une institution et la banalité d'un *petit local* permettant de différencier le caractère de l'espace.

Contrairement au *petit local*, l'infrastructure universitaire interpelle un imaginaire de grandeur bénéfique pour les milieux urbains à l'échelle locale. Témoin direct des enjeux politiques de la délocalisation universitaire auprès des décideurs municipaux, un dirigeant universitaire avançait justement que « les maires et mairesse [veulent] être vus par leurs concitoyens comme ayant amené quelque chose de fantastique et une université ça a une aura absolument extraordinaire » (Représentant universitaire 4). Parler de l'université en termes d'*aura* imagée ne se base pas sur des mesures objectives et concrètes, mais jouent une part importante dans les cadrages ayant même précédés le concours. Selon le même informateur, l'absence de développement de projet d'un « campus de taille » avant la démarche de mobilisation du CRUL revenait à la mésentente des villes sur son emplacement : « Tous les maires et mairesses disaient, "Chez nous, dans ma ville" » (Représentant universitaire 4). Pourquoi cette mésentente ? « [P]arce que tout le monde veut bien paraître et l'éducation, entre guillemets, c'est un sujet très "sexy" pour la population » (Acteur d'une instance de gouvernance en matière d'éducation, Lanaudière). Les acteurs « veulent être associés à un projet grandiose » (Représentant politique, Joliette) et « amener un campus universitaire dans sa cour, c'est toujours le *fun* et glorifiant » (Représentant politique, Repentigny).

Cette mésentente peut se résumer dans une certaine mesure à du « *bling bling* », soit les apparences d'une présence institutionnelle importante autour de « la grosse tour, » du « gros carré, » du « gros cube, » du « lego » (Représentant politique, Saint-Roch-de-l'Achigan). De ce

[29] Emphase enregistrée lors de l'entretien et retranscrite par l'auteure

Restricted Use - À usage restreint

fait, les considérations pratiques « [e]n termes de population, en termes de clientèle, en termes de transport, en termes de desserte, en termes (…) [d]'adéquation formation-emploi » sont écartées (Représentant politique, Saint-Roch-de-l'Achigan). La promesse de l'implantation d'une desserte universitaire dans les plateformes électorales municipales (Représentant universitaire 3, Acteur d'une instance de gouvernance en matière d'éducation, Lanaudière), malgré le pouvoir décisionnel ultime du gouvernement provincial, politise la question de la délocalisation.

Les universités actives dans Lanaudière remarquaient notamment un intérêt accru de la part des municipalités « parce que c'est sûr qu'au niveau politique ça paraît bien, puis on le voit beaucoup, ces temps-ci... Tout le monde fait des annonces » (Représentant universitaire 3). Les municipalités « s'impliquent peut-être davantage dans le développement de l'infrastructure, mais au niveau développement académique, c'est laissé aux universités » (Représentant universitaire 2). Un autre représentant du secteur disait que « chacune [des villes] qui n'ont pas d'université (…) me demandait une université. (…) Écoutez, cinq minutes dans la rencontre, on disait : "Là, vous allez installer un campus chez nous, c'est ça ?" » (Représentant universitaire 4).

Comme il l'a été exposé plus tôt au sujet de la marque universitaire, l'apport symbolique de l'université au territoire, comme les apports économiques attendus, se reflète dans la politisation de la desserte universitaire à l'échelle municipale. Perçu comme un leg administratif important, l'intérêt politique peut se rapporter à l'« aura » de l'université et à la matérialisation de retombées potentielles :

> Cette intangibilité, bref, ces éléments intangibles-là vont apporter des résultats concrets, parce que les gens vont croire de plus en plus à la valeur du territoire, à la valeur des êtres humains qui habitent dans notre communauté. Et à partir de là, bien, ça donne le goût aux êtres humains d'investir, d'investir du temps, d'investir des capitaux, de partager. Et le vivre ensemble ne va faire que s'améliorer (Représentant politique, Saint-Lin-Laurentides).

4.4 Le campus satellite en tant que marqueur d'attractivité territoriale

La valeur attribuée au campus universitaire satellite n'a pas été envisagée uniquement en termes de réalisation de la mission de la CRUL de régionaliser l'enseignement universitaire, mais aussi de développer un environnement universitaire complet offrant une expérience à consommer non

Restricted Use - À usage restreint

seulement par les futurs étudiants, mais par l'ensemble de la population locale. Importamment, cela impliquait d'élargir une gamme d'options de consommation commerciale et culturelle, la demande étant satisfaite par l'afflux de futurs étudiants et la croissance potentielle de la population à proximité du campus. Cela aboutit à une hiérarchisation de l'espace de vie étudiante, en faisant une partie intégrante de la consommation encadrée par une « expérience de campus universitaire » mystifiée. Le positionnement du campus satellite comme un milieu de vie rejoint ainsi dans une certaine mesure la commercialisation de l'espace urbain, comme le décrit Etienne (2012, 126) au sujet de l'acquisition de terres urbaines pour mener à la réalisation « d'utopies urbaines » à travers l'université.

Par conséquent, les imaginaires spatiaux dominants associés à la valeur symbolique d'un campus centralisé et de grande envergure relèguent les développements alternatifs à l'initiative des acteurs municipaux locaux pour mobiliser les partenaires universitaires dans un contexte de compétition interurbaine omniprésente. Que ce soit avec un cadrage de nature plutôt économique ou culturelle, l'image externe d'une ville ou d'un territoire est projetée en fonction des attributs réels ou imaginés apportés par l'ancrage local de l'université par la délocalisation (Cochrane et Williams 2013). Dans le cas à l'étude, l'imaginaire d'un campus « en bonne et dûe forme » se tient à la fois sur l'idée transformatrice du milieu de vie et du potentiel de l'université à apporter une synergie avec le milieu industriel économique. En ce sens, nous assistons à l'activation d'imaginaires symboliques et urbains dans un contexte local, ce qui s'aligne avec les interprétations du rôle de l'université comme atout de positionnement stratégique pour tirer parti de l'économie du savoir dans les contextes internationaux (Rottleb 2024). L'université, à l'échelle de la succursale, demeure un symbole de développement économique (Etienne 2012, 123).

De plus, le cadrage discursif d'un campus satellite comme devant être « plus qu'un campus » rejoint un idéal de la vie universitaire composé d'expériences urbaines commercialisées qui, comme le décrit Baldwin (2017), font de l'université un modèle pour la ville elle-même plutôt qu'une composante de celle-ci. Dans un contexte périmétropolitain, cet imaginaire spatial dominant favorise des dispositions spatiales spécifiques quant à la densité de population et à l'infrastructure, contribuant à la production de centralités et de marginalisations à l'échelle interurbaine (Addie, Angrisani et De Falco 2018). Les territoires en périphérie métropolitaine et régionale peuvent donc être affecté par un processus de développement géographique inégal à travers l'éducation supérieure (Thiem 2009), non pas seulement par la concentration de « capital

Restricted Use - À usage restreint

des connaissances » comme cela peut être le cas dans les grands centres urbains (Benneworth, Charles et Madanipour 2010; Addie, Angrisani et De Falco 2018), mais par une (dé)valorisation attribuée au territoire pour ce que la présence universitaire implique en termes de réputation et éventuellement, d'investissements en capitaux. Cela complexifie l'ancrage territorial de la délocalisation universitaire d'un point de vue géographique et sociospatial, en tenant compte du potentiel de développement socio-économique de l'expansion de l'accès à l'enseignement supérieur (Benneworth, Maxwell et Charles 2022; Rossi et Goglio 2020; Almaden 2024). À partir de ces constats, le chapitre suivant discutera davantage des implications des discours émanant de l'appel de candidatures vis-à-vis du concept d'urbanisation régionale (Soja 2011b) et de la production de l'espace post-métropolitain.

Nous étendons par ailleurs la compréhension que les universités contribuent à la production de dimensions symboliques de l'espace à travers leurs notoriétés à l'échelle mondiale (Collins 2014) et influent sur la compétitivité des territoires et de leur identité urbaine conséquente par leurs activités de production des connaissances (Addie 2021, 202; Benneworth, Charles et Madanipour 2010; Ruming 2023) en démontrant que l'attractivité apportée par le campus satellite provient non seulement des maillages attendus entre l'industrie, la formation de main d'œuvre et la recherche, mais aussi de la diversification des usages de l'espace urbain en immobilier et en offre commerciale.

En effet, là où plus d'attention académique a été portée sur la mobilisation des campus satellites internationaux dans le positionnement stratégique de centres urbains émergents au sein de l'économie du savoir mondialisée (Kleibert et al. 2021; Kleibert et al. 2020; Siltaoja, Juusola et Kivijärvi 2019; Rottleb 2024) ou sur la délocalisation des universités régionales vers les villes mondiales pour capitaliser sur leur image de marque (Bobée 2025; Kleibert 2021; Collins 2014; Beech 2022; Vergnaud 2023), nous observons que l'apport réputationnel de l'université délocalisée vers les territoires en périphérie métropolitaine s'opère dans une logique de développement local portée par les municipalités de la région et non dans une logique d'ambition internationale de l'université comme acteur mondial (Poojary et Inamdar 2023). Or, notre compréhension de la valeur symbolique de l'ancrage territorial de l'université complémente le lien entre la valeur réputationnelle des territoires et les universités avec la globalisation et l'internationalisation de l'éducation supérieure par l'entremise de classements nationaux et internationaux établit dans la littérature (Moisio 2018; J. Knight 2011; Kleibert 2021; Collins 2014).

Restricted Use - À usage restreint

Cette contribution corrobore le constat de Cenere et Mangione (2021), qui soulignent que l'importance stratégique des universités en Italie est passée d'une interprétation basée sur leur potentiel d'impact en tant qu'« usines du savoir, » à une redéfinition de leur rôle comme pôle d'attractivité pour de nouveaux habitants agissant à titre d'acteurs de la dynamisation du marché immobilier et de transformations culturelles et sociales au sein de la ville.

Le contexte de concertation établi par l'appel de candidature du CRUL représente un point de contact unique pour entrevoir l'implication d'acteurs institutionnels et politiques dans la restructuration urbaine de la géographie de l'enseignement supérieur (Addie 2017). Là où Rosen et Razin (2007) et Goglio et Parigi (2016) considèrent les ramifications politiques des gains électoraux potentiels associés au déploiement de campus, notre contribution souligne que la politisation se tisse surtout autour de la forme de l'implantation délocalisée promeut dans le cadre de l'appel de candidatures. De plus, malgré la démarche du CRUL se voulant axée dans une perspective régionale (soit par les taux de diplomation observés à l'échelle régionale), le cadrage de l'université comme « fer de lance » du développement économique à l'échelle de la ville signifie que l'antenne universitaire demeure un atout d'abord *local* sous plusieurs dimensions pratiques (Addie, Angrisani et De Falco 2018), même si le discours global porte sur les besoins de la région. Il existe donc une tension entre un agenda d'équité sociospatiale à l'échelle du territoire et de développement local, comme le relèvent Eversole (2022) et Charles (2016a).

Dans un contexte mondial d'austérité financière et de compétition pour les ressources, nous relions ces résultats aux tensions et contradictions accrues dans les géographies et la gouvernance des établissements d'enseignement supérieur, découlant des attentes croissantes placées sur l'université, considérée comme un agent stratégique du développement économique urbain, une institution ancrée pour la stabilisation urbaine, et un leader civique (Harrison et Turok 2017; Addie 2021; Addie 2017). De plus, nous situons notre contribution par rapport à l'appel d'Addie (2017) en faveur d'une plus grande attention académique portées sur les « relations sociales urbaines alternatives et les imaginaires spatiaux », en soulignant le regard souvent restreint porté sur la fonction des universités quant aux transferts de connaissances et l'atteinte de résultats de développement économique local et régional. Nous avons donc cherché à mettre en lumière les relations politiques et de pouvoir qui accompagnent ces fonctions attribuées (Smith 2007). Notre contribution se situe également dans la visée de Bobée (2025), qui analyse la

Restricted Use - À usage restreint

structuration hiérarchiques des géographies régionales à travers l'implantation de campus satellites domestiques et le prisme de la « périphérie ».

Restricted Use - À usage restreint

CHAPITRE 5 : LA PRODUCTION D'UN PARADOXE POST-MÉTROPOLITAIN

Ce chapitre s'appuie sur la conceptualisation de valeur symbolique rattachée au campus satellite, afin d'avancer que dans le contexte étudié, les imaginaires spatiaux des acteurs au sujet de l'implantation de desserte universitaire délocalisée crée un paradoxe dans la production de l'espace périmétropolitain – l'espace en périphérie de la métropole – qui correspond aux transformations post-métropolitaines de l'urbanisation régionale (Soja 2011a). Le cadrage discursif d'un campus universitaire « idéal » et ses impacts favorisent des dispositions spatiales spécifiques en matière de densité de population et d'infrastructure, définissant ainsi les possibilités d'ancrage de l'université sur le territoire. Nous observons par conséquent un paradoxe entre la consolidation de l'espace régional par le biais du déploiement universitaire et une dynamique de métropolisation qui implique un rapprochement fonctionnel plus marqué entre le sud de Lanaudière et le nord de Montréal, et excluant le nord de Lanaudière. Un aspect transversal de l'étude de cas est en effet le décalage entre l'objectif véhiculé de l'appel de candidatures, centré sur les concepts d'équité et d'accès à la formation universitaire, et les réalités de la concurrence entre les localités. Nous attribuons ce décalage entre autres aux implications de la centralisation de la desserte universitaire régionale qui occultent des enjeux de mobilités étudiantes propres à la région.

Nous avançons également que la démarche du CRUL a malgré elle instauré une fragmentation politique en ce qui concerne les visions de la desserte à l'échelle de la région, au détriment d'une connexité régionale intégrée. Malgré l'intention citée de rassembler les acteurs de Lanaudière autour d'une vision unifiée de la présence universitaire, nous relevons les tensions politiques au cœur du processus d'appel de candidatures sont reflétées dans la crise de légitimité de ce dernier.

Ce faisant, nous démontrons comment la légitimation du projet de Terrebonne dans le cadre du processus consultatif du CRUL révèle des tensions inhérentes à la structuration de l'espace régional à travers le déploiement de campus satellites. Ces tensions découlent de l'opposition entre les possibilités de connectivité métropolitaine et de mobilité intrarégionale, telles qu'exprimées dans les discours entourant le projet de Terrebonne et les critiques du processus d'évaluation de l'appel de projets. Les barrières symboliques et structurelles à l'enseignement supérieur au sein de la région se trouvent conséquemment renforcées.

Restricted Use - À usage restreint

Si la rentabilité, la masse critique et l'équité de l'offre de formation entre campus sont des considérations légitimes, elles participent aussi à la reproduction de logiques métropolitaines qui invisibilisent les dynamiques de circulation régionales et les réalités des territoires moins centraux. Ce chapitre propose d'analyser les tensions entre régionalité et métropolisation dans la territorialisation universitaire, en montrant comment l'imaginaire du campus satellite — souvent pensé comme levier d'attractivité territoriale — s'inscrit dans des dynamiques de hiérarchisation régionale.

Dans un premier temps, nous survolons brièvement l'évaluation des dossiers du processus d'appel de candidatures et discutons de la situation de Terrebonne par rapport aux autres localités candidates. Nous nous appuyons sur les critères d'évaluation (partiellement informées par les objectifs stratégiques de l'université) qui ont été non sans contestation pour démontrer que la légitimation du projet de Terrebonne a reposée sur des composantes structurelles qui soutiennent un rapprochement fonctionnel avec Montréal plutôt qu'une intégration régionale de l'offre universitaire et négligent la problématique de la mobilité intrarégionale. Finalement, nous abordons le contexte sous-jacent des négociations municipales et universitaires ayant eu cours à l'extérieur des paramètres de l'appel de candidatures pour avancer que les conflits autour de l'implantation universitaire sont au cœur de la négociation de territorialités régionales et métropolitaines qui produisent l'espace relationnel post-métropolitain.

5.1 Les résultats de l'analyse des dossiers

Premièrement, les critères d'évaluation et la communication des résultats du processus ont fait en sorte de présenter le déploiement universitaire adapté à la réalité du nord de la région lanaudoise comme un enjeu distinct, même si l'appel était cadré selon une vision régionale plus large pouvant desservir l'ensemble de Lanaudière. Il existe donc une première contradiction entre le message initial de l'appel pour sélectionner « l'endroit où devrait prendre assise le campus universitaire de Lanaudière, » (Groupe DDM 2023, 1) ce qui met l'emphase sur *un* campus pour *toute* la région, et l'amendement de cet objectif dans la communication des résultats de l'appel soutenant que le « développement d'un service satellitaire spécialisé à l'environnement économique et social distinctif qui caractérise les municipalités plus au nord de la région » pourrait être complémentaire à une offre principale située à Terrebonne. Selon certains répondants, cette

Restricted Use - À usage restreint

double conclusion de l'analyse découlerait de la contestation des parties prenantes du CRUL à l'égard du processus, visant à obtenir une reconnaissance plus généreuse du nord de la région. Cela ne remettait toutefois pas en question le fait que Terrebonne soit largement perçue comme ayant « remporté » le concours dans le discours public, en raison de sa réponse au « plus grand nombre de critères essentiels » à l'établissement d'une desserte universitaire dans Lanaudière (J. Proulx 2023; Samedy 2023).

Nous avançons que ce qui a permis de positionner Terrebonne ainsi était un certain biais sociospatial quant à la vision de l'espace propice à l'accueil d'un campus satellite se concentrant sur des métriques favorables à une concentration géographique dense de population et d'infrastructures et évacuant de ce fait la problématique de la mobilité intrarégionale. Pour rappel, les candidatures avaient été évaluées selon cinq dimensions, soit le contexte socioéconomique, le transport routier, le portrait et la planification du territoire, les infrastructures et les services, ainsi que la vision de l'implantation du campus (voir la section 3.2.3 pour un aperçu de la méthode d'évaluation et des critères). Pour ce qui est du contexte socioéconomique, l'évaluation en faveur de Terrebonne s'appuyait entre autres sur le portrait démographique de la ville, rappelant que plus de 50% de la population lanaudoise âgée entre 15 à 24 y résidait. Quant au transport, la présence d'autoroutes et de la gare de train lui voyait être accordé l'avantage comparatif, tandis que « [l']état d'avancement du projet présenté » lui valut les points rattachés à la vision de l'implantation du futur campus (voir la section 4.1.2). Terrebonne a obtenu le point attribué au réseau de santé et Joliette ceux du réseau scolaire et d'infrastructures culturelles et sportives. En comparaison, les dossiers de Saint-Lin-Laurentides et de Saint-Roch-de-l'Achigan n'ont obtenu qu'un point, sous la bannière des infrastructures, pour leur couverture cellulaire et Internet égale aux deux autres villes.

Un argument de légitimation clé a été l'impartialité citée des critères et du processus, ramenée au professionnalisme de la firme qui s'était occupée de développer le cahier de charge : « Ils ont fait des projets [publics] similaires (…) Je pense entre autres à l'établissement d'une antenne collégiale au Nunavik, etc. C'est quand même des gens qui ont été habitués de travailler [sur des projets] comme ça » (Acteur d'une instance de gouvernance en matière d'éducation, Lanaudière). Selon un représentant du CRUL, ces critères étaient basés sur un véritable « travail de démarchage pour rencontrer plein d'organismes du milieu de Lanaudière » pour assurer que l'évaluation viserait les « bonnes cibles » (Représentant du CRUL 1). Sur cette base, le concours

Restricted Use - À usage restreint

a été mis en œuvre selon la logique du « que le meilleur gagne » (Représentant politique, Terrebonne) sans possibilité de remise en question des fondements mêmes des principes de l'évaluation pour les différents contextes locaux des villes et municipalités participantes, basés sur les concepts de la ville de 15 minutes et d'aménagement axé sur le transport en commun (AATC, aussi connu sous le nom de TOD, *Transit-Oriented Development*).

Ces principes étaient évidemment sous-jacents aux critères, mais n'avaient pas été communiqués explicitement aux parties prenantes. En effet, pour plusieurs, les critères d'évaluation manquaient de cohérence et de clarté, ce qui se reflétait également dans l'absence d'une grille d'analyse de rigueur comparable aux cahiers de charge auxquels les municipalités pouvaient s'attendre lors de négociations avec les universités pour déployer des programmes :

> Joliette, quand ils ont rempli leur cahier pour les cours universitaires qu'ils ont présentement (…), [c'était] un cahier de charge de soixante à quatre-vingts pages. Nous, le cahier de charge qu'on a eu pour un campus universitaire, un vrai de vrai, [c'était] cinq pages. Avec des images. (Représentant politique, Repentigny)

La comparaison de la longueur de ces deux cahiers de charge suggère une perception selon laquelle l'appel de candidatures et l'évaluation des dossiers prenaient pour acquis des paramètres importants et demeurait en surface dans son analyse. La citation oppose l'étendue de l'information nécessaire à la mise sur pied de cours universitaire (indépendamment de leur insertion dans une infrastructure) à l'insuffisance de celle qui était demandée pour un projet de beaucoup plus grande envergure, y compris infrastructure et programmes académiques. En outre, l'évaluation « parlait de chaque ville en fonction de chaque critère, mais c'était pas très précis. On restait pas mal en surface » (Représentant politique, Saint-Lin-Laurentides). Étant donné la liberté d'interprétation résultant du flou de la grille d'analyse, l'évaluation n'a pas permis un regard global sur la géographie de la région pour déterminer « ce qui serait le mieux pour l'ensemble de la population » et la clientèle étudiante visée (voir section 4.1.1). Un représentant politique de Repentigny, qui s'était retirée de la course, exprimait :

> On nous demandait (…), à titre d'exemple : il faut qu'il y ait une mobilité. Ok, mais ça veut dire quoi? Avoir une mobilité, c'est des pistes cyclables, c'est un autobus, c'est tu qu'on doit se rendre en char? Et on disait ben on donne un [point], pis zéro aux autres. (Représentant politique, Repentigny)

Restricted Use - À usage restreint

Cette citation englobe les présuppositions en termes d'aménagement et de caractère urbain adéquat pour l'implantation d'une succursale universitaire reflétées dans l'évaluation, qui sous-tendent la possibilité du développement d'un « milieu de vie » commercial et immobilier autour de l'université tel que décrit dans le chapitre précédent. En effet, l'analyse du dossier de Terrebonne révélait qu'elle bénéficiait « du plus grand nombre de critères de localisation, » en fonction de son profil démographique et de ses infrastructures de transport permettant de « s'adresser au plus grand nombre de personnes, dans les plus brefs délais, et ce, dans un souci de maximiser les retombées potentielles » (Groupe DDM 2023, 46). « À contrario, » continuait l'analyse, « si l'objectif est d'installer le campus universitaire le plus près possible des secteurs où l'accessibilité aux études universitaires est limitée et où la population enregistre un plus faible taux de diplomation, » Joliette ressortait positivement.

En outre, ce qui ressort de l'étude est donc un contraste entre la masse critique de population présente à Terrebonne et l'éloignement comparatif des autres municipalités, dont Joliette. Un acteur du développement économique régional constatait qu'à Terrebonne, l'implantation universitaire (dans la mesure où l'on parle d'un campus d'envergure) était vue comme plus rapidement rentable et beaucoup moins longue à développer : « il y a une masse critique d'individus qui est déjà là » (Acteur d'une instance de gouvernance régionale, Joliette). En effet, selon un dirigeant universitaire, Joliette était « sur les rangs pour un grand campus, mais [trop] éloignée. Même à 45 minutes de la grande densité de population, ce n'est pas intéressant » (Représentant universitaire 4). Un représentant de la MRC Montcalm avait par exemple d'abord perçu l'appel de dossiers comme un moyen de s'adresser à une clientèle en région, déjà active sur le marché du travail : « géographiquement parlant, [nous] sommes les mieux placés dans la région [pour cette clientèle], parce qu'on est au cœur de la région » (Acteur d'une instance de gouvernance régionale, MRC Montcalm). Cependant, la conclusion de l'appel avait mis en lumière que le modèle de campus privilégié par les critères visait un bassin de jeunes étudiants à temps plein, ce qui est « quasi impossible à faire » sur certains territoires : « on ne pourrait pas faire vivre [une desserte universitaire] avec seulement la population de la MRC (…) Ça serait utopique » (Acteur d'une instance de gouvernance régionale, MRC Montcalm).

Nous nous rappellerons par ailleurs qu'en arrière-plan de l'appel de candidatures, l'UQTR, université répondante du CRUL, avait entamé depuis quelques années un processus de consultation avec les municipalités de Lanaudière concernant la consolidation de son offre dans

Restricted Use - À usage restreint

la région. Une résolution avait été adoptée en mars 2020 par le conseil de la MRC Les Moulins, en faveur de l'implantation d'un campus universitaire sur le site de la Croisée urbaine du secteur Lachenaie et le projet avait « été évoqué dans le cadre d'une démarche initiée par l'Université du Québec à Trois-Rivières dans le but d'accentuer sa présence en région » (Ville de Terrebonne 2022b, 70). De plus, en parallèle du processus, la ville de Joliette concrétisait l'ouverture d'un centre universitaire de l'UQTR au sein d'un complexe commercial tandis que l'Assomption (située entre Repentigny et Joliette) inaugurait, au moment du lancement du concours du CRUL, un campus de l'UQTR en août 2022 (Hinse 2022).

Ces développements parallèles mettent en avant plan l'agentivité de l'université dans les conflits de la production de l'espace, puisque celle-ci a également contribué à l'élaboration des critères d'évaluation du concours. Même en se décrivant comme une université en cours de consolidation de sa présence régionale plutôt qu'en expansion, le développement des critères reflète en partie une ambition institutionnelle de dépasser son modèle de déploiement traditionnel dans les locaux de cégeps ou autres pour atteindre une autre échelle, celle du quartier universitaire. Cette ambition vient contraster la position des deux autres universités répondantes du CRUL, des universités montréalaises. Tandis que l'UQAM se décrit comme tenant une position de desserte en région métropolitaine, l'UdeM adopte une posture de spectateur discret étant plutôt engagée dans la pérennité de ses satellites à Laval et à Brossard.

Par la devise des critères partiellement informés par les objectifs stratégiques de l'université, on assiste par l'entremise d'un processus de concertation au classement de territoires et à leur mise en concurrence, ce qui relève d'un biais de réification selon Bouba-Olga et Grossetti (2018). Étant une partition de l'espace physique, réifier les territoires en entités concurrentielles occulte la possibilité de trouver des solutions communes au processus sociaux et économiques qui les dépassent (Bouba-Olga et Grossetti 2018), dont la problématique de l'accès aux études supérieures et la diplomation universitaire. Le décalage entre l'objectif initial cité par l'appel de candidatures du CRUL et son résultat peut donc être expliqué par cette logique.

D'une part, les omissions du processus sont d'autant plus informatives du décalage entre les buts cités de l'appel de candidatures et les imaginaires spatiaux dominants de la région quant au développement de la desserte universitaire, informant ainsi la production de l'espace post-métropolitain. Même si les critères étaient présentés comme neutres et objectifs, nous observons que la dimension de mobilité a été traitée avec une compréhension limitée, obscurcissant l'aspect

Restricted Use - À usage restreint

intrarégional en faveur de l'imaginaire spatial centralisé de la desserte et contredisant dans une certaine mesure le besoin discursif de la présence universitaire en vue d'accroître l'accessibilité des études supérieures dans la région. D'autre part, la remise en question de la légitimité du processus est intéressante d'un point de vue d'action collective sur l'élaboration d'une vision régionale de la géographie de l'enseignement supérieur et ses répercussions sur les processus d'urbanisation régionale (voir section 5.3).

5.2 Une offre délocalisée, centralisée ? Terrebonne, entre la Couronne Nord et la « région »

5.2.1 Étudier près de chez soi, pas qu'un enjeu de distance : les contraintes de mobilité intrarégionale

La section précédente a rappelé qu'une des implications d'un campus satellite centralisé, correspondant à l'imaginaire spatial du « milieu de vie » était la nécessité d'une masse critique de population. Nous avons démontré qu'une attention critique portée à la mise en œuvre des critères de l'appel permettait de mettre en lumière la réification des municipalités de Lanaudière vis-à-vis les dispositions spatiales nécessaires à la matérialisation de l'imaginaire centralisé de desserte universitaire. Nous avançons que précisément cet imaginaire spatial néglige la problématique de la mobilité intrarégionale, pourtant cruciale pour les enjeux de diplomation soulevés par les acteurs locaux. Sans une réflexion approfondie sur la mobilité d'une éventuelle population étudiante à l'échelle de Lanaudière, une offre universitaire prétendument régionale risque en réalité de se restreindre au périmètre de la région métropolitaine. Nous comparons donc ici les discours des acteurs au sujet de la mobilité avec les cadrages de la mobilité dans l'analyse stratégique du concours.

Comme plusieurs acteurs y compris un représentant de la ville de Terrebonne, un campus « à part entière, » donc en « bonne et dûe forme » (voir la section 4.3 *Symbolique de l'université – rêve, grandiosité, aspiration*), a d'abord pour but d'augmenter les taux de diplomation de la région. Puis, « offrir la possibilité d'étudier près de chez soi, c'est la deuxième chose » (Représentant politique, Terrebonne). Pouvoir étudier près de chez soi, cela veut entre autres dire éviter les embouteillages et les sacrifices de temps de déplacement vers le centre-ville de Montréal : « [p]lus

Restricted Use - À usage restreint

on a des offres universitaires de proximité, physiquement, de proximité, [plus] on est capable de stimuler l'intérêt chez des gens qui n'auraient jamais pensé être en mesure d'aller à l'université à cause du frein de la distance » (Représentant politique, Repentigny).

Il est alors intéressant de constater que l'imaginaire du grand campus centralisé comme solution aux taux de diplomation accentue l'importance de la mobilité pour répondre à cet enjeu (Almaden 2024). Les acteurs porteurs de ce modèle suggèrent que la centralisation des ressources éducatives pourrait réduire les déplacements des étudiants vers des campus plus éloignés, tels que ceux situés à Laval, Montréal ou Trois-Rivières (Représentant politique, Terrebonne). D'un autre côté, certains soulignent que l'amélioration des taux de diplomation doit passer par une offre de transport adéquate, puisqu' « on ne peut pas créer des satellites tout le temps » (Représentant politique, Saint-Roch-de-l'Achigan). Par exemple, dans les Laurentides, des taux de diplomation plus élevés sont observés grâce à une meilleure mobilité vers le centre-ville de Montréal (Représentant politique, Repentigny). Dans la proposition de projet de Saint-Lin-Laurentides également, le déploiement universitaire était vu comme un vecteur de bonification du réseau de transport en commun pour faciliter les déplacements des personnes entre la ville et le reste de la région (Représentant politique, Saint-Lin-Laurentides)

Sans solution de transport adaptée au contexte régional, l'implantation d'un campus de grande envergure risquerait de ne pas répondre aux besoins exprimés au départ : « à partir du moment où le campus à Terrebonne-Mascouche va être hyper centralisé, puis que tout va être là, puis qu'on [doive] faire du navettage, mais il n'y a pas de navettage (…) On rate notre coup (…) [C]'est un coup de pied dans l'eau » (Représentant politique, Saint-Roch-de-l'Achigan). Un responsable politique de Joliette notait dans cet ordre d'idées qu'actuellement, il était plus facile pour les résidents de certaines municipalités, comme Joliette, de se rendre à Montréal en transport en commun qu'à Terrebonne, en raison du manque de coordination entre les réseaux de transport des MRC (Représentant politique, Joliette). Or, faire un projet du côté de Terrebonne nécessiterait une planification d'emblée pour mieux connecter les différentes parties de la région, comme c'est le cas pour plusieurs régions dont la mobilité vers Montréal est contraignante (Acteur d'une instance de gouvernance en matière d'éducation, Lanaudière).

Dans l'analyse stratégique du Groupe DDM, la mobilité et l'accès au campus sont énumérés en tant qu'enjeux cruciaux pour la sélection d'un site universitaire :

Restricted Use - À usage restreint

> En contexte régional, la question de la mobilité soulève différents défis. Localiser le campus universitaire dans un endroit stratégique qui offre différents modes de transports aux usagers permet d'agrandir le rayonnement d'influence du campus. (Groupe DDM 2023, 5)

Le rayonnement du campus par la mobilité est mis en juxtaposition avec l'idée du campus planifié, qui par la concentration de ces espaces à usages multiples promeut le déplacement actif ainsi que l'attractivité et la vitalité du lieu (voir section 4.1.2). Cette juxtaposition révèle une reconnaissance de la mobilité comme enjeu pour les étudiants potentiels déjà présents à Terrebonne ou dans les environs, mais pas nécessairement pour l'ensemble de la région. Et ce, malgré le contexte régional évoqué. D'abord, la compréhension de l'enjeu se base entre autres sur le concept de l'aménagement axé sur le transport en commun (AATC ou TOD), qui appuie une urbanisation de moyenne à haute densité organisé autour d'une station de transport en commun à forte capacité. Nonobstant que Terrebonne soit la seule ville de l'étude qui puisse se rapprocher du modèle dans un horizon de temps à moindre terme (notamment à cause de sa gare de train), la problématique de la mobilité à Terrebonne et ses alentours n'est pas la même que dans les MRC moins populeuses.

L'analyse des dossiers conclut par ailleurs que Terrebonne possède un meilleur accès au réseau routier supérieur – qui comprend autoroutes, routes nationales et régionales, ainsi que les routes collectrices – grâce à la présence du carrefour desautoroutes A-25, A-40 et A-640 liant à la fois la Rive-Nord de Montréal, les Laurentides et Lanaudière. Elle décrit également que la ville dispose du réseau de transport collectif le plus « important dans l'environnement direct du site proposé pour le campus » (Groupe DDM 2023, 23). L'importance du réseau est qualifiée avec le nombre de lignes d'autobus disponibles sur le territoire, même si celles-ci se limitent au secteur de Terrebonne et L'Assomption en direction du secteur Lachenaie, le site d'implantation proposé. De plus, le site du campus projeté à Terrebonne est perçu comme ayant une localisation plus favorable à cause de l'« accessibilité accrue » offerte par la présence d'une gare de train qui permet de relier Mascouche, Terrebonne et Repentigny au centre-ville de Montréal. Même si l'évaluation stipule que les infrastructures de transport collectifs sont un élément crucial de « l'accessibilité d'une ville et, par le fait même, du campus universitaire projeté, » (Groupe DDM 2023, 23) elle privilégie les connexions de transport exclusives à la Couronne Nord de Montréal plutôt que de prendre en compte les connexions entre, par exemple, les différentes municipalités

Restricted Use - À usage restreint

dans les circuits régionaux de transport. Ainsi, les avantages en matière de transport conférés à Terrebonne s'appuient de manière importante sur le lien entre la Couronne Nord et le centre-ville de Montréal ayant pour effet « d'accroître le bassin d'étudiants potentiels » avec les 11 000 passagers qui empruntent journalièrement la ligne de train exo5 – Mascouche (Groupe DDM 2023, 23).

5.2.2 Un campus pour Lanaudière ?

Comme les enjeux de distance et de mobilité dans Lanaudière le suggèrent, les désagréments autour du choix de Terrebonne comme emplacement privilégié d'un campus satellite dans la région met en lumière comment la délocalisation de l'enseignement supérieur peut servir de prisme pour observer la production de l'espace régional. Dans cette section, nous relevons les tensions entre le positionnement de Terrebonne comme communauté à l'image de la région de Lanaudière ainsi que ce qui la rapproche d'une intégration métropolitaine. Ce faisant, nous mettons en exergue les différentes perceptions de ce que signifie créer « une offre pour la région » dans les discours entourant la démarche du CRUL. Nous soutenons que ces tensions sont médiées par les exigences de la centralisation de l'offre universitaire, notamment la masse critique nécessaire à l'implantation d'un campus là où la croissance urbaine est anticipée plutôt que là où elle permettrait de bénéficier aux localités dites périphériques (Zeeman et Benneworth 2017).

Dans un premier temps, le dossier de Terrebonne propose le secteur de Lachenaie comme un emplacement stratégique, situé à la « croisée d'axes routiers importants, au centre géographique et au cœur de la région de Lanaudière » (Ville de Terrebonne 2022b, 11). Cette position est soulignée par sa proximité avec plusieurs localités, énumérées comme suit : « 2 km de Charlemagne, 8 km de Point-aux-Trembles, 8 km de Montréal, 7 km de Le Gardeur, 9 km de Montréal-Est, 21 km de l'Assomption, 8 km de Mascouche, 9 km de Laval, 8 km de Terrebonne – centre ville » (Ville de Terrebonne 2022b, 11). À première vue, les distances indiquées avec les localités d'intérêts peuvent suggérer un emplacement central au sein de la région. Cependant, le choix de celles-ci révèle une orientation particulière vers Montréal et sa Couronne Nord. Par exemple, Point-aux-Trembles, Montréal-Est se situent à même l'île de Montréal, tandis que Charlemagne, Le Gardeur (un secteur de Repentigny) et l'Assomption sont toutes des localités de la MRC l'Assomption situées dans la Communauté métropolitaine. Renforçant cette orientation, il en va de même pour Laval, qui constitue à elle seule une région administrative (et

Restricted Use - À usage restreint

une MRC) distincte, ainsi que Mascouche, directement adjacente à la ville de Terrebonne. Cette sélection de références suggère que le positionnement stratégique de Lachenaie est davantage pensé en relation avec le pôle métropolitain de Montréal plutôt qu'avec une intégration équilibrée au sein de la région. Donc, malgré la description de Lachenaie comme pôle central, les points de référence utilisés démontrent la portée limitée de son rôle pour l'ensemble de Lanaudière. Il est également intéressant de noter que ce positionnement est d'ailleurs contredit dans la même section du dossier, qui omet complètement le nord de Lanaudière : « les accès autoroutiers permettront au quartier universitaire d'attirer minimalement des étudiants et étudiantes de toutes les Basses-Laurentides, du sud de Lanaudière et de l'est des villes de Montréal et Laval » (Ville de Terrebonne 2022b, 12).

Dans le même ordre d'idées, le cadrage régional du projet positionne Terrebonne comme étant située au « centre de gravité de la région de Lanaudière, » où la MRC Les Moulins, avec la MRC L'Assomption, regroupe 57 % de la population lanaudoise (Ville de Terrebonne 2022b, 4, 71). Le projet de quartier universitaire de Terrebonne est présenté comme un modèle de développement régional innovant, visant à intégrer la ville dans une dynamique plus large avec la région de Lanaudière. Celui-ci est décrit comme un « développement mixte visionnaire » et un « nouveau paradigme de développement régional » (Ville de Terrebonne 2022b, 38). Ces termes soulignent une ambition qui dépasse les limites municipales pour s'inscrire dans une vision régionale. En outre, l'affirmation que le quartier universitaire « marque le début d'une nouvelle approche du développement immobilier en région » illustre cette volonté de positionner Terrebonne non seulement comme un pôle de croissance local, mais aussi comme un acteur clé dans le développement régional.

Cependant, une analyse plus approfondie révèle que ce projet, bien qu'ambitieux, semble davantage aligné avec les dynamiques métropolitaines. Par exemple, la ville promeut sa vaste superficie d'espaces résidentiels disponibles parmi les villes de la Couronne Nord de la CMM, soulignant ainsi son attractivité en tant que pôle de croissance métropolitaine soutenue par une population également croissante (Ville de Terrebonne 2022b, 18). « "C'est comme la grenouille qui voulait se [faire aussi grosse que] le bœuf", a commenté un participant à propos de Terrebonne (Représentant politique, Repentigny). Cette remarque, inspirée de la fable de La Fontaine, illustre la manière dont la ville se positionne par rapport à la métropole montréalaise en matière de vision urbaine, notamment à travers l'implantation de l'offre universitaire. De plus, l'emplacement

Restricted Use - À usage restreint

stratégique de Terrebonne est aussi soulevé pour répondre aux lacunes de la grande région de Montréal telles qu'identifiées dans le nouveau Plan métropolitain de développement économique (PMDE) en ce qui concerne la formation de main d'œuvre, les changements technologiques et l'innovation industrielle (Ville de Terrebonne 2022b, 20).

Parallèlement, les avantages comparatifs de Terrebonne en matière de transport en commun et d'aménagement sont presque exclusivement présentés en fonction de son intégration à la métropole. Par exemple, le site proposé est mis de l'avant pour sa conformité aux dispositions du Plan métropolitain d'aménagement et de développement du Grand Montréal (PMAD), étant situé à moins d'un kilomètre de la gare de Terrebonne. Cette proximité répond à la classification des établissements d'enseignement universitaire comme infrastructures « d'intérêt métropolitain, » qui doivent être localisés à moins d'un kilomètre d'un réseau de transport en commun métropolitain (Ville de Terrebonne 2022b, 26).

Ainsi, bien que Terrebonne se présente comme un moteur de développement régional, les cadrages pratiques du projet de quartier universitaire semblent davantage alignés avec les dynamiques de développement de la CMM. Cette tension entre l'ambition régionale et l'alignement métropolitain souligne non seulement les défis de concilier les aspirations locales avec les réalités et les exigences du développement métropolitain, mais aussi du rôle du déploiement universitaire dans la consolidation d'une identité territoriale qui mise à la fois sur l'appartenance à la « région » tout en s'en détachant sur les points névralgiques du développement économique local dont le transport et l'immobilier. En tant que « la plus petite des grandes villes » du Québec (Ville de Terrebonne 2022b, 18), Terrebonne joue sur sa position de « quatrième pôle démographique de la région métropolitaine de Montréal » (Ville de Terrebonne 2022b, 5) pour se distinguer en tant que « pôle de développement propre » et non plus comme une banlieue dortoir telle que l'évolution de Montréal a initalement façonné le sud de Lanaudière. Or, cette distinction revient mobiliser la conceptualisation du campus satellite centralisé en « bonne et dûe forme » tout en faisant écho à la concentration démographique nécessaire pour justifier l'implantation d'un campus d'envergure (voir la section 4.3) : « Lanaudière est la plus grande zone urbaine, la plus grande concentration de population qui n'a pas une desserte universitaire à la mesure de ce qu'elle est (Représentant universitaire 4).

Une autre implication de la centralisation de l'offre universitaire est que, malgré un positionnement partiellement régional, la réalité pratique de l'intégration de la ville avec la métropole montréalaise

Restricted Use - À usage restreint

remet en question la capacité d'un campus situé à Terrebonne à véritablement englober la région de Lanaudière : « En tout cas, ce n'est pas en traversant un pont pour moi que t'es rendu en région » (Acteur d'une instance de gouvernance régionale, MRC Montcalm). En effet, les habitants du nord de la région seraient desservis, « mais pas en priorité, » disait un responsable exécutif de Terrebonne (Représentant politique, Terrebonne). Pour plusieurs acteurs, le rôle du CRUL était en revanche de « desservir les populations du Nord qui n'avaient pas accès à de la formation à Terrebonne » (Représentant politique, Joliette). Du côté du CRUL pourtant, le résultat de l'appel de candidatures touchait autant le Nord que le Sud de la région en mentionnant que le déploiement d'une offre à Joliette pourrait être complémentaire à celle de Terrebonne. Toutefois, cette dualité confirme indirectement la difficulté de répondre à l'ensemble des besoins :

> Est-ce que les jeunes de la partie nord de la région vont aller à Terrebonne? La réponse, c'est non. Pour nous, le projet de Terrebonne est essentiellement pour le nord de Montréal, pour les Laurentides, Laval, parce qu'il y a un bassin de population (…). (Représentant politique, Joliette)

5.2.3 Une vision fragmentée de l'enseignement supérieur dans Lanaudière

> C'est là qu'il y a eu beaucoup de tensions au niveau politique, parce que les élus de la région avaient de la misère à concevoir comment le CRUL qui a toujours plaidé pour (…) une vision régionale, tout d'un coup, tombe dans un appel de candidatures pour trouver un endroit unique (Représentant politique, Repentigny).

La production de l'espace post-métropolitain à travers le déploiement universitaire est également façonnée d'un point de vue d'action collective. Nous avançons que la fragmentation politique résultant du processus CRUL a intensifié une dynamique de compétition interurbaine, fragilisant ainsi les visions régionales de la présence universitaire. Nous attribuons ces fragmentations à la conceptualisation dominante de la délocalisation universitaire, dont l'amplification de la valeur symbolique accordée à une forme privilégiée de desserte a transformé l'enjeu de l'implantation en un jeu à somme nulle. Donc, malgré l'intention citée de rallier les acteurs locaux et régionaux autour d'une présence universitaire régionale unifiée, l'appel de candidature aurait eu des effets mitigés à cause de controverses et de contradictions internes au processus. De plus, à l'instar du

Restricted Use - À usage restreint

manque de pouvoir d'action publique de l'organisme, l'appel de candidature du CRUL apparaît plutôt comme un instrument discursif.

Tout d'abord, l'appel de candidatures du CRUL a suscité une vive controverse, notamment parce qu'il marquait un changement significatif dans le mode opératoire du CRUL. Jusqu'alors, l'approche du CRUL favorisait le développement d'une offre décentralisée à petite échelle, en utilisant des infrastructures existantes proches des communautés locales, comme les locaux de cégeps, plutôt qu'une offre centralisée dans de nouvelles infrastructures de grande envergure. Même si le modèle centralisé d'un campus à part entière avait été mis de l'avant pour favoriser des gains significatifs par rapport aux taux de diplomation et à la formation de main d'œuvre dans Lanaudière (voir section 4.1.1), ce changement de cap a été à la source d'une forte tension politique.

Selon le CRUL, l'idée principale de l'appel était de dépasser les intérêts locaux pour adopter une vision plus macro et collaborative et transcender les préoccupations locales pour avancer la question de l'éducation dans Lanaudière à travers la consultation. Cependant, le changement institutionnel d'un ordre consultatif vers un processus compétitif pour sélectionner un site unique a non seulement contrecarré l'objectif initial de coopération régionale, mais a également semé la confusion et la méfiance parmi certains acteurs locaux, minant les efforts pour une vision éducative intégrée à l'échelle de Lanaudière : « [J]e pense que les maires ont été aussi étonnés que moi qu'il y ait subitement un appel de projets. Je ne pense pas qu'ils étaient au courant de ça. Selon moi, il n'y a pas de stratégie ou de vision » (Acteur d'une instance de gouvernance régionale, MRC Montcalm).

De plus, le processus de concertation mentionné ignore les dynamiques de concurrence que le concours a exacerbées entre les municipalités souhaitant accueillir une antenne d'enseignement supérieur. En effet, parallèlement à la situation dans Lanaudière, et même avant cette instance particulière, la « course aux campus » satellites dans les villes québécoises était déjà un phénomène majeur (Krol 2022; Cloutier 2018; Assemblée nationale du Québec 2018; Assemblée nationale du Québec 2022). Le format du concours, qui met en valeur le mérite d'une ville « gagnante » selon un système de pointage plus ou moins opaque, a intensifié cette dynamique de concurrence au lieu de rassembler les territoires constitutifs de Lanaudière pour élaborer une stratégie cohérente à l'échelle régionale incluant par exemple, la question de la mobilité. Il est important de reconnaître que la concertation des acteurs en vue d'une stratégie régionale plutôt

Restricted Use - À usage restreint

que municipale reflète un idéal de centralisation des biens publics. Dans le contexte actuel, vu que la région en tant que telle est une disposition administrative sans poids institutionnel structurant, nous observons que l'appel de candidature a fourni une interface de négociation de l'espace régional à travers la question universitaire, où la municipalité doit « agir un peu comme un lobbyiste » et « agiter [son] drapeau » pour se positionner vis-à-vis des offres du gouvernement provincial (Représentant politique, Saint-Lin-Laurentides).

Pour la ville de Terrebonne, le CRUL a eu un effet générateur en rassemblant ses parties prenantes autour de la table, même si la structure de la concertation mettait leurs projets en opposition. Sans le CRUL, en d'autres mots, les municipalités de la région auraient continué à « tirer la couverture » de leur côté sans conclusion aboutie ni synergie (Représentant politique, Terrebonne). Mais pour le reste des parties prenantes, le sentiment exprimé était le contraire. En effet, malgré le CRUL, chaque ville avait fini par travailler pour elle-même selon sa vision propre de l'université :

> (…) [Je] pense que dans un des aspects négatifs de l'appel de candidatures, c'est que les gens qui ont déposé des projets ont perdu l'objectif général de dire, on veut que Lanaudière se dote d'un milieu de vie, on ne veut pas qu'une ville se donne un milieu de vie. On veut que Lanaudière se donne un milieu de vie (Acteur d'une instance de gouvernance en matière d'éducation, Lanaudière).

En raison de l'emphase sur l'aspect concurrentiel du processus, centré sur une conception de l'ancrage universitaire axée sur les investissements immobiliers, la coordination des municipalités autour de questions régionales, telles que le transport, qui ne peuvent être traitées indépendamment, n'a pas été possible. La concertation « [s'est transformée] en guerre (…) où on n'a pas parlé de transport, on n'a pas parlé de desserte, on n'a pas parlé de décentralisation, on n'a pas parlé de vitalité de nos régions, on n'a pas parlé de population étudiante » (Représentant politique, Saint-Roch-de-l'Achigan). Par exemple, la municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan remettait en question le dépôt d'une candidature en son nom par la MRC Montcalm, sous le prétexte de devoir se tailler une place parmi les « trois gros lions » de la région, à savoir la MRC Joliette, la MRC l'Assomption et la MRC Les Moulins. Au lieu de participer à la concurrence, le leadership de la municipalité affirmait que d'un point de vue régional, une meilleure cohésion aurait pu être assurée si l'intérêt global de la région avait été étudié sous un autre angle.

Restricted Use - À usage restreint

De fait, deux candidatures issues de la MRC Montcalm ont été présentées lors de l'appel de candidatures, révélant la difficulté de rallier les villes autour d'une vision commune à travers les différentes échelles de gouvernance. Tandis que la candidature de Saint-Lin-Laurentides a été présentée de manière indépendante, le service de développement économique de la MRC Montcalm a préparé un dossier au nom de la municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan. Ce décalage entre les sphères municipales et celle de la MRC est devenu perceptible dans le cadre du processus consultatif en donnant l'impression d' « un territoire qui ne s'est pas parlé » (Acteur d'une instance de gouvernance régionale, MRC Montcalm). Un représentant de la MRC commentait que le délai de la démarche, étalée sur moins de deux mois, avait été insuffisant pour consulter le milieu et faire une proposition commune. En parallèle, la MRC Les Moulins revendiquait l'importance de représentations cohérentes entre les villes afin d'être soutenues par les instances provinciales : « Si le milieu se colletaille (…), c'est autant de justifications pour les autorités supérieures de dire : "Commencez par vous entendre (…)" » (Acteur d'une instance de gouvernance régionale, MRC Les Moulins).

Aux côtés de cette dynamique fragmentaire, la crise de légitimité de l'appel de propositions s'explique aussi par les controverses et les contradictions internes au processus. Celui-ci avait été grandement critiqué par Repentigny et Joliette, la première allant jusqu'à retirer sa candidature de la phase d'analyse des dossiers en nommant que : « la forme actuelle de [l']appel de candidatures [du CRUL] force la région à centraliser les services universitaires dans un seul emplacement, et ce, au détriment des autres municipalités, autant celles du sud que celles au nord » (Chartier 2022). Pour sa part, Joliette demandait l'annulation du concours à cause du manque de clarté des critères d'évaluation (voir section 4.1). À Joliette comme à Repentigny, les administrations se référaient aux priorités du gouvernement provincial à investir dans la formation et non « dans le béton » (voir section 4.1.1) pour exprimer leur mécontentement quant au déroulement du concours (Joly 2022). Joliette exprimait également la crainte que des programmes universitaires déjà offerts à Joliette soient relocalisés vers l'emplacement d'un futur campus satellite centralisé.

Rappelons également que ce n'étaient pas uniquement les villes qui avaient été invitées à soumettre un dossier. Dès le départ, d'autres acteurs locaux et régionaux, tels que les MRC et certaines entreprises privées, avaient été conviés à participer à la tournée de conférences de presse organisée (Info Lanaudière 2022). Tout comme la MRC de Montcalm a déposé un dossier

Restricted Use - À usage restreint

au nom de la municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan, un promoteur privé a soumis un projet situé à Joliette. Ces développements parallèles ont donc fait questionner « l'impression qu'on voulait créer un campus pour l'ensemble de la région, quelque chose de grandiose » (Représentant politique, Joliette). Le projet de la société privée ne reflétait pas la vision du gouvernement municipal de Joliette concernant ses perspectives de développement urbain, économique et social, d'autant plus que la ville était déjà en discussion avec l'UQTR et un promoteur commercial pour signer un bail de dix ans et ouvrir un centre universitaire (Représentant politique, Joliette). Également en parallèle de la démarche du CRUL, l'Assomption inaugurait un campus de l'UQTR en août 2022 (Hinse 2022).

En somme, les différents aspects de la crise de légitimité du processus d'appel de candidatures peuvent être rattachées aux limites du pouvoir d'action du CRUL. Face aux tensions importantes entre l'objectif initial de ralliement et l'intensification d'une atmosphère de concurrence interurbaine au sein de la région, la démarche consultative peut être vue, a posteriori, comme un instrument discursif visant à promouvoir Lanaudière auprès des instances provinciales, par l'intermédiaire des universités répondantes du CRUL auxquelles l'étude avait été soumise : « Pour nous, (…) notre mission est accomplie parce qu'on n'aura jamais parlé autant d'éducation universitaire sur le territoire de Lanaudière (…) » (Représentant du CRUL 1). En termes de production de l'espace régional, cela veut par contre dire un clivage plus prononcé entre le nord et le sud de la région. Alors que les villes qui « voulaient des offres universitaires » – Terrebonne, Joliette, l'Assomption et Repentigny – aient « déjà bien développé [leurs] maillages avec les universités, » (Représentant politique, Repentigny) le nord de Lanaudière demeure absent du discours.

5.3 Négocier la production de l'espace post-métropolitain entre la région et la suburbanisation universitaire

Il est vrai que la notion de concentration est importante dans un souci de rentabilité financière pour l'université et pour l'action publique, notamment afin d'éviter des « irréversibilités lourdes » inadéquates sur la durée. De plus, les disparités d'offre de formation entre les campus satellites et les campus principaux des universités étant une préoccupation majeure (Charles 2016a; Seri et Compagnucci 2024; P. Altbach 2010; Lazar 2012), il convient que veiller au développement

Restricted Use - À usage restreint

d'une offre comparable nécessite de plus amples ressources assurées par une plus grande population étudiante selon le modèle actuel de financement des universités. En ce sens, il est concevable que l'aspect socio-démographique d'une région et la notion de masse critique populationnelle prennent une place majeure dans les débats sur la délocalisation universitaire dans Lanaudière. Il incombe toutefois d'apposer un regard critique de l'imaginaire spatial du campus d'envergure comme étant déterminant de l'impact sur la participation aux études universitaires à cause du milieu de vie excitant qu'il offrirait sans reconnaître les intérêts de développement urbain et commercial qui le sous-tendent et qui eux, s'appuient plus facilement sur la trajectoire de Terrebonne en tant que banlieue historique de Montréal.

Nous observons que le rapprochement fait entre Montréal au dépend de la région plus large dans le positionnement de Terrebonne fait ressortir que l'implantation d'un campus satellite (ostensiblement de l'UQTR) en territoire à la marge de la métropole ressort d'une logique qui contraste celle de certains courants de la littérature sur les stratégies de délocalisation des universités. Ces écrits se concentrent sur la capacité des universités d'agir sur la production de l'espace de leur propre dessein à l'échelle globale en tant qu'acteur transnational (Kleibert et al. 2021; Schulze 2021) et agent économique à part entière dont l'image de marque dépend en partie de la valorisation du lieu d'ancrage (Bose 2015). Dans ce contexte, l'environnement métropolitain porte une charge symbolique qui peut être tirée du nom et de la localisation d'une ville pour faire du campus un levier d'attractivité pour l'image de marque de l'université (Vergnaud 2023). Kleibert (2021) documente un processus semblable des universités anglaises dont les origines plus éloignées rendent leur visibilité plus difficile auprès d'une clientèle internationale ciblée. Contrairement à une pratique de dissociation, que Bobée (2025) démontre comme étant utilisée par les universités régionales françaises dans leur déploiement de campus satellites pour diminuer la perception d'un ancrage (*place-based*) périphérique en province et mettre de l'avant une position multi-locale perçue plus favorablement à l'échelle internationale, nous suggérons qu'une pratique d'association géographique régionale s'applique. Celle-ci est mobilisée selon les intérêts d'acteurs politiques locaux de concert avec les intérêts de l'université et est perçue positivement dans la mesure où elle contribue à fortifier une identité territoriale cohérente avec l'évolution des activités délocalisées de l'université.

Dans le contexte étudié, le recrutement international et l'association symbolique à une métropole en vue de gains réputationnels ne sont pas des enjeux. Or, les tensions que nous avons identifiées

Restricted Use - À usage restreint

entre le positionnement de Terrebonne comme communauté à l'image de la région de Lanaudière ainsi que ce qui la rapproche d'une intégration métropolitaine suggèrent un jeu d'association informé par des dynamiques de métropolisation plutôt que de dynamiques transnationales. En effet, les discours demeurent axés autour du grand Lanaudière et de la relation avec le territoire, dont la relation entretenue avec les élus au sujet du développement local, même si l'emplacement territorial du site proposé à Terrebonne n'est pas aligné avec (l'entièreté de) la « région. » Ici, l'association régionale est utilisée pour légitimer un projet dont la promesse d'accessibilité est néanmoins menacée par l'occultation d'enjeux de mobilité intrarégionale.

Pour Briscoe et De Olivier (2006), ayant étudié le déploiement d'un campus satellite de l'université du Texas à San Antonio, l'implantation de l'université au sein du tissu urbain est régie par des dynamiques semblables à celles d'un centre commercial de grande distribution. Ces centres commerciaux sont conçus en fonction de l'espace et de l'accès automobile, et sont soumis à l'influence des promoteurs privilégiés de la périphérie urbaine. Observant la justification progressiste d'un emplacement à proximité de populations moins bien desservies – un discours miroitant de très près celui du CRUL pour établir le campus « là où il y a le plus grand besoin et sur le site le plus largement accessible[30] » – se faire remplacer par des intérêts commerciaux privés, les auteurs concluent que les dispositions et les impératifs spatiaux du privilège se reproduisent continuellement de manière spatiale et matérielle. Nous avançons que cette « anatomie du privilège[31] » se reflète dans les prédispositions spatiales de connexité métropolitaine.

Par conséquent, les discours autour des projets proposés, en particulier celui de Terrebonne, ne créent pas une dichotomie explicite entre l' « excellence métropolitaine » et l' « accessibilité régionale » (Tomaney et Wray 2011). En revanche, l'imaginaire spatial dominant du campus satellite s'appuyant sur les avantages comparatifs de Terrebonne en fonction de son intégration à la métropole met en avant les tensions qui façonnent la reconfiguration de la géographie régionale de l'université à travers des dynamiques plus larges de la métropolisation. L'association géographique avec « la région » contre l'emplacement territorial du site proposé dans la Couronne Nord de Montréal démontre que la géographie régionale de l'université est flexible et multiple

[30] Traduction libre.
[31] Traduction libre.

Restricted Use - À usage restreint

(Harrison, Smith et Kinton 2016; Bobée 2025), et est informée par la circulation d'imaginaires spatiaux institutionnalisés.

Cette perspective agrémente l'idée selon laquelle les universités, à travers une tendance d'investissement des campus métropolitains comparativement aux campus plus éloignées des centres de densité de population, risquent de créer une segmentation parallèle des espaces de l'éducation entre ceux dits de première et seconde classe (Zeeman et Benneworth 2017). De fait, l'UQTR réaffirme sa mission de régionalisation universitaire à travers son implication dans l'appel de candidature. Elle n'est pas une université montréalaise, comme l'UQAM ou l'UdeM, qui consolide son offre en se déployant aux frontières (fonctionnelles et imaginées) de la métropole. À titre d'exemple, l'UQAM propose une offre délocalisée aux quatre coins de la région métropolitaine (Terrebonne et Laval au nord et Longueuil et Saint-Constant en Montérégie-Ouest au sud). Pour l'UQTR, se déployer à Terrebonne constitue une consolidation de sa présence régionale, au même titre que sa présence originelle à Trois-Rivières (en Mauricie) représente un ancrage en région. Même si le projet proposé suggère un rapprochement fonctionnel avec le nord de Montréal, l'insistance discursive sur l'apport de celui-ci à la formation d'un espace d'éducation fièrement régional affirme le rôle actif de l'université dans le modelage d'imaginaires urbains et régionaux (Addie 2021) à travers le développement matériel envisagé de l'espace périmétropolitain.

La place de l'université répondante du concours et ses rôles prescrits dans les visions de la desserte dans le jeu territorial requièrent un remaniement de son échelle d'intervention du local vers le multi-local (Brooks et Waters 2018) non seulement du point de vue de l'université en tant qu'acteur, mais aussi du point de vues des acteurs de la gouvernance qui mobilisent les relations superposées et réticulées entre l'université et les territoires où il serait préférable qu'elle se déploie (Brennan et Cochrane 2019; Addie, Keil et Olds 2015). Nous réitérons que ces répercussions spatiales découlent directement de la conception du campus satellite comme marqueur d'attractivité territoriale, entretenue par les acteurs de part et d'autre du concours.

Cette « restructuration scalaire régionale de la territorialité urbaine » modulée par l'université (Addie 2021) nous informe également sur la production de l'espace post-métropolitain plus généralement. En avançant que le positionnement favorable de Terrebonne dans le cadre de l'étude du CRUL relève d'un biais sociospatial, notamment à l'endroit de la mobilité, nous remarquons que l'espace post-métropolitain en cours de construction représente une

Restricted Use - À usage restreint

hybridisation symbiotique entre la « ville-ification » de la région et la régionalisation de la ville (Addie 2021). Cette relation, englobée par la notion de « centralité périphérique » (Phelps, Maginn et Keil 2023), met de l'avant un rapport dialectique entre l'expansion du territoire métropolitain vers sa « périphérie » et l'affermissement d'une urbanisation gravitationnelle au sud de Lanaudière. Ces tendances contradictoires sont situées, et reposent sur la force représentationnelle du campus satellite et les développements urbains, immobiliers et commerciaux qui lui sont rattachés. Tout comme le « symbolic fix » décrit par Kleibert, soit les stratégies spatiales visant l'activation de valeur réputationnelle des lieux de relocalisation universitaire, dépendent de la mobilité étudiante à l'échelle internationale (Kleibert 2021; McNeill 2024), les enjeux de mobilité intrarégionale mis en lumière dans l'évaluation des dossiers du concours démontrent que celle-ci est centrale à l'hybridation qualificative des territoires situés en périphérie métropolitaine (Tzaninis et Boterman 2018).

Dans les régions métropolitaines de Chicago et Toronto, Addie et Keil (2015) démontrent que la connectivité infrastructurelle établie par les transports au sein des agglomérations permet de remodeler le cadre d'une territorialité politique hiérarchisée tout en favorisant de nouveaux schémas de connectivité polycentrique dans l'espace régional. Nous observons que la légitimation du projet de Terrebonne vis-à-vis ses infrastructures de transport et son positionnement comme étant au cœur de la région lanaudoise va dans le sens de cette polycentricité, mais exprime également un clivage d'identité suburbaine (Savini 2014) avec le reste la région lanaudoise. En ce sens, les conflits de l'implantation universitaire délocalisée, qui s'articulent en grande partie autour de la mobilité selon la forme et l'accessibilité du campus envisagé, tissent une hybridation fonctionnelle et symbolique de la territorialité urbaine entre régionalité et métropole. Selon la directionnalité de l'intégration métropolitaine entrevue par les acteurs, l'exclusion du nord de Lanaudière est représentative du lien inextricable entre la reconstruction matérielle et la reconstruction symbolique de la région (Keil et Addie 2015).

Là où la gouvernance intervient, c'est à travers la notion de concurrence territoriale et un biais de clôture du cadre d'analyse du déploiement de la desserte universitaire (Bouba-Olga et Grossetti 2018). Malgré un discours régional, le cadre d'analyse du processus du CRUL se focalise sur un ensemble restreint de dynamiques socio-économiques liées à l'implantation universitaire qui permettent de positionner Terrebonne favorablement. En présentant les territoires comme des acteurs en concurrence pour l'obtention de ressources, les liens qui unissent les territoires entre

Restricted Use - À usage restreint

eux, ainsi que les dynamiques de circulation qu'ils impliquent, qu'il s'agisse de personnes, de biens ou d'informations, sont relégués au second plan (Bouba-Olga et Grossetti 2018). Cela contribue à la hiérarchisation des géographies régionales, puisque dans ce cadre, les investissements dans l'espace sont attribués aux territoires les plus compétitifs et les plus attractifs. Or, l'envergure de ces investissements font en sorte qu'ils doivent s'agencer en fonction d'autres lieux d'habitat, de travail, de transport et de consommation, menant à leur concentration géographique qui elle est productrice d'urbanisation (D. Harvey 2010b). L'exacerbation de dynamiques de concurrence interurbaine à travers la gouvernance correspond à un cloisonnement géographique et un cloisonnement entres domaines d'intervention publique sur lequel repose la nature du rapport dialectique des recompositions spatiales à l'œuvre. Ainsi, lorsque le député de Terrebonne, Pierre Fitzgibbon déclare que « la région mérite un rehaussement de l'enseignement universitaire » (Briand 2022), il est autant question de taux de diplomation que de structuration hiérarchiques des géographies régionales par l'opposition de la compétitivité territoriale et de l'accessibilité aux études.

En considérant la région périmétropolitaine comme une entité dynamique et échelle d'action construite géographiquement (Brenner 2004), la recherche avance la compréhension que les universités urbaines sont plus que des institutions localisées au service de leurs communautés proximales ou des partenaires de gouvernance en matière d'économie et d'innovation régionale (Addie 2017). De plus, en explorant la circulation d'imaginaires spatiaux autour de l'université dans un espace de gouvernance définit, nous nous ancrons dans les approches contemporaines de la question régionale qui documentent l'implication de l'université au sein de réseaux multiscalaires, de processus relationnels et des expériences hétérogènes de l'urbanisation globale (Harrison et Turok 2017).

Restricted Use - À usage restreint

CONCLUSION

Conclusion générale

La relocalisation croissante des universités témoigne des pressions structurelles transformatrices auxquelles celles-ci doivent répondre. Compte tenu des multiples échelles d'influence de l'université, une grande partie de l'attention académique s'intéressant aux formes changeantes de l'ancrage de l'université porte sur l'éducation transnationale à cause de la prédominance de la mondialisation de l'éducation supérieure et de la spatialisation de l'économie du savoir. Différentes perspectives d'internationalisation, de néo-colonialisme, de néo-impérialisme et de géopolitique par et au travers de l'éducation encadrent les thématiques de repositionnement économique étatique, des modulations des mobilités étudiantes, de négociations d'influence politique et de restructuration de la division internationale du travail. À l'inverse, les interprétations locales de la relocalisation universitaire ont souvent soit adopté l'angle de la géographie économique pour évaluer les impacts sociaux et économiques des universités dans le développement régional ou été menées du côté des études de l'enseignement supérieur d'un point de vue organisationnel.

Entre ces deux grandes mouvances se trouvent donc les questions qui touchent à la fois la relocalisation universitaire dite domestique à travers les campus satellites et ses implications pour les rapports sociospatiaux complexes entretenus entre les universités et leurs environnements, avec une sensibilité d'économie politique. Surtout en remarquant que concurrence et compétitivité dépassent désormais l'institutionnel, étant territorialement internalisées à l'ère de l'urbanisation néolibérale, nous posons notre regard sur un terrain ni tout à fait en grande ville métropolitaine ni tout à fait en région, où le rôle de l'université en tant qu'acteur local et régional est mobilisé politiquement par les acteurs de la gouvernance comme stratégie territoriale.

Dans ce mémoire, nous avons exploré les dynamiques et les tensions de la relocalisation universitaire en contexte péri-métropolitain. La recherche avait pour objectif de comprendre les discours mobilisés par les acteurs politiques et institutionnels impliqués dans l'implantation de campus satellites pour analyser comment ceux-ci construisent, symboliquement et relationnellement, l'espace en lien avec le déploiement des universités ainsi que la géographie régionale de l'enseignement supérieur. Nous avons mobilisé le « post-métropolitain » de Soja

Restricted Use - À usage restreint

(2011a) pour rendre compte des limites de plus en plus floues du continuum de l'urbanisation et mettre en évidence la gouvernance comme une sphère témoignant du degré de politisation de la présence universitaire et de son pouvoir de reconfiguration de l'urbanisation régionale.

La contribution de la recherche effectuée dans ce mémoire est double, en illustrant que les imaginaires spatiaux entourant les campus satellites contribuent aux conceptions dominantes du rôle de l'université dans le développement urbain et en étayant les répercussions spatiales de ces conceptions. De manière plus générale, la recherche propose une exploration du potentiel de transformations sociospatiales des discours d'acteurs en passant par l'éducation (Thiem 2009), et théorise une dimension symbolique aux processus de relocalisation des universités en témoignant de la particularité de cette dimension pour les campus satellites domestiques.

En utilisant une étude de cas impliquant un organe de coopération régionale dans le domaine des géographies de l'enseignement supérieur, un premier apport de la recherche est de nuancer les relations spatiales entre « la ville » et « l'université », souvent perçues comme des entités homogènes et rationnelles dans la littérature académique et grise (Addie 2017). Même si le cadrage dominant de l'université comme « fer de lance » de développement urbain et académique souligne que l'université demeure à plusieurs égards un atout stratégique d'abord local, ce qui réifie politiquement les villes dans un contexte de compétition interurbaine, les conflits autour de l'implantation délocalisée de l'université tissent une hybridation fonctionnelle et symbolique de la territorialité urbaine entre régionalité et métropole. En effet, la légitimation de Terrebonne comme endroit privilégié d'implantation universitaire témoigne de la puissance de l'éducation supérieure, comparativement à d'autres domaines de l'action publique, à reconfigurer activement les territoires régionaux (Harrison, Smith et Kinton 2016).

Ces reconfigurations, dialectiquement construites en la ville-ification de la région et la régionalisation de la ville à la marge de la métropole montréalaise, appuient l'avènement de l'urbanisation régionale comme phénomène saillant de l'urbanité contemporaine. Nous corroborons dans cette mouvance les propos de Collins (2014), pour qui les universités contribuent à la production de dimensions symboliques des lieux et de l'espace. Nous avons de ce fait tenté de lier les écrits issus de théories relationnelles de l'espace urbain et de l'université en tant qu'acteur local et régional en avançant que les recompositions symboliques et fonctionnelles à l'œuvre entre Montréal et Lanaudière découlent directement de la conception du

Restricted Use - À usage restreint

campus satellite comme levier d'attractivité territoriale, entretenue par les acteurs engagés dans un processus consultatif visant l'implantation délocalisé d'une université.

Nous soutenons qu'un imaginaire spatial dominant du campus satellite en tant qu'espace idéalisé (Watkins 2015) de consommation, de développement immobilier et de diversification des usages commerciaux de la ville risque de segmenter la géographie de l'enseignement supérieur régional en espaces de première et de seconde classe (Zeeman et Benneworth 2017; Rottleb 2024). En misant sur des dispositions spatiales particulières en matière d'infrastructure et de densité de population, celui-ci contribue à la production de centralités et de marginalisations à l'échelle interurbaine (Addie, Angrisani et De Falco 2018). Il porte également en lui un potentiel de hiérarchisation de l'espace régional, en fonction de la (dé)valorisation des territoires selon l'apport symbolique — et éventuellement matériel — du campus universitaire à la réputation d'une localité.

À travers une approche d'économie politique culturelle, qui reconnaît que la valeur réputationnelle des lieux, bien que symbolique et immatérielle, peut se traduire en retombées économiques (Kleibert 2021), nous avons élaboré une conception du campus satellite comme marqueur d'attractivité territoriale. Cette conception reprend des aspects de la spatialisation de l'économie du savoir et des activités de production de connaissances des universités traditionnellement associées au rehaussement de la compétitivité des territoires comme les maillages entre l'industrie locale, la formation de main d'œuvre et la recherche (Benneworth, Charles et Madanipour 2010; Addie 2021), mais s'appuie aussi sur la diversification des usages de l'espace urbain en immobilier et en offre commerciale ainsi que sur la force représentationnelle de l'université comme facteur d'attraction pour les populations (Cenere et Mangione 2021) et comme pôle de signalisation de vitalité régionale. La présentation discursive du campus satellite comme devant être « plus qu'un campus » s'inscrit dans un idéal de vie universitaire fondé sur des expériences urbaines commercialisées. Comme l'observe Baldwin (2017), cela positionne l'université non plus comme une simple composante de la ville, mais comme un modèle à part entière pour l'espace urbain.

Dans cette partie de l'analyse, constatons que la valeur réputationnelle associée à l'implantation d'une université en périphérie métropolitaine s'inscrit principalement dans une logique de développement local promue par les municipalités régionales, plutôt que dans une volonté de positionnement international de l'université en tant qu'acteur mondial. Cette construction de valeur symbolique par les acteurs locaux représente une expression locale du gain réputationnel lié aux

Restricted Use - À usage restreint

universités, ce qui corrobore les contributions des écrits sur la production d'identités urbaines à travers la présence universitaire (Michela Lazzeroni et Piccaluga 2015; Cochrane et Williams 2013; Cenere et al. 2023) et s'agence à la conception dominante des universités en tant que moteur de développement économique (Ruming 2023).

Dans la deuxième section de la discussion, nous avons avancé que les tensions et les contradictions autour de l'implantation universitaire sont au cœur de la négociation de territorialités régionales et métropolitaines qui produisent l'espace relationnel post-métropolitain. Nous avons identifié que des présuppositions structurelles implicites en matière d'aménagement du territoire, partiellement informés par les objectifs stratégiques de l'université, ont permis une différenciation des municipalités potentielles d'accueil d'un futur campus satellite dans Lanaudière en réifiant le territoire régional en unités concurrentielles. Entre les lignes des critères d'évaluation de l'appel de projets au cœur de notre étude de cas, nous pouvons lire l'effacement de la mobilité intrarégionale, qui se révèle cruciale de deux manières. Premièrement, l'importance de la mobilité pour l'accès aux études universitaires tenue dans le discours public entre en contradiction avec la manière dont celle-ci est traitée en pratique. Ainsi, une offre universitaire prétendument régionale risque en réalité de se restreindre au périmètre de la région métropolitaine, tandis que les avantages en matière de transport dont bénéficie Terrebonne reposent largement sur la connexion entre la Couronne Nord et le centre-ville de Montréal, soutenant ainsi l'élargissement du bassin de clientèle étudiante selon les exigences du modèle de campus centralisé. Deuxièmement, même si Terrebonne se présente comme un centre gravitationnel de développement régional lanaudois, les considérations pratiques du projet universitaire proposé sont davantage alignées avec les dynamiques de développement de la métropole montréalaise.

Par conséquent, nous avons montré que l'affiliation régionale est mobilisée pour légitimer un projet dont la promesse d'accessibilité est fragilisée par l'occultation des enjeux de mobilité intrarégionale. Ce constat nuance l'idée selon laquelle l'université ajuste ses stratégies d'association ou de dissociation territoriale principalement pour renforcer sa position sur le marché mondial de l'enseignement supérieur. Ici, l'association géographique régionale est activement mise en œuvre en fonction des intérêts d'acteurs politiques locaux, en convergence avec ceux de l'université, contribuant ainsi à consolider une identité territoriale alignée sur l'expansion délocalisée de ses activités. Nous affirmons que ce jeu d'association fait partie des transformations des configurations spatiales urbaines sur le plan régional impulsées par

Restricted Use - À usage restreint

l'université et qu'il est emblématique d'une tension dialectique entre l'expansion métropolitaine vers ses marges et la consolidation d'une urbanisation polarisée sous forme de « centralité périphérique » (Phelps, Maginn et Keil 2023).

Limites, futures pistes de recherche et implications

Une première limite de la recherche est que la perspective des acteurs provinciaux et privés manque au portrait dressé de la délocalisation. Les priorités gouvernementales sont cruciales pour les développements tangibles de la présence universitaire sur le territoire, et il n'a pas été possible d'obtenir ce point de vue directement. La recherche n'a également pas pu considérer l'impact des intérêts des promoteurs immobiliers sur les propositions de projet et comment ceux-ci peuvent être négociés, ce qui pourrait nuancer les résultats. Le promoteur immobilier ayant collaboré avec Terrebonne dans le montage de son dossier de candidature est effectivement le même qui a construit l'espace commercial où le campus satellite actuel de l'UQTR à Terrebonne a rapatrié ses activités. Les objectifs des acteurs locaux ne sont donc pas la seule variable qui influence la forme et le déploiement des universités, surtout à l'heure où le financement privé prend une plus grande place face au retrait des fonds publics.

L'étude de cas a permis de plonger en profondeur dans un contexte précis où les dynamiques de gouvernance, de développement urbain et d'ancrage des universités représentent un maillage unique. Toutefois, la question de l'accessibilité géographique des études en passant par le déploiement de campus satellites est un enjeu d'actualité avec des implications autant globales que locales dans plusieurs régions du monde allant de l'Australie (Tomaney et Wray 2011) à l'Europe (Bobée 2025), des Philippines (Almaden 2024) à l'Afrique francophone (Bobée et Kleibert 2023). Plus de rapprochements sont à faire entre le délocalisation domestique des universités et les tendances de l'éducation transnationale dans une perspective sociospatiale où les établissements d'enseignement supérieur sont à la fois mobiles et ancrés en tant qu'acteurs urbains et économiques.

Par exemple, tracer l'évolution récente du système universitaire québécois nous a permis de constater que le développement de la desserte se passe à l'échelle micro – quand les localités investissent des relations bilatérales avec une ou des universités pour l'implantation d'une offre – ou méso – lorsque des instances régionales mobilisent les localités et les institutions universitaires

Restricted Use - À usage restreint

autour de projets d'implantation. En effet, il n'existe pas de programme d'État pour le développement de l'offre universitaire à l'échelle du Québec (Bégin-Caouette et al. 2019). Cela contraste avec les politiques de développement et de positionnement étatique à travers l'éducation qui mobilisent les systèmes universitaires internationaux (Chankseliani 2020; Lazar 2012; Rottleb 2023; Bobée et Kleibert 2023). Comparer les processus de délocalisation dans ces contextes permettrait d'interroger la mesure selon laquelle l'université interagit différemment avec l'espace urbain et produit de nouvelles subjectivités selon les géographies d'exclusion ou d'inclusion qui découlent de ces interactions.

De plus, les différences et les similarités des dynamiques de délocalisation domestique et internationale pourraient également faire l'objet de nouvelles études pour mieux comprendre le rapport changeant des universités avec l'internationalisation en conjonction avec la structure publique ou privée des universités. L'internationalisation étant bien reconnue dans les priorités contemporaines des universités, les universités québécoises semblent y adopter un rapport façonné par leurs spécialisations francophones et leurs mandats publics d'accessibilité comparativement à la tendance d'anglicisation des universités qui se déploient à l'international. Investiguer si le rapport à la délocalisation domestique et internationale représente deux facettes d'une même tendance ou deux tendances distinctes permettrait de mieux comprendre comment et sous quelles conditions les dynamiques transnationales reconfigurent les géographies nationales et régionales de l'enseignement supérieur, ainsi que d'examiner les impacts différentiels de la globalisation de l'enseignement supérieur sur le développement urbain.

Pour aller plus loin, d'autres recherches pourraient se pencher davantage sur l'enchevêtrement des mobilités étudiantes régionales avec la relocalisation universitaire et explorer comment le déploiement de campus satellites domestiques interviennent dans celles-ci. En effet, nous avons abordé la mobilité comme une dimension importante à la production de l'espace dans le traitement de cet enjeu au regard de la délocalisation universitaire. Nous avons aussi avancé, dans la deuxième section de la discussion, que la circulation d'idées au sujet des modes de vies et des clientèles étudiantes potentielles des campus délocalisés s'imbriquent dans les conceptions mêmes de l'ancrage de l'université. Il serait donc intéressant d'interroger comment ces questions rejoignent des débats plus larges sur les interactions entre les mobilités étudiantes et l'évolution des stratégies de localisation des universités.

Restricted Use - À usage restreint

Dans un autre registre, la manière dont l'ancrage universitaire est conceptualisé en termes de développement immobilier et de commercialisation de l'espace urbain en fonction des modes de vies étudiants pourrait être exploré sous l'angle de la *studentification*, qui réfère au processus de concentration de populations étudiantes dans certains quartiers et les impacts de cette concentration (Revington 2021). C'est-à-dire, comment la relocalisation universitaire affecte-t-elle les géographies de la studentification ? Cette ouverture provient des réalités pratiques des formes de la délocalisation, qui sont néanmoins aussi présentes dans la construction de l'imaginaire spatial de l'université puisque les modalités d'ancrage et d'infrastructure correspondent à différents besoins étudiants. Il serait alors pertinent d'évaluer la mesure selon laquelle ces imaginaires relatent de ce phénomène en évolution (Moos et al. 2019; Sotomayor et al. 2022).

Notre recherche souligne par ailleurs l'importance de la gouvernance dans les répercussions spatiales du déploiement universitaire surtout dans les contextes régionaux. Le CRUL ayant été dissout et remplacé par le Pôle lanaudois en enseignement supérieur au printemps 2024 afin d'aborder la problématique de formation et de diplomation de manière plus holistique et intégrée à l'échelle du territoire, plus d'études sont nécessaires pour en voir le résultat. Comme le rappelle Addie (2020), les dynamiques d'urbanisation actuelles dépassent les limites traditionnelles des villes, tant sur le plan géographique que politique. Dans ce contexte, les universités doivent composer avec des enjeux d'échelles multiples et de territorialités croisées. Cette exigence est encore plus marquée dans les régions urbaines qui chevauchent des frontières politiques, où les établissements d'enseignement supérieur sont appelés à repenser leur ancrage au-delà des découpages institutionnels rigides, de manière cohérente et durable. Cela s'avère particulièrement pour les territoires à la marge des villes-régions qui demeurent exclus des bénéfices associés aux grandes agglomérations mondialisées malgré le fait qu'ils génèrent des formes notables de centralité urbaine.

Nous avons avancé que l'exacerbation de dynamiques de concurrence interurbaine à travers la gouvernance correspond à un cloisonnement géographique et un cloisonnement entres domaines d'intervention publique sur lequel repose la nature du rapport dialectique des recompositions spatiales à l'œuvre. Cela souligne la nécessité de cadres de gouvernance et de mécanismes d'action publique qui reconnaissent le pouvoir structurant de l'éducation sur l'organisation du territoire, et qui intègrent la mobilité comme un élément clé de son déploiement. Dans la mesure où l'accessibilité est visée d'un point de vue de politique publique, la recherche souligne que

Restricted Use - À usage restreint

l'investissement spatialisé de l'éducation doit être pensé selon la forme et la fonction de l'offre. La production du paradoxe post-métropolitain que nous avons identifié à travers les cadrages du projet de quartier universitaire de Terrebonne s'opère en fonction de l'attractivité et de la compétitivité perçue du territoire en vertu d'une forme spécifique de la délocalisation universitaire. Cependant, investir les milieux périphériques sous l'égide du développement régional devrait correspondre à l'investissement du territoire habité plutôt qu'à l'investissement d'un sujet mobile et flexible qui peut travailler et vivre n'importe où (Corbett et Helmer 2017). Dans un sens, c'est ce que le projet de quartier universitaire de Terrebonne tente de faire à son échelle de centralité périphérique, mais l'exclusion du nord de Lanaudière démontre un clivage à surmonter.

Restricted Use - À usage restreint

BIBLIOGRAPHIE

Actualités UQAM. 2012. « Inauguration du Campus de Longueuil. » *Actualités UQAM*. 12 novembre. https://actualites.uqam.ca/2012/inauguration-du-campus-de-longueuil/.

———. 2019. « Nouveau campus à Laval. » *Actualités UQAM*. 23 septembre. https://actualites.uqam.ca/2019/nouveau-campus-uqam-laval/.

Adams, Carolyn. 2003. « The Meds and Eds in Urban Economic Development. » *Journal of Urban Affairs* 25 (5): 571-588. doi:10.1111/j.1467-9906.2003.00003.x.

Addie, Jean-Paul D. 2017. « From the Urban University to Universities in Urban Society. » *Regional Studies* 51 (7): 1089-1099. doi:10.1080/00343404.2016.1224334.

———. 2020. « Anchoring (in) the Region: The Dynamics of University-Engaged Urban Development in Newark, NJ, USA. » *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography* 102 (2): 172-190. doi:10.1080/04353684.2020.1729663.

———. 2021. « The Limits of University Regionalism. » *Urban Geography* 42 (1): 58-78. doi:10.1080/02723638.2019.1591144.

Addie, Jean-Paul D., Mariarosalba Angrisani et Stefano De Falco. 2018. « University-Led Innovation in and for Peripheral Urban Areas: New Approaches in Naples, Italy and Newark, NJ, US. » *European Planning Studies* 26 (6): 1181-1201. doi:10.1080/09654313.2018.1459505.

Addie, Jean-Paul D., Roger Keil et Kris Olds. 2015. « Beyond Town and Gown: Universities, Territoriality and the Mobilization of New Urban Structures in Canada. » *Territory, Politics, Governance* 3 (1). Routledge: 27-50. doi:10.1080/21622671.2014.924875.

Ahl, Helene et Teresa Nelson. 2015. « How policy positions women entrepreneurs: A comparative analysis of state discourse in Sweden and the United States. » *Journal of Business Venturing* 30 (2): 273-291. doi:10.1016/j.jbusvent.2014.08.002.

Ahmed, Jashim Uddin. 2016. « Massification to Marketization of Higher Education: Private University Education in Bangladesh. » *Higher Education for the Future* 3 (1). SAGE Publications India: 76-92. doi:10.1177/2347631115610222.

Alajoutsijärvi, Kimmo et Ilan Alon. 2021. « The marketisation of Higher Education Service Quality in Higher Education-Where are We and Where to Go. » In *The Marketization of Higher*

Restricted Use - À usage restreint

Education: Concepts, Cases, and Criticisms, sous la dir. de Rómulo Pinheiro, John D. Branch, et Bryan Christiansen. Switzerland: Springer Nature.

Alajoutsijärvi, Kimmo, Kerttu Kettunen et Marjo Siltaoja. 2022. « Grandiose branding: World-class aim and its organizational consequences. » *Scandinavian Journal of Management* 38 (4): 101245. doi:10.1016/j.scaman.2022.101245.

Allard, Marie. 2009. « Courchesne veut baliser le développement des universités. » *La Presse*, 14 janvier, sect. Éducation. https://www.lapresse.ca/actualites/quebec-canada/education/200901/13/01-817361-courchesne-veut-baliser-le-developpement-des-universites.php.

Allison, Janelle et Robyn Eversole. 2008. « A new direction for regional university campuses: catalyzing innovation in place. » *Innovation: The European Journal of Social Science Research* 21 (2). Routledge: 95-109. doi:10.1080/13511610802214321.

Almaden, Catherine Roween C. 2024. « Economics of Satellite Campuses. » Working Paper 2024-33. s.l.: PIDS Discussion Paper Series. doi:10.62986/dp2024.33. https://www.econstor.eu/handle/10419/311722.

Altbach, Philip. 2010. « Why Branch Campuses May Be Unsustainable. » *International Higher Education* (58). doi:10.6017/ihe.2010.58.8467. https://ejournals.bc.edu/index.php/ihe/article/view/8467.

Altbach, Philip G. 2012. « A New Twist— In-Country Branch Campuses. » *Inside Higher Ed*. 5 mars. https://www.insidehighered.com/blogs/world-view/philip-altbach-new-twist%E2%80%94-country-branch-campuses.

Altbach, Philip G. et Jane Knight. 2007. « The Internationalization of Higher Education: Motivations and Realities. » *Journal of Studies in International Education* 11 (3-4). SAGE Publications Inc: 290-305. doi:10.1177/1028315307303542.

Alvarez León, Luis F., Leqian Yu et Brett Christophers. 2018. « Introduction: The Spatial Constitution of Markets. » *Economic Geography* 94 (3). Routledge: 211-216. doi:10.1080/00130095.2018.1441710.

Alvesson, Mats. 2013. *The Triumph of Emptiness: Consumption, Higher Education, and Work Organization*. s.l.: OUP Oxford.

Restricted Use - À usage restreint

Animali, Samuele et Paolo Seri. 2009. *Diffusione Geografica delle Sedi Universitarie e Sviluppo Locale*. Macerata: Edizioni EUM.

Assemblée nationale du Québec. 2018. « Pétition : Campus de médecine décentralisé à Rimouski. » *Assemblée nationale du Québec*. 6 novembre. https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-7425/index.html.

———. 2022. « Pétition : Implantation du programme de formation en médecine vétérinaire à La Pocatière - Assemblée nationale du Québec. » 9 janvier. https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-9781/index.html.

Balducci, Alessandro et Valeria Fedeli. 2014. « The University and the City. » *disP - The Planning Review* 50 (2). Routledge: 48-64. doi:10.1080/02513625.2014.945297.

Baldwin, Davarian L. 2017. « When Universities Swallow Cities. » *The Chronicle of Higher Education*. https://www.chronicle.com/article/when-universities-swallow-cities/.

Baldwin, Davarian L. 2021. *In the Shadow of the Ivory Tower: How Universities Are Plundering Our Cities*. s.l.: Bold Type Books.

Barbier, Clément. 2023. « Dossier : Le mythe de la métropole attractive. » *Métropolitiques*. https://metropolitiques.eu/IMG/pdf/met_intro_dossier_mythemetropoloeattractivex.pdf.

BCI. 2023. « L'offre de formation universitaire sur le territoire québécois : données du trimestre d'automne 2021. » Montréal: Bureau de coopération interuniversitaire. https://www.bci-qc.ca/wp-content/uploads/2023/03/Lieux-enseignement-aut-2021.pdf.

Becker, Rosa. 2010. « International Branch Campuses: New Trends and Directions. » *International Higher Education* (58). doi:10.6017/ihe.2010.58.8464. https://ejournals.bc.edu/index.php/ihe/article/view/8464.

Beech, Suzanne E. 2022. « Recruiting International Students: Analysing the Imaginative Geographies of Three Urban Encounters. » *Urban Studies* 59 (11): 2276-2293. doi:10.1177/00420980211068358.

Bégin-Caouette, Olivier, Claude Trottier, Julia Eastman, Glen A. Jones, Christian Noumi et Sharon X Li. 2019. « Analyse de la gouvernance systémique des universités au Québec et comparaisons avec quatre autres provinces canadiennes. » *Canadian Journal of Higher Education* 48 (3): 1-22. doi:10.7202/1057126ar.

Restricted Use - À usage restreint

Benneworth, Paul, David Charles et Ali Madanipour. 2010. « Building Localized Interactions Between Universities and Cities Through University Spatial Development. » *European Planning Studies* 18 (10). Routledge: 1611-1629. doi:10.1080/09654313.2010.504345.

Benneworth, Paul et Gert-Jan Hospers. 2007. « Urban competitiveness in the knowledge economy: Universities as new planning animateurs. » *Progress in Planning* 67 (2): 105-197. doi:10.1016/j.progress.2007.02.003.

Benneworth, Paul, Kate Maxwell et David Charles. 2022. « Measuring the Effects of the Social Rural University Campus. » *Research Evaluation*: rvac027. doi:10.1093/reseval/rvac027.

Benneworth, Paul, Romulo Pinheiro et James Karlsen. 2017. « Strategic agency and institutional change: investigating the role of universities in regional innovation systems (RISs). » *Regional Studies* 51 (2): 235-248. doi:https://doi.org/10.1080/00343404.2016.1215599.

Berg, Nate. 2012. « Do Cities Need Universities to Survive? » *Bloomberg*, 13 janvier. https://www.bloomberg.com/news/articles/2012-01-13/do-cities-need-universities-to-survive.

Bergeron, Luc. 1991. « Les caractéristiques du fonctionnement administratif du système de l'université du Québec. » Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. https://depositum.uqat.ca/id/eprint/392/1/lucbergeon.pdf.

Birch, Eugenie, David C. Perry et Henry Louis Taylor. 2013. « Universities as anchor institutions. » *Journal of Higher Education Outreach and Engagement* 17 (3): 7-15.

Bobée, Alice. 2025. « Domestic campus expansion in France as a practice of regional dissociation: Advancing reflections on the socio-spatial fragmentation of higher education 'at home'. » *Geoforum* 159: 104189. doi:10.1016/j.geoforum.2024.104189.

Bobée, Alice et Jana Maria Kleibert. 2023. « Choose France! Containment, circulation and postcolonial (dis)continuities in transnational education. » *Globalisation, Societies and Education* 21 (4). Routledge: 575-587. doi:10.1080/14767724.2022.2075329.

Bose, Sayoni. 2015. « Universities and the redevelopment politics of the neoliberal city. » *Urban Studies* 52 (14). SAGE Publications Ltd: 2616-2632. doi:10.1177/0042098014550950.

Botelho, Stefanie. 2016. « Colleges and Universities Branch out within the U.S. » *University Business*. s.l.: s.n. https://universitybusiness.com/colleges-and-universities-branch-out-within-the-u-s/.

Restricted Use - À usage restreint

Bouba-Olga, Olivier et Michel Grossetti. 2018. « La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ? » s.l.: s.n. https://hal.science/hal-01724699.

Bouchard, Jean-François. 2022. « L'UQAR implantera une antenne universitaire dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. » 21 avril. https://www.uqar.ca/nouvelles/uqar-info/4030-l-uqar-implantera-une-antenne-universitaire-dans-la-region-de-la-gaspesie-iles-de-la-madeleine.

Bouchard, Marie J., Benoît Lévesque et Julie St-Pierre. 2008. « Modèle québécois de développement et gouvernance: entre le partenariat et le néolibéralisme ? » In *Régimes de gouvernance et services d'intérêt général: une perspective internationale*, 39-55. Brussels: PIE Peter Lang Publishers.

Bouchard St-Amant, Pier-André, Laurence Vallée, Lucie Raymond-Brousseau et Matis Allali. 2022. *Démystifier la formule de financement des universités. Compréhension des effets et des intérêts pour les institutions en enseignement supérieur*. s.l.: Presses de l'Université du Québec.

Boudreau, Julie-Anne. 2007. « Making New Political Spaces: Mobilizing Spatial Imaginaries, Instrumentalizing Spatial Practices, and Strategically Using Spatial Tools. » *Environment and Planning A: Economy and Space* 39 (11). SAGE Publications Ltd: 2593-2611. doi:10.1068/a39228.

Brennan, John et Allan Cochrane. 2019. « Universities: In, of, and beyond Their Cities. » *Oxford Review of Education* 45 (2): 188-203. doi:10.1080/03054985.2018.1551198.

Brenner, Neil. 2004. *New State Spaces: Urban Governance and the Rescaling of Statehood*, Repr. Oxford: Oxford Univ. Pr.

———. 2009. « Restructuring, rescaling and the urban question. » *Critical Planning* 16 (4): 61-79.

———. 2014. *Implosions / Explosions : Towards a Study of Planetary Urbanization*. Berlin: Jovis.

Brenner, Neil et Nik Theodore. 2002. « Cities and the Geographies of "Actually Existing Neoliberalism." » *Antipode* 34 (3): 349-379. doi:10.1111/1467-8330.00246.

Briand, Naomie. 2022. « Mésentente autour du dossier universitaire. » *La Revue*. 11 juillet. https://www.larevue.qc.ca/article/2022/11/07/mesentente-autour-du-dossier-universitaire.

Restricted Use - À usage restreint

Briscoe, Felecia M. et Miguel De Oliver. 2006. « Access to Higher Education: A Conflict Between Landed Interests and Democratic Ideals. » *Education and Urban Society* 38 (2). SAGE Publications Inc: 204-227. doi:10.1177/0013124505282604.

Brooks, Rachel, Alison Fuller et Johanna Lesley Waters. 2012. *Changing Spaces of Education: New Perspectives on the Nature of Learning*. s.l.: Routledge.

Brooks, Rachel et Johanna Waters. 2018. « Signalling the 'Multi-Local' University? The Place of the City in the Growth of London-Based Satellite Campuses, and the Implications for Social Stratification. » *Social Sciences* 7 (10). Multidisciplinary Digital Publishing Institute: 195. doi:10.3390/socsci7100195.

Burke, Penny Jane, Gill Crozier et Lauren Misiaszek. 2016. « Introduction. » In *Changing Pedagogical Spaces in Higher Education: Diversity, inequalities and misrecognition*, 1-11. London: Routledge. doi:10.4324/9781315684000.

Calvo, Sebastian Jose Rojas. 2023. « An Examination of the Multi-Campus University in the Context of the Peripheral Innovation System. A Case of the University of Costa Rica. » University of Portsmouth. https://pure.port.ac.uk/ws/portalfiles/portal/81409005/Sebastian_Jose_Rojas_Calvo_thesis_final_version.pdf.

Cardoso, Rodrigo V. et Evert Meijers. 2021. « Metropolisation: the winding road toward the citification of the region. » *Urban Geography* 42 (1): 1-20. doi:https://doi.org/10.1080/02723638.2020.1828558.

Cenere, Samantha et Erica Mangione. 2021. « Verso la Città Universitaria. L'evoluzione del Ruolo Degli Atenei Nelle Politiche e Nelle Trasformazioni Urbane a Torino. » In *Oltre la Globalizzazione – Feedback*, sous la dir. de Francesco Dini, Federico Martellozo, Filippo Randelli, et Patrizia Romei, 437-443. Firenze: Memorie Geografiche.

Cenere, Samantha, Erica Mangione, Marco Santangelo et Loris Servillo. 2023. « Setting up a University City. Geographies of Exclusion in North Turin. » *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*. https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/tesg.12550.

Centre Universitaire des Appalaches. s.d. « Points de service. » *Centre Universitaire*. Consulté le 31 mai 2024. https://www.cua.qc.ca/points-de-service.

Restricted Use - À usage restreint

Centre universitaire des Appalaches. s.d. « Le CUA axé sur les besoins de la région. » *Centre universitaire des Appalaches*. Consulté le 7 février 2023. https://www.cua.qc.ca/fr/le-cua.

Chabot, Denis-Martin. 2013. « La multiplication des campus satellites à l'étude. » *Radio-Canada.ca*. Radio-Canada.ca. 17 janvier. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/596085/002-campus-satellites-preparation-sommet-education.

Chankseliani, Maia. 2020. « The politics of exporting higher education: Russian university branch campuses in the "Near Abroad." » *Post-Soviet Affairs* 37 (1). Routledge: 26-44. doi:10.1080/1060586X.2020.1789938.

Charles, David. 2016a. « The rural university campus and support for rural innovation. » *Science and Public Policy* 43 (6): 763-773. doi:10.1093/scipol/scw017.

———. 2016b. « The rural university campus and support for rural innovation. » *Science and Public Policy* 43 (6): 763-773. doi:10.1093/scipol/scw017.

Chartier, Pierre. 2019. « Le CRUL prend son envol. » 8 octobre. https://www.hebdorivenord.com/article/2019/10/08/-le-crul-prend-son-envol.

———. 2022. « Repentigny se désengage du CRUL pour se concentrer sur son projet de desserte universitaire. » https://www.hebdorivenord.com/article/2022/11/03/repentigny-se-desengage-du-crul-pour-se-concentrer-sur-son-projet-de-desserte-universitaire.

Chouinard, Tommy. 2024. « Nouvelle politique de financement des universités: Des bonbons réservés aux « domaines prioritaires » de Québec. » *La Presse*, 22 mars, sect. Éducation. https://www.lapresse.ca/actualites/education/2024-03-22/nouvelle-politique-de-financement-des-universites/des-bonbons-reserves-aux-domaines-prioritaires-de-quebec.php.

CISSS de Lanaudière. 2020. « La MRC de Matawinie et sa population: État des lieux et perspectives - Mises à jour. » s.l.: s.n. https://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss_lanaudiere/Documentation/Sante_publique/Themes/Portraits_populationnels/Etat_lieux_Matawinie-2020-VF.pdf.

Çınar, Alev et Thomas Bender. 2007. « Introduction. The city: Experience, imagination, and place. » In *Urban imaginaries : locating the modern city*. Minneapolis: University of Minnesota Press.

Restricted Use - À usage restreint

Cloutier, Patricia. 2018. « Campus satellite de médecine: Lévis et Rimouski s'affrontent. » https://www.lesoleil.com/2018/05/09/campus-satellite-de-medecine-levis-et-rimouski-saffrontent-a78ef1ff645f44bdd8c308861b2900c9/.

Cochrane, Allan et Ruth Williams. 2013. « Putting Higher Education in Its Place: The Socio-Political Geographies of English Universities. » *Policy and Politics* 41 (1): 43-58.

Collectif de signataires. 2023. « Financement universitaire: un rééquilibrage nécessaire. » *Le Journal de Montréal*. 23 octobre. https://www.journaldemontreal.com/2023/10/23/financement-universitaire-un-reequilibrage-necessaire.

Collins, Francis. 2014. « Globalising Higher Education in and through Urban Spaces: Higher Education Projects, International Student Mobilities and Trans-Local Connections in Seoul. » *Asia Pacific Viewpoint* 55 (2): 242-257. doi:10.1111/apv.12055.

Corbett, Michael et Leif Helmer. 2017. « Contested Geographies: Competing Constructions of Community and Efficiency in Small School Debates. » *Geographical Research* 55 (1): 47-57. doi:10.1111/1745-5871.12209.

Crespo, Manuel, Alexandre Beaupré-Lavallée et Sylvain Dubé. 2011a. « Regional Delocalization of Academic Offer in Québec. » In *Public Vices, Private Virtues? Assessing the Effects of Marketization in Higher Education*, Pedro N. Texeira et David D. Dill, 2:211-231. Rotterdam: Sense Publishers.

———. 2011b. « L'offre de programmes universitaires des sites hors- campus au Québec : ampleur, logiques décisionnelles et évaluation de ses impacts. » 2011RP-13. Montréal: CIRANO.

CRUL. 2021. « Rapport d'activités 2020-2021. » s.l.: s.n. https://www.crul.ca/wp-content/uploads/2021/10/6775-crul-ra-web.pdf.

———. 2022. « Mission accomplie pour Chantal Deschamps! » avril. https://www.crul.ca/actualites/mission-accomplie-pour-chantal-deschamps.

———. 2023a. « Qui sommes-nous ? » *Centre régional universitaire de Lanaudière*. https://www.crul.ca/a-propos/qui-sommes-nous.

———. 2023b. « Nos Partenaires. » *Cenre régional universitaire de Lanaudière*. https://www.crul.ca.

Restricted Use - À usage restreint

Dang Vu, Hélène. 2011. « L'action immobilière des universités mondialisées : le plan campus au regard d'expériences américaines, britanniques et belges. » Thèse de doctorat, Paris Est. https://www.theses.fr/2011PEST1137.

———. 2014. « Les grandes universités face aux enjeux de la production urbaine. » *Espaces et sociétés* 159 (4). Toulouse: Érès: 17-35. doi:10.3917/esp.159.0017.

Dassylva, Martial. 2008. « L'Université du Québec : université nouvelle, nouvelles universités. » *Bulletin d'histoire politique* 16 (2): 233. doi:10.7202/1056149ar.

Deiaco, E., A. Hughes et M. McKelvey. 2012. « Universities as Strategic Actors in the Knowledge Economy. » *Cambridge Journal of Economics* 36 (3): 525-541. doi:10.1093/cje/bes024.

Deslauriers, Jean-Pierre. 1991. « La collecte des informations. » In *Recherche qualitative, guide pratique*, 142. Canada: McGraw-Hill.

Ducharme, Jean-François. 2022. « Inauguration officielle du campus de la Montérégie-Ouest. » s.l.: s.n. https://actualites.uqam.ca/2022/inauguration-officielle-campus-monteregie-ouest/.

Dufays, Marie-Hélène. 2024. « Repenser le modèle de financement des universités. » *Le Devoir*. 20 janvier. https://www.ledevoir.com/societe/education/805496/financement-universites-repenser-modele-actuel.

Duru-Bellat, Marie, Jean-Pierre Jarousse et Marie-Thérèse Rapiau. 1994. « L'université plus près du "local", un "plus" pour les usagers ? Problèmes méthodologiques et premiers résultats d'une enquête sur l'antenne universitaire de Nevers. » In *L'école et le territoire : nouveaux espaces, nouveaux enjeux*, sous la dir. de Bernard Charlot, 157-172. s.l.: Colin. https://hal.science/hal-03261501.

Ebden, M. 2010. « We're on a steep learning curve: The benefits and challenges of multi-campus university course delivery. » In *Research and Development in Higher Education: Reshaping Higher Education*, sous la dir. de M. Devlin, J. Nagy, et A. Lichtenberg, 33:267-277. s.l.: s.n.

Eder, Jakob et Stefanie Döringer. 2022. « The Limits of Change Agency: Establishing a Peripheral University Campus in East Tyrol. » *Local Economy* 37 (4). SAGE Publications Ltd: 297-316. doi:10.1177/02690942221122100.

Restricted Use - À usage restreint

Éducation Lanaudière. 2024. « Éducation Lanaudière. » https://www.educationlanaudiere.qc.ca/.

Ehlenz, Meagan M. 2018. « Defining University Anchor Institution Strategies: Comparing Theory to Practice. » *Planning Theory & Practice* 19 (1): 74-92. doi:10.1080/14649357.2017.1406980.

———. 2019a. « The university and its neighborhood: A study of place-making and change. » *Journal of Urban Affairs* 41 (6). Routledge: 776-794. doi:10.1080/07352166.2018.1530568.

———. 2019b. « Gown, Town, and Neighborhood Change: An Examination of Urban Neighborhoods with University Revitalization Efforts. » *Journal of Planning Education and Research* 39 (3). SAGE Publications Inc: 285-299. doi:10.1177/0739456X17739111.

Ehlenz, Meagan M. et Sarah Mawhorter. 2022. « Higher Education Centers and College Towns: A Typology of the US Metropolitan Geography of Higher Education. » *Urban Affairs Review* 58 (2). SAGE Publications Inc: 419-453. doi:10.1177/1078087420974750.

ENAP. 2023. « Un nouveau campus en Outaouais. » *ENAP*. 6 octobre. https://enap.ca/nouvelles/nouveau-campus-outaouais.

Eriksson, Rikard et Andrés Rodríguez-Pose. 2017. « Job-related mobility and plant performance in Sweden. » *Geoforum* 83: 39-49. doi:10.1016/j.geoforum.2017.04.019.

Escriva-Beltran, María, Javier Muñoz-de-Prat et Cristina Villó. 2019. « Insights into international branch campuses: Mapping trends through a systematic review. » *Journal of Business Research* 101: 507-515. doi:10.1016/j.jbusres.2018.12.049.

Etienne, Harley F. 2012. *Pushing Back the Gates: Neighborhood Perspectives on University-Driven Revitalization in West Philadelphia*. Philadelphia: Temple University Press. https://muse.jhu.edu/pub/183/monograph/book/18988.

Etzkowitz, Henry. 2018. « Innovation Governance: From the “Endless Frontier” to the Triple Helix. » In *Geographies of the University*, Michael Heffernan, Laura Suarsana, et Peter Meusburger, 291-311. Switzerland: Springer.

Eversole, Robyn. 2022. « Regional campuses and invisible innovation: impacts of non-traditional students in ‘Regional Australia’. » *Regional Studies* 56 (6). Routledge: 909-920. doi:10.1080/00343404.2021.1899156.

Restricted Use - À usage restreint

Faggian, Alessandra, Philip McCann et Stephen Sheppard. 2007. « Human Capital, Higher Education and Graduate Migration: An Analysis of Scottish and Welsh Students. » *Urban Studies* 44 (13). SAGE Publications Ltd: 2511-2528. doi:10.1080/00420980701667177.

Farahani, Alireza. 2017. « Urban Growth Machine. » In *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social Theory*, sous la dir. de Bryan S Turner, 1re éd., 1-4. s.l.: Wiley. doi:10.1002/9781118430873.est0545. https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/9781118430873.est0545.

Fédération des professionnèles (FP-CSN). 2020. « Un moratoire s'impose avant de nouveaux déploiements. » *Fédération des professionnèles (FP-CSN)*. 9 mars. https://fpcsn.qc.ca/2020/03/09/un-moratoire-simpose-avant-de-nouveaux-deploiements/.

Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec. 2020. « Universités et cégeps – Un moratoire s'impose avant de nouveaux déploiements. » *FNEEQ*. s.l.: s.n. https://fneeq.qc.ca/fr/universites-et-cegeps-un-moratoire-simpose-avant-de-nouveaux-deploiements/.

Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec. 2017. « Le mode de financement dans les universités québécoises. » s.l.: s.n. https://fneeq.qc.ca/wp-content/uploads/Finan-univ-2017-11-30.pdf.

Felouzis, Georges. 2001. « Les délocalisations universitaires et la démocratisation de l'enseignement supérieur. » *Revue française de pédagogie* (136). Ecole normale supérieure de lyon: 53-63.

Ferretti, Lucia. 2011. *L'université en réseau: Les 25 ans de l'Université du Québec*. s.l.: Presses de l'Université du Québec. https://muse.jhu.edu/pub/228/oa_monograph/book/15168.

Fortier, Stéphane. 2022. « Guillaume Tremblay nommé président du CRUL. » *La Revue*. 14 avril. https://www.larevue.qc.ca/article/2022/04/14/guillaume-tremblay-nomme-president-du-crul.

Foucault, Michel. 1980. « Truth and Power. » In *Michel Foucault, power/knowledge: selected interviews and other writings 1972 - 1977*, sous la dir. de Colin Gordon, 109-133. Brighton: Harvester.

Fournier, Johanne. 2018. « Médecins et élus de Rimouski veulent le campus de médecine satellite. » *Le Soleil*. 14 mai. https://www.lesoleil.com/2018/05/15/medecins-et-elus-de-rimouski-veulent-le-campus-de-medecine-satellite-209f4bc7dde41007b0d1a5e10a6af0bc.

Restricted Use - À usage restreint

Fournis, Yann. 2019. « Go Habs Go : vers un droit à habiter les « régions-ressources » québécoises. » In *Perspectives critiques et analyse territoriale*, Hélène Bélanger et Lapointe Dominic, 1re éd., 15-31. s.l.: Presses de l'Université du Québec.

Frank, David John et John W. Meyer. 2007. « University Expansion and the Knowledge Society. » *Theory and Society* 36 (4): 287-311. doi:10.1007/s11186-007-9035-z.

Frenette, Marc. 2007. « Why Are Youth from Lower-Income Families Less Likely to Attend University? Evidence from Academic Abilities, Parental Influences, and Financial Constraints. » Analytical Studies Branch Research Paper Series. Ottawa: Statistics Canada. https://citeseerx.ist.psu.edu/document?repid=rep1&type=pdf&doi=1201f9ce1024456d6fd2731b8da4415d77b6ecee.

Gentil, Sarah et Mohammed Aziz Mestiri. 2024. « Lanaudière, Désert Universitaire ? » *Quartier Libre*. 10 janvier. https://quartierlibre.ca/lanaudiere-desert-universitaire/.

Gervais, Lisa-Marie. 2011. « Délocalisation des universités - Il n'y aura pas de moratoire, dit la ministre. » *Le Devoir*. 30 novembre. https://www.ledevoir.com/societe/education/337248/delocalisation-des-universites-il-n-y-aura-pas-de-moratoire-dit-la-ministre.

Goddard, John, Mike Coombes, Louise Kempton et Paul Vallance. 2014. « Universities as anchor institutions in cities in a turbulent funding environment: vulnerable institutions and vulnerable places in England. » *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society* 7 (2): 307-325. doi:10.1093/cjres/rsu004.

Goddard, John et Paul Vallance. 2013. *The University and the City*. London: Routledge. doi:10.4324/9780203068366.

Goglio, Valentina et Paolo Parigi. 2016. « An Institutional Mechanism to Reduce Internal Competition? A Hypothesis about the Diffusion of Satellite Universities in Italy. » *Studies in Higher Education* 41 (8): 1495-1513. doi:10.1080/03075079.2014.981517.

Goldstein, Harvey et Joshua Drucker. 2006. « The Economic Development Impacts of Universities on Regions: Do Size and Distance Matter? » *Economic Development Quarterly* 20 (1). SAGE Publications Inc: 22-43. doi:10.1177/0891242405283387.

Restricted Use - À usage restreint

Goldstein, Harvey et Catherine Renault. 2004. « Contributions of Universities to Regional Economic Development: A Quasi-experimental Approach. » *Regional Studies* 38 (7). Routledge: 733-746. doi:10.1080/0034340042000265232.

Gouvernement du Québec. 2024. « Université du Québec à Trois-Rivières - Quartier universitaire à Terrebonne : 550 000 $ pour mettre sur pied un bureau de projet. » *Gouvernement du Québec*. 2 mai. https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/universite-du-quebec-a-trois-rivieres-quartier-universitaire-a-terrebonne-550-000-pour-mettre-sur-pied-un-bureau-de-projet-55564.

Graveline, Pierre. 1995. *Le développement et le financement des universités au Québec : une perspective historique*. Montréal: FQPPU.

Groupe DDM. 2023. « Analyse stratégique: pour l'implantation d'un campus universitaire dans la région de Lanaudière. » s.l.: Groupe DDM.

Guillemard, Alexis et Dominic Lapointe. 2020. « La ruralité contemporaine face aux changements climatiques : étude de l'adaptation sur les littoraux touristiques d'une petite ville québécoise. » *Revue Organisations & territoires* 29 (1): 139-147. doi:10.1522/revueot.v29n1.1133.

Harrison, John. 2010. « Networks of connectivity, territorial fragmentation, uneven development: The new politics of city-regionalism. » *Political Geography* 29 (1): 17-27. doi:10.1016/j.polgeo.2009.12.002.

———. 2014. « Rethinking City-Regionalism as the Production of New Non-State Spatial Strategies: The Case of Peel Holdings Atlantic Gateway Strategy. » *Urban Studies* 51 (11). SAGE Publications Ltd: 2315-2335. doi:10.1177/0042098013493481.

Harrison, John, Darren P Smith et Chloe Kinton. 2016. « New institutional geographies of higher education: The rise of transregional university alliances. » *Environment and Planning A: Economy and Space* 48 (5). SAGE Publications Ltd: 910-936. doi:10.1177/0308518X15619175.

———. 2017. « Relational regions "in the making": Institutionalizing new regional geographies of higher education. » *Regional Studies* 51 (7): 1020-1034. doi:https://doi.org/10.1080/00343404.2017.1301663.

Harrison, John et Ivan Turok. 2017. « Universities, Knowledge and Regional Development. » *Regional Studies* 51 (7): 977-981. doi:10.1080/00343404.2017.1328189.

Restricted Use - À usage restreint

Harvey, David. 1973. *Social Justice and The City*. Oxford: Blackwell Publishing.

———. 1981. « The spatial fix: Hegel, von Thunen and Marx. » *Antipide* 13 (3): 1-12. doi:doi:10.1111/j.1467-8330.1981.tb00312.x.

———. 1996. *Justice, Nature and the Geography of Difference*. Oxford: Blackwell.

———. 2001. « Globalization and the “Spatial Fix.” » *Geographische Revue: Zeitschrift Für Literatur Und Diskussion* 3 (2): 23-30.

———. 2010a. « L’espace comme mot-clé. » In *Géographie et capital : Vers un matérialisme historico-géographique*. Paris: Éditions Syllepse.

———. 2010b. « Notes pour une théorie du développement géographique inégal. » In *Géographie et capital : Vers un matérialisme historico-géographique*. Paris: Syllepse.

Harvey, Nicolas. 2020. « L’UQO assiégée. » *SCCC-UQO*. s.l.: s.n. https://www.sccc-uqo.ca/2020/03/13/luqo-assiegee/.

Haughton, Graham et Philip Allmendinger. 2015. « Fluid Spatial Imaginaries: Evolving Estuarial City-Regional Spaces. » *International Journal of Urban and Regional Research* 39 (5): 857-873. doi:10.1111/1468-2427.12211.

Hébert, Carolyne. 2007. « La genèse de l’Université du Québec, 1960-1969. » Mémoire de maîtrise, Montréal: Université du Québec à Montréal. https://archipel.uqam.ca/4805/.

HEC Montréal. s.d. « Notre histoire. » *HEC Montréal*. Consulté le 18 juin 2024. https://www.hec.ca/a-propos/notre-histoire/index.html.

Henderson, Steven. 2018. « Competitive sub-metropolitan regionalism: Local government collaboration and advocacy in northern Melbourne, Australia. » *Urban Studies* 55 (13). SAGE Publications Ltd: 2863-2885. doi:10.1177/0042098017726737.

Hincks, Stephen, Iain Deas et Graham Haughton. 2017. « Real Geographies, Real Economies and Soft Spatial Imaginaries: Creating a ‘More than Manchester’ Region. » *International Journal of Urban and Regional Research* 41 (4): 642-657. doi:10.1111/1468-2427.12514.

Hinse, Jean-François. 2022. « Inauguration du nouveau Campus de l’UQTR à L’Assomption. » *Néo UQTR*. s.l.: s.n. https://neo.uqtr.ca/2022/08/31/inauguration-du-nouveau-campus-de-luqtr-a-lassomption/.

Restricted Use - À usage restreint

———. 2023a. « Un tout nouveau campus à Terrebonne. » *Néo UQTR*. s.l.: s.n. https://neo.uqtr.ca/2023/09/08/un-tout-nouveau-campus-a-terrebonne/.

———. 2023b. « Un nouveau campus pour l'UQTR à Joliette. » *Néo UQTR*. s.l.: s.n. https://neo.uqtr.ca/2023/11/02/un-nouveau-campus-pour-luqtr-a-joliette/.

Hodge, Gerald, Heather M. Hall et Ira M. Robinson. 2017. « Key Features of Regional Planning Practice. » In *Planning Canadian Regions*, 2e éd., 91-92. Vancouver: UBC Press.

Hoeger, Kirsten. 2007. « Campus and the city: a joint venture? » In *Campus and the City: Urban Design for the Knowledge Society*, Kirsten Hoeger et Kees Christiaanse, 13-22. Zurich: gta Verlag.

Iacono, Valeria Lo, Paul Symonds et David H. K. Brown. 2016. « Skype as a Tool for Qualitative Research Interviews. » *Sociological Research Online* 21 (2): 103-117.

Info Lanaudière. 2022. « La Communauté d'affaires de la MRC de L'Assomption appuie l'accueil d'un campus universitaire à Repentigny. » *Info Lanaudiere*. 7 octobre. https://infolanaudiere.ca/la-communaute-daffaires-de-la-mrc-de-lassomption-appuie-laccueil-dun-campus-universitaire-a-repentigny/.

Institut National de la Recherche Scientifique. 2023. « Vers la création d'un centre de recherche pour des ruralités durables. » s.l.: s.n.

Institut national de la recherche scientifique. s.d. « Unités mixtes de recherche. » *INRS*. s.l.: s.n. Consulté le 31 mai 2024. https://inrs.ca/la-recherche/unites-mixtes-de-recherche/.

Institut National de la Recherche Scientifique. s.d. « Ruralité INRS. » *Ruralité INRS*. Consulté le 17 juin 2024. https://ruralite-inrs.ca/.

Jacobs, Keith. 2006. « Discourse Analysis and Its Utility for Urban Policy Research. » *Urban Policy and Research* 24 (1): 39-52. doi:10.1080/08111140600590817.

———. 2021. « Discourse Analysis. » In *Methods in Urban Analysis*, sous la dir. de Scott Baum, 151-172. Singapore: Springer. doi:10.1007/978-981-16-1677-8_9. https://doi.org/10.1007/978-981-16-1677-8_9.

Jessop, Bob. 2002. *The Future of the Capitalist State*. s.l.: s.n.

———. 2004. « Critical semiotic analysis and cultural political economy. » *Critical Discourse Studies* 1 (2). Routledge: 159-174. doi:10.1080/17405900410001674506.

Restricted Use - À usage restreint

———. 2016. « Putting higher education in its place in (East Asian) political economy. » *Comparative Education* 52 (1). Routledge: 8-25. doi:10.1080/03050068.2015.1128659.

Jessop, Bob et Stijn Oosterlynck. 2008. « Cultural political economy: On making the cultural turn without falling into soft economic sociology. » *Geoforum* 39 (3). Rethinking Economy: 1155-1169. doi:10.1016/j.geoforum.2006.12.008.

Johnson, David R., Christopher P. Scheitle et Elaine Howard Ecklund. 2021. « Beyond the In-Person Interview? How Interview Quality Varies Across In-person, Telephone, and Skype Interviews. » *Social Science Computer Review* 39 (6): 1142-1158.

Jolivet, Violaine et Chloé Reiser. 2022. « La gentrification par projet : politiques publiques et revalorisation des quartiers péricentraux, le cas du Campus MIL à Montréal. » *Métropoles* (31). ENTPE. doi:10.4000/metropoles.8974. https://journals.openedition.org/metropoles/8974.

Joly, Jason. 2022. « Le maire de Joliette souhaite que l'appel de candidatures soit annulé. » https://www.laction.com/article/2022/10/11/le-maire-de-joliette-souhaite-que-l-appel-de-candidatures-soit-annule.

Jöns, Heike et Michael Hoyler. 2013. « Global geographies of higher education: The perspective of world university rankings. » *Geoforum* 46: 45-59. doi:10.1016/j.geoforum.2012.12.014.

Juusola, Katariina, Stephen Wilkins et Salwa Jamous. 2023. « Branding Discourses in Transnational Higher Education in the Era of Hypercompetition: Leveraging Secondary Brand Associations. » *Compare: A Journal of Comparative and International Education*. Routledge. World. https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/03057925.2023.2292533.

Keil, Roger et Jean-Paul D. Addie. 2015. « 'It's Not Going to Be Suburban, It's Going to Be All Urban': Assembling Post-Suburbia in the Toronto and Chicago Regions. » *International Journal of Urban and Regional Research* 39 (5): 892-911. doi:10.1111/1468-2427.12303.

Kleibert, Jana M. 2021. « Geographies of Marketization in Higher Education: Branch Campuses as Territorial and Symbolic Fixes. » *Economic Geography* 97 (4): 315-337. doi:10.1080/00130095.2021.1933937.

Kleibert, Jana M, Alice Bobée, Tim Rottleb et Marc Schulze. 2020. « Global Geographies of Offshore Campuses. » s.l.: Leibniz Institute for Research on Society and Space.

Restricted Use - À usage restreint

———. 2021. « Transnational Education Zones: Towards an Urban Political Economy of ‘Education Cities’. » *Urban Studies* 58 (14). SAGE Publications Ltd: 2845-2862. doi:10.1177/0042098020962418.

Knight, Eric, Andrew Jones et Meric S Gertler. 2021. « The Public University and the Retreat from Globalisation: An Economic Geography Perspective on Managing Local-Global Tensions in International Higher Education. » *Environment and Planning A: Economy and Space* 53 (1). SAGE Publications Ltd: 210-218. doi:10.1177/0308518X20959082.

Knight, Jane. 2011. « Education Hubs: A Fad, a Brand, an Innovation? » *Journal of Studies in International Education* 15: 221-240. doi:10.1177/1028315311398046.

Koch, Natalie. 2018. « Green Laboratories: University Campuses as Sustainability “Exemplars” in the Arabian Peninsula. » *Society & Natural Resources* 31 (5). Routledge: 525-540. doi:10.1080/08941920.2017.1383546.

Korotka, Milana A. 2015. « Proximity factors influencing academics’ decisions to cooperate with industrial organizations. » *Regional Studies, Regional Science* 2 (1): 415-423. doi:10.1080/21681376.2015.1065758.

Krol, Ariane. 2022. « La Pocatière exige d’être considérée. » *La Presse+*. 6 juillet. https://plus.lapresse.ca/screens/40ab3fcfd6984c508413b95a3978c7cc|_0.html.

Krollpfeiffer, Daniela et Anna Kosmützky. 2012. « International Branch Campus Eine Literaturstudie. »

Kübler, Daniel et M. Tomàs. 2010. « Jeux d’échelle et démocraties métropolitaines: Leçons montréalaises. » Bernard Jouve. doi:10.5167/UZH-42177. https://www.zora.uzh.ch/id/eprint/42177.

Laberge, Sophie. 2021. « L’INRS lance cinq unités mixtes de recherche en partenariat avec cinq universités sur des thématiques porteuses pour le Québec. » *INRS*. s.l.: s.n. https://inrs.ca/actualites/linrs-lance-cinq-unites-mixtes-de-recherche-en-partenariat-avec-cinq-universites-sur-des-thematiques-porteuses-pour-le-quebec/.

Lafer, Gordon. 2003. « Land and Labor in the Post-Industrial University Town: Remaking Social Geography. » *Political Geography* 22 (1): 89-117. doi:10.1016/S0962-6298(02)00065-3.

Restricted Use - À usage restreint

Lafrance, Jacinthe. 2024. « L'UQTR veut étendre ses tentacules dans un quartier universitaire à Lachenaie. » *Le Nouvelliste*, 8 avril. https://www.lenouvelliste.ca/actualites/actualites-locales/2024/04/08/luqtr-veut-etendre-ses-tentacules-dans-un-quartier-universitaire-a-lachenaie-6VKJ6DAX2FAADELSLQ2MWOTWPY/.

Lambert-Chan, Marie. 2014. « Quebec's University Lobby Group Reorganizes. » *University Affairs*. s.l.: s.n. https://www.universityaffairs.ca/news/news-article/crepuq-renamed-the-bureau-de-cooperation-interuniversitaire/.

Lane, Jason E. et Kevin Kinser. 2011. *Multinational Colleges and Universities: Leading, Governing, and Managing International Branch Campuses: New Directions for Higher Education, Number 155*. s.l.: John Wiley & Sons.

Langa, Patrício. 2017. « A Disjointed Multi-Campus System: The Neo-Liberal Expansion and Fragmentation of Mozambican Higher Education. » *Tertiary Education and Management* 23 (1): 23-40. doi:10.1080/13583883.2016.1214286.

Lanoville, Carole. 2017. « La gouvernance régionale de l'éducation au Québec, entre collaboration et inertie : les tables régionales d'éducation interordres. » Phd, École nationale d'administration publique. https://espace.enap.ca/id/eprint/157/.

Lapointe, Dominic, Bruno Sarrasin et Alexis Guillemard. 2015. « Changements climatiques et mise en tourisme du fleuve St-Laurent au Québec. » *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* (Hors-série 23). Les éditions en environnements VertigO. doi:10.4000/vertigo.16575. https://journals.openedition.org/vertigo/16575.

Lawton Smith, Helen. 2007. « Universities, Innovation, and Territorial Development: A Review of the Evidence. » *Environment and Planning C: Government and Policy* 25 (1). SAGE Publications Ltd STM: 98-114. doi:10.1068/c0561.

Lazar, Mehdi. 2012. *Qatar, une éducation city: délocalisation des campus universitaires et gobalisation de l'enseignement supérieur*. s.l.: s.n.

Lazzeroni, M. 2020. « Geografie dell'università. Esplorazioni teoriche e pratiche generative. » ITA. https://arpi.unipi.it/handle/11568/1069881.

Lazzeroni, Michela et Andrea Piccaluga. 2015. « Beyond 'Town and Gown': The Role of the University in Small and Medium-Sized Cities. » *Industry and Higher Education* 29 (1): 11-23. doi:10.5367/ihe.2015.0241.

Restricted Use - À usage restreint

Le Journal de Québec. 2012. « La CLASSE fait ses propositions. » *Le Journal de Québec*. 3 mai. https://www.journaldemontreal.com/2012/05/03/la-classe-fait-ses-propositions-2.

Leaney, Sarah et Shadreck Mwale. 2021. « Campus Closures and the Devaluing of Emplaced Higher Education: Widening Participation in Neoliberal Times. » *Higher Education* 82 (5): 977-992. doi:10.1007/s10734-021-00696-6.

Lebowitz, Gloria. 1997. « Library Services to Distant Students: An Equity Issue. » *The Journal of Academic Librarianship* 23 (4): 303-308. doi:10.1016/S0099-1333(97)90137-3.

Lees, Loretta. 2004. « Urban geography: discourse analysis and urban research. » *Progress in Human Geography* 28 (1). SAGE Publications Ltd: 101-107. doi:10.1191/0309132504ph473pr.

Lefebvre, Henri. 1974. « La production de l'espace. » *L'Homme et la société* 31 (1). Persée - Portail des revues scientifiques en SHS: 15-32. doi:10.3406/homso.1974.1855.

Lemire, Louise et Josée Payette. 2018. « Décrochage scolaire, diplomation et qualification au secondaire, niveau de scolarité des adultes : où en sommes nous dans Lanaudière ? » s.l.: Comité régionale pour la valorisation de l'éducation (CREVALE). https://www.crevale.org/wp-content/uploads/2019/07/Diplomation-Decrochage-o%C3%B9-en-sommes-nous-dans-Lanaudi%C3%A8re.pdf.

L'Encyclopédie canadienne. 2017. « Réseau de l'Université du Québec. » *L'encyclopédie canadienne*. https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/universite-du-quebec.

Lewis-Campbell, Wanda. 2003. « Determining connectedness of resident students from the satellite campus to the main campus. » Ed.D., Ann Arbor, United States. https://www.proquest.com/docview/304942539/abstract/6FB9BC099304027PQ/1.

Lipman, Pauline. 2011. *The New Political Economy of Urban Education: Neoliberalism, Race, and the Right to the City*. New York and London: Routledge. https://www.routledge.com/The-New-Political-Economy-of-Urban-Education-Neoliberalism-Race-and-the-Right-to-the-City/Lipman/p/book/9780415802246.

Looser, Tom. 2012. « The Global University, Area Studies and the World Citizen: Neoliberal Geography's Redistribution of the "World." » *Cultural Anthropology* 27 (1): 97-117. doi:10.1111/j.1548-1360.2012.01128.x.

Restricted Use - À usage restreint

May, Tim et Beth Perry. 2017. *Cities and the Knowledge Economy: Promise, Politics and Possibilities*. London: Routledge. doi:10.4324/9781315749532.

McKenna, Gerry, Sinead Riordan et Jennifer Kenneally. 2024. « Finding common ground, building community: strengthening and stimulating tertiary regional collaboration in the north-west of the island of Ireland. » s.l.: Royal Irish Academy. https://www.ria.ie/assets/uploads/2024/05/policy-report-fnding-common-ground.pdf.

McNeill, Donald. 2024. « Urban Geography III: Universities and their spaces. » *Progress in Human Geography* 48 (1). SAGE Publications Ltd: 103-110. doi:10.1177/03091325231188375.

McNeill, Donald, Michael Mossman, Dallas Rogers et Mark Tewdwr-Jones. 2022. « The University and the City: Spaces of Risk, Decolonisation, and Civic Disruption. » *Environment and Planning A: Economy and Space* 54 (1): 204-212. doi:10.1177/0308518X211053019.

Mele, Christopher. 2000. « The Materiality of Urban Discourse. » *Urban Affairs Review* 35 (5): 628-648.

Michaud, Pierre. 2021. « Québec verse 1 M$ pour la médecine à Rimouski et à Lévis. » s.l.: s.n. https://journallesoir.ca/2021/04/16/quebec-verse-1-m-pour-la-medecine-a-rimouski-et-a-levis/.

Millette, Lise. 2019. « L'UQAT investit de nouveau pour accroître l'accès à la formation universitaire en région. » *Radio-Canada.ca*. Radio-Canada.ca. 17 octobre. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1349780/uqat-nouveau-campus-mont-laurier-cegep-expansion.

Ministère de la Santé et des Services sociaux. 2020. « Les réseaux universitaires intégrés de santé et de services sociaux. » s.l.: s.n. https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-720-01W.pdf.

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. 2024. « Occupation du territoire. » *Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie*. 8 août. https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/lanaudiere/portrait-regional/occupation-du-territoire/.

Ministère de l'Éducation et Ministère de l'Enseignement supérieur. 2023. « Prévisions de l'effectif étudiant à l'université, 2021-2022 à 2030-2031. » http://www.education.gouv.qc.ca/references/indicateurs-et-statistiques/previsions/effectif-etudiant-a-luniversite/.

Restricted Use - À usage restreint

Ministère de l'Enseignement supérieur. 2020. « Loi sur l'administration financière : procédures d'application destinées aux universités. » https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4156352.

Ministère des finances. 1985. « Les finances publiques du Québec : l'urgence d'un redressement : document pré-budgétaire. » Québec: Ministère des finances.

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. s.d. « Loi sur les investissements universitaires. » Consulté le 30 mai 2024. https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/I-17.

Misra, Debananda et Rhiannon Pugh. 2023. « Developing Non-Core Regions by Establishing New Universities. » *Regional Studies* 57 (12): 2563-2577. doi:10.1080/00343404.2023.2180497.

Moisio, Sami. 2018. *Geopolitics of the Knowledge-Based Economy*, 1 Edition. Regions and Cities 125. London ; New York: Routledge.

Moos, Markus, Nick Revington, Tristan Wilkin et Jean Andrey. 2019. « The knowledge economy city: Gentrification, studentification and youthification, and their connections to universities. » *Urban Studies* 56 (6). SAGE Publications Ltd: 1075-1092. doi:10.1177/0042098017745235.

Morrill, Richard et William Beyers. 1991. « Locating Branch Campuses for the University of Washington. » *Journal of Geography in Higher Education* 15 (2): 161-171. doi:10.1080/03098269108709145.

MRC de Roussillon. 2021. « La MRC applaudit l'annonce d'un campus universitaire à Saint-Constant. » *MRC de Roussillon*. s.l.: s.n. https://roussillon.ca/nouvelle/mrc-applaudit-annonce-campus-universitaire/.

MRC Montcalm. 2022. « Dépôt de la candidature de la MRC de Montcalm. » s.l.: s.n.

Mullenbach, Lauren E. 2022. « Critical discourse analysis of urban park and public space development. » *Cities* 120: 103458. doi:10.1016/j.cities.2021.103458.

Murphy, Jessica. 2024. « McGill and Concordia Sue the Province of Quebec over 33% Tuition Hike,. » 23 février. https://www.bbc.com/news/world-us-canada-68362462.

Naidoo, Rajani, Avi Shankar et Ekant Veer. 2011. « The Consumerist Turn in Higher Education: Policy Aspirations and Outcomes. » *Journal of Marketing Management* 27 (11-12): 1142-1162. doi:10.1080/0267257X.2011.609135.

Restricted Use - À usage restreint

Néo UQTR. 2024. « Quartier universitaire à Terrebonne : 550 000 $ pour mettre sur pied un bureau de projet. » *Néo UQTR*. s.l.: s.n. https://neo.uqtr.ca/2024/05/03/quartier-universitaire-a-terrebonne-550-000-pour-mettre-sur-pied-un-bureau-de-projet/.

O'Brien, Gerard. 1999. « "Our Magee Problem": Stormont and the Second University. » In *Derry and Londonderry: Interdisciplinary Essays on the History of an Irish County*, sous la dir. de Gerard O'Brien. s.l.: Geography Publications.

Olssen, Mark et Michael A. Peters. 2005. « Neoliberalism, higher education and the knowledge economy: from the free market to knowledge capitalism. » *Journal of Education Policy* 20 (3). Routledge: 313-345. doi:10.1080/02680930500108718.

O'Mara, Margaret P. 2012. « Beyond Town and Gown: University Economic Engagement and the Legacy of the Urban Crisis. » *The Journal of Technology Transfer* 37 (2): 234-250. doi:10.1007/s10961-010-9185-4.

Paradis, Maxime. 2022. « La Pocatière tourne la page sur la médecine vétérinaire. » *Journal Le Placoteux*. s.l.: s.n. https://leplacoteux.com/la-pocatiere-tourne-la-page-sur-la-medecine-veterinaire/.

Peck, Jamie et Adam Tickell. 2002. « Neoliberalizing Space. » *Antipode* 34 (3): 380-404. doi:10.1111/1467-8330.00247.

Phelps, Nicholas A, Paul J Maginn et Roger Keil. 2023. « Centring the periphery in urban studies: Notes towards a research agenda on peripheral centralities. » *Urban Studies* 60 (6). SAGE Publications Ltd: 1158-1176. doi:10.1177/00420980221135418.

Pike, Andy. 2013. « Economic Geographies of Brands and Branding. » *Economic Geography* 89 (4): 317-339. doi:10.1111/ecge.12017.

Pike, Andy et J. Tomaney. 2009. « The State and Uneven Development: The Governance of Economic Development in England in the Post-Devolution UK. » *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society* 2 (1): 13-34. doi:10.1093/cjres/rsn025.

Pinheiro, Rómulo, Paul Benneworth et Glen A. Jones. 2012. *Universities and regional development : a critical assessment of tensions and contradictions*. London ; New York: Routledge.

Restricted Use - À usage restreint

Pinheiro, Rómulo, David Charles et Glen A. Jones. 2016. « Equity, Institutional Diversity and Regional Development: A Cross-Country Comparison. » *Higher Education* 72 (3): 307-322. doi:10.1007/s10734-015-9958-7.

Poojary, Priya Vijaykumar et Neeta Inamdar. 2023. « Overlapping Spaces of Competition: Unravelling Higher Education Regionalism. » In *Reimagining Border in Cross-border Education*. s.l.: Routledge.

Poulin, Véronique. 2017. « Un campus bien implanté à Lévis. » 15 décembre. https://www.uqar.ca/nouvelles/uqar-info/2389-un-campus-bien-implante-a-levis.

Pouliot, Élizabeth. 2023. « Un pavillon de l'UQTR qui redynamisera le centre-ville de Trois-Rivières. » *Portail Constructo*. 19 décembre. https://www.portailconstructo.com/actualites/projets/pavillon_luqtr_qui_redynamisera_centre_ville_trois_rivieres.

Proulx, Geneviève. 2012. « Le campus de l'UQTR à Drummondville serait compromis, selon le candidat de la CAQ. » *Radio-Canada*. Radio-Canada.ca. 28 août. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/576029/campus-uqtr-compromis-drummondville.

Proulx, Joanne. 2023. « Un futur pôle universitaire dans Lanaudière. » *L'informateur immobilier*. s.l.: s.n. https://www.informateurimmobilier.com/un-futur-pole-universitaire-dans-lanaudiere/.

Proulx, Marc-Urbain. 2015. « Constats sur la gouvernance des territoires. » *Revue Organisations & territoires* 24 (3): 7-16. doi:10.1522/revueot.v24i3.84.

Provost, Anne-Marie. 2023. « L'UQAM veut mettre fin à «la concurrence effrénée» entre universités. » *Le Devoir*. 3 juillet. https://www.ledevoir.com/societe/education/793940/enseignement-l-uqam-veut-mettre-fin-a-la-concurrence-effrenee-entre-universites.

Pugh, Rhiannon. 2017. « Universities and economic development in lagging regions: 'triple helix' policy in Wales. » *Regional Studies* 51 (7). Routledge: 982-993. doi:10.1080/00343404.2016.1171306.

Pugh, Rhiannon, Eleanor Hamilton, Sarah Jack et Amy Gibbons. 2016. « A Step into the Unknown: Universities and the Governance of Regional Economic Development. » *European Planning Studies* 24 (7): 1357-1373. doi:10.1080/09654313.2016.1173201.

Restricted Use - À usage restreint

Queirós, Margarida. 2016. « Edward Soja: geographical imaginations from the margins to the core. » *Planning Theory & Practice* 17 (1). Routledge: 154-160. doi:10.1080/14649357.2015.1130447.

Racine St-Jacques, Jules et Martin Maltais. 2016. « Faire l'économie du savoir. Usages et représentations du financement public des universités du Québec, de l'après-guerre à la Révolution tranquille (1950-1968). » *Globe* 17 (2): 117-142. doi:10.7202/1036240ar.

Radio-Canada. 2012. « Les campus satellites toujours contestés. » *Radio-Canada.ca*. Radio-Canada.ca. 3 novembre. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/585876/universite-campus-satellite.

———. 2016. « L'UQAR migre-t-elle vers Lévis? » *Radio-Canada*. Radio-Canada.ca. https://ici.radio-canada.ca/info/videos/1-7634165/uqar-migre-t-elle-vers-levis.

———. 2018. « Bataille entre Lévis et Rimouski pour un campus médical de l'Université Laval. » *Radio-Canada*. Radio-Canada.ca. 30 avril. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1098170/levis-rimouski-campus-medical-uqar-universite-laval.

———. 2023. « L'UQTR inaugure un nouveau campus, à Terrebonne. » *Radio-Canada*, 8 septembre. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2009034/uqtr-nouveau-campus-terrebonne.

Ratel, Jean-Luc et Philippe Verreault-Julien. 2006. « Le financement des universités au Québec : histoire, enjeux, et défis. » s.l.: Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval. http://doc.cadeul.com/avis/CADEUL_Le-financement-des-universites-Quebecoises_Histoire-enjeux-defis.pdf.

Revington, Nick. 2021. « Age Segregation, Intergenerationality, and Class Monopoly Rent in the Student Housing Submarket. » *Antipode* 53 (4): 1228-1250. doi:10.1111/anti.12710.

Revington, Nick, Austin Zwick, Maxwell Hartt et Jack Schlosser. 2023. « Universities and Urban Social Structure: Gentrification, Studentification, and Youthification in Five United States Legacy Cities. » *Urban Geography* 44 (1): 83-104. doi:10.1080/02723638.2021.1985306.

Riga, Andy. 2024a. « Behind the Scenes: A Timeline of How McGill and Concordia Were Blindsided on Tuition. » *Montreal Gazette*, 1er mars. https://montrealgazette.com/news/local-news/behind-the-scenes-how-legault-blindsided-mcgill-and-concordia-on-tuition.

Restricted Use - À usage restreint

———. 2024b. « Quebec Won't Yield on Reforms despite Financial Hits to McGill, Concordia: Déry. » *Montreal Gazette*, 2 juin. https://montrealgazette.com/news/local-news/mcgill-concordia-budget-cuts-tuition-french-funding.

Robertson, Susan. 2010. « Globalising UK Higher Education. » *Globalisation, Societies and Education* 8: 191-203. doi:10.1080/14767721003776320.

Rochette, Marc. 2013. « Campus de l'UQTR à Drummondville: «une mobilisation inspirante». » *Le Nouvelliste*. 7 septembre. https://www.lenouvelliste.ca/2013/09/07/campus-de-luqtr-a-drummondville-une-mobilisation-inspirante-3e434192b0179c3af954a132dc67a0a5.

Rodríguez-Pose, Andrés et Han Wang. 2025. « The local economic impact of the Swedish higher education system. » *Regional Studies*. RSA Website: 1-19. doi:10.1080/00343404.2025.2462712.

Rosen, Gillad et Eran Razin. 2007. « The College Chase: Higher Education and Urban Entrepreneurialism in Israel. » *Tijdschrift Voor Economische En Sociale Geografie* 98 (1): 86-101. doi:10.1111/j.1467-9663.2007.00378.x.

Rossi, Federica et Valentina Goglio. 2020. « Satellite University Campuses and Economic Development in Peripheral Regions. » *Studies in Higher Education* 45 (1): 34-54. doi:10.1080/03075079.2018.1506917.

Rottleb, Tim. 2023. « Gateway Cities for Transnational Higher Education? Doha, Dubai and Ras al-Khaimah as Regional Amplifiers in Networks of the 'Global Knowledge-Based Economy'. » *Global Networks* 23 (4): 901-917. doi:10.1111/glob.12429.

———. 2024. « Offshore Campus Development and the Worlding of Dubai as an International Education Hub. » *Urban Geography*: 1-21. doi:10.1080/02723638.2024.2359316.

Rubin, Herbert J. et Irene S. Rubin. 2011. *Qualitative interviewing: The art of hearing data*. s.l.: Sage.

Ruming, Kristian. 2023. « Universities and Metropolitan Strategic Planning: The Case of Sydney, Australia. » *Tijdschrift Voor Economische En Sociale Geografie* n/a (n/a). doi:10.1111/tesg.12556. https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/tesg.12556.

Restricted Use - À usage restreint

Sabourin, Paul. 2009. « L'analyse de contenu. » In *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données*, sous la dir. de Benoît Gauthier, 5e éd. Québec: Presses de l'Université du Québec.

Saint-Lin-Laurentides. 2022. « Dossier d'intérêt - Campus universitaire dans la région de Lanaudière. » s.l.: s.n.

Saldaña, Johnny. 2016. *The coding manual for qualitative researchers*. s.l.: Sage.

Samedy, Fabrice. 2023. « Campus universitaire à Lanaudière : Terrebonne a une longueur d'avance. » *Mon Joliette*. 9 février. https://monjoliette.com/campus-universitaire-a-lanaudiere-terrebonne-a-une-longueur-davance/.

dos Santos Junior, Orlando Alves. 2014. « Urban Common Space, Heterotopia and the Right to the City: Reflections on the Ideas of Henri Lefebvre and David Harvey. » *Urbe. Revista Brasileira de Gestão Urbana* 6. Pontifícia Universidade Católica do Paraná: 146-157. doi:10.7213/urbe.06.002.SE02.

Savini, Federico. 2014. « What Happens to the Urban Periphery? The Political Tensions of Postindustrial Redevelopment in Milan. » *Urban Affairs Review* 50 (2). SAGE Publications Inc: 180-205. doi:10.1177/1078087413495809.

Savoie-Zajc, Lorraine. 2009. « L'entrevue semi-dirigée. » In *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données*, sous la dir. de Benoît Gauthier, 5e éd. Québec: Presses de l'Université du Québec.

Schulze, Marc Philipp. 2021. « Of Bumping and Bending: Foreign Universities' FDI Strategies in Malaysia. » *Tijdschrift Voor Economische En Sociale Geografie* 112 (2): 179-194. doi:10.1111/tesg.12472.

Seale, Clive. 2004. « Analyzing qualitative data, Introduction. » In *Social Research Methods: A Reader*, 299-301. London ; New York: Routledge.

Seitz, Sally. 2016. « Pixilated Partnerships, Overcoming Obstacles in Qualitative Interviews via Skype: A Research Note. » *Qualitative Research* 16 (2). SAGE Publications: 229-235. doi:10.1177/1468794115577011.

Seri, Paolo. 2014. « The Knowledge Impact of New Decentralized Universities: An Empirical Study on Italy. » Working Papers 1402. Working Papers Series in Economics, Mathematics and

Restricted Use - À usage restreint

Statistics. s.l.: University of Urbino Carlo Bo, Department of Economics, Society & Politics. http://www.econ.uniurb.it/RePEc/urb/wpaper/WP_14_02.pdf.

Seri, Paolo et Lorenzo Compagnucci. 2024. « What are university satellite campuses for? A perspective on their contribution to Italian municipalities and regions. » *Regional Studies* 0 (0). Routledge: 1-16. doi:10.1080/00343404.2023.2299282.

Shearmur, Richard. 2017. « Urban Bias in Innovation Studies. » In *The Elgar Companion to Innovation and Knowledge Creation*, sous la dir. de Harald Bathelt, Patrick Cohendet, Sebastian Henn, et Laurent Simon. s.l.: Edward Elgar Publishing. doi:10.4337/9781782548522. https://china.elgaronline.com/view/edcoll/9781782548515/9781782548515.xml.

Shen, Jie. 2022a. « Universities as financing vehicles of (sub)urbanisation: the development of university towns in Shanghai. » *Land Use Policy* 112: 104679. doi:10.1016/j.landusepol.2020.104679.

———. 2022b. « Universities as financing vehicles of (sub)urbanisation: the development of university towns in Shanghai. » *Land Use Policy* 112: 104679. doi:10.1016/j.landusepol.2020.104679.

Siegfried, John J., Allen R. Sanderson et Peter McHenry. 2007. « The economic impact of colleges and universities. » *Economics of Education Review* 26 (5): 546-558. doi:10.1016/j.econedurev.2006.07.010.

Siltaoja, Marjo, Katariina Juusola et Marke Kivijärvi. 2019. « 'World-class' fantasies: A neocolonial analysis of international branch campuses. » *Organization* 26 (1). SAGE Publications Ltd: 75-97. doi:10.1177/1350508418775836.

Soja, Edward. 2000. *Post-metropolis*. Cambridge: Blackwell.

———. 2011a. « Regional Urbanization and the End of the Metropolis Era. » In *The New Blackwell Companion to the City*, Gary Bridge et Sophie Watson, 679-689. Chichester: Wiley-Blackwell.

———. 2011b. « Beyond Postmetropolis. » *Urban Geography* 32 (4). Routledge: 451-469. doi:10.2747/0272-3638.32.4.451.

Restricted Use - À usage restreint

———. 2018. « Accentuate the regional. » In *In the Post-Urban World: Emergent Transformation of Cities and Regions in the Innovative Global Economy*, Tigran Haas et Hans Westlund, 1re éd., 197-209. s.l.: Routledge.

Sotomayor, Luisa, Derya Tarhan, Marcelo Vieta, Shelagh McCartney et Aida Mas. 2022. « When students are house-poor: Urban universities, student marginality, and the hidden curriculum of student housing. » *Cities* 124: 103572. doi:10.1016/j.cities.2022.103572.

Storper, Michael et Allen J Scott. 2016. « Current debates in urban theory: A critical assessment. » *Urban Studies* 53 (6). SAGE Publications Ltd: 1114-1136. doi:10.1177/0042098016634002.

Strauss, Anselm L. et Juliet Corbin. 2004. « Open Coding. » In *Social Research Methods: A Reader*, sous la dir. de Clive Seale. London ; New York: Routledge.

Sullivan, Paul. 2012. *Qualitative Data Analysis Using a Dialogical Approach*. London: Sage.

Sum, Ngai-Ling et Bob Jessop. 2013. *Towards a Cultural Political Economy: Putting Culture in Its Place in Political Economy*. s.l.: Edward Elgar Publishing.

Taylor, Stephanie. 2013. *What Is Discourse Analysis?* The « What Is? » Research Methods Series. London: Bloomsbury Academic.

Télévision de Charlevoix-Ouest. 2024. « Le Centre de recherche de l'INRS sur les Ruralités durables a maintenant une directrice d'implantation. » *Community Media Portal*. 25 octobre. https://www.live.commediaportal.ca/index.php/fr/media/le-centre-de-recherche-de-linrs-sur-les-ruralites-durables-maintenant-une-directrice.

Thériault, Carl. 2012. « UQAR: levée de boucliers contre la CLASSE. » *Le Soleil*. 5 mai. https://www.lesoleil.com/2012/05/05/uqarlevee-de-boucliers-contre-la-classe-f2c186f720e0a604ae7945dd65e305ae.

Thiem, Claudia Hanson. 2009. « Thinking through education: the geographies of contemporary educational restructuring. » *Progress in Human Geography* 33 (2). SAGE Publications Ltd: 154-173. doi:10.1177/0309132508093475.

Tomahawk Communication. 2022. « CRUL – Tomahawk Communication. » s.l.: s.n. https://www.tomahawkcommunication.com/crul/.

Restricted Use - À usage restreint

Tomaney, John et Felicity Wray. 2011. « The University and the Region: An Australian Perspective. » *International Journal of Urban and Regional Research* 35 (5): 913-931. doi:10.1111/j.1468-2427.2011.01020.x.

Tremblay, Hélène P. et Pierre Roy. 2014. « Rapport final du chantier sur la politique de financement des universités. » s.l.: Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science. http://archives.enap.ca/bibliotheques/2015/01/030799253.pdf.

Tremblay, Julie. 2023. « L'UQAR dévoile les esquisses de son futur pavillon de médecine vétérinaire. » *Radio-Canada*. Radio-Canada.ca. 21 février. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1957891/formation-veterinaires-rimouski-universite-udm-montreal-animaux-ferme.

Tremblay, Véronique. 2020. « Interne: Le Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie n'est plus. » *L'éveilleur*. s.l.: s.n. https://leveilleur.espaceweb.usherbrooke.ca/37294/interne-le-pole-universitaire-paul-gerin-lajoie-nest-plus/.

Trudel, Marie-Ève. 2021. « Le quart des médecins formés à Trois-Rivières pratiquent dans la région. » *Radio-Canada*. Radio-Canada.ca. 2 septembre. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1821321/penurie-medecin-mauricie-formation-universite.

TVRM. 2022. « Le Bulletin. » *Télévision Régionale des Moulins*. s.l.: s.n. https://tvrm.ca/episode/bul-ete22-flash-le-bulletin-conference-de-presse-du-crul/.

Tzaninis, Yannis et Willem Boterman. 2018. « Beyond the Urban–Suburban Dichotomy: Shifting Mobilities and the Transformation of Suburbia. » *City* 22 (1): 43-62. doi:10.1080/13604813.2018.1432143.

Université Concordia. s.d. « Merger of Loyola College and Sir George Williams University - Concordia University. » Consulté le 6 avril 2025. https://www.concordia.ca/offices/archives/stories/merger.html.

Université du Québec. 2023. « Pelletée de terre officielle pour le nouveau campus de l'UQAT à Mont-Laurier. » *Université du Québec*. 30 octobre. https://reseau.uquebec.ca/fr/a-propos/salle-de-presse/actualites/pelletee-de-terre-officielle-pour-le-nouveau-campus-de-luqat-a-mont-laurier.

Université du Québec en Outaouais. s.d. « L'historique. » *Université du Québec en Outaouais*. Consulté le 18 juin 2024. https://uqo.ca/saint-jerome/lhistorique.

Restricted Use - À usage restreint

UQAM. 2012. « À propos de nous - Campus de Longueuil. » 6 août. https://etudier.uqam.ca/campus/longueuil/propos.

UQAT. 2023. « L'UQAT : Quand la réalité dépasse le rêve. » *UQAT*. http://www.uqat.ca/historique/.

UQO. 2020. « Hiver - Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie (Sainte-Thérèse). » https://uqo.ca/etudiants/hiver-pole-universitaire-paul-gerin-lajoie-sainte-therese.

Uyarra, Elvira. 2010. « Conceptualizing the Regional Roles of Universities, Implications and Contradictions. » *European Planning Studies*. Routledge. World. doi:10.1080/09654311003791275. https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/09654311003791275.

Vergnaud, Camille. 2018. « Universités et universitaires en leurs territoires : quelles implications pour quelles missions ? » Thèse de doctorat, Paris: Paris Nanterre.

———. 2023. « L'excellence contre la science : Quand la mise en compétition et la bureaucratisation éloignent l'université de ses missions. » *Métropolitiques*.

Ville de Repentigny. 2021. « 750 000 $ au Centre régional universitaire de Lanaudière | Ville de Repentigny. » *Ville de Repentigny*. 8 mars. https://repentigny.ca/actualites-publications/750-000-au-centre-regional-universitaire-de-lanaudiere.

Ville de Terrebonne. 2022a. « Terrebonne présente son projet « quartier universitaire ». » *Ville de Terrebonne*. 11 octobre. https://www.ville.terrebonne.qc.ca/nouvelle/22/10/11/terrebonne-presente-son-projet-quartier-universitaire.

———. 2022b. « La croisée urbaine Terrebonne : Un quartier universitaire exemplaire. » s.l.: s.n.

Wachsmuth, David. 2014. « City as Ideology: Reconciling the Explosion of the City Form with the Tenacity of the City Concept - David Wachsmuth, 2014. » *Environment and Planning D: Society and Space* 32 (1): 75-90.

Watkins, Josh. 2015. « Spatial Imaginaries Research in Geography: Synergies, Tensions, and New Directions. » *Geography Compass* 9 (9): 508-522. doi:10.1111/gec3.12228.

Restricted Use - À usage restreint

Wilkins, Stephen. 2011. « Who Benefits from Foreign Universities in the Arab Gulf States? » *Australian Universities' Review, The*. World. https://search.informit.org/doi/abs/10.3316/IELAPA.806026051835575.

Wilkins, Stephen et Jeroen Huisman. 2012. « The international branch campus as transnational strategy in higher education. » *Higher Education* (64): 637-645.

Wilkins, Stephen et Laura Rumbley. 2018. « What a Branch Campus Is: A Revised Definition. » *International Higher Education* 2: 12. doi:10.6017/ihe.0.93.10416.

Wirihana, Lisa, Anthony Welch, Moira Williamson, Martin Christensen, Shannon Bakon et Judy Craft. 2017. « The Provision of Higher Education in Regional Areas: An Integrative Review of the Literature. » *Journal of Higher Education Policy and Management* 39 (3): 307-319. doi:10.1080/1360080X.2017.1298196.

Woodside, Lindsay. 2007. « Perceptions of Change in the Urban Core: A Case Study of a Satellite Campus in Kitchener, Ontario. » Wilfrid Laurier University. https://scholars.wlu.ca/etd/859.

Yeats, Brittney. 2014. « Post-Secondary Promises: What Do Ontario Municipalities Expect to Realize from University Satellite Campuses? » University of Western Ontario. https://localgovernment.uwo.ca/resources/docs/research_papers/2014/Yeats,%20Brittney%20-%202014.pdf.

Zeeman, Nadine et Paul Benneworth. 2017. « Globalisation, Mergers and 'Inadvertent Multi-Campus Universities': Reflections from Wales. » *Tertiary Education and Management* 23 (1): 41-52. doi:10.1080/13583883.2016.1243256.

Zminkowska, Norma. 2018. « Why Cities Shouldn't Rely on Satellite Campuses to Spur Economic Recovery. » *TVO Today*. https://www.tvo.org/article/why-cities-shouldnt-rely-on-satellite-campuses-to-spur-economic-recovery.

Restricted Use - À usage restreint

ANNEXE 1 : GUIDES D'ENTRETIENS

Guide d'entretien I – Représentant·e·s universitaires

- Quelles sont vos fonctions professionnelles en tant que [rôle]?
- Comment ce rôle s'est-il inscrit dans l'orchestration du concours?
- Du point de vue des objectifs stratégiques de votre université, comment décririez-vous sa position en matière de croissance au sein du réseau des universités du Québec?
- Pouvez-vous me parler des autres campus satellites implantés par [université] et de la manière dont ils s'inscrivent dans la stratégie d'expansion de l'établissement?
- Quel rôle joue le projet de campus satellite proposé par le CRUL dans cette stratégie d'expansion?
- Comment décririez-vous l'offre universitaire actuellement déployée par votre université sur le territoire québécois?
- Par rapport à cette offre, y a-t-il des zones spécifiques que l'université cherche à desservir? Les projets d'expansion sont-ils davantage orientés selon des critères territoriaux ou selon les programmes de formation?
- D'un point de vue administratif et pédagogique, pourriez-vous décrire les différentes formes que prend l'offre de formation délocalisée dans votre université?
- À quels besoins (institutionnels ou étudiants) répond chacune des formes d'offre de formation que vous venez de décrire?
- Quelles sont les différences entre ces types d'offre? Qu'offre un campus satellite que ne permettent pas les cours donnés dans des locaux de cégep ou d'autres établissements (bureaux, centres, etc.)?

Restricted Use - À usage restreint

- Pouvez-vous expliquer le processus de développement d'un campus satellite (selon sa forme)? Quel est le rôle de l'administration dans la planification et l'implantation de ces campus, en lien avec les autres acteurs impliqués?

- Comment s'est fait le choix du ou des partenaires pour l'offre de cours dans le nouveau campus soutenu par le CRUL?

- Quelles sont les retombées attendues du futur campus satellite appuyé par le CRUL?

- L'offre de programmes sera chapeautée par l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'université répondante du projet, mais elle pourrait être bonifiée par d'autres universités et s'adaptera aux besoins des étudiant·e·s. Envisagez-vous déjà une certaine forme de répartition? Quel serait, selon vous, l'arrangement idéal?

- Pourquoi concentrer les activités des trois universités dans un seul bâtiment? Pourquoi ne pas répartir l'offre sur l'ensemble du territoire régional?

- Quels sont, selon vous, les avantages et les inconvénients d'une telle concentration de l'offre?

- Quelle a été votre expérience du concours du CRUL, du point de vue institutionnel?

- Comment décririez-vous la collaboration avec les autres universités partenaires du CRUL? Y a-t-il une vision de développement commune à l'échelle régionale?

Guide d'entretien II – Représentant·e·s politiques municipaux·ales

- Les critères du concours étaient-ils connus à l'avance? Si oui, comment ont-ils influencé la préparation du dossier?

- Pourriez-vous me parler de votre rôle en tant que [fonction] au sein de la ville? Comment décririez-vous vos fonctions, en ordre de priorité?

- Comment votre organisation s'inscrit-elle dans l'écosystème politique et économique de la ville, de la MRC et de la région de Lanaudière?

Restricted Use - À usage restreint

- Quels sont les secteurs de développement prioritaires (économiques ou autres) pour la [ville]?

- Quelle est votre vision idéale de la [ville] dans les [x] prochaines années? Quelle sorte de ville est [ville]? Quels adjectifs utiliseriez-vous pour la décrire?

- Quelle place occupe la formation universitaire dans la vision de développement de la [ville]?

- (Si un campus satellite existe déjà dans la municipalité) Selon les stratégies et les perspectives de développement économique et urbain de votre ville, quel rôle a joué le [nom du campus]?

- Comment envisagez-vous le rôle d'un nouveau campus satellite dans les perspectives de développement économique et urbain de la ville?

- Comment percevez-vous votre rôle et votre niveau d'influence dans les projets d'infrastructure liés à l'éducation universitaire dans la région de Lanaudière?

- Plus largement, comment voyez-vous le rôle de votre organisation dans les projets d'infrastructure en lien avec l'enseignement universitaire dans la région, ou dans les projets de campus satellites en général?

- Comment décririez-vous l'état de la desserte universitaire dans votre ville? Dans quelle mesure cette offre est-elle satisfaisante? Correspond-elle à la demande actuelle? Seriez-vous en mesure de décrire son évolution dans le temps?

<u>Questions plus précises sur le concours du CRUL</u>

- Pourriez-vous décrire votre processus de participation au concours du CRUL?

- Quel a été votre rôle personnel (en lien avec vos fonctions professionnelles) et institutionnel (en lien avec votre organisation) dans ce concours?

- Comment votre intérêt pour le concours a-t-il été suscité?

- Pourquoi la [ville] a-t-elle décidé de déposer une candidature?

Restricted Use - À usage restreint

- Comment percevez-vous le résultat du concours du CRUL?

- Quelles ont été les réflexions ayant mené au retrait de votre candidature?

- Préparation des dossiers de candidature

- Qui s'est chargé de la préparation des dossiers? Comment ont-ils été assemblés (groupe de travail, entrepreneur mandaté, etc.)?

- Quelles expertises ont été mobilisées?

- Quels éléments de votre ville comme milieu de vie avez-vous jugé important de mettre de l'avant? Aviez-vous misé sur certaines caractéristiques en particulier?

<u>Questions sur l'infrastructure proposée par le CRUL</u>

- Selon le niveau d'offre de formation universitaire que vous avez décrit, quels besoins une succursale universitaire permettrait-elle de combler? En quoi ce type d'infrastructure diffère-t-il :
    - de l'offre de programmes dans des locaux existants (cégeps, autres campus, etc.)?
    - de l'offre de formation universitaire actuellement présente dans votre ville?

- Avant l'annonce du concours, ce besoin avait-il déjà été identifié? Depuis combien de temps? Quels événements ont mené à ce constat?

- Y avait-il déjà des démarches en cours pour implanter un campus satellite avant le concours? Si oui, lesquelles?

- Depuis la participation au concours, votre vision pour l'implantation d'un campus satellite dans la ville a-t-elle évolué? Si oui, de quelle manière?

- La ville prévoit-elle entreprendre d'autres démarches en lien avec cette vision?

Restricted Use - À usage restreint

- Quelles retombées locales et régionales anticipez-vous de l'implantation d'un nouveau campus satellite?

- Pourquoi avoir choisi – ou non – de faire appel à un promoteur privé pour le développement de la candidature au concours?

Guide d'entretien III – Représentant·e·s d'instances de gouvernance régionale

- Pourriez-vous me parler de votre rôle en tant que [fonction] au sein de [organisation]? Comment décririez-vous vos fonctions, en ordre de priorité?

- Comment votre organisation s'inscrit-elle dans l'écosystème politique et économique de la ville, de la MRC et de la région de Lanaudière?

- Quels sont les secteurs de développement prioritaires (économiques ou autres) dans la [MRC/région]?

- Quelles sont les priorités stratégiques de la [MRC/région] à court, moyen et long terme? Quelle place l'enseignement supérieur occupe-t-il dans cette vision?

- (Si un campus satellite existe déjà dans la MRC) Selon les stratégies et les perspectives de développement économique et urbain de votre territoire, quel rôle a joué le [nom du campus satellite]?

- Comment envisagez-vous le rôle d'un nouveau campus satellite dans les perspectives de développement économique et urbain de la [ville/MRC/région]?

- Comment percevez-vous votre rôle et votre niveau d'influence dans les projets d'infrastructure liés à l'éducation universitaire dans la région de Lanaudière?

- Pourriez-vous parler de votre rôle dans le cadre du concours du CRUL et de la candidature de la [MRC/région]?

Restricted Use - À usage restreint

- Comment décririez-vous l'état de la desserte universitaire dans votre [MRC/région]? Dans quelle mesure est-elle satisfaisante? L'offre actuelle correspond-elle à la demande? Seriez-vous en mesure de décrire son évolution au fil du temps?

- Comment voyez-vous le rôle de votre organisation, de manière plus large, dans les projets d'infrastructure liés à l'enseignement universitaire dans Lanaudière?

- Existe-t-il une vision d'ensemble à l'échelle de la [MRC/région] pour le développement économique et urbain? Et pour le développement de la desserte universitaire? Selon vous, comment le concours du CRUL contribue-t-il – ou non – à cette vision?

- Quelles retombées locales et régionales anticipez-vous de l'implantation du nouveau campus satellite?

- Pourriez-vous décrire votre niveau d'implication dans le concours du CRUL?

- Quel a été votre rôle personnel (en lien avec vos fonctions professionnelles) et institutionnel (en lien avec votre organisation) dans le cadre de ce concours? Pourriez-vous dresser une ligne de temps approximative de cette implication?

- En fonction du niveau d'offre universitaire que vous avez décrit, quels besoins une succursale universitaire viendrait-elle combler dans la [MRC/région]?

- Quelle est, selon vous, la place du CRUL dans la planification de la desserte universitaire dans Lanaudière?

- Pourriez-vous parler de la trajectoire de développement de la desserte universitaire en lien avec les priorités transversales de Lanaudière établies en 2017 et consolidées en 2019?

- De quelle manière le concours du CRUL s'inscrit-il dans les priorités de [organisation]?

- Comment voyez-vous votre rôle au sein de [organisation] et votre niveau d'influence dans les projets d'infrastructure en lien avec l'enseignement universitaire dans la région?

Restricted Use - À usage restreint

Guide d'entretien IV – Représentant·e·s de [organisation] et acteurs de la gouvernance en matière d'éducation

- Pourriez-vous me parler de votre rôle en tant que [président·e / chargé·e de projet] au sein de [organisation] ? Comment décririez-vous vos fonctions, en ordre de priorité ?
- Comment décririez-vous vos fonctions par rapport au développement de la desserte universitaire sur le territoire québécois ?
- Comment votre organisation s'inscrit-elle dans l'écosystème politique et économique de la région de Lanaudière ?
- Quelles sont les priorités stratégiques actuelles de [organisation], en lien avec les grandes lignes de sa mission ?
- Dans quelle mesure les priorités stratégiques de développement de la région et de la province se reflètent-elles dans celles de [organisation] ?
- Dans quelle mesure avez-vous été impliqué·e dans le déroulement du concours de [organisation] pour l'implantation d'un nouveau campus satellite dans Lanaudière ?
- Pourriez-vous décrire le processus ayant mené à la création du concours ?
- Le concours s'inscrit-il dans la continuité de la trajectoire de développement d'autres campus satellites dans Lanaudière (par exemple, le campus de l'UQTR à L'Assomption inauguré en 2022) ?
- Comment percevez-vous votre rôle et votre niveau d'influence dans les projets d'infrastructure liés à l'enseignement universitaire dans Lanaudière ?
- Comment le partenariat avec l'université répondante (UQTR) a-t-il été établi ? Et celui avec l'UQAM et l'Université de Montréal ?
- L'UQTR, comme université répondante, assurera l'offre principale de programmes, mais celle-ci pourra être bonifiée par d'autres universités. De sa position institutionnelle, quel

Restricted Use - À usage restreint

est le rôle de [organisation] dans la coordination de cette offre ? Quel serait, selon vous, l'arrangement idéal ?

- Pourquoi avoir concentré les offres des trois universités dans un seul bâtiment ? Pourquoi ne pas avoir réparti l'offre à travers différents sites dans la région ?

- Quels sont, selon vous, les avantages et les inconvénients d'une telle concentration universitaire dans une seule ville ?

- Pourriez-vous décrire le processus ayant mené au choix des critères d'évaluation ? Quelles expertises ont été mobilisées ? Dans quelle mesure ce processus a-t-il été réalisé en collaboration avec le groupe DDM ?

- Selon vous, quels besoins une succursale universitaire vient-elle combler ? En quoi cette infrastructure diffère-t-elle d'une offre de programmes dans des locaux existants (comme un cégep) ?

- Comment décririez-vous l'état actuel de la desserte universitaire dans Lanaudière ? Dans quelle mesure est-elle satisfaisante ? L'offre répond-elle à la demande ? Seriez-vous en mesure d'en décrire l'évolution au fil du temps ?

- Existe-t-il une vision d'ensemble à l'échelle de la [MRC/région] pour le développement économique et urbain ? Pour le développement de la desserte universitaire ? En quoi le concours de CRUL contribue-t-il – ou non – à cette vision ?

- Quelles retombées locales et régionales anticipez-vous de l'implantation du nouveau campus satellite ?

- Comment percevez-vous la collaboration entre le secteur public et le secteur privé dans le développement de l'offre universitaire à Lanaudière ?

Restricted Use - À usage restreint

ANNEXE 2 : GRILLE D'ANALYSE INTERPRÉTATIVE DE CONTENU

Catégorie	Sous-catégorie	Description
Informations Générales	Type de publication	Indiquer le type de document (rapport, dossier de candidature).
	Position de l'auteur	Décrire la position ou le rôle de l'auteur ou de l'organisation ayant produit le document.
Cadrages	Message(s) dominant(s)	Identifier le message principal ou du document et ses référentiels
	Tonalité	Décrire la tonalité générale du document (positive, négative, neutre, etc.) vis-à-vis du sujet traité.
	Silences	Identifier si les éléments omis ou absents du cadrage.
Acteurs	Voix citées	Lister les acteurs ou les groupes cités dans le document.
	Acteurs favorisés/dominés	Identifier quels acteurs sont mis en avant ou, au contraire, marginalisés dans le document.

Restricted Use - À usage restreint

Catégorie	Sous-catégorie	Description
Représentations et Images	Représentations et images déployées	Décrire les représentations utilisées pour illustrer ou appuyer les arguments du document.
	Impact	Analyser l'impact des images, représentations ou métaphores utilisées et leur impact sur la perception du sujet

Restricted Use - À usage restreint